REXCAP
Réseau d'Excellence Caprine

Les actions de R&D&P du Living-Lab réseau d'Excellence Caprine de Nouvelle-Aquitaine & Pays de la Loire

Elevage caprin
Transformation des produits
Territoires et filières caprines
+ Animation & coordination

Campagne 2024

A noter qu'en 2024 le BRILAC est devenu l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine

REXCAP
12 bis, rue Saint Pierre • 79500 Melle
Tél. : 05 49 07 74 60 • 05 49 44 74 80 • Port. : 06 30 32 30 13
Courriel : rexcap@terredeschevres.fr
www.terredeschevres.fr

BRILAC
CHEVRIERS
ANICAP Nouvelle-Aquitaine

Sommaire Axe I : actions d'animation du Rexcap

Les actions d'accompagnement des élevages caprins dans la transition agroécologique en Nouvelle-Aquitaine

- PATUSAGE: Expérimenter les sources d'améliorations technico-économiques en élevage caprin pâturant (CIVAM HB)
- OMACAP (observatoire des maladies caprines) et amélioration sanitaire des troupeaux (BRILAC - ANICAP NA)
- « Appui technique Zone blanche » pour le développement de la production caprine (Lait de chèvre et Fromages fermiers) dans les territoires limousins de la Nouvelle Aquitaine (ARDEPAL)
- Accompagnement de la filière régionale fermière caprine de Nouvelle-Aquitaine (CHEVRIERS NA-V)
- Appui technique Transformation fromagère fermière » dans les territoires limousins de la Nouvelle Aquitaine (ARDEPAL)
- Structuration de la filière Chevreau des Pyrénées Atlantiques
- Elaboration et animation de la Charte de développement du pâturage du Syndicat du Mothais sur feuille – Année 2024 (Syndicats de défense du Mothais sur feuille)
- Plan d'Installation – Transmission Capr'1 (BRILAC – ANICAP NA - CA 79)
- Animation de la Route des fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine (BRILAC – ANICAP NA - Route)
- Implication des producteurs fermiers dans la démarche Cabécou du Périgord (ICDP)
- Animation, accompagnement du groupe de producteurs du fromage « la Feuille du Limousin et des Tommes fermières du Limousin» (Syndicat des Eleveurs de Chèvres de la Corrèze)
- Animation, accompagnement du groupe de producteurs du fromage « la Feuille du Limousin » et des « Tommes Fermières du Limousin »
- Management du Cluster REXCAP et coordination de la fédération régionale caprine (CHEVRIERS NA-V)

Expérimenter les sources d'amélioration technico-économique en élevage caprin pâturant

Ω Axes de l'action dans le Réseau d'Excellence Caprine: I, II et III

Ω Le titre de l'action :
Expérimenter les sources d'amélioration technico-économique en élevage caprin pâturant, en prenant en compte le changement climatique et les attentes sociétales (bien-être animal, impact environnemental et antibiorésistance)

Ω Nom et prénom du responsable de l'action et sa fonction :
Manon Bourasseau – CIVAM du Haut Bocage, animatrice technique en élevage caprin
Céline Vromandt – CIVAM du Haut Bocage, coordinatrice

Ω Les noms des collaborateurs et leurs fonctions :

Carole-Laure MENARD - CIVAM du Haut Bocage, secrétaire
Nicole BOSSIS, service Economie de l'IDELE, suivi et interprétation des coûts de production
Carine PARAUD, ANSES, Vétérinaire-chercheuse, docteur en parasitologie Laboratoire de Niort
Bernadette LICHTFOUSE, consultante indépendante en parasitologie
Jean-Charles Jacot, Vétérinaire responsable du Pôle Santé Animal au Labo Dept. 87 à Limoges
JOST Jérémie, IDELE, coordinateur du REDCAP

Ω L'organisme de rattachement, ses coordonnées

CIVAM du Haut Bocage
SIRET 402 072 367 00053
5, place du Château 79700 Mauléon

Ω Un résumé de présentation de l'action et domaine

En 2024, les actions du collectif d'éleveur caprin se sont déclinées en 3 axes principaux :

1) Améliorer la durabilité des fermes caprines face aux aléas climatiques : anticiper et adapter les systèmes herbagers et l'alimentation
2) Evaluer l'efficacité économique des exploitations caprine au pâturage et qualité de vie
3) Conduire un troupeau caprin à l'herbe en limitant les traitements anthelminthiques

1) La durabilité des exploitations caprines face aux aléas climatiques : anticiper et adapter les systèmes herbagers et l'alimentation.

En 2024, le groupe s'est réuni sur 3 fermes pour aborder le changement climatique. Le groupe a pu échanger autour des stratégies à déployer sur les rotations en printemps humide et identifier différents leviers pour ne pas de faire déborder par l'herbe. Le groupe a également réfléchi ses compositions prairiales avec la visite de ferme comme support d'échanges. Enfin, à l'automne, le groupe a discuté autour de la technique du broyage pour faire repartir les prairies et a pu observer des prairies broyées à l'été.
Un groupe de chevriers des Hauts-de-France s'est greffé au groupe caprin du CIVAM, pour 2 visites de fermes supplémentaires, afin d'approfondir sa réflexion autour du pâturage et des pratiques d'élevage. Lors de ce séjour, le groupe a pu bénéficier des apports techniques issus de l'INRAe de Lusignan (dispositif PATUCHEV) via la participation de Hugues Caillat sur les pratiques de pâturage.

TITRE	DATE	Indicateur	Justificatifs
Temps d'échange en ferme GAEC Bellevue – Santé et pâturage Pâturage et changement climatique EARL ferme de la Martinière – Ration et pâturage GAEC des Augrenières – Tour de parcelles	 29/04 12 et 14/06 19/06 16 /09		Compte-rendus et invitations
Bilan annuel et construction du programme	*14/01*		

Les actions en italique sont financées par le programme FEADER

2) Evaluer l'efficacité économique des exploitations caprine au pâturage et qualité de vie

Comme tous les ans, le CIVAM accompagne les élevages caprins pâturant à analyser leurs coûts de production avec Nicole Bossis (IDELE). Cette action s'organise en 2 sessions : 1 journée de saisie des données comptables 2023 et une journée de restitution collective. Cette année, 8 fermes en AB y ont participé. Ce travail a permis d'enrichir les bases de données INOSYS, notamment concernant les livreurs AB 2024.
En 2024, 2 élevages (5 éleveurs et éleveuses) ont réalisé une 3ème année de suivi du temps de travail journalier. L'objectif est d'obtenir des références sur le travail en élevage caprin livreur, mixte et fromager. Les données sont analysées au regard des coûts de production.

TITRE	DATE	Indicateur de résultat	Justificatifs
Analyse des coûts de production : 2 journées de saisie	08/10 *12/11*	8 fermes analysées	Cf. invitations et PPT
Suivi temps de travail		2 saisies analysées	Cf. Extrait du tableur de saisie

L'action en italique a été financée par le programme FEADER

3) Conduire un troupeau caprin à l'herbe en limitant les traitements anthelminthiques

En parallèle du suivi via les analyses coproscopiques, le groupe s'est retrouvé avec des chevriers des Hauts de France (Bio en Hauts-de-France) sur 2 fermes pour échanger sur : le cycle de vie des parasites internes, les pratiques de pâturage permettant une gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal. Le groupe s'est également retrouvé pour l'analyse des résultats des coprologies lors du bilan de l'année avec l'intervention du Dr B.Lichtfouse, un temps a été dédié à l'analyse des pratiques de pâturage de chaque membres afin d'identifier les pratiques à haut risque de contamination.

TITRE	DATE	Indicateur	Justificatifs
- Parasites, pâturage et cycle de vie - Pratiques à risques et leviers d'action pour limiter l'usage des traitements anthelminthiques	13/06	8 participants	Cf. CR réunion
Collecte de données et analyse : . –suivi coproscopie strongles		10 élevages (5 coproscopies + 2 coprocultures)	Cf. extraction résultats, synthèse
Restitution des résultats	*14/01*		

L'action en italique est financée par le programme FEADER

Ω Indicateurs de réalisation

6 partenaires pluridisciplinaires mobilisés

8 analyses économiques

8 temps d'échanges entre éleveurs

8-10 éleveurs **expérimentateurs**

4 références travail

4 réunions de travail entre partenaires

Ω Livrables annexés

Liste des annexes (sur demande)

Annexe 1 : Invitations et compte-rendu des visites de fermes (Action 1)

Annexe 2 : Invitations et Compte-rendu visite des chevriers des Hauts-de-France (Action 1)

Annexe 3 : Invitations et présentation PPT « Couts de production 2023 » (Action 2)

Annexe 4 : Compte-rendu d'un temps d'échange sur la gestion des strongles, extraction de résultats d'analyses (Action 3)

Annexe 6 : Extrait tableur saisie temps de travail (Action 2)

- **Compte de résultat réalisé 2024 de l'action**

Compte de réalisation
Du 1er janvier 2024 au 31 Décembre 2024

DEPENSES	Opération 1	Opération 2	Opération 3	TOTAL
Salaire de l'agent de développement sur le projet	0	12 409,36 €	0	12 409,36 €
Autres personnels (poste administratif....)	0	2 386,08 €	0	2 386,08 €
frais de déplacement des agents de développement		265,09 €		265,09 €
prestations de service		5 172,28 €		5 172,28 €
autres dépenses directes				0,00 €
Total des autres dépenses directes	*0,00 €*	*20 232,81 €*	*0,00 €*	*20 232,81 €*
Dépenses indirectes affectées		*4 046,56 €*		*4 046,56 €*
TOTAL DES DEPENSES	0,00 €	24 279,37 €	0,00 €	24 279,37 €

RECETTES	Opération 1	Opération 2	Opération 3	TOTAL
Financement REXCAP	*0,00 €*	*16 800,00 €*	*0,00 €*	16 800,00 €
Autofinancement	*0,00 €*	*7 479,37 €*	*0,00 €*	7 479,37 €
TOTAL DES RECETTES	0,00 €	24 279,37 €	0,00 €	24 279,37 €

Nombre de jours

Nom et prénom de l'agent	NB jours passés sur Opération 1	NB jours passés sur Opération 2	NB jours passés sur Opération 3	TOTAL
Manon BOURASSEAU, animatrice technique		*44,54*		**44,54**
Bénedicte SANSEAU, animatrice technique		5,64		**5,64**
Autres personnels administratifs				
MENARD Carole Laure, gestion administrative		5,02		**5,02**
VROMANDT Céline, coordination de projet		5,65		**5,65**
TOTAL	**0,00**	**60,84**	**0,00**	**55,20**

Alain DEBARRE, Trésorier

Frederic SOULARD, Co président

CIVAM du Haut Bocage
5 Place du Château
79700 MAULEON
05.49.81.80.29
administration@civamhb.org
SIRET : 402 072 367 00053 - APE : 9499Z
N°OF : 54 79 00 46 979

BILAN D'ACTIVITE OMACAP 2024

Observatoire des maladies caprines et amélioration sanitaire des troupeaux caprins

Avec le soutien financier de :

Objectifs généraux et fonctionnement de l'OMACAP

*L'OMACAP assure une **surveillance épidémiologique** visant à identifier les besoins prioritaires pour la filière caprine, dans l'objectif de promouvoir et orienter la mise en œuvre d'actions dans le domaine de la recherche, de la lutte ou du transfert.*

*De façon opérationnelle, l'OMACAP anime des travaux visant à **renforcer les moyens d'action** pour deux grandes thématiques :*

*- **Dépistage et gestion des maladies contagieuses prioritaires** (mycoplasmoses, paratuberculose, CAEV, fièvre Q, lymphadénite caséeuse, microcoque de Morel, tumeurs nasales…)*

*- **Maîtrise de la pathologie d'élevage,** notamment des jeunes animaux et usage raisonné des xénobiotiques*

*En complément des actions portées par l'OMACAP, un objectif majeur du programme consiste à **coordonner et appuyer différents travaux portant sur la santé et le bien-être animal (BEA) des caprins**. L'OMACAP apporte une vision globale sur les enjeux sanitaires et les moyens d'action et met à contribution son réseau d'acteurs impliqués au sein de la filière caprine.*

Le programme OMACAP est animé par la FRGDS Nouvelle-Aquitaine, porté par l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine (anciennement BRILAC) dans le cadre du cluster REXCAP et financé par l'ANICAP et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Sommaire

I. Surveillance des dominantes sanitaires et des dangers émergents 9

I.1. Réseau vétérinaire et valorisation des bilans sanitaires 9

I.2. Mortalité des chèvres 9

II. Maladies contagieuses et maîtrise du statut sanitaire des troupeaux 10

II.1. Caractérisation sanitaire des élevages à partir du lait de tank 10

II.2 Mycoplasmes 11

II.3 CAEV 11

II.4 Maladie des abcès 12

II.5 Tumeurs nasales enzootiques 12

II.6 Divers 12

III. Maladies d'élevage et prévention des antibiorésistances 13

III.1. Coccidiose 13

III.2. Divers 13

IV. Coordination-Communication 13

Note : L'année 2024 a été une année de transition pour l'OMACAP. En effet, un changement d'animateur de l´OMACAP a eu lieu au cours de l'année : Nicolas Ehrhardt a terminé son contrat en avril, et Marion Ripoche a pris sa suite à partir de septembre. Pendant cette période de transition, Marine Voisin (directrice de la FRGDS Nouvelle-Aquitaine) a assuré le suivi des principaux dossiers en cours. Les principales actions d'OMACAP (ex. campagne de dépistage sur le lait de tank) ont pu être maintenues et menées à bien malgré la vacance du poste d'animateur pendant quelques mois. De ce fait, le temps d'animation réalisé pour l'année 2024 est inférieur au nombre de jours prévus initialement.

I. Surveillance des dominantes sanitaires et des dangers émergents

I.1. Réseau vétérinaire et valorisation des bilans sanitaires

15 jours

- **Sollicitation des vétérinaires pour l'enregistrement de bilan sanitaires d'élevage (BSE)** dans l'application développée par l'OMACAP.
- **Echange avec les prestataires informatiques** pour une mise en ligne sécurisée de l'application (à finaliser en 2025).
- **Echanges avec les vétérinaires** pour les demandes provenant des vétérinaires, des éleveurs ou des techniciens.
- **Participation aux réunions et travaux de la commission caprine SNGTV :**
    - Réunion du 19 décembre 2024
    - Principaux thèmes abordés : Guide des achats caprins ; FCO-MHE chez les caprins ; Projet BEA (Anses NIORT) ; One Health - Antibiorésistance
    - Articulation avec les autres réunions : invitation des membres de la SNGTV, échanges préalables et demande d'avis, transmission des comptes-rendus
- **Interventions auprès de vétérinaires** :
    - **Congrès JNGTV** : 16 mai 2024 (Dominantes pathologiques en filière caprine)
    - **Bulletin GTV** : Dominantes pathologiques et grandes mesures de prophylaxie sanitaire, JNGTV GTV 2024, 357-368
- Les différents résultats produits sont valorisés dans le cadre de formations à destination des conseillers en élevage pour faciliter le diagnostic, et surtout au niveau collectif pour identifier les priorités d'action.

I.2. Mortalité des chèvres

0 jour

- **Il n'y a pas eu de travaux spécifiques** sur la mortalité en 2024.
- Cette thématique a cependant été nommée régulièrement dans différentes rencontres :
    - Une réflexion serait nécessaire pour valoriser le travail effectué ces dernières années pour développer la plaquette portant sur les « Moyens de préventions de la mortalité des chèvres laitières » (cf. rapport antérieur).
    - Une réflexion pourrait être menée avec la commission caprine de GDS France et le comité de liaison sanitaire sur la valorisation des données d'équarrissage pour suivre la situation à l'échelle de la filière, voire mesurer les effets d'autres paramètres (ex : lactations longues ou changement climatique).

-

II. Maladies contagieuses et maîtrise du statut sanitaire des troupeaux

II.1. Caractérisation sanitaire des élevages à partir du lait de tank

55 jours

- **Objectif du projet :** Réaliser une **première estimation de la situation sanitaire dans les élevages caprins de Nouvelle-Aquitaine (NA) et Pays-de-la-Loire (PDL)** par un dépistage sur lait de tank pour cinq maladies : CAEV, Lymphadénite caséeuse, Paratuberculose, Mycoplasmes et Fièvre Q.

- **Méthode :** Mise en place d'une campagne de dépistage sur lait de tank pour ces cinq maladies. Un travail important a été réalisé dans le cadre des commissions caprines des FRGDS NA et PDL pour appuyer les GDS dans l'organisation du dépistage, assurer la coordination avec le LILCO et identifier les éléments pertinents à améliorer. Plusieurs personnes-ressources (LILCO, ANSES, IDELE...) ont été consultées pour définir les règles d'interprétation des résultats. En parallèle, un groupe de travail a été constitué pour élaborer deux modèles de courriers qui seront envoyés aux éleveurs pour les informer des résultats et des recommandations associés).
- **Déroulement du projet** : le projet a débuté en 2022 et se terminera en 2025.
  - ***2022** : **élaboration du protocole** de dépistage et des règles d'interprétation.*
  - ***2023** : **préparation pour la mise en œuvre à l'échelle des 17 départements des régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire en 2024** : 1) validation de la méthodologie par chaque GDS, ceux-ci étant responsables de la mise en œuvre du dépistage et de la transmission des résultats aux éleveurs dans leur département ; 2) identification et validation des financements régionaux pour organiser le dépistage à l'échelle des deux régions. Des budgets du BRILAC et des FRGDS ont été obtenus pour financer en intégralité les coûts d'analyses pour le CAEV et la lymphadénite caséeuses pour l'ensemble des élevages potentiels (1100 livreurs + 350 fermiers). Pour les trois autres maladies, le financement est à la charge de l'éleveur mais un accompagnement technique peut être proposé selon les résultats ; 3) L'information d'un large réseau d'acteurs a également été organisée pour montrer l'intérêt de la démarche et motiver la participation du plus grand nombre d'éleveurs. Une série de communications a été réalisée dans le cadre du webinaire UMT-PSR et OMACAP, et au salon national professionnel caprin CAPR'INOV.*
  - **2024** : **Deux séries de prélèvements ont été réalisés en 2024** dans les élevages à tester (au printemps et à l'automne). Pour chaque série, la liste des élevages à prélever a été établie par chaque GDS, puis envoyée au LILCO qui a réalisé l'ensemble des analyses en laboratoire. Les résultats de laboratoire ont été communiqués à chaque GDS ainsi qu'à l'OMACAP et à la FRGDS NA. L'OMACAP a compilé l'ensemble des analyses pour définir le résultat final pour chaque élevage en fonction des résultats des différents prélèvements réalisés.
  - ***2025** : Les résultats et documents associés ont été envoyés à chaque GDS début 2025. Les GDS ont assuré à leur tour l'envoi des résultats individuels à chaque élevage. Des liens vers des documents de références pour les recommandations générales et pour chaque maladie sont également disponibles sur le site web de OMACAP. Le bilan de l'étude et la valorisation des résultats seront réalisés en 2025 (une présentation des résultats est prévue le 4 avril 2025). La poursuite des prélèvements sur lait de tank sera à réfléchir pour chaque GDS.*
- **Principaux résultats** :
  - **En 2024, environ 1000 élevages, répartis en Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, ont été prélevés et analysés pour une à cinq des maladies ciblées** : 995 élevages ont été testés pour le CAEV, 996 pour la lymphadénite caséeuse, 142 pour la paratuberculose, 115 pour les mycoplasmes et 162 pour la fièvre Q. Malgré la complexité pour parvenir à acheminer l'ensemble des prélèvements de lait au LILCO (qui n'est pas le laboratoire de routine de tous les élevages), **près de 90% des analyses demandées ont été réalisées.**
  - **Comme attendue, la présence d'animaux séropositifs pour le CAEV et de lymphadénite caséeuses a été mise en évidence par les tests sérologiques sur lait de tank dans plus de 90% des élevages testés (selon les seuils d'interprétation retenus).** Le CAEV et la lymphadénite caséeuse étaient testés systématiquement dans les élevages, les résultats sont a priori représentatifs de la zone

d'étude. Cependant, ces résultats ne permettent pas de connaitre l'impact réel (clinique et économique) de ces deux maladies dans ces élevages. Le courrier de restitution des résultats aux éleveurs a permis, d'une part, de les sensibiliser aux mesures de prévention pour améliorer ou maitriser la situation sanitaire dans leur élevage ; et, d'autre part, d'encourager ceux qui n'ont pas ou peu d'animaux séropositifs à maintenir leur situation sanitaire actuelle (voir d'envisager la garantie CAEV pour certains) ; enfin, dans tous les cas de rester vigilant lors d'achat ou d'introduction d'animaux.

- **Pour la paratuberculose, les mycoplasmes et la fièvre Q, l'échantillonnage n'étant pas représentatif de la zone d'étude (élevages testés sur une base volontaire), il est difficile d'extrapoler les résultats, mais ceux-ci sont a priori cohérents avec d'autres études menées précédemment dans la région.** Cette campagne a cependant été l'occasion d'informer les éleveurs sur ces maladies et les mesures de préventions associées.
- **La participation à un projet commun à l'échelle de deux régions et la présence, dans le courrier des résultats, d'un tableau synthèse des recommandations ont été appréciés des GDS et des éleveurs.**

II.2 Mycoplasmes

1 jour

- **Il n'y a pas eu de travaux spécifiques** sur les mycoplasmes en 2024, l'OMACAP apportant uniquement un appui technique.
- Le **transfert des connaissances** sur les mycoplasmes s'appuie sur la démarche de dépistage sur lait de tank en régions NA et PDL (cf. II.1) et différentes communications, notamment auprès du public vétérinaire lors du congrès JNGTV, ou d'éleveurs par le biais de démarches générales de sensibilisation à la biosécurité.

II.3 CAEV

20 jours

- Les travaux sur le CAEV visent à améliorer les connaissances sur les voies de transmission du virus pour préciser les recommandations dans différents contextes. Une **approche anatomo-pathologique** comprenant des autopsies et des histologies a été entreprise en collaboration avec ONIRIS. L'objectif était de rechercher des lésions de CAEV sur poumons, et ainsi d'évaluer l'importance de la transmission du virus par voie respiratoire. Les résultats de cette étude ont été publiés en 2024 dans la **thèse vétérinaire de Solène Toussaint soutenue en juin 2024** : Impact de l'infection par le virus de l'arthrite-encéphalite caprine sur l'appareil respiratoire de la chèvre laitière de réforme : étude clinique et anatomo-pathologique.
- Le **transfert des connaissances** sur le CAEV s'appuie sur la démarche de dépistage sur lait de tank en régions NA et PDL (cf. II.1) et différentes communications, notamment auprès du public vétérinaire lors du congrès JNGTV, ou d'éleveurs par le biais de démarches générales de sensibilisation à la biosécurité.
- La thématique du CAEV a également été abordée dans différentes rencontres telles que le **Comité de liaison ANICAP-GDS France (septembre 2024) et la commission caprine de GDS France (décembre 2024)**
- L'OMACAP a maintenu son appui à différents projets de R&D portant sur le CAEV :
    - **Projet LENTICAP de l'INRAE** : évaluation du déterminisme génétique de la résistance et la résilience au CAEV.
    - **Fiches sur la thermisation** en cours de développement par GDS France.

II.4 Maladie des abcès

1 jour

- **Il n'y a pas eu de travaux spécifiques** sur les abcès en 2024.
- Le **transfert des connaissances** sur ces maladies et la sensibilisation à l'émergence du microcoque de Morel s'appuient sur la démarche de dépistage sur lait de tank en régions NA et PDL (cf. II.1) et différentes communications, notamment auprès du public vétérinaire lors du congrès JNGTV, ou d'éleveurs par le biais de démarches générales de sensibilisation à la biosécurité.
- Dans les dernière années, l'OMACAP avait participé à **l'élaboration d'un essai d'ensemencement du milieu avec une flore barrière.** Ce suivi n'a pas pu être mis en place en 2023-2024, mais a de nouveau été évoqué fin 2024 pour débuter une étude dans les prochaines années.
- L'OMACAP poursuit une **veille** très large pour rapporter différentes gestions de ce pathogène, en complément des références et retours d'expériences déjà compilés dans la thèse vétérinaire de Rémi Tingaud publiée en 2022.

II.5 Tumeurs nasales enzootiques

10 jours

- Un **projet initié en 2023 avec Caroline Leroux (INRAE Lyon)** porte sur la fréquence de présence du virus dans les élevages asymptomatiques. L'objectif d'échantillonnage initial était de 12 élevages et 350 individus en tout, en ciblant à la fois des élevages n'ayant pas introduit depuis au moins 10 ans, et d'autre part des troupeaux constitués à partir de très nombreux élevages d'origine (pépinières). Dans chaque élevage, 30 écouvillons nasaux sont effectués sur 20 chèvres en 3ème lactation et sur 10 chèvres proches de la réforme. En 2024, 6 troupeaux ont été testés et les prélèvements ont été envoyés pour analyses PCR à l'INRAE de Lyon. Les élevages testés sont tous ressortis négatifs. Le projet devrait se poursuivre en 2025.
- La problématique des tumeurs nasales a également été abordée dans différentes rencontres telles que le **Comité de liaison ANICAP-GDS France (septembre 2024).** L'OMACAP a par ailleurs contribué aux **Fiches sur les tumeurs nasales (une fiche à destination des éleveurs et une à destination des vétérinaires)** qui seront diffusées en 2025. L'OMACAP a également rédigé un **article sur les tumeurs nasales pour Agri79**.
- Le sujet des tumeurs nasales est revenu dans plusieurs rencontres :
    - **Prendre en compte cette problématique au niveau national**, en l'absence de contraintes réglementaires, **définir des méthodes de surveillance et stratégie collective de lutte** contre cette infection.
    - **Poursuivre l'incitation à la vigilance des éleveurs acheteurs de reproducteurs face à cette maladie**. Ceci pourrait constituer un bon levier de prévention, mais nécessiterait pour être pertinent de disposer de moyens de dépistage efficaces et accessibles au niveau de laboratoires vétérinaires départementaux. L'OMACAP travaille dans ce sens en collaboration avec l'INRAE en apportant le matériel biologique utile au développement de ces outils. De plus, il a été mentionné d'**ajouter cette thématique dans le guide sanitaire caprin et le guide d'achat des caprins.**

II.6 Divers

- **Fièvre Q :** L'OMACAP a participé aux deux journées (4 mai et 25 septembre 2024) du projet ZOOJEU piloté par l'INRAE et visant par le biais d'un jeu sérieux à faciliter la communication entre les mondes de l'élevage (éleveurs, vétérinaires, GDS et DDPP), de la santé publique (CH, ARS, MSA) et de la recherche (INRAE, ANSES, IDELE) sur la gestion des maladies zoonotiques, en prenant l'exemple de la fièvre Q et de l'encéphalite à tiques.

- **Zoonose et santé publique :** des discussions ont été initiées avec le Dr Philippe Giraudel (MSA Poitou) pour échanger sur les zoonoses et la santé publique lors d'une commission caprine (aides aux éleveurs, connaissance des zoonoses du coté élevage et du coté médical, One Health, ...). L'intervention du Dr Giraudel a dû être reportée, car celui-ci n'était plus disponible aux dates prévues.

Ces échanges entre les différents acteurs sont nécessaires pour la bonne mise en œuvre du programme OMACAP afin de toujours mieux sensibiliser les éleveurs et les acteurs de la filière caprine, mais également faire le lien avec la santé humaine, certaines maladies étant un enjeu pour la santé publique.

III. Maladies d'élevage et prévention des antibiorésistances

III.1. Coccidiose

3 jours

- **Projet Boucs CAPGENES (Anses)** : **Suivi de la dynamique d'infection par les coccidies**. Le projet proposé par l'Anses consistait à estimer la dynamique d'infection par les différentes espèces de coccidies, et évaluer l'efficacité des traitements face à des complexes de souches provenant de nombreux élevages, en suivant de jeunes boucs introduits en centre d'insémination, et en bénéficiant d'un suivi précis grâce aux données produites par Capgènes (pesées, traitements avant et après introduction, génétique). L'OMACAP a participé à l'élaboration du protocole et à la réalisation des suivis des boucs. En 2024, une cinquantaine de boucs ont été suivis (relevé clinique et prélèvements individuels au sol de matières fécales) 8 jours avant traitement, le jour du traitement et après traitement (7, 14, 21 et 28 jours après traitement). Les prélèvements ont été envoyés et analysés à l'Anses de Niort (coproscopie et Identification des espèces présentes pour les prélèvements où excrétion supérieure à 10 000 opg). L'analyse des résultats est en cours.

III.2. Divers

2 jours

- **BEA** : Participation au comité de pilotage et à des ateliers du projet CMOUBIENE pour l'élaboration d'**indicateurs de BEA**.
- **Guide d'Acha**t : Participation aux rencontres pour la mise à jour du guide d'achat (comité de liaison ANICAP/GDS France)
- **Mise à mort** : Articulation avec la notion de fin de vie et les possibilités de mise à mort en élevage (suivi du projet de l'IDELE visant à établir des recommandations pour la mise à mort des petits ruminants, groupe de travail de la DRAAF (suivi par Stéphanie Kaminski) sur les méthodes d'abattage par euthanasie des ovins et caprins)

IV. Coordination-Communication

30 jours

En complément des différentes actions listées précédemment, l'OMACAP participe à la diffusion et à la coordination des différents travaux portant sur la santé des caprins aux niveaux régional et national à travers différentes rencontres et réunions.

<u>Animation par OMACAP</u>

- **Comité de suivi OMACAP**
  - 02/12/2024 - Bilan OMACAP 2024 et propositions pour 2025
- **Commissions caprines de FRGDS NA**
  - 09/04/2024 – Caractérisation sur lait de tank
  - 17/10/2024 – Caractérisation sur lait de tank, suggestions pour OMACAP
  - 05/12/2024 – Caractérisation sur lait de tank

- **Commission sanitaire caprine Grand-Ouest**
  - 15/04/2024 – Bilan/perspective R&D en santé des caprins
  - 13/09/2024 – Zoonoses, caractérisation sur lait de tank, kits CAEV, projets BEA
  - *17/12/2024 (reportée en 2025)*
- ***Webinaire UMT-PSR & OMACAP*** *(reporté en 2025)*

Participation d'OMACAP

- **Comité de liaison sanitaire** piloté par ANICAP et GDS France (10/09/2024 – CAEV, Tumeurs nasales, actualités sanitaires, guide d'achat)
- **Commission caprine de GDS France** (28/11/2024 – Encéphalite à tiques, enquête GDS, CAEV)
- **Commission caprine de la SNGTV** (19/12/2024 – Bilan des activités de l'année)
- **Comité de liaison du RexCap** (29/10/2024 – Objectifs du comité de liaison)

Formations suivies par OMACAP

- **Formation et initiation au bien-être animal** (Bankiva, octobre 2024) : Bien-être et éthologie des caprins laitiers
- **Seminaire RexCap** (RexCap, septembre 2024) : prospective sociologique des systèmes d'élevages caprins, perspectives de durabilité et représentations
- **Seminaire ENOLL** (Réseau Européen des Living Labs (ENoLL), décembre 2024) : formation aux bases des Living Labs et à la mise en place d'un Living Lab
- **ZOOJEU** (INRAE Clermont-Ferrand, 25/09/2024) : Journée d'échange sur la santé et le bien-être en lien avec l'élevage caprin

Site web OMACAP : Portail Santé Chèvres

- Nouvel article publié en 2024
  - https://sante-chevres.fr/Depistage-de-5-maladies-caprines-sur-lait-de-tank
- Fréquentation du site en 2024 : environ 2000 à 4000 visites/mois

ANICAP
Nouvelle-Aquitaine

Compte de résultat du programme OMACAP 2024

Dépenses		Recettes	
Prestation FRGDS Nouvelle-Aquitaine selon Convention		Région Nouvelle-Aquitaine	25 812,96 €
Facture n°46-12-2024	53 333,79 €	ANICAP	25 812,96 €
		Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire de Nouvelle-Aquitaine (FRGDS)	1 707,88 €
TOTAL	**53 333,79 €**	**TOTAL**	**53 333,79 €**

Fait à Mignaloux-Beauvoir, le 10 avril 2024

Samuel HERAULT
Président du BRILAC

FRGDS Nouvelle-Aquitaine
L'action sanitaire ensemble

COMPTE DE RESULTAT
OMACAP 2024

CHARGES		PRODUITS	
DESCRIPTIF	**MONTANT**	**DESCRIPTIF**	**MONTANT**
Frais d'animation 137 jours (Nicolas EHRHARDT puis Marion RIPOCHE) à 360 € / j	49 320 €	ANICAP NA	53 333,79 €
Frais d'expérimentation - CAEV (II.3) : factures ONIRIS et analyses et frais divers - Tumeurs nasales (II.5) :	2 711,05 € 516,60 €		
Frais de communication Comité de liaison, site internet,	786,14 €		
TOTAL CHARGES	**53 333,79 €**	**TOTAL PRODUITS**	**53 333,79 €**

A Bordeaux, le 07/03/2025

Pour la FRGDS Nouvelle-Aquitaine
Marine VOISIN
Directrice

Compte rendu technique et financier

Réalisation de l'action 3

Appuis technique zone blanche et coanimation infrarégionale Limousins

Année 2024

réalisée par l'ARDEPAL au travers de son technicien caprin régional
et de son animateur régional

Sommaire

Introduction : 18

1. L'ACTION « Structuration et développement de la filière caprine » : 19

2. COMPTE RENDU TECHNIQUE : 20

2.1 Contenu du projet : 20

2.2 Les objectifs du projet : 20

2.3. L'accompagnement technique des éleveurs : 21
2.3.1 Bilan quantitatif :..... 21
2.3.2. Bilan qualitatif :..... 22

2.4 Coordination / encadrement de l'accompagnement technique et Animation de la filière caprine : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
2.4.1. Animation de la filière caprine : 292
2.4.2. Coordination / encadrement de l'accompagnement technique :..... 292

2.5. Indicateurs : 302

3. BILAN FINANCIER 2024 : 323

Introduction :

Depuis 10 ans, les producteurs laitiers du territoire Limousin ont vu une augmentation régulière du prix de base du lait, année après année, pour atteindre une augmentation de 38% (225€/1000 litres) entre 2023 et 2013. En 2024, le prix de base du lait a été légèrement revalorisé à hauteur de 8€/1000l au niveau local (+1%/2023), pour s'établir à un niveau historique de 821€/1000 litres en moyenne annuelle civile. Toutefois, dans le même temps, les producteurs de lait de chèvres ont dû faire face à une envolée du prix des matières premières avec une augmentation de l'indice IPAMPA de 29% entre 2021 et 2022. L'IPAMPA s'est depuis stabilisé en 2023 (-0,3%/2022) pour enfin décroitre en 2024 (-4,1%/2023).

Cette évolution laisse à penser que les résultats technico-économiques bien que confortés par les hausses successives du prix du lait, restent tout de même fragiles et sont toujours très dépendants du prix des intrants.
Cela dit, outre l'aspect conjoncturel qui impacte sensiblement les résultats technico-économiques, la récolte des fourrages n'est également pas à négliger lorsque l'on analyse les résultats d'une année ou d'une campagne économique. La récolte concerne non seulement les rendements, qui peuvent évidemment influencer l'autonomie alimentaire et le coût de production, par un recours aux achats plus ou moins important selon les années, mais aussi et surtout la qualité, avec des valeurs nutritionnelles qui peuvent fortement évoluer d'une année sur l'autre, en fonction des conditions météorologiques du printemps. Cette évolution conditionne fortement les quantités de lait produites, par conséquent le produit lait (plus de 80% du produit total d'un atelier caprin) et par ailleurs le coût alimentaire et le coût de production (étant ramené aux 1000 litres de lait vendus).

Tout ceci est peut-être encore plus vrai en Limousin, où 78% de la surface en herbe est représentée par des surfaces en prairies permanentes, avec même 8% de cette surface en prairies de fond, très humides et inexploitables pour les chèvres et par conséquent considérées comme non productives ou en tout cas beaucoup moins productives (rendement de 4 tonnes de matière sèche/ha sur une année moyenne contre 7,6 t./ha pour les prairies temporaires). Ces éléments rappellent que les éleveurs caprins du territoire Limousin ont des contraintes pédoclimatiques plus importantes que dans certaines autres régions de France qui peuvent impacter défavorablement leurs résultats technico-économiques.

Le technicien caprin salarié de l'ARDEPAL intervient principalement en appui technique individuel et collectif sous la forme de visites d'élevage et réunions chez les adhérents laitiers des trois principales coopératives et/ou entreprises laitières (Sodiaal pour l'est creusois, Chavegrand pour le centre ouest de la Creuse et la Haute-Vienne et CSNL pour le nord Haute-Vienne et nord-ouest Creuse) ainsi que chez les fromagers fermiers en lait de chèvre de la Creuse et de la Haute-Vienne. Plus globalement, l'ARDEPAL (avec son technicien et son animateur) assure aussi l'accueil, l'orientation et l'accompagnement technique des porteurs de projet en production caprine (livraison ou transformation) et participe à la promotion et l'animation de la filière.

1. L'ACTION « Structuration et développement de la filière caprine » :

La filière de lait de chèvre est une production ayant peu d'antériorité sur le territoire Limousin : il n'y a pas de « culture régionale » autour de cette production. Les producteurs caprins se sentaient isolés voir marginalisés. La mise en place d'un appui technique spécialisé en 2003 a permis de rompre cet isolement.

La filière de lait de chèvre a connu un développement dans le début des années 2000, avec un développement important jusqu'en 2008-2009. Une crise caprine nationale a alors frappé la filière territoriale (baisse de la collecte, arrêts d'ateliers caprins), qui commence à présent à sortir des effets. La situation s'améliore depuis 2016. Il est a noté que 7 porteurs de projet ont été accompagnés en 2024.

Pour accompagner cette sortie de crise (amélioration du prix du lait, installations espérées), l'ARDEPAL propose les services :

- de son technicien caprin au travers d'une action d'appui technique caprin territorial.
- de son animateur régional qui assure la bonne mise en œuvre de l'action d'appui technique (technicien salarié de l'ARDEPAL et prestataires en transformation fromagère et formations techniques) et le relais avec l'animation globale du REXCAP en Nouvelle-Aquitaine.

Cette fonction a été assurée sur l'année 2024 par Romain LESNE, technicien caprin salarié de l'ARDEPAL à temps plein sur la période du 01/01/24 au 31/12/24.

Pour remplir à bien cette mission d'appui technique régional, tant à l'échelle individuelle au travers de visites en élevage qu'à l'échelle collective, le technicien caprin de l'ARDEPAL dispose :

- d'un véhicule de location à l'année (30 539 kms ont été effectués pour la mission d'appui technique sur l'année 2024).
- d'une carte de carburant à l'année : carte TOTAL affectée exclusivement au véhicule,
- ainsi que d'un téléphone portable à l'année : abonnement Orange n° 06 88 88 13 03, dédié exclusivement à l'appui technique lui permettant d'être en permanence joignable et réactif,
- d'un ordinateur portable utilisé et nécessaire pour les visites d'appui technique, notamment pour l'utilisation du logiciel de calcul des rations Cap'Alim, du logiciel de calcul des coûts de production Couprod et d'une balance pour effectuer les pesées des chevrettes dans les élevages.

Le travail réalisé en 2024 par le technicien caprin relatif à son appui technique (individuel et collectif) a reposé sur des visites en élevage et des réunions, à hauteur d'un temps plein soit 1 ETP du 01/01/2024 au 31/12/2024 (enregistrement journalier des temps de travail).

Le travail réalisé en 2024 par l'animateur (Johan Fonteniaud) relatif à son animation pour la structuration et le développement de la filière caprine a reposé sur la coordination d'actions à hauteur de 0.10 ETP**.**

2. COMPTE RENDU TECHNIQUE :

L'opération concerne l'appui technique apporté aux agriculteurs dans le cadre d'une démarche collective (élaboration de références technico-économiques, réunions techniques collectives à destination des agriculteurs).
L'appui technique s'articule sur un niveau individuel complété par une approche collective. L'animation de la filière (laitière et fromagère) vient compléter l'appui technique sur les territoires limousins.

2.1 Contenu du projet :

Le travail à réaliser est assuré par le technicien caprin de l'ARDEPAL (Romain Lesne, salarié de l'ARDEPAL) et l'animateur régional de l'ARDEPAL (Johan Fonteniaud, salarié chargé de mission Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, sous convention) et porte sur deux grands types d'actions :

- **Accompagnement technique individuel et collectif des éleveurs :**
  Deux niveaux : l'échelle géographique (bassins de collecte) ou échelle thématique(*).
  - Méthode : suivis individuels et regroupement de producteurs sur site en élevage ou en salle pour analyse collective de données techniques (des données individuelles à la valorisation collective)
  - (*) thématiques techniques abordées : Economie / Amélioration de la qualité du lait / Autonomie alimentaire / Réflexion sur la gestion fourragère / gestion de l'élevage (alimentation - reproduction - génétique – sanitaire) ...

  Temps consacré à l'appui technique de la filière caprine (1 ETP – Romain LESNE).

- **Coordination / encadrement de l'accompagnement technique et Animation de la filière caprine :**
  L'accompagnement technique des éleveurs est complété par une animation de l'ARDEPAL. L'accent est mis sur la communication et la promotion de la filière caprine (laitiers et fromagers) pour accompagner le développement et/ ou créations d'ateliers.
  Temps consacré au développement de la filière caprine (0.10 ETP – Johan Fonteniaud facturé à l'ARDEPAL par la Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine).

2.2 Les objectifs du projet :

<u>Chez les laitiers :</u>

- Accompagner les possibilités de créer des ateliers.
- Veiller à la recherche de la rentabilité des exploitations (optimisation des coûts de production, de la maîtrise technique et de la recherche d'autonomie alimentaire).

<u>Chez les fromagers :</u>

- Veiller au renouvellement des générations,
- Accompagner la bonne dynamique des groupes caprins fromagers : porteurs de projet et/ou nouveaux installés en cours d'adhésion.

Les objectifs de l'action (action technique accompagnée et encadrée par une animation dédiée) reposent ainsi sur :

- La pérennité des installations et des ateliers existants,
- La création d'ateliers (laitiers et/ou fromagers),
- L'amélioration des performances technico-économiques.

2.3. L'accompagnement technique des éleveurs :

L'accompagnement technique a été réalisé en 2024 à destination de 4 groupes d'éleveurs caprins :

- 3 groupes de laitiers
    - Laitiers de la zone Sodiaal (est-creusois)
    - Laitiers de l'entreprise Chavegrand (centre/nord-ouest Creuse et Haute-Vienne)
    - Laitiers de la zone CSNL (nord Haute-Vienne et nord-ouest Creuse)
- 1 groupe de fromager (éleveurs adhérents à l'ARDEPAL) installés dans la Creuse et la Haute-Vienne.

2.3.1 Bilan quantitatif :

L'accompagnement technique des groupes d'éleveurs s'est déroulé sur deux niveaux d'intervention :

- Un appui technique individuel réalisé par le technicien Romain Lesne qui a porté sur **53 bénéficiaires** (cf tableau des visites 2024 en annexe) et 7 porteurs de projet. 196 visites ont été réalisées par le technicien caprin de l'ARDEPAL :
    - 20 producteurs en transformation fromagère récemment installés ou producteurs fromagers adhérents à un groupe d'une démarche collective (Tommes fermières du Limousin ou Feuille du Limousin)
    - 33 producteurs en livraison à une coopérative ou entreprise : coopérative CSNL / entreprise Chavegrand / coopérative Sodiaal
    - 7 porteurs de projet en installation en livraison à une laiterie ou en transformation fromagère

- Un appui technique collectif est habituellement réalisé par le technicien Romain Lesne et proposé chaque année aux éleveurs suivis en appui technique individuel ou plus généralement aux éleveurs caprins du territoire Limousin. Cet accompagnement est complémentaire des visites en élevage et il est la déclinaison à l'échelle collective de l'appui technique dans les élevages et destiné prioritairement aux 4 groupes des éleveurs de la région :
    - Formation « découpe et transformation viande caprin » (Vivea) des 30 & 31/10/2024 à Limoges : annulée faute de suffisamment de participants.

D'autres participations à des journées filière à l'échelle régionale et territoriale ont eu lieues en 2024 :

- Participation aux travaux du réseau Inosys et transfert de publications/connaissances/références aux éleveurs :
    - 8 journées de réunions présentielles

- Participation aux travaux du réseau REDCap et transfert de publications/connaissances/références aux éleveurs :
    - 3 Journées de réunions présentielles et 1 visioconférence

- Participation aux différents travaux régionaux concernant la constitution de l'ANICAP NA

- Participation et tenue d'un stand au forum à l'installation (JA 23) au lycée agricole d'Ahun du 19/03/2024
- Participation à 2 réunions du comité chèvres Sodiaal à Auzances 30/05/2024 et 17/09/2024
- Participation à la réunion d'hiver des producteurs de Sodiaal du 06/12/2024 à Auzances

- Organisation de journées / rencontres collectives :
    - Organisation du comité de pilotage d'Insémination artificielle : 08/03/2024 à Guéret

2.3.2. Bilan qualitatif :

En 2024, 14 coûts de production (méthode Institut de l'Elevage) ont été calculés dans des élevages caprins laitiers du territoire Limousin. Ce calcul s'est effectué à partir des données des campagnes comptables de l'année 2023. Au niveau conjoncture, l'indice IPAMPA (Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole) qui a connu une augmentation linéaire entre 2018 et 2022 (+36%) dont +20% entre 2021 et 2022, a enfin amorcé une légère chute en 2023 (-0,3%/2022). Dans le même temps, le prix de base du lait de chèvre a connu une augmentation de 7,5% en 2023 sur le territoire, ce qui représente 57€/1000 litres supplémentaires par rapport à 2022, pour atteindre le niveau historique de 813€/1000 litres en moyenne annuelle 2023.
Après trois années consécutives (2019, 2020 et 2021) d'augmentation de la rémunération des éleveurs caprins du territoire, suivie d'une légère décrue en 2022, quel sera l'impact de cette conjoncture sur le revenu 2023 des producteurs laitiers caprins du territoire Limousin ?

Caractéristiques des exploitations et résultats économiques 2023

	Moyenne 2023	**Minimum**	**Maximum**
Nombre d'exploitations analysées	**14**	*x*	*x*
Main d'œuvre à rémunérer atelier caprin (UMO)	**1,40**	*0,65*	*3,57*
dont main d'œuvre salariée (UMO)	**0,14**	*0*	*0 ;58*
Nombre de chèvres	**227**	*136*	*400*
nombre de chèvres/UMO	**162**	*88*	*409*
Lait commercialisé (litres)	**178 673**	*111 168*	*281 369*
lait/chèvre	**787**	*561*	*990*
lait/UMO	**127 623**	*66 766*	*276 534*

Les élevages caprins laitiers du territoire Limousin comptent en moyenne 227 chèvres. 178 673 litres de lait ont été commercialisés soit une moyenne de 787 litres/chèvre. Il y a 1,40 Unité de Main d'Œuvre affectée à l'atelier caprin, dont 0,14 UMO salariée. En moyenne 127 623 litres sont produits par UMO. Cette moyenne masque une forte disparité au sein des élevages que ce soit au niveau du dimensionnement de l'atelier (264 chèvres d'écart entre l'atelier le plus petit et le plus gros et 2,92 UMO de différence), du volume produit (170 201 litres d'écart) ou de la productivité (429 litres/chèvre d'écart).

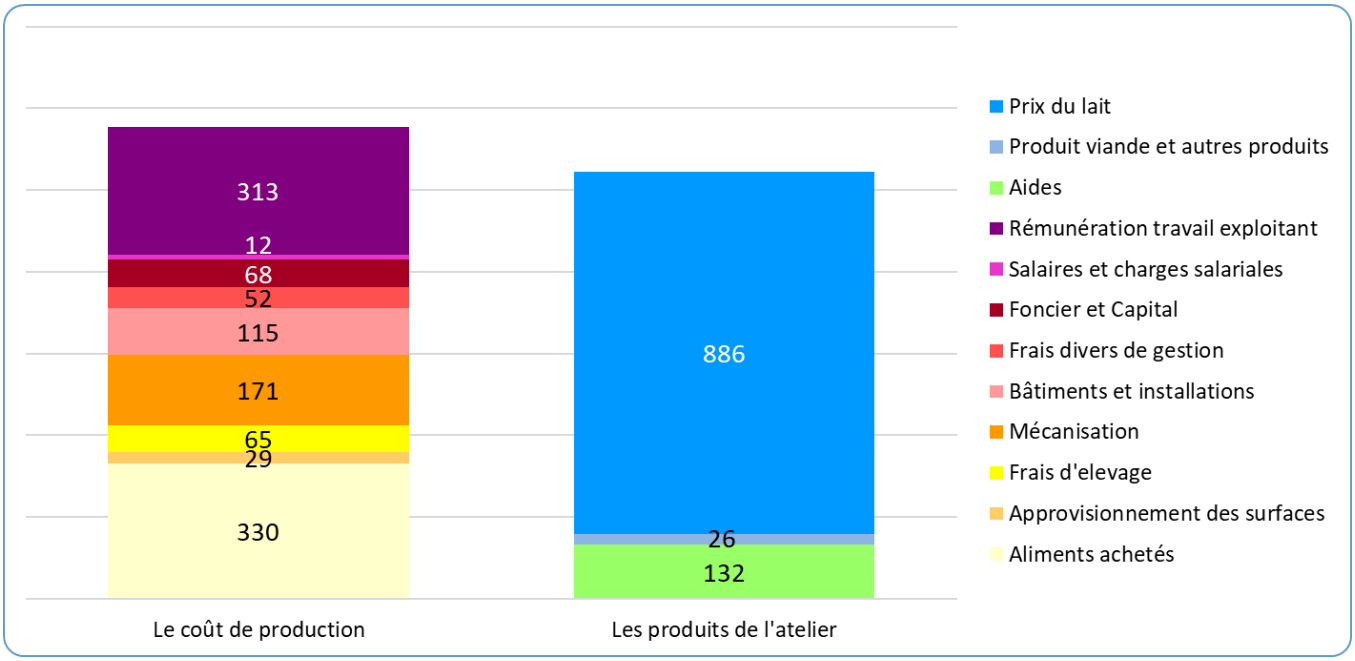

Le produit total de l'atelier s'élève à 1 044€/1000 litres de lait vendus dont 886€/1000 litres de prix du lait (85% du produit total). Le coût de production total de l'atelier s'élève à 1 155€/1000 litres. Hors coût du travail, le coût de production atteint 830€/1000 litres. Le poste alimentation achetée représente 40% du coût de production hors travail. Lorsque l'on calcule la différence entre le produit et le coût de production (hors travail exploitant), on obtient la rémunération du travail exploitant permise par le produit. Celle-ci s'élève à **214€/1000 litres, ce qui représente 1,51 SMIC/UMO exploitant en 2023**.

	Moyenne 2023	**Minimum**	**Maximum**
Produit de l'atelier (€/1000 l.)	**1 044**	*940*	*1 178*
dont prix du lait (€/1000 l.)	**886**	*792*	*995*
Coût de production total (€/1000 l.)	**1 155**	*838*	*1 481*
Coût de production hors travail (€/1000 l.)	**830**	*630*	*1 102*
dont coût du système d'alimentation (€/1000 l.)	**564**	*419*	*792*
Rémunération du travail exploitant (€/1000 l.)	**214**	*-30*	*372*
Soit en SMIC/UMO	**1,51**	*-0,18*	*3,37*

S'il existe une très forte disparité au niveau du dimensionnement des ateliers caprins et des performances du troupeau, il existe également une très forte variabilité au niveau des résultats économiques. Ainsi le produit de l'atelier varie de 238€/1000 litres entre le plus élevé et le plus faible, essentiellement lié à la différence au niveau du prix du lait : 203€/1000 litres entre le plus élevé et le plus faible, mais aussi à des niveaux d'aides qui peuvent fluctuer en fonction des zones (ICHN plus élevée en zone de montagne Creusoise par exemple) et un produit de vente de reproducteurs chez certains éleveurs qui leur assure un complément. Le prix du lait varie en fonction des laiteries (prix de base), mais aussi en fonction de la qualité et de la saisonnalité (plusieurs exploitations ont des mises-bas dessaisonnées et/ou des lactations longues). Toutefois, il faut pour la campagne 2023, se méfier des périodes comptables des exploitations, l'évolution du prix de base des laiteries ayant fortement augmenté sur l'année civile, certains éleveurs ayant des comptabilités sur deux années civiles (ex : 2022/2023) rencontreront une partie de l'augmentation en différée.

Il en va de même avec le coût de production (hors rémunération du travail) : 472€/1000 litres de différence entre le plus élevé et le plus faible ! Outre des charges qui peuvent être mal maitrisées chez certains, avec notamment le coût du système d'alimentation (= alimentation achetée + approvisionnements des surfaces + mécanisation + foncier = 68% du coût de production hors travail en moyenne) : 373€/1000 litres d'écart, c'est aussi le volume produit qui peut pénaliser les éleveurs qui ont le coût de production le plus élevé, volume qui peut se révéler insuffisant et qui ne permet pas de « diluer » les charges.
Pour rappel, les facteurs qui constituent le revenu caprin sont la productivité de la main d'œuvre d'une part (litres/UMO), avec le nombre de chèvres/UMO et le litrage/chèvre mais aussi la rémunération dégagée par 1000 litres, avec le produit/1000 litres et les charges/1000 litres.
Ainsi, différentes stratégies existent pour se dégager un revenu de l'atelier caprin :

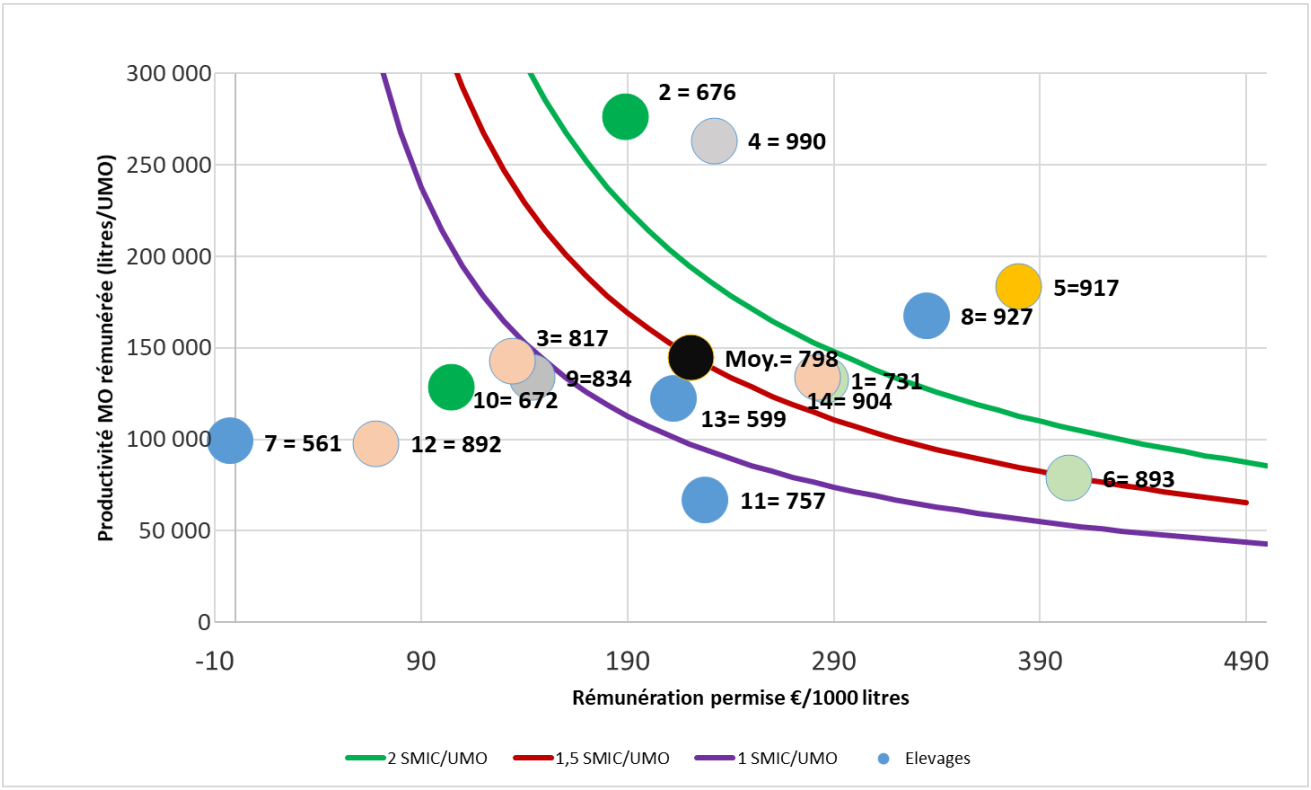

Pâturage – Foin graminées – Foin luzerne acheté – Enrubannage – Ensilage maïs – Affouragement en vert

Outre la grande variabilité, en terme de performances techniques et de rémunération, que l'on constate dans les élevages caprins du Limousin, le graphique nous présente les différentes stratégies employées. Le premier constat est que tous les systèmes alimentaires peuvent être efficients. On observe aussi que la variabilité est plus importante intra-système qu'entre les systèmes alimentaires. De plus, en territoire Limousin, nous remarquons qu'en dessous de 100 000 litres de lait/UMO, il semble difficile de se dégager un revenu supérieur à 1 SMIC/UMO (exception faite du point 6).

En terme de stratégie, certains, cherchent une forte productivité de la main d'œuvre (points 4/5/8) avec un litrage supérieur à 900 litres de lait/chèvre, quand à l'opposé, certains avec un litrage/chèvre similaire, visent plutôt d'obtenir une bonne rémunération, c'est-à-dire éviter d'engager trop de frais pour produire (points 6 et 14).
Ce n'est pas seulement le litrage/chèvre qui fait la rémunération, mais plutôt l'adéquation entre la productivité et les frais engagés pour l'obtenir.

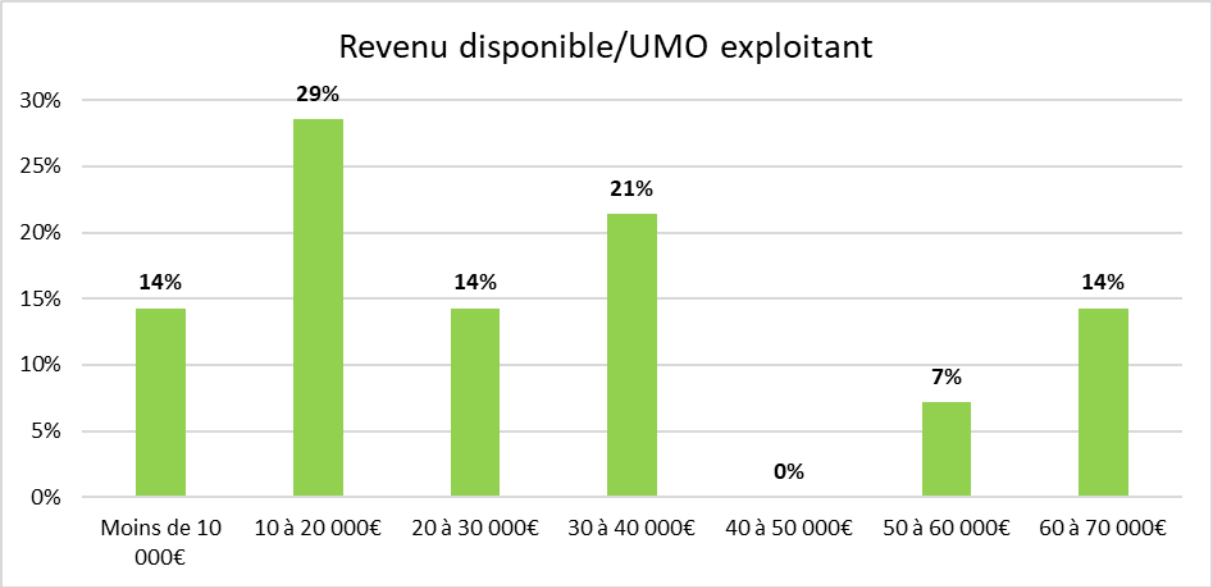

Au final, nous retrouvons la même variabilité au niveau des revenus disponibles/UMO exploitant (= revenus issus du résultat de l'exploitation et de l'ensemble des ateliers présents). En 2023, 56% des éleveurs caprins du territoire se dégagent au moins 20 000€ de revenu disponible, 42% plus de 30 000€, 21% plus de 50 000€ et 14% au moins 60 000€. A l'inverse 43% des éleveurs ont un revenu inférieur à 20 000€/UMO exploitant, dont 14% à moins de 10 000€. Le revenu disponible représente les prélèvements privés familiaux ainsi que les charges sociales (MSA) et la capacité d'autofinancement des exploitations.

Evolution des coûts de production en territoire Limousin

Les différents éléments de conjoncture étant posés et les résultats 2023 présentés, voici l'évolution des résultats technico-économiques entre 2015 et 2023. Depuis 2015, ce sont **11 élevages qui ont été suivis en échantillon constant.**

	2015	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
Nombre de chèvres	238	242	247	238	237	240	246	248	242
Lait produit (l)	177 445	175 728	172 265	176 577	175 478	184 310	189 428	194 522	191 705
Lait/chèvre	746	727	697	743	740	768	773	794	798
Main d'œuvre à rémunérer atelier caprin (UMO)	1,38	1,49	1,57	1,56	1,58	1,60	1,52	1,47	1,48
dont main d'œuvre salariée (UMO)	0,11	0,22	0,24	0,28	0,22	0,29	0,21	0,16	0,16
Nombre de chèvres/UMO	172	162	158	152	150	150	162	169	164
Lait/UMO atelier (l)	128 583	118 011	110 041	112 927	110 807	115 325	124 773	132 328	129 690

Depuis 2015, les effectifs sont stables, ils s'élèvent aux environs de 240 chèvres/atelier. La fluctuation du volume de lait produit et du litrage/chèvre est évidemment liée à la qualité des fourrages récoltés, qui peut s'avérer variable d'une année sur l'autre en fonction des conditions météorologiques. Si la productivité a diminué entre 2015 et 2017, elle est repartie à la hausse depuis, avec une augmentation constante du lait/chèvre, pour atteindre quasiment les 800 litres de lait/chèvre en 2023, le volume produit dépassant d'ailleurs les 190 000 litres de lait produit depuis 2022. Depuis 2015, la main d'œuvre affectée à l'atelier

caprin a augmenté (+0,10 UMO dont la main d'œuvre salariée : +0,05 UMO salariée) mais est très variable selon les années. Concernant la productivité de la main d'œuvre, si elle a globalement diminué entre 2015 et 2019 (-17 776 litres/UMO), l'augmentation de production linéaire depuis 2020 ainsi qu'un nombre d'UMO affecté à l'atelier caprin en diminution sur la période, l'a améliorée.

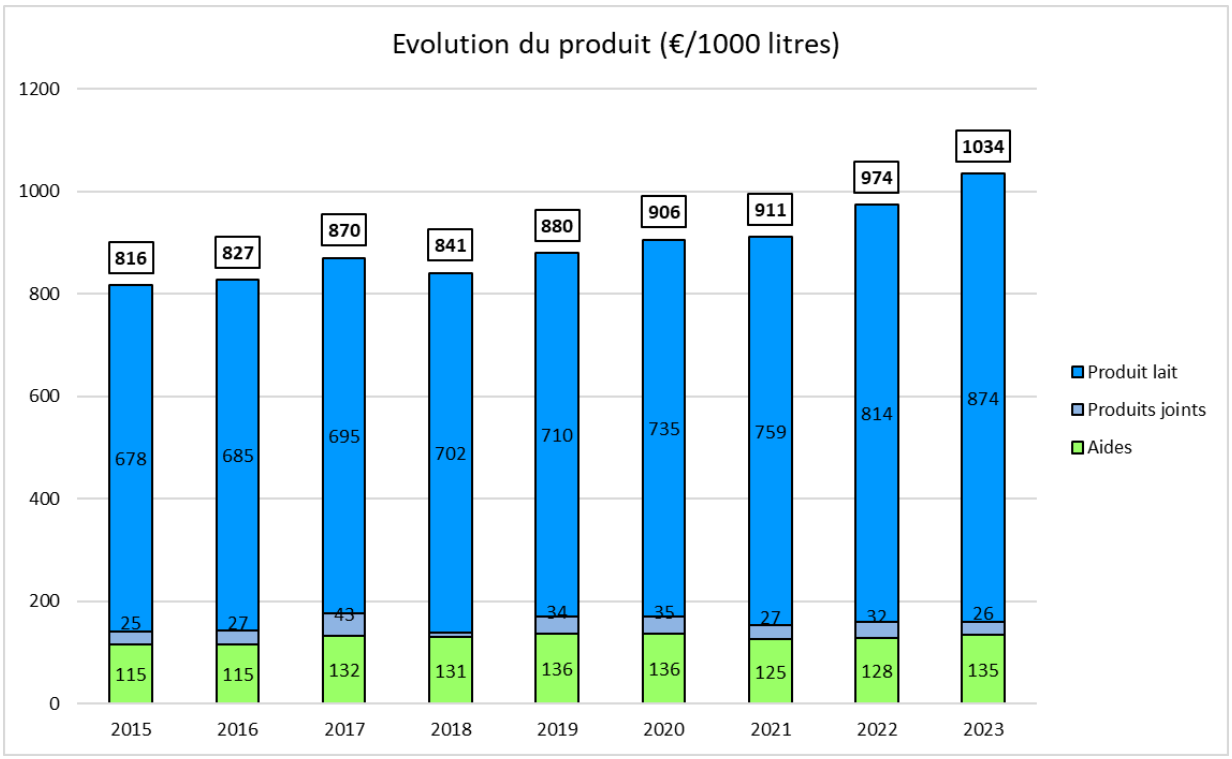

Avec les hausses successives du prix de base, le prix payé n'a cessé d'augmenter depuis 2015 : + 196€/1000 litres (+29%). Tous les autres postes de produit ont également augmenté : +20€/1000 litres pour les aides (caprine + ICHN), +27€ pour les autres produits (vente de reproducteurs et/ou primes exceptionnelles) hormis pour le produit viande -25€/1000 litres. Au final le produit total de l'atelier caprin a progressé de +218€/1000 litres entre 2015 et 2023, soit une augmentation de 27% sur la période.

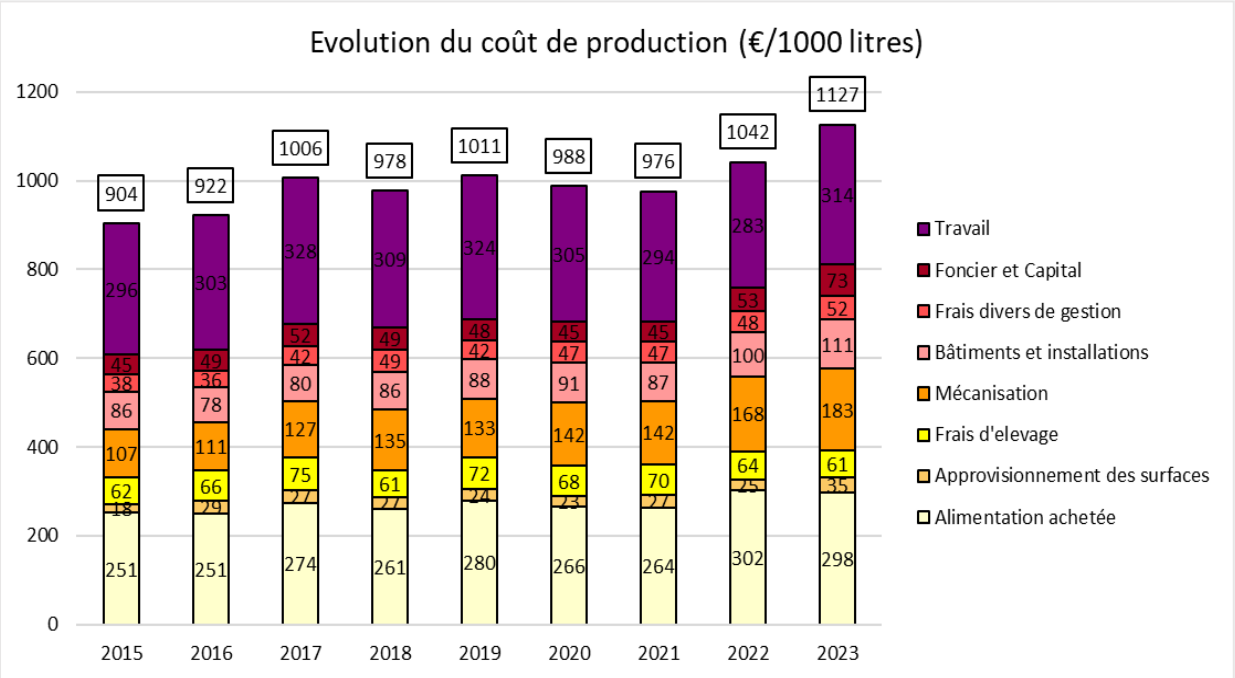

L'évolution du coût de production dans les élevages caprins du Limousin s'est faite en deux temps. Si l'indice IPAMPA a augmenté de manière constante mais modérée entre 2017 et 2020 (+6,7%) la stabilité du

volume produit n'a pas permis de compenser cette hausse dans un premier temps, d'où une augmentation du coût de production de 107€/1000 litres sur la période (12%).
Dans un deuxième temps, les charges ont explosé depuis 2021 avec une augmentation de l'indice IPAMPA de 8,9% en 2021 et de 20% en 2022 ! Toutefois, l'augmentation régulière du volume produit depuis 2020 (+7 395 litres) a permis de limiter en partie l'impact de l'augmentation de l'IPAMPA sur le coût de production. Ainsi le coût de production a diminué de 35€/1000 litres entre 2019 et 2021 soit une diminution de 3,5%, pour repartir à la hausse depuis 2022 (151€/1000 litres soit +15%). L'augmentation des performances techniques des élevages vient récompenser le travail amorcé il y a plusieurs années sur la qualité des fourrages produits et sur la génétique des troupeaux dans la majorité des élevages suivis.

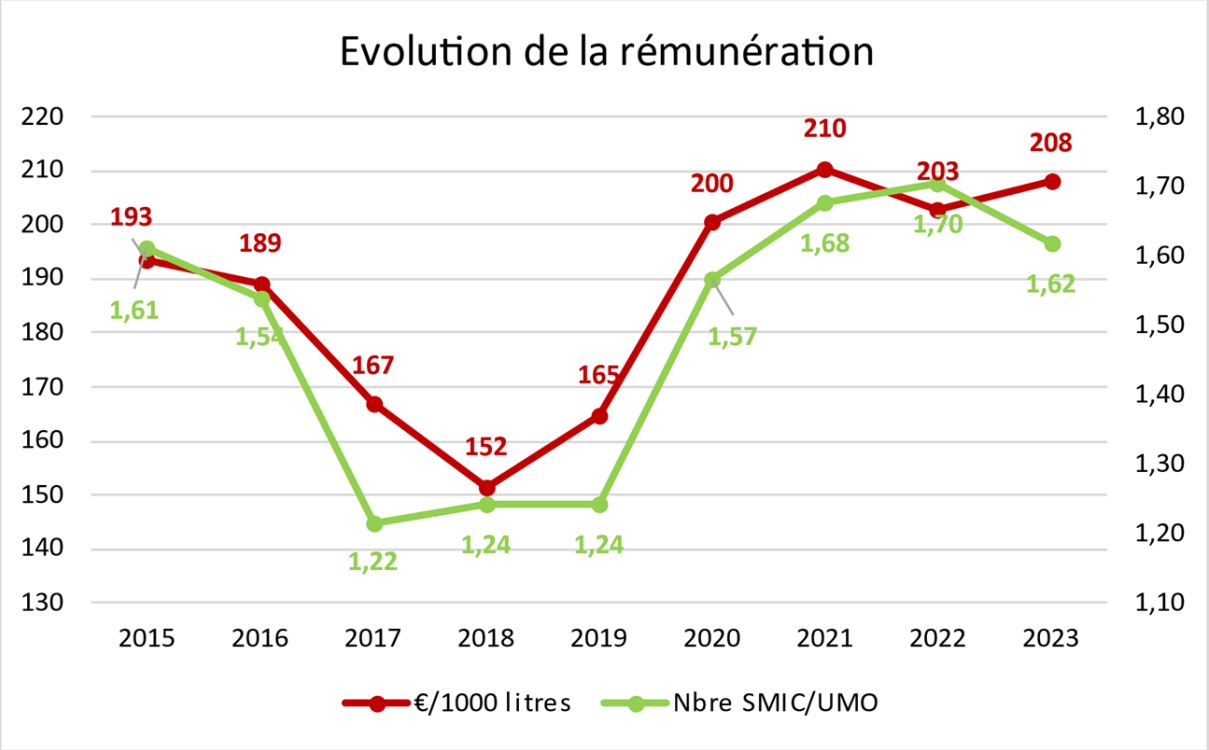

Au final, si les éleveurs caprins du territoire ont vu leur rémunération du travail diminuer de 21% entre 2015 et 2018 (la faute à une augmentation du prix du lait qui ne comblait pas totalement l'augmentation du coût de production), elle repartait enfin à la hausse en 2019 : +13€/1000 litres par rapport à 2018. Elle a poursuivi sa nette amélioration depuis avec +35€/1000 l. en 2020 et +10€/1000 litres en 2021 soit 1,68 SMIC/UMO exploitant (+0,11 SMIC/2020), elle est depuis assez stable. La rémunération aura finalement augmenté de 37% depuis 2018, pour dépasser les 1,5 SMIC/UMO exploitant depuis 4 ans.

Et pour 2024

En 2024, l'indice IPAMPA lait de chèvre amorce une descente - 4,1%/2023. Dans le même temps, le prix payé, dans les 14 élevages suivis, augmentera de 3,7%. Voici l'estimation des résultats 2024 :

Décomposition par grands postes [€ / 1000 litres]	Résultat 2023	Simulation 2024	Evolution 2024/2023
Postes de charges	**1 155 €**	**1 169 €**	**1,3%**
Aliments achetés	330 €	309 €	-6,4%
Appros surfaces	29 €	26 €	-10%%
Frais d'élevage	65 €	690 €	3,7%
Mécanisation	171 €	731 €	2,9%
Bâtiments	115 €	968 €	7,6%
Frais divers de gestion	52 €	524 €	4,9%
Foncier et capital	68 €	234 €	6,8%
Travail	325 €	3 509 €	4,8%
Postes de produits	**1 044 €**	**1 079 €**	**3,3%**
Lait commercialisé	886 €	919 €	3,7%
Viande et autres pdts	26 €	27 €	3,8%
Aides	132 €	133 €	0,8%

Rémunération du travail consacré à l'atelier		
Rémunération réelle du travail exploitant [€ / 1000 lit]	203 €	238 €
Soit, en **nombre de SMIC** brut annuel par UMO exploitant	1,5	1,7

En prenant en compte simplement la conjoncture économique, la rémunération des producteurs caprins du territoire Limousin devrait augmenter en 2024, toutes choses égales par ailleurs à 2023 au niveau technique. Toutefois, les volumes livrés en laiterie diminueront en moyenne de 2,6% sur la période pour les élevages concernés (variable individuellement), ce qui devrait limiter l'augmentation de la rémunération des éleveurs laitiers caprins du territoire.

Conclusion

Si le coût de production d'un élevage caprin est en partie lié à un effet conjoncturel non maîtrisable tel que le prix des intrants (carburants, frais affectés aux surfaces, aliments achetés etc…) et que le produit de l'atelier est évidemment très majoritairement lié au prix du lait fixé par les laiteries, il n'en reste pas moins que l'optimisation de la productivité par chèvre et du volume produit, en adéquation avec les charges engagées, représente un des leviers importants lorsque l'on évoque la rémunération des éleveurs. Différentes stratégies sont possibles pour se dégager un revenu, l'important est au final de bien choisir sa stratégie (productivité de la main d'œuvre ou rémunération permise/1000 litres) et qu'elle soit cohérente par rapport à son système de production et au dimensionnement de l'exploitation.

2.4 Coordination / encadrement de l'accompagnement technique et Animation de la filière caprine :

Cette mission a été assurée par Johan Fonteniaud animateur régional de l'ARDEPAL avec le soutien du technicien caprin de l'ARDEPAL Romain Lesne. Elle s'articule sur deux niveaux.

2.4.1. Animation de la filière caprine :

L'animation de la filière caprine a reposé sur deux axes : la représentation de la filière caprine et la Promotion de la filière lait et fromage en production caprine.

- **la représentation de la filière caprine au niveau des territoires limousins et dans le cadre de la Nouvelle-Aquitaine :**

A l'échelle des territoires limousins :

- Animation de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARDEPAL : le 17/12/2024 à La Souterraine. Rédaction d'un compte-rendu.

A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine (participation Romain LESNE) :

- Participation et intervention à la journée régionale des partenaires de la filière du BRILAC le 01/07/2024 (visio.)
- Participation à 3 réunions d'information création ANICAP Nouvelle-Aquitaine (31/05 ; 29/08 ; 24/10)

- **Promotion de la filière lait et fromage en production caprine :**

- Promotion de la filière caprine :
  - Participation au forum installation organisé par les JA 23 le 19/03/2024 au LEGTA d'Ahun

- Promotion de la production fromagère caprine :
  - La promotion fromagère a été réalisée par Sylvie Denis, conseillère de la Chambre d'agriculture de la Corrèze à hauteur de 9 jours en 2024.
  - Organisation d'une formation collective : le 5 décembre à Blanzac : « accident de fromagerie»
  - Participation au concours régional des fromages de chèvres de Nouvelle Aquitaine le 20 juin 2024 (14 participants avec 52 produits présentés et 12 médaillés) et journée débriefing du concours le 24 juin 2024 avec 6 participants.

2.4.2. Coordination / encadrement de l'accompagnement technique :

La mission repose sur de l'ingénierie de formation et de la coordination de formation réalisées par l'ARDEPAL en production caprine avec la collaboration du technicien caprin Romain Lesne.

Coordination de la mission d'appui technique fromager de Melissa Teinturier (chevriers NA) : coordination des visites et prise en compte des besoins individuels et propositions de visites aux fromagers en lien avec le prestataire.

2.5. Indicateurs :

- **<u>Indicateurs de réalisation</u>** :

  Nombre d'éleveurs bénéficiaires de l'appui technique : 53
    - Nombre de laitiers : 33
    - Nombre de fromagers : 20

  Nombre de visites d'appui technique individuel : 196
  Nombre de réunions collectives : 1
  Nombre de formations réalisées : 0
  Nombre de participation des opérations de promotion de la filière : 2 (local et régional)

- **<u>Indicateurs de résultats :</u>**

  Nombre de porteur de projet suivi en filière longue caprin lait : 3
  Nombre de porteurs de projet suivi en filière courte caprin fromager : 4
  Evolution de la situation économique (caprin lait) : vers une amélioration des résultats technico-économiques
    - Augmentation du coût de production liée à une forte augmentation de l'indice IPAMPA
    - Augmentation du prix du lait
    - Maintien de la rémunération du travail exploitant

D'un point de vue global, l'appui technique caprin ARDEPAL mis en œuvre sur la zone limousine (qualifiée de zone à faible densité en Nouvelle-Aquitaine) continue de remplir pleinement sa fonction de soutien des élevages de chèvres.
L'action permet de poursuivre le travail mené depuis plusieurs années sur l'adaptation de la technicité des éleveurs vers plus d'autonomie fourragère (les éleveurs ont su s'adapter et « repenser » leurs systèmes alimentaires), des fourrages produits de meilleure qualité et de meilleures performances technico-économiques.
L'encadrement technique complétée par l'animation de filière (lait et fromage) permettent de consolider et d'accompagner les élevages en place mais surtout de favoriser les installations attendues de sortie de crise sur les zones de collecte existantes et des projets de créations d'ateliers fromagers possibles sur tout le territoire régional.

Le litrage total en Limousin pour 2024 est de l'ordre de 6 millions de L (toutes coopératives confondues) avec une production portée à hauteur de 65% par les deux principales coopératives de production Sodiaal et CSNL. La collecte a ainsi légèrement augmenté, signe de la sortie de crise et du regain d'intérêt pour le lait de chèvre.

La filière caprine territoriale se développe doucement, il faudra ainsi poursuivre l'action afin de favoriser les installations possibles sur les zones de collecte existantes en Limousin et sur les exploitations fromagères à reprendre ou à créer. La dynamique semble s'être lancée en fin d'année 2020 et se poursuivre depuis, notamment concernant des livraisons de lait pour la laiterie Chavegrand. Dans un contexte plus compliqué pour la filière bovins allaitants, des projets de diversification d'exploitation avec la création d'un atelier caprin vont voir le jour à plus ou moins courte échéance, l'ARDEPAL assurera dès lors pleinement son rôle d'accompagnement des éleveurs caprins pour le développement de la filière caprine du territoire Limousin.

Visites d'élevages en 2024

NOM OU SOCIETE			1ER TRIMESTRE					2EME TRIMESTRE					3EME TRIMESTRE					4EME TRIMESTRE					
GAEC DEVESSIER	23	L						08/04/24				1										1	
GAEC DUPRADEAUX	23	L						28/05/24				1	11/07/24	19/07/24			2	13/12/24			1	4	
GAEC FONTAUBE (Nozi)	23	L	05/02/24	14/03/24			2	04/06/24				1						18/10/24			1	4	
GAEC GUILHEN	23	L						16/04/24				1	24/07/24				1					2	
GAEC LORIOUX	23	L	12/01/24	18/01/24	15/03/24		3						25/07/24	30/08/24	26/09/24		3	03/10/24	16/12/24		2	8	
GAEC MONTMONIN (Motte)	23	L						17/04/24				1						06/11/24			1	2	
GAEC NONIERE (Thomas)	23	L	19/01/24				1	08/04/24	02/05/24			2	26/08/24				1	20/12/24			1	5	
GAEC PARADIS (Chervy)	23	L						15/04/24				1						17/10/24	15/11/24	09/12/24	3	4	
GAEC PENOT-AUDONNET	23	L						28/06/24				1										1	
GAEC PERLES DES PRES (Mercadier)	23	L						13/05/24	10/06/24			2	19/09/24				1					3	
GAEC RANCOUMAUD (Muet)	87	L	15/03/24				1	12/04/24				1										2	
GAEC ROCHER de CESSAC (Chazette)	23	L	20/02/24				1	04/04/24	06/05/24	04/06/24		3	26/07/24	21/08/24			2	21/11/24	09/12/24		2	8	
GAEC SAMARITAINE (Varachaud)	87	L	11/03/24				1											22/11/24			1	2	
GAEC TOURNERIE (Bastin)	87	F	08/02/24				1	02/04/24	07/05/24			2	17/07/24	27/08/24	16/09/24		3	02/12/24			1	7	
GAEC TRAGOSCELE (Vincent)	23	F						19/04/24				1	03/07/24				1	08/10/24	14/11/24		2	4	
GAUDUCHON Elodie	87	F						11/04/24	21/05/24			2	27/08/24				1	14/10/24			1	4	
GRIMAND Thibaut	87	F						11/04/24	17/05/24			2	04/07/24	02/09/24			2	08/11/24			1	5	
HOUGUENAGUE Pauline	87	F	07/03/24				1	20/06/24				1	03/09/24				1	05/11/24			1	4	
JOUANAUD Lise	23	L	08/01/24				1	27/05/24	17/06/24			2	19/07/24	28/08/24			2	04/10/24			1	6	
LEGAY Anthony	23	L											26/08/24				1	28/11/24			1	2	
LETANG Uriel	87	L	26/01/24				1						15/07/24				1	18/11/24	03/12/24		2	4	
MONGOURD Maryline	23	L						27/06/24				1	11/07/24	28/08/24			2	29/11/24			1	4	
NEIGRAUD Mélanie	87	L						04/04/24	07/05/24			2	12/07/24	18/07/24	25/07/24		3	27/11/24			1	6	
NEYRIAL Carole (03)	03	L	22/02/24	21/03/24			2	21/06/24				1						23/10/24			1	4	
NOGUERON Jean-Michel	23	F	20/03/24				1	06/05/24				1	16/07/24	18/09/24			2	21/11/24			1	5	
RIVAILLE Stéphane	87	F						30/04/24				1	02/07/24	13/09/24			2	04/11/24			1	4	
RIVET Valérie	87	F						18/04/24				1	09/07/24	16/09/24			2	12/11/24			1	4	
ROUFFET Maryse	23	L	07/02/24	25/03/24			2	16/04/24				1	24/07/24				1	21/10/24	10/12/24		2	6	
SABLERY Vivien	23	L	05/02/24	25/03/24			2						22/07/24				1	28/10/24	10/12/24		2	5	
Total des visites par trimestre							32					52					58				54	196	
BAUDRY Louis & Céline	23	F	12/02/24				1											21/10/24	29/11/24		2	3	
VALLEIX	23	F	12/02/24				1															1	
MERIGOT-GOUT Céline	23	M	29/03/24				1															1	
DUPUIS-JOYEUX Hélèa	87	F						18/04/24				1						09/10/24			1	2	
DUGAT Marine	63	L						30/05/24				1	19/09/24				1	06/12/24			1	3	
EMERY-PROVOST Emilie (03)	03	F	10/01/24				1	15/05/24	10/06/24			2	18/09/24				1	11/12/24			1	5	
Mme AUBRUN	87	L																16/12/24			1	1	
Total prospects							4					4					2				6	16	16
Total visites							36					56					60				60	212	212

3. BILAN FINANCIER 2024 :

Le bilan financier 2024 de l'action est présenté dans l'état récapitulatif des dépenses réalisées (cf pages suivantes).

Soit un total du coût de l'action 2024 de **77 659,52 €** (dépenses réalisées). La demande de subvention est de **41904 €,** soit un solde à recevoir **25 142,40 €** (une avance a déjà été réglée à hauteur de 40% = 16 761,60 € versée le 22/11/2025).

Postes de dépenses	Prévisionnel	Réalisé	sources de financement	à demander
Salaire + charges	36 400.00 €	49 192,12 €	subvention CR NA animation (80%)	**41 904 €**
Dépenses de déplacement et frais de mission	12 000.00 €	12 914,65 €		
Mise à disposition CRA NA	6 400.00 €	5 880 €		
Autres charges	2 300.00 €	5 672,12 €		
Mise à disposition CDA 19	4 200 €	4 000 €	autofinancement action ARDEPAL	35 755,52 €
TOTAL	61 300.00 €	**77 659,52 €**	TOTAL	**77 659,52 €**

Je certifie que les dépenses figurant dans ce récapitulatif ont été réellement supportées et dûment acquittées à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024 et celles acquittées jusqu'au 30 juin 2025 par la structure qui demande le paiement de la subvention,
et n'ont fait l'objet d'aucune remise, rabais, ristourne, ou avoir

Certifié exact et sincère, le (date) : le 15 avril 2025

Cachet, nom, prénom, qualité et signature : Isabelle CHERVY - Présidente de l'ARDEPAL

Animation et développement 2024 de la production fermière régionale

Introduction : présentation du poste d'animation fermière régionale

Le poste d'animation fermière régionale a été créé en 2007, sur la base d'un mi-temps, puis d'un plein temps depuis 2011 afin de répondre aux besoins de la centaine de producteurs de fromages de chèvre fermiers de la Région Poitou-Charentes, mais aussi depuis 2012 aux producteurs de fromages fermiers de vache et de brebis. Avec le passage à l'échelle Nouvelle-Aquitaine, notre zone d'action est désormais étendue aux 12 départements de la nouvelle région et à la Vendée.

Pour l'année 2024, Mélissa TEINTURIER (0,8 ETP) et Virginie VENOT BONNET (0,6 ETP jusqu'à août et 0,7 ETP à compter de septembre) ont réalisé, en simultanée et en complémentarité, l'animation auprès des producteurs fromagers fermiers, portant le temps d'animation fermière à 1,43 ETP en moyenne sur l'année.

Pour mémoire, dans la région, contrairement aux autres régions fromagères fermières de France, avant 2007, il n'existait pas de poste de technicien fromager référent auquel les producteurs fermiers pouvaient faire appel en cas de problème technologique ou réglementaire (les tarifs d'assistance technique des structures laitières régionales dépassant très largement les possibilités financières des producteurs fermiers).

Depuis la création de ce poste, de nombreux progrès ont été faits pour créer et entretenir une dynamique autour des producteurs de fromages de chèvre fermiers.

Le poste se divise en trois missions principales qui sont :

- L'animation (collective et individuelle) de la production fermière régionale via une Commission Régionale Fromagère fermière composée de référents professionnels,
- L'appui et les conseils techniques individuels en fabrication fromagère et sur la réglementation,
- Les études et la promotion concernant les fromages de chèvre fermiers.

L'animation (collective et individuelle) de la production fermière régionale de Nouvelle-Aquitaine et Vendée

I-1. Animation et coordination de la production fermière régionale

L'animation fermière régionale repose en premier lieu sur l'animation de la Commission Fermière Régionale qui comprend des représentants fermiers de chaque département de Nouvelle-Aquitaine et Vendée. Emmanuelle RAPAUD (86), Julien MAILLAUD (85) et Sandrine ENOGAT (16) en sont les référents régionaux. La Commission Fermière s'est réunie à trois reprises en 2024 : le 02 avril, 10 septembre et le 12 novembre.

La coordination de la production fermière régionale consiste à travailler en partenariat avec les structures régionales telles que le BRILAC, l'AANA, les Chambres d'Agriculture, l'AFIPaR, la FRCIVAM, AGROBIO,

l'ODASEA, les services départementaux de la DDPP/DDETSPP/DGCCRF, ACTALIA Surgères, l'ENILIA-ENSMIC, l'ADDCP, le Lycée Agricole de Melle, …

Un travail important est réalisé pour renforcer les liens avec les structures nationales, telles que l'Institut de l'Elevage et ACTALIA, ainsi qu'avec d'autres centres fromagers, tels que le PEP Caprin Rhône-Alpes, le Centre Fromager de Bourgogne, le Centre Technique Fromager Caprin de la Région Centre, le Centre Fromager de Languedoc-Roussillon, l'ARVD du Nord-Pas de Calais, etc…

Ces liens se font à travers le réseau national des techniciens Produits Laitiers Fermiers, piloté par l'Institut de l'Elevage. Ce réseau permet des échanges d'informations techniques et réglementaires entre les différents techniciens, qui sont une cinquantaine et représentent toutes les régions et les fromages fermiers de la France.

Répartition des exploitations fermières fromagères caprines en Nouvelle-Aquitaine-Vendée

	Nombre d'exploitations caprines en système fermier fromager
Dordogne (24)	55
Gironde (33)	19
Landes (40)	6
Lot & Garonne (47)	29
Pyrénées-Atlantiques (64)	51
Corrèze (19)	14
Creuse (23)	16
Haute-Vienne (87)	25
Charente (16)	21
Charente Maritime (17)	29
Deux-Sèvres (79)	38
Vienne (86)	36
Vendée (85)	21
Nouvelle-Aquitaine & Vendée	**360**

Sources : base de données FRCAP et partenaires. Année : 2024

I-2. Organisation de formations collectives

Dix-sept formations collectives ont été organisées pour répondre à la demande des producteurs, qu'ils soient installés ou en cours d'installation.

- Utiliser le nouveau GBPH* européen pour élaborer son PMS** en production laitière fermière 09 et 15/01/2024, 6 participants
- Apprendre à être représentant professionnel 09 et 10/01/2024, 6 participants
- Fabriquer ses crèmes desserts à la ferme 11/01/2024, 7 participants
- Les spécificités de la fabrication de fromages lactiques sur un petit atelier en lait de poitevine 17/01/2024, 17 participants

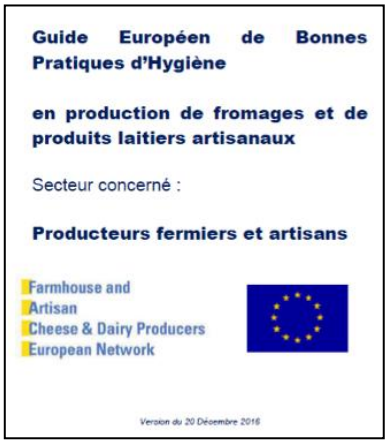

- Mieux travailler en lait cru et savoir utiliser ses autocontrôles 01/02/2024, 4 participants
- Utiliser le nouveau GBPH* européen pour élaborer son PMS** en production laitière fermière 08 et 15/02/2024, 9 participants

- Fabriquer de la feta à la ferme 14/03/2024, 9 participants

- Fabriquer sa mozzarella de chèvre à la ferme 04/04/2024, 9 participants
- Réaliser son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) spécifique à la fromagerie 11/04/2024, 6 participants

- Des systèmes technico-économiques performants : la filière caprine wallonne intéressante à étudier 16 et 17/04/2024, 6 participants

- Créer de la valeur ajoutée en développant la transformation fromagère 25/07/2024, 5 participants
- Connaître le juste prix de ses produits : calculer son prix de revient afin de mieux définir son prix de vente 10/09/2024, 5 participants

- Savoir goûter ses fromages lactiques de chèvre poitevine pour améliorer la qualité 30/09/2024, 5 participants
- Appréhender le bien-être et l'éthologie des caprins laitiers 04/10/2024, 5 participants
- Fabriquer une meule d'hiver à croûte morgée au lait cru de chèvre pour appareil à raclette 17/10/2024, 7 participants
- Résoudre ses problèmes en technologie lactique 05/11/2024, 9 participants

- Réaliser son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) spécifique à la fromage 07/11/2024, 3 participants

I-3. Interventions dans des projets en tant qu'expert à la demande d'autres partenaires

- Le 25 janvier 2024 : Actions d'information Journée d'information en Limousin (87) en présence de 19 producteurs fermiers. Intervention sur « **Les équipements possibles pour gagner en temps et diminuer la pénibilité du travail »** et l'actualité règlementaire fromagère « **comment gérer les rappels sanitaires ? », « Comment bâtir son plan d'autocontrôle microbiologique en atelier fermier ? » .**

- Du 15 au 18 janvier 2024 :

  Lycée agricole de Melle, *intervenante auprès CS « Conduite d'un élevage caprin & commercialisation des produits » sur les thèmes suivants* : **« Théorie Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène en atelier fromager fermier + Plan de Maitrise Sanitaire » et Initiation pratique à la fromagerie fermière : découverte conditionnement des yaourts, morgeage des tommes, démoulage des fromages lactique + cours théorique « s'installer en atelier fromager fermier »**, sur 4 jours, Travaux Pratiques à la fromagerie de l'exploitation du lycée et théorie, Lycée Jacques Bujault, Melle (79).

- Les 11, 12, 13 et 15 mars 2024 :

  CFPPA Melle, Intervention auprès des BPREA « Conduite d'un élevage caprin & commercialisation des produits » sur le thème de : **« Théorie sur l'hygiène en atelier fromager fermier », «présentation générale des fromages (les familles, les AOP) », « Pratique fabrication de fromage lactique : collecte, filtration, pasteurisation, refroidissement, ensemencement, emprésurage, moulages, retournements, lavage », « Pratique fabrication des yaourts : collecte, filtration, pasteurisation, refroidissement, ensemencement, conditionnement, étuvage, refroidissement) , évaluations.** Sur 4 jours, Travaux Pratiques à la fromagerie de l'exploitation du lycée et théorie, CFPPA de Melle (79).

- Le 28 mars 2024 : Présentation e donnée et de témoignages lors des JTC (Journée Technique Caprine) à Dienné (86) : intervention dans l'atelier pour les techniciens « **Accompagner les porteurs de projet en transformation fermière »**

- Du 28 au 31 mai 2024 :

CFPPA Melle, intervention auprès des BP TPA « Conduite d'un élevage caprin & commercialisation des produits » sur les thèmes suivants **: Evaluations, « travail autour du lait cru (bénéfices/risques), « Le DUERP en fromagerie (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) »**, sur 4 jours, Travaux Pratiques à la fromagerie de l'exploitation du lycée et théorie, CFPPA de Melle (79).

- Le 24 juin 2024 : Journée d'information Journée d'information en Limousin (87) en présence de 9 producteurs fermiers. Intervention sur l'actualité règlementaire « **le lait cru : la balance bénéfices/ risques** » (vidéos, livre blanc).

-Du 4 au 8 décembre 2024 *:*

CFPPA Melle, intervention auprès des BPREA « Conduite d'un élevage caprin & commercialisation des produits » **: initiation à la fabrication de yaourt de chèvre, « Fabrication pratique et théorique de la tomme de chèvre», « Aménagement des locaux », « Parcours pour s'installer en fromagerie fermière et faire son plan de fromagerie »**, sur 5 jours, Travaux Pratiques à la fromagerie de l'exploitation du lycée et théorie, CFPPA de Melle (79).

I-4. Participation et implication dans les dynamiques régionales, nationales et européennes

- **Organisation de la Rencontre annuelle entre les représentants régionaux des DDETSPP / DDPP et les référents fromagers fermiers des CHEVRIERS NA et Vendée** : mardi 12 novembre 2024 aux Ruralies (79).
  Dans la continuité de la dynamique enclenchée depuis quelques années, cette rencontre qui a réuni 19 participants, a permis d'aborder les aspects suivants :
  - ✓ Problématique E. Coli STEC,
  - ✓ Positionnement officiel des Services Sanitaires,
  - ✓ Questions remontées du terrain

  Pour rappel, cette rencontre est à l'initiative des producteurs fermiers fromagers de la Commission Fermière Régionale des CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine et Vendée.

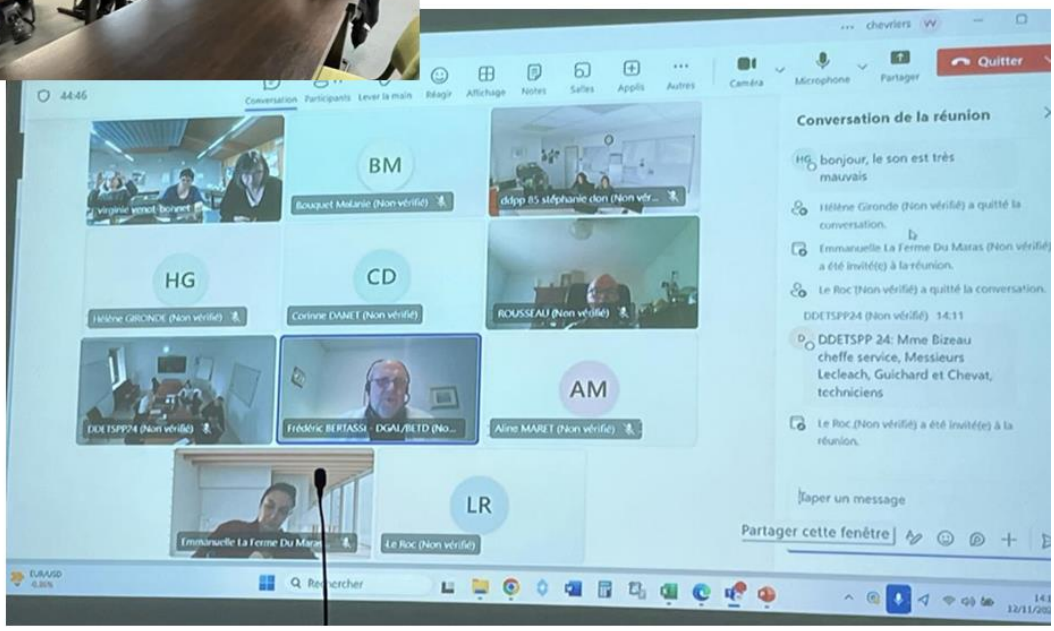

- **Travaux du réseau ANPLF des techniciens laitiers fermiers (Association Nationale des Producteurs Laitiers Fermiers)**

  - Le 23 janvier 2024 : : Réunion de travail par visio : préparation de 2 notes d'information pour les producteurs sur les « crèmes dessert lactées » et « métrologie ».
  - Le 09 avril 2024 : Réunion de travail par visio : mise à jour d'une note d'information pour les producteurs sur la « réglementation concernât les yaourts » à appliquer aux produits laitiers fermiers, et création de la note « règlementation pour vendre du lait cru en bouteille ».
  - Le 24 septembre 2024 : Réunion de travail par visio : échanges autour de la mise en place du nouveau Vademecum s'appliquant aux produits laitiers fermiers.

- **Réunion des techniciens fromagers de France (ANPLF) :**

Visio du 23/01/2024

Réunion des techniciens ANPLF
23 janvier 2024 – par Zoom

Relevé de conclusions

Etaient présents (9) :
Guillaume Antoine – Invitation à la Ferme
Jean-Charles Ray – Innoval Bretagne – PLF de Bretagne
Jean-Christophe Alberti – Casgiu Casanu
Laurent Charle – AMF
Marie Vandewalle – ARVD Hauts de France
Martine Clément – AMF
Mélissa Teinturier – FRCAP
Sandrine Anselmet – APFI
Sophie de Verdeilhan – PLF de Bretagne

Animé par Charlotte Gohier – ANPLF

Sont excusées :
Mathilde Hie – AVPDL Normandie

Pièces jointe :
Note d'info n°8 – métrologie
Note d'info n°9 – lait cru de consommation
Note d'info n°10 – glace
Guide Fromagerie QUALAINOV

- **Fiche desserts lactées et fiches métrologie**

Glaces : Charlotte indique la prise de contact avec Frank Neyers pour questionner sur les spécificités des glaces, notamment le bon affichage du poids. Martine partage plusieurs ressources quand aux exigences de formation et d'analyses en glace.

Métrologie : La fiche semble déjà bien complète. Quelques informations pratiques sur les prix sont à ajouter. Charlotte lancera une enquête sur les prix à la suite de la réunion. Il est également proposé d'ajouter un tableau d'enregistrement des pesées en annexes.

Charlotte travaillera spécifiquement sur la préparation d'une éventuelle rencontre avec la DGCCRF et la rédaction de ces fiches avec Hélène (présidente de l'AVDPL et productrice de glaces) et Mathilde (animatrice)

- **Projet de financement FNMPP (pour les CDA) de rédaction d'un cahier des charges de conception de laboratoire de transformation**

Description du dispositif : Il doit rassembler au minimum 4 chambres. Ce type de projet à déjà permis la rédaction d'un Guide d'installation en transformation laitière fermière (porté par Sophie en Bretagne) . Les financements sont exclusifs au chambres et ne peuvent pas

Page 1 sur 3

bénéficier à d'autres structures. Le projet doit aboutir à la rédaction d'un dossier illustré accessible à tous. Calendrier : dossier signé en Septembre, commission en Novembre.

Parmi les animateurs chambre du groupe, peu connaissent le dispositif. Pour les autres structures il semble difficile de se mobiliser pour ce type de projet spécifique aux chambres.

Marie questionne notamment sur l'origine de cette proposition et rappelle le rôle de notre groupe *" Il faut d'abord que les producteurs se structurent pour remonter ce qu'ils ont besoin avant de répondre aux besoins des techniciens "*

Proposition de thème : une idée émise lors du dernier groupe technique était celle d'un cahier des charges sur la conception de laboratoire.
En effet, de nombreux techniciens constatent que cet outil manque à l'installation et les producteurs font de nombreuses erreurs lors du montage de leur laboratoire. Les maîtres d'œuvre n'étant pas forcément au fait des points d'attention sur la qualité sanitaire du bâtiment exigeant une bonne réflexion sur les bouches d'évacuation, l'orientation du bâtiments, la gestion des ponts thermiques…

Sandrine fait remarquer que ce thème vient d'être traité pour les fromageries dans le cadre du projet QUALAINOV mené par le groupe IDELE. Vous trouverez la fiche jointe au mail de diffusion de ce compte-rendu. D'autres ressources sont cités comme un Guide Chambre plus adaptés à la production de Tommes. Laurent cite l'ouvrage de Patrick Anglade ou l'étude lactaf traitant des groupes froids d'affinage pour les lactiques. Le constat est que ces fiches concernent plus souvent les fromageries et peu les autres produits laitiers hors la conception du laboratoire dépend des technologies et produits transformés.

Un outil d'aide à la rédaction d'un cahier des charges, sous format de 'lottage' comme pour un dossier adressé à un maître d'œuvre, complémentaire et plutôt adressé aux porteurs de projets sur des labos multiproduits, pourrait être proposé. Il identifierait les professionnels qualifiés (frigoristes, …) pouvant être contactés. Il serait séparé par type de produits (comme le GBPH). Une première étape serait de travailler sur des thèmes spécifiques : groupe froid/ cave / choix matériaux …

Bilan : Avec ces éléments en tête, le CA de l'ANPLF sera questionné pour identifier un thème de travail pertinent. Un projet FNMPP est déjà en cours de lancement sur le thème des emballages. Considérant l'enjeu important de la loi AGEC pour les producteurs fermiers, ce serait l'occasion pour l'ANPLF de se positionner sur ce sujet. Charlotte prévoit également de faire connaissance avec l'animatrice en charge de ce projet en Pays de la Loire; Emmanuelle Souday.

- **Jurisprudence Groupe technique – proposition de Sophie, PLFBretagne**

Sophie présente l'avancée de son travail. Elle a déjà trier les mails échangés en 2018 et 2019 et a commencé à traiter ceux de 2022 et 2023. Pour l'instant elle exclue les mails de 2020 et 2021 qui traitaient plus particulièrement des problématiques liées au COVID-19.

Les thèmes exclus : Egalim, Agec, fiches rédigés

Page 2 sur 3

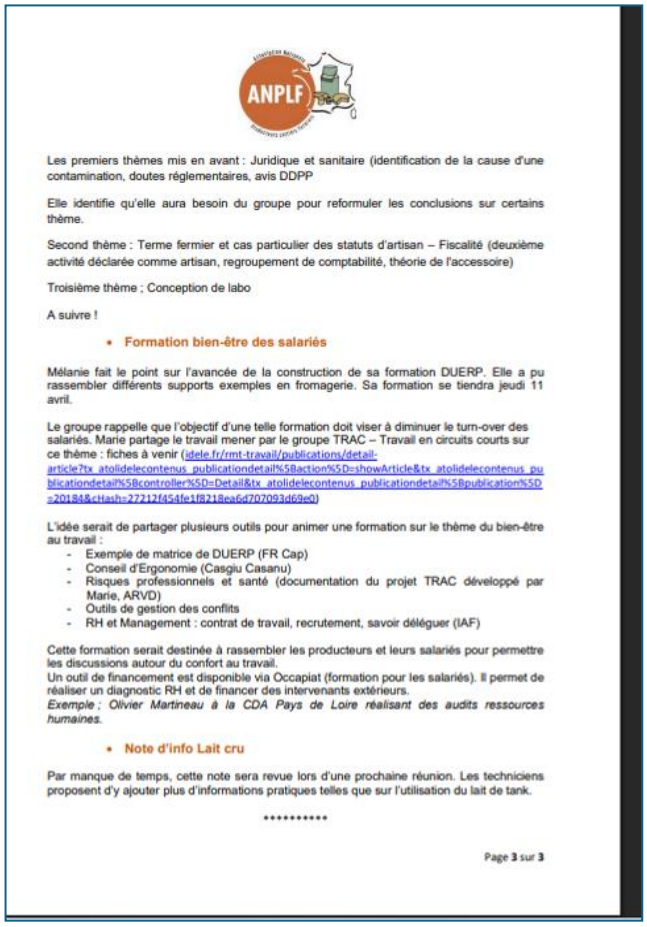

Les premiers thèmes mis en avant : Juridique et sanitaire (identification de la cause d'une contamination, doutes réglementaires, avis DDPP

Elle identifie qu'elle aura besoin du groupe pour reformuler les conclusions sur certains thème.

Second thème : Terme fermier et cas particulier des statuts d'artisan – Fiscalité (deuxième activité déclarée comme artisan, regroupement de comptabilité, théorie de l'accessoire)

Troisième thème ; Conception de labo

A suivre !

- **Formation bien-être des salariés**

Mélanie fait le point sur l'avancée de la construction de sa formation DUERP. Elle a pu rassembler différents supports exemples en fromagerie. Sa formation se tiendra jeudi 11 avril.

Le groupe rappelle que l'objectif d'une telle formation doit viser à diminuer le turn-over des salariés. Marie partage le travail mener par le groupe TRAC – Travail en circuits courts sur ce thème : fiches à venir (idele.fr/rmt-travail/publications/detail-article?tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Baction%5D=showArticle&tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Bcontroller%5D=Detail&tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Bpublication%5D=20184&cHash=27212f454fe1f8218ea6d707093d69e0)

L'idée serait de partager plusieurs outils pour animer une formation sur le thème du bien-être au travail :
- Exemple de matrice de DUERP (FR Cap)
- Conseil d'Ergonomie (Casgiu Casanu)
- Risques professionnels et santé (documentation du projet TRAC développé par Marie, ARVD)
- Outils de gestion des conflits
- RH et Management : contrat de travail, recrutement, savoir déléguer (IAF)

Cette formation serait destinée à rassembler les producteurs et leurs salariés pour permettre les discussions autour du confort au travail.
Un outil de financement est disponible via Occapiat (formation pour les salariés). Il permet de réaliser un diagnostic RH et de financer des intervenants extérieurs.
Exemple ; Olivier Martineau à la CDA Pays de Loire réalisant des audits ressources humaines.

- **Note d'info Lait cru**

Par manque de temps, cette note sera revue lors d'une prochaine réunion. Les techniciens proposent d'y ajouter plus d'informations pratiques telles que sur l'utilisation du lait de tank.

****

Page 3 sur 3

Visio du 09/04/2024

Réunion des techniciens ANPLF
9 avril 2024 – par Zoom

Relevé de conclusions

Etaient présents (8) :
Guillaume Antoine – Invitation à la Ferme
Jean-Charles Ray – Innoval Bretagne – PLF de Bretagne
Jean-Christophe Alberti – Casgiu Casanu
Marie Vandewalle – ARVD Hauts de France
Martine Clément – AMF
Mathilde Hie – AVPDL Normandie
Mélissa Teinturier – FRCAP
Yann Simon – PLF Ile de France

Animé par Charlotte Gohier – ANPLF

Sont excusées : Sandrine Anselmet – APFI, Laurent Charle – AMF, Sophie de Verdeilhan – PLF de Bretagne

Pièces jointes :
Note d'info n°6 – Yaourt
Note d'info n°8 – Métrologie
Note d'info n°9 – Lait cru de consommation
Dossier : fiches Bien-être au travail

- **Gestion des STEC HP**

Casgiu Casanu partage son expérience d'une gestion de crise STEC en Corse. Le problème est venu du laboratoire qui a lancé une recherche des gènes stx, eae sans en informer les producteurs. Pour rappel, la recherche de ces gènes n'est pas recommandée en fermier car le coût des analyses est élevé et donne peu d'informations. De plus, une analyse positive oblige le producteur à poursuivre les analyses pour confirmer ou non la présence de STEC hautement pathogènes.
Il faut privilégier l'information sur ce pathogène et sur les bonnes pratiques d'hygiène de prévention des risques.

>> Référence : plateforme-sca.fr/sites/default/files/2022-02/Guide_Stec_Vf.pdf et la plaquette adaptée aux fermiers STEC-2021-Plaquette_STEC_HP_groupeW_SSL_AURA_Vdef.pdf (gdsbfc.org) et le guide de crise 2022 Guide_gestion_crise_STECHP_V04112022.pdf (frgdsaura.fr)

- **Gestion du risque Listeria et analyses d'environnement**

Casgiu Casanu partage la volonté des DDPP Corse de renforcer les analyses d'environnement pour prévenir le risque Listéria en amont. Ils proposent un plan d'autocontrôle alternatif « à budget constant » favorisant des analyses plus régulière de la morge et une analyse des siphons. Ils proposent également des analyses annuelles des siphons.

Il y a une crainte générale parmi les techniciens que ce type de demande se renforce malgré l'acquis de la note de flexibilité 2018. En effet, c'est la volonté indiquée dans l'IT denrées PAM publiée début 2023 par la DGAL. De plus, le nouveau guide des alertes précise aussi que les non conformités sur des critères de sécurité lors d'analyse d'environnement doivent, au même titre que les analyses de produits finis, faire l'objet d'une notification à la DDPP. C'est cela même qui entraîne une réticence des producteurs à mettre en place ces analyses de prévention, car elles renforceront la pression des organismes de contrôle.

Pour les techniciens présents, c'est bien l'analyse du produit final qui permet de valider toutes les étapes. La présence d'une Listéria à un certain moment de la chaîne ne signifie pas forcément que le produit final sera contaminé. Charlotte précise que ce sujet fait également l'objet de débat au niveau national et que les allemands ont par exemple développé des plans d'autocontrôles centrés autour des analyses d'environnement moins coûteuses plutôt que les produits finis. Ce travail en cours au niveau européen pourra faire l'objet d'une présentation aux techniciens français.

- **Préparation de la rencontre avec la DGAL dans le cadre du Bilan des inspections 2022 le 10 avril 2024**

Tour de table sur le déroulement des inspections :

Haut de France : de bonne relation en général. La bonne posture : Il faut être dans constructif plutôt que dans l'inquisition. Les producteurs dénoncent une surpression de tous les organes de contrôles (écho avec les manifestations de Janvier 2024)

Bretagne : relai d'un témoignage d'un producteur *« Tous les 15 jours nous avons un contrôle, j'ai fini en pleurs »*. Un autre cas extrême d'un contrôle ayant duré 10 h réparti sur deux jours est remonté. Un autre cas ayant été suivi de l'intervention des forces de l'ordre et du SAMU.

AVDPL Normandie : il faut prendre en compte que les producteurs échangent beaucoup entre eux à propos du déroulé des contrôle et une méfiance voire défiance vis-à-vis de la DDPP peut rapidement se propager.

FRCAP : ils ont obtenus un allègement de la part des inspecteurs qui contactent les producteurs et prennent rendez-vous avant de venir inspecter ; le refus du contrôle inopiné est souvent entendu.

>> Pour rappel, dans les faits les inspecteurs sont habilités à rentrer dans les locaux pour réaliser l'inspection même si le responsable n'est pas présent. En cas de refus d'obtempérer, ils peuvent contacter les forces de l'ordre.
Source :
https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgccrf/securite/produits_alimentaires/pncopa_2021-2025.pdf?v=1649757896
En revanche, ce type de pratique n'est pas du tout encouragée. Au contraire **le *Vademecum général insiste sur l'importance de la présence du producteur pour échanger, faire un rapport oral en fin d'inspection, etc. (page 15)***

AMF Grand Est un cas de suicide d'un producteur qui a mené à l'allègement des contrôles dans un département.

IAF : le rôle des techniciens pour faire tampon est important ; nous remarquons une incompréhension mutuel et des échanges beaucoup plus tendus lorsqu'il n'y a pas cet organe tripartite. Certains département ont mis en place une prévention en amont. Les inspecteurs établissent un lien relationnel avec les producteurs quand tout va bien ce qui facilite les échanges en cas de crise.

Des menaces entraînant de la peur et du stress : globalement les contrôles ajoutent une charge mentale supplémentaire sur les producteurs et peuvent être très mal vécus. Des producteurs, même expérimentés et bien notés n'y résiste pas toujours (pleur, colère). Plusieurs cas de menaces de suicides ont même été rapportés, témoignant de l'ampleur des pressions auxquels peuvent être soumis les producteurs laitiers fermiers.

Les bonnes pratiques pour permettre des échanges plus apaisés et constructifs : un compte rendu oral retraduit à l'écrit) – une attitude d'écoute et de questionnement - poser un cadre de sécurité à l'entrée d'un contrôle en précisant combien de temps va durer l'inspection (2-3h max) - donner l'objet du contrôle - se présenter - trouver le bon interlocuteur. En plus, il devrait être conseillé aux inspecteurs, en cas de doute, de se référer aux référents régionaux, des personnes ressources clés.

>> Réponse de la DGAL le 10 avril : ces bonnes pratiques sont déjà précisés dans le Vademecum général. Frédéric Bertassi ajoute que la posture des inspecteurs a dû se durcir ces dernières années car ils étaient pointés du doigt par les services nationaux comme instaurant une trop grande confiance avec les producteurs pouvant nuire à leur travail. L'ANPLF propose donc de poursuivre le travail pour que les directions inscrites au Vademecum soient connues des producteurs et respectées par les inspecteurs.

- **Formation DUERP dans le Poitou Charentes par la FRCAP**

Pour rappel, la FRCAP s'était engagée à partager son expérience de formation au DUERP au reste du réseau pouvant mener à la co-construction d'un support de formation commun à la profession PLF.

Mélissa partage que sa formation aura lieu jeudi 11 avril. Sur la base de la formation proposée dans la Drôme elle propose à chaque producteur de partir d'un support de DUERP vierge. Les échanges permettront à chacun de repartir avec un dossier personnalisé pour sa ferme. Le squelette se base sur le modèle de la FNEC, de la MSA, de Invitation à la ferme et du logiciel SYSTERA. Mélissa prévoit de capitaliser sur les échanges en produisant une banque référence de bonnes pratiques de prévention des risques.

Charlotte propose que ce modèle soit partagé et que la banque de références soit amendée par d'autres structures souhaitant réaliser cette formation pour que l'outil soit évolutif et s'enrichisse au fil des ans.

- **Revue des fiches glace, métrologie, lait cru et yaourt**

A l'issue de la réunion la fiche métrologie est validée. Le groupe se félicite que cet outil permette d'introduire plus en détails les bonnes pratiques et la réglementation

spécifique liée à la mesure de la quantité nette. Nous restons toutefois dans l'attente de la reconnaissance de cette note par les services de la DGCCRF. Cette rencontre permettra notamment de traiter le cas de l'affichage du poids minimum pour les glaces. La fiche correspondante est quasiment terminée.

Il est question pour les yaourts d'ajouter à la fiche de 2022 les éléments échangés dans le google group au sujet de la forme composée VS diluée de l'écriture de la liste d'ingrédient. Cette nouvelle version sera partagée au groupe pour validation.

La fiche lait cru n'a pas pu être relue. Elle sera donc repartagée pour être amendée des questions et remarques des techniciens.

***

Visio du 24/09/2024

Réunion des techniciens ANPLF
24 septembre 2024 – par Zoom

Relevé de conclusions

Etaient présents (12) :
Clara Lucchini – Casgiu Casanu (Corse)
Guillaume Antoine – Invitation à la Ferme
Jean Alessandri – Casgiu Casanu (Corse)
Jean-Charles Ray – Innoval Bretagne – PLF de Bretagne
Laurent Charle – AMF (Grand Est)
Lisa Sigala – ADPF et APMF (Grand Est)
Marie Brebion – ARVD Hauts de France
Marie-Eve Mayeur – Administratrice de l'ANPLF – Productrice référente
Mathilde Hie – AVPDL Normandie
Sophie de Verdeilhan – PLF de Bretagne
Yann Simon – PLF Ile de France
Mélissa Teinturier– FRCAP Aquitaine et Vendée

Animé par Charlotte Gohier – ANPLF

Sont excusées : Sandrine Anselmet – APFI, Marie Vandewalle– ARVD Hauts de France, , Sylvain Bernard – Producteur référent suppléant,

Pièces jointes :

- VMG_SSA_V4_OCT2024 : Nouvelle version du Vademecum général commenté – *en rouge les chapitres ayant été modifié par rapport à la dernière version de 2017*
- Calendrier des réunions 2025 : **une journée technique à Paris le 19 mars !**
- Outils de formation aux inspections sanitaire et gestion de crise avec intervention DDPP - Marie Vandewalle - ARVD 2024
- Bonus projet TRAC (Travail en circuit court) pour info :
  - les fiches leviers à destination des producteurs
  - le guide méthodologique à destination des conseillers : https://idele.fr/trac/publications/detail?tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Baction%5D=showArticle&tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Bcontroller%5D=Detail&tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Bpublication%5D=21771&cHash=7961030764419e3d84b1fc7b7b9709c8

- **Présentation de Marie-Eve Mayeur, productrice référente pour les relations avec l'administration – Commission 'Zorro'**

Préambule : lors de la dernière réunion, les techniciens déploraient qu'aucun producteurs suivent régulièrement les réunions. Ensuite, nous avions rappelé ensemble l'importance pour les responsables chargés de la représentation syndicale d'être présents en réunion technique et de s'intéresser aux remontées du terrain. Pour rappel, les administrateurs de l'ANPLF sont abonnés au google groupe tek_anplf@googlegroups.com et reçoivent les CR de réunions.

Marie-Eve Mayeur se présente au groupe technique.

Associée fromagère avec Stéphane Menigoz depuis trois ans dans la **région Munster**, elle a repris son rôle de trésorier au sein de l'ANPLF depuis bientôt 1 an. Elle présente ensuite, son rôle au sein de la commission **chargée de la défense des producteurs** laitiers fermiers - rôle central de l'ANPLF réaffirmé lors de notre séminaire. Pour elle, les responsables professionnels en charge de la défense auprès des pouvoirs publics doivent **se tenir au courant régulièrement** des actualités réglementaires et de leur application concrète sur le terrain. Elle souhaite s'appuyer sur le groupe de technicien pour connaître les avis de chacune des différentes régions. Enfin, elle rappelle son besoin de **se former** à la défense des producteurs, principalement sur le sanitaire. Elle sera pour cela en **duo avec Frédéric Blanchard** qui la formera sur des **cas concrets de crise ou de litiges** avec l'administration ayant nécessité un appui au niveau national.

Les discussions permettent ensuite de clarifier le rôle de la commission et des producteurs référents qui se joue **à 2 niveaux** :

- **Un groupe de responsables en charge du suivi et de l'organisation de la défense de la filière**

Sur les sujets sanitaires en priorité - là où nous avons le plus d'expertise - et sur les nouveaux sujets car malheureusement les nouveautés réglementaires couvrent des sujets de plus en plus large ces dernières années (étiquetage, emballages, contractualisation)

- **Une cellule de gestion de crise**

En charge d'assurer en urgence le soutien syndical en cas de litige avec l'administration nécessitant de recourir au niveau national. Le jugement est laissé à l'appréciation des techniciens déjà en appui sur le terrain.

- **Présentation de la nouvelle version du VADEMECUM général**

Préambule : le Vademecum général est la grille de contrôle de référence des inspecteurs lors des contrôles sanitaires *(grille détaillée à partir de la page 34)*. Il indique de « se reporter au Vademecum sectoriel – pour nous Lait et produits laitiers – pour les exigences spécifiques. Les dernières versions des Vademecum général et sectoriel Lait et produits laitiers datent de 2017. A ce jour, ce dernier n'a pas encore été mis à jour.

Résumé de la présentation :
La mise à jour du Vademecum fait suite à la publication des dernières Instructions techniques de la DGAL publiées pour se conformer notamment à l'article L 201-7 du CRPM (Loi Egalim, 2018). Le nouveau Vademecum général comprend donc maintenant :
- les exigences de l'IT 2023-27 concernant le risque Listeria des denrées Prêtes à Manger (PAM)
- les exigences de l'IT 2023-11 – Guide de gestion des alertes incluant notamment le CERFA unique 16243*01, la notification des non conformités sur les analyses d'environnement (EGALIM) et l'utilisation de Rappel Conso
Voir les mises à jours surlignées en orange dans la présentation

NOUVEAU : METHODE 5M , analyses d'environnement et échantillonnage représentatif pour Gérer le danger Listéria

A) IDENTIFICATION DES CAUSES D'APPARITION DES DEFAILLANCES : LA METHODE 5M

A chaque étape où un danger est susceptible de se manifester, l'exploitant décrit la cause de son apparition et les mesures de maîtrise existantes à cette étape (doivent permettre de maîtriser la cause de l'apparition du danger : présence, introduction, multiplication, survie, réduction à un niveau acceptable).

Dans l'objectif de s'assurer que les procédures mises en place sont bien en mesure d'être efficaces pour prévenir des situations de défaillance que l'exploitant souhaite prévenir, la méthode des 5M peut être employée. Elle permet d'identifier les causes possibles de ces défaillances en fonction de cinq origines possibles : le milieu, le matériel, les matières, la main d'œuvre et la méthode.

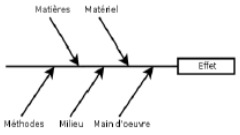

La grille exige l'utilisation de cette méthode dans le cas d'une non-conformité Listéria sur une analyse d'environnement. Bien sûr, il est rappelé qu'en fermier, les analyses d'environnement peuvent être limitées à la validation du plan de nettoyage-désinfection et la recherche de source de contamination d'un produit contaminé. Dans ce second cas, la grille précise à présent que « le recours à des analyses d'environnement recherchant la Listéria selon un échantillonnage représentatif **est requis** ». A savoir que l'échantillonnage requis est fixé dans la réglementation UE (2073/2005) à n=5.
Exemple d'application en Bretagne : 10 prélèvements requis en sortie de crise dans trois départements différents.

APARTE - Cas des PrPo : absents du GBPH européen

Définition — Programme(s) prérequis opérationnel(s) (PrPo) ou « point déterminant »:
Mesure de maîtrise ou combinaison de mesures de maîtrise appliquée pour **prévenir l'apparition d'un danger significatif** lié à la sécurité des denrées alimentaires ou pour le ramener à un niveau acceptable, et où un critère d'action et une mesure ou une observation **permettent une maîtrise efficace du processus et/ou du produit**. Les mesures de maîtrise doivent être surveillées au moyen de critères d'actions mesurables ou observables.

Certains guides se limitent à l'analyse des dangers (détermination des dangers et propositions de mesures de maîtrise) ou sont limités aux bonnes pratiques d'hygiène (BPH) : ils ne vont pas jusqu'à la détermination et l'exploitation (surveillance, actions correctives) des points déterminants (CCP et PRPo) et n'envisagent pas de vérification du plan HACCP. Dans ce cas, le travail de l'entreprise devra être plus complet que ce qui est proposé par les guides.

A ce commentaire, la grille d'inspection ajoute : L'absence de CCP et PrPo est un résultat tout à fait acceptable s'il découle d'une réflexion basée sur l'analyse des dangers. **L'item est dans ce cas noté conforme et non pas Sans Objet (SO).**

Effectivement, dans le GBPH de notre secteur, **nos procédés ne comportent pas explicitement de CCP (pasteurisation) /PrPo. Nous parlons d'étapes clés (identifié par « * » et grisée)**. La maîtrise sanitaire est obtenue par un ensemble de bonnes pratiques et de mesures d'hygiène tout au long du procédé non spécifiques à un danger en particulier (PrP).
La notice IDELE 2022 pour compléter les dossiers agréments propose que les étapes clés du guide soient définies comme PrPo lorsque enrichies des informations suivantes : objectifs/ niveaux seuils de maîtrise et modalités de surveillance et vérification dans la colonne surveillance. (*Exemple : étape du caillage – pH de 4,5 – 4,7 , p.53 du GBPH).*
Cependant, ce nouveau Vademecum défini de nouveaux critères d'évaluation concernant la formalisation/ documentation/ validation des PrPo. Il semble donc plus prudent de ne pas s'aventurer à définir les étapes clés comme PrPo.

BILAN :
Il convient de se baser sur l'analyse des dangers du GBPH qui considère que les mesures de BPH & BPF suffisent à maîtriser les dangers. Ainsi, le Vademecum précise que les critères d'inspection ne s'appliquent pas en l'absence de CCP et PrPo identifiés par l'établissement & dans les cas où l'analyse des dangers conclut que seuls les PrP suffisent (cas du GBPH européen). A savoir que dans son bilan des inspections 2022, la DGAL ne relevaient pas une surreprésentation des non conformités sur les critères de maîtrise des points déterminants (CCP et PrPo) pour les établissements agréés et non agréés.
Pour aller plus loin : Avez-vous pour habitude de définir des PrPo avec les producteurs dans la rédaction des dossiers d'agrément sanitaire ? – réponse à animation@anplf.com

- **Bilan d'une inspection des fraudes sur la métrologie d'une ferme**

CONTEXTE : Cet été nous avons participé avec Marie Vandewalle a un contrôle de vérification de mise en conformité d'un atelier fermier transformant divers produits frais aux exigences de la DGCCRF en métrologie. A l'occasion était également présente la cheffe de service régionale en lien avec le bureau national de la DGCCRF. Nous avons pu souligner ensemble la difficulté pour les ateliers laitiers fermiers à appliquer les exigences du guide de bonnes pratiques concernant les modalités du contrôle métrologique interne 2014 de la DGCCRF. Nous avons constaté l'obligation de multiples moyens de contrôle non imposés par les textes réglementaires pour se mettre en conformité avec les exigences du guide (enregistrements écrits, contrôle statistique des lots, création d'un dossier avec consigne des tares et masse volumiques,…).

Nos échanges avec la cheffe de service nous ont permis de lui partager que dans l'écrasante majorité de nos ateliers, le conditionnement des préemballés se fait de manière artisanale, avec des conditionneuses ou à la main et avec contrôle visuel sans vérification systématique des poids et sans enregistrement. Nous lui avons partagé la note d'information de l'ANPLF qui a pour but de rappeler les exigences réglementaires encore méconnues : conformité des balances et obligations de résultat.

La cheffe de service prévoyait de faire remonter à l'administration centrale les difficultés à faire appliquer le guide métrologique dans des fermes laitières. Elle a notamment proposé de produire un outil *'Excel'* comme celui produit par le cabinet de conseil auquel la ferme a du avoir recours pour se mettre en conformité. Cette proposition nous semble peu satisfaisante bien qu'allant dans notre sens car il semble peu envisageable que les producteurs enregistrent presque systématiquement les mesures de vérification de poids réalisées.

Ainsi, nous avons réfléchi à négocier des pratiques intermédiaires et une flexibilité fermière (comme négocié pour les réglementations sanitaires – 2018) mais nous souhaitions d'abord consulté les techniciens pour avoir d'autres retours de contrôles similaires.

BILAN : Les échanges ont confirmé les descriptions ci-dessous. En termes de pratiques de poids les techniciens du réseau estiment que ; beaucoup de producteurs ne font pas de vérifications systématiques, aucun n'enregistrent les contrôles effectués, la plupart pratiquent le surdosage et utilisent un contrôle visuel pour s'assurer un poids minimum (yaourts, crèmes desserts). Pour certains produits comme le beurre, le pesage est plus régulier.

Une idée est lancée d'effectuer un audit interne des fermes pour évaluer notre niveau de conformité. Cette idée n'est pas retenue et le dossier temporairement clos étant donnée l'absence d'autres retours alarmants sur l'ensemble du territoire.

- **Jurisprudence du google group – état d'avancement**

Présentation par Sophie de V qui a travaillé sur deux fiches en particulier basés sur les échanges relus de 2019 à 2023 – ces fiches seraient plutôt destiné à un usage interne et non diffusable :

- **une fiche sur les partages et cohabitation dans un même labo,** sous l'angle juridique et sanitaire. La fiche contient un récapitulatif des échanges. Plusieurs points sont flous ou ne font pas consensus. La fiche est en cours de relecture par Melissa et doit être envoyer à un juriste spécialisé. >> *la fiche sera ensuite mise en forme par Charlotte pour synthétiser/ faciliter sa lecture*

- **une compilation de cas de Listeria** avec explicitation du diagnostic ou du problème spécifique rencontré. La fiche regroupe l'ensemble des échanges et doit être trié et commenté par Jean-Charles. >> *les techniciens expérimentés ou intéressé sur les cas Listéria sont invités à le contacter pour l'appuyer sur ce travail (Yann se propose pendant la réunion)*

Ces fiches devraient être prête d'ici à la fin de l'année. En effet, Sophie quitte son poste d'animatrice de l'association Bretonne début 2025.

- **Journée technique du 19 mars 2025**

Les deux gros chantiers de l'année 2025 :

- **Révision de la flexibilité et plan d'autocontrôles :** préparer une contre-proposition à l'augmentation de la fréquence des contrôles du lait matière première à 1 analyse par mois VS 1 analyse trimestrielle minimum.

L'ANPLF a toujours plaider contre une augmentation non pertinente du nombre d'analyses. Lors d'une précédente réunion nous avons discuté la possibilité de travailler sur des **plan d'autocontrôles réfléchis par germes** et non plus par produits.
➢ *D'ici à notre prochaine réunion, nous vous invitons à commenter la proposition de Marie Vandewalle qui sera partagée sur le google group.*

- **Guide « Toujours prêt pour un contrôle » (et une formation ?)**

Objectif posé lors du séminaire de rentrée de l'ANPLF – Jean-Charles propose que nous partions du nouveau Vademecum général pour décrire les obligations du producteurs VS de l'inspecteur durant un contrôle (travail entamé par Charlotte).

Exemple de formation sur le même thème : Troisième journée de formation GBPH de l'ARVD (voir les outils en PJ)

La DDPP est présente 2h sur la fin de session (1 ou 2 intervenants), lorsqu'ils arrivent Marie présente la diapo **17 – Gestion d'un retrait rappel**

- **Tour de table**, la DDPP présente ses différentes missions qui sont souvent assez larges.
- **Présentation de la grille d'inspection**, la DDPP explique oralement les différents attendus pour chaque item qui sont généralement bien compris puisqu'ils renvoient à tout ce qui a été vu pendant la formation de 3 jours.
- **18 Contrôles et sanction** , pour évoquer la transparence des contrôles officiels (parfois présentée en premier). Elles sont issus des interventions de Laurence GUILIANI et Geneviève PUYSSEGUR de la DGAL à l'occasion d'une journée réglementaire FNEC/IDELE en 2016 (voir original en Pj, 4 et 5)
- **Exercice de gestion de crise**
- **Reprise de la diapo 17 – Gestion d'un retrait rappel et alerte sanitaire ;** pour évoquer la démarche rappel conso : qui est vraiment à décider en concertation avec la DDPP locale (elle n'est pas toujours mise en œuvre si les produits sont commercialisés localement sur le département en faible quantité et avec des faibles contaminations) d'où l'intérêt de les informer. Nous évoquons l'intérêt de créer son compte Rappel conso et ses fiches brouillon « au cas où »

Précisions sur la démarche signal conso => si plusieurs remontée sur un même produit la DDPP lance une enquête auprès du fabricant, idem si l'ARS les contacte suite à des TIACs => permet de comprendre leur point de vue et de se responsabiliser.

- **Questions ouvertes du groupe** : comment se déroule une démarche d'agrément ? Plans de surveillance ? Fréquence des contrôles ? Des exemples de plans et présentation de projets d'installation/ diversification leur projet.

Leur intervention est bienvenue et la DDPP aussi apprécie de pouvoir communiquer avec le groupe hors d'un moment de contrôle.

A noter que **la diapo 17 – Gestion d'un retrait rappel et alerte sanitaire vient d'être mise à jour.** Nous n'avons pas eu le temps de l'aborder pendant notre réunion mais Marie présente en fin de diapo deux exemples de plan d'analyses – le premier avec des analyses trimestrielles (flexibilité actuelle), le second avec des analyses mensuelles (réforme prévue par la DGAL de la flexibilité). Le constat, le coût des analyses varient du simple au double. *Merci d'y apporter vos commentaires d'ici à notre prochaine réunion*

***

Page **7** sur **7**

Mission de conseils techniques individuels

II-1. Assistance par téléphone et messagerie internet

Une partie importante des conseils techniques individuels se fait par téléphone et/ou par mail. Cela permet, pour plus de 50 % des cas, de résoudre les accidents de fabrication fromagère sans déplacement, particulièrement quand les producteurs possèdent des outils de contrôle tels qu'un acidimètre ou un thermomètre. Pour l'année 2024, la part consacrée à cette assistance technique par téléphone et par mail est estimée à **20 journées de travail**.

II-2. Appui technique individuel en fabrication fromagère et réglementation

Appuis réalisés chez les producteurs en 2024 sur les zones nord et ouest de la région : 21 appuis techniques

- ✓ Le 25/01/2024 : Laure **TITE** – fermes des Jarouilles - COUTRAS (33): *Mise en place d'une nouvelle gamme plus élaborée (St Nectaire, Raclette)*
- ✓ Le 7/02/2024 : Aurélie **CROUIGNEAU** – PUYMANGOU (24) : *Avis sur projet de fromagerie fermière*
- ✓ Le 7/02/2024 : Christine **BLIN** : *Points Règlementaires sur l'étiquetage.*
- ✓ Le 8/02/2024 : Delphine **GEORGELET**. VILLEMAIN (79) : *Défaut d'aspect fromages lactiques (Geotrichum sous forme levure + moisissures indésirables).*
- ✓ Le 09/02/2024 Caroline **THOMAS**. LA DEVISE (17) : *Défaut de conception climatisation des locaux fromagers*
- ✓ Le 16/02/2024 : Stéphanie **BARATANGE** -Fromagerie des Gors. MELLE (79) : *Point Hygiène formation salariés de la fromagerie*
- ✓ Le 22/03/2024 : Sandrine **ENOGAT** - VILLEFAGNAN (16) : *Gestion de crise critère de sécurité*
- ✓ 28/03/2024 : Pauline **DESMAZIERES** (86) : *Point sur la Fabrication des lactiques de brebis, Avis sur fabrication de tommes, Avis agrandissement fromagerie.*
- ✓ Le 15/03/2024 : Laure **TITE** – fermes des Jarouilles - COUTRAS (33): *Raffermir texture yaourt chèvre, défaut de Pseudomonas fluorescens dans la gamme lactique affinée.*
- ✓ Le 04/06/2024 : Delphine **GEORGELET**. VILLEMAIN (79) : *Suite Défaut d'aspect fromages lactiques (Geotrichum sous forme levure + moisissures indésirables).*
- ✓ Le 12/06/2024 : Marie **BOULETTE**. SEVRES-AUXAUMONT (86) : *Diagnostic sur les diverses fabrications*
- ✓ Le 24/06/2024 : Hilde **CRUM** – COULAURES (24) : *Projet atelier fromager bovin (plan laboratoire fromager, produits, formation, visite).*
- ✓ Le 18/07/2024 : Caroline **THOMAS -** LA DEVISE (17) : *Mise en place d'une fabrication de tomme.*
- ✓ Le 12/09/2024 : Emma **BONNET** - SAINT HILAIRE LA PALUD (79) : *défaut de Pseudomonas fluorescens dans la gamme lactique affinée.*
- ✓ Le 3/10/2024 : Laurent **COUILLEAU** - BRESSUIRE (79) *: Mise à jour du dossier d'agrément européen.*
- ✓ Le 03/10/2024Marie-Jo **GUILLOT** - AZAY LE BRULE (79*) : défaut de Pseudomonas fluorescens dans la gamme lactique affinée.*
- ✓ Le 04/10/2024 : Camille **CHAGNEAU**. AIGREFEUILLE D'AUNIS (17) : *défaut d'aspect des fromages lactiques (moisissures inoffensives indésirables).*
- ✓ *Le 07/10/2024* : Marie-Jo **GUILLOT** AZAY LE BRULE (79) : *défaut de Pseudomonas fluorescens dans la gamme lactique affinée.*
- ✓ Le 15/10/2024 : Marie-Jo **GUILLOT** AZAY LE BRULE (79) : *défaut de Pseudomonas fluorescens dans la gamme lactique affinée.*
- ✓ Le 15/11/2024 : Thomas - **MOULIN** (86) : *Projet atelier fromager (plan laboratoire fromager, produits, formation, visite).*
- ✓ Le 15/11/2024 : Isabelle **DESSEVRE** - ARGENTONNAY (79) : *Mise à jour du dossier d'agrément européen.*
- ✓ Le 17/12/2024 : Stéphanie **BARATANGE** -Fromagerie des Gors. MELLE (79) : *Mise à jour du dossier d'agrément européen.*

<u>Appuis réalisés pour l'ARDEPAL (Association Régionale de Développement des Elevages de Petits Animaux en Limousin) - 19 appuis techniques en 2024</u> :

- Le 25/03/2024 : Atelier Chèvrefeuilles - **GILLET** Chloé - 26 route de Chaumont, la Brangerie 87 330 NOUIC : *Démarrage fromagerie fermière sur l'exploitation*
- Le 26/03/2024 : **PERONNE** Thierry - SCEA Ferme du Prévert - 2 Mazeimard 23150 MAISONNISSES : *Projet d'agrandissement de l'atelier fromager et de rédaction d'un dossier d'agrément sanitaire européen, Couverture des fromages lactiques (des moisissures bleues/vertes indésirables), vérification en pratique du respect des opérations de fabrication pour la recette du « Polisson » par tous les opérateurs, afin d'avoir conscience des paramètres à enjeux.*
- Le 27/03/2024 matin : **MINEAU** Fabien et Hélène - SARL la fromagerie de Ribière - La Ribière 87 510 SAINT JOUVENT : *Formation de personnel à l'hygiène (GBPH) en atelier fromager fermier*.

- Le 27/03/2024 après-midi : **MINEAU** Fabien et Hélène - SARL la fromagerie de Ribière - La Ribière 87 510 SAINT JOUVENT : *Défaut moisissures indésirables sur le lactiques.*
- Le 22/05/2024 : EARL L'arbre de Vie - **VAN MARLE** Cornelis - La Barre 23270 CLUGNAT : *Dégustation/évolution des tommes, réflexion autour du changement de cuve fromagère, Conditions de vente du Lait cru bouteille.*
- Le 22/05/2024 : **FOURNIERE** Marion - Le Ménerol 23430 SAINT MARTIN SAINTE CATHERINE : *Défaut de caillage sur les lactiques, Défaut d'aspect sur les fromages lactiques (Pseudomonas fluorescens et Mucor miehie).*
- Le 23/05/2024 : GAEC DE LA MARTINERIE-**PARVAUD** Stéphane-La Martinerie 19270 SADROC : *Projet rénovation et agrandissement fromagerie fermière sur l'exploitation, Réflexion création d'un nouveau produit saisonnier (octobre à décembre).*
- Le 23/05/2024 : LA FERME DES PINS - **FAURE** Gilles et Sandrine Ferrière - 19600 CHARTRIER FERRIERE : *Défaut texture riz au lait et yaourt, réflexion pour la création d'un nouveau produit saisonnier estival, vérification couverture tomme et Fôte des Bergères.*
- Le 24/05/2024 : GAEC LA CHABRA NEGRA - **VAN DER BERGUE** Marie et MERCIER Aymeric -Les Surchauds 87300 BLANZAC : *Corriger défaut Pseudomonas en lactique, proposition de réaménagement de l'atelier fromager, recette tartare, recherche de Pot en verre pour faisselle, recherche d'Assurance pour pépin sanitaire.*
- Le 24/05/2024 : LA CHEVRERIE DE LA SOURCE- **RIVET** Valérie - 427 chemin de la source 87620 SEREILHAC : *Démarrage fromagerie fermière, Défaut de caillage (manque fermeté) et d'affinage (déficit couverture).*
- Le 25/06/2024 : GAEC de la Tournerie - Yann **PAGAZANI** - La Tournerie 87500 COUSSAC-BONNEVAL : *Résolution de défauts (Caillé gonflé, gonflement tardif, crémage excessif, caillé fissuré, tomme vache rance piquante), Bonnes pratiques d'hygiène dans l'utilisation de planches affinage.*
- Le 25/06/2024 : GAEC de la Bourgade - Rémi **REVEL** - La Bourgade 19550 SAINT HILAIRE FOISSAC : fonctionnement GIE, Salage lait en essai, Moules inox Féta rugueux, Pseudomonas sur les fromages, Fôte croute marron.
- Le 26/06/2024 : Laurent **BERNARD** - Diozidoux 23260 FLAYAT : *Caillé lactique gonflé dans le grand bac de caillage, Moulage des chevrin à améliorer*
- Le 26/06/2024 : Floriane et Thibault **GRIMAUD** - 87400 CHAMPNETERY : *Essais Feta, Changement format des bleu, Caillé lactique gonflé, intérêt de l'armoire d'affinage, point sur la valorisation des produits, Taux et urée du lait.*
- Le 27/06/2024 : Atelier Chèvrefeuilles - Pauline **HAUGUENAUE** - 29 rote de Chaumont 87330 NOUIC : *Vérification des paramètres en fromage lactique, Avis sur les prix pratiqués, Rappel des points règlementaires (Formation GBPH, analyses, déclaration DDPP).*
- Le 27/06/2024 : SARL la fromagerie de Ribière - Hélène et Fabien **MINEAU** - La Ribière 87510 SAINT JOUVENT : *Visite de préparation DDPP en prévision de la visite d'accord d'agrément définitif prévue en aout 2024.*
- Le 02/12/2024 : **WEIMANN** Théo et **FAY** Julie - GAEC La Clairière - le combaro 23250 CHAVANAT : *Travaux à prévoir sur la fromagerie en vue de la reprise ferme par Chrystelle et Cyril.*
- Le 04/12/2024 : Justine **BREZAUDY** – 2 les landes 87230 BUSSIERE GALANT : **Avis projet atelier fromager fermier.**
- Le 04/12/2024 **: MERCIER** Aymeric et **VAN DER BERGUE** Marie - GAEC la chabra negra - les surchauds 87300 BLANZAC : Corriger défaut Pseudomonas en fromage lactique, Proposition de réaménagement de l'atelier fromager.

II-3. Installation et transmission des ateliers fermiers de la région

Les personnes ayant un projet d'installation de fromagerie fermière font appel aux CHEVRIERS pour recevoir des conseils concernant le lieu d'implantation et le plan de la fromagerie, l'étude de marché, les besoins en main-d'œuvre, la gestion des effluents, les démarches administratives (permis de construire, demande de subventions, prise de contact avec la DDPP, accord de la laiterie en cas de d'élevage mixte) et la formation technologique nécessaire.

En 2024, les projets **de 4 producteurs ont été suivis**, avec une visite sur l'exploitation et/ou un suivi par téléphone et messagerie Internet : il s'agit d'aider le porteur de projet à concrétiser ses réflexions.

Etudes, promotion et communication

III-1. Etudes, références, synthèses et encadrement stagiaires

- *« Prix de revient, temps de travail et circuits de commercialisation en production fermière de Charentes Poitou : des paramètres à bien intégrer pour fixer ses prix de vente des fromages »*

Un échantillon de 13 élevages a accepté de participer à cette étude. Parmi lesquels, 6 élevages mixtes dont 4 en Agriculture Biologique ainsi que 7 élevages 100% fromagers fermiers dont 2 certifiés en Agriculture Biologique. Le territoire d'étude a été l'ex Poitou-Charentes et la Vendée. La présentation des élevages ne sera pas faite ici étant donné la préservation de l'anonymat pour chacun.
Le travail d'enquête intégrait les ressentis des producteurs concernant leur revenu et leur temps passé au travail. De plus leurs données comptables ont été saisies sur le logiciel CouProd, de l'Institut de l'Elevage, afin d'analyser les différents postes de charges pouvant être améliorés.

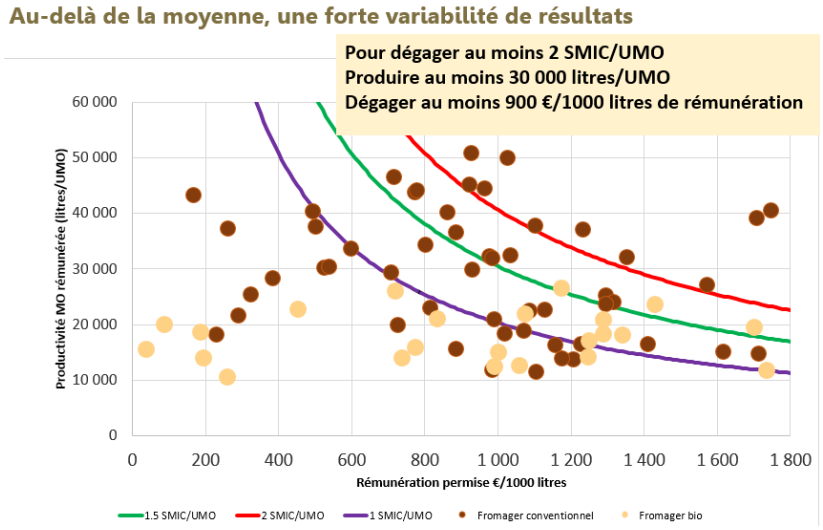

Résultats observés chez les fromagers fermiers hors Sud Méditerranée (données IDELE)

Analyse des données collectées auprès de 11 des 13 producteurs enquêtés

A retenir :

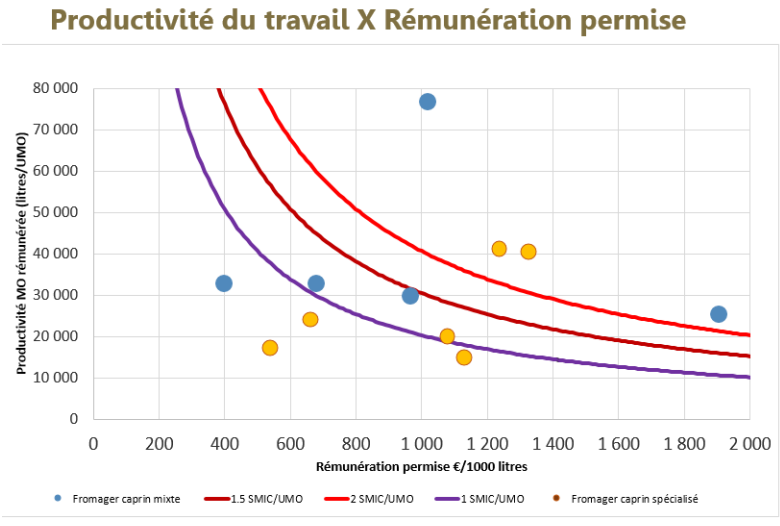

- Seuil critique sous lequel il ne faudrait pas descendre : 20 000 litres de lait transformé / UMO
- Productivité (litre/chèvre)
- Productivité du travail (litre/UMO)
- Charges bâtiments / investissements (à analyser et à relativiser selon l'âge de l'atelier)

III-2. Favoriser les démarches collectives de qualité avec les professionnels

- ***Organisation du Concours Régional des Fromages de Chèvre Fermiers***

Le Concours des Saveurs Régionales pour les catégories - « Fromages et Produits laitiers de Chèvre Fermiers
et AOP » ainsi que « Produits à base de viande caprine » - s'est tenu **le jeudi 20 juin 2024 à l'abbaye de la Grace-Dieu de Benon (17)** pour sa 46ème édition.

Pour la 13ème édition, ce Concours était co-organisée par les CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine & Vendée et l'AANA, ce qui a permis, une nouvelles fois, d'optimiser moyens et compétences.

Ce Concours est ouvert aux producteurs fromagers fermiers de toute la Nouvelle-Aquitaine et Vendée, à tous les fabricants de l'AOP Chabichou du Poitou, de Mothais sur feuille (en cours de reconnaissance AOP).

Depuis neuf ans, l'élargissement de la Région permet l'ouverture de nouvelles catégories au Cabécou du Périgord, la Feuille du Limousin, la Tome fermière du Limousin ainsi qu'à la Tome pure chèvre des Pyrénées.

Ce Concours a comptabilisé 59 producteurs participants. Le nombre de produits caprins a, une nouvelle fois, battu le record avec 251 produits caprins cette année !

Nous comptons cette année 81 médailles pour les fromages de chèvre dont 28 Saveurs ou médailles d'or, 32 médailles d'argent et 21 de bronze.

Il faut noter également l'attribution des Prix Spéciaux :

- Prix Spécial « **Nouveau Producteur** » remis à Christine BLIN, Chèvres et Fromages des Thevenis, de Baneuil (24), GAEC La Ferme de la Thibauderie de Condéon (16), Emmanuel JEANNOT de Vanzac (17), Sylvie SARDIN de Beaulieu-sur-Sonnette (16),
- Prix Spécial « **Agriculture Biologique** » remis au GAEC Au Jard'in des Chèvres de Vouzan (16) et à la SCEA Domaine du Parc de Celle Lévescault (86),
- **« Prix d'ensemble »** remis à La SARL Les Fromages de Sylvie Coulonges sur l'Autize (79),
- **« Chèvre d'Or »** remise au GAEC La Ferme du Maras à Chauvigny (86).
- Prix spécial **« Race Poitevine »** remis à La Bulle de chèvre de Val d'Auge (16),
- Prix spécial **« Produit le plus original »** remis à Les fromages de la Briouze de Sanxay (86) pour « le Pamprousien fleur de sel et curry ».

Les lauréats ont la possibilité d'apposer le macaron de l'année « Concours des Saveurs Régionales » sur leurs produits médaillés.

- ***<u>Accompagnement de la dynamique caprine fromagère au Sénégal</u>***

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Région Nouvelle Aquitaine et les départements de la Région de Fatick et de Diourbel, les Chevriers de Nouvelle-Aquitaine & Vendée mettent en œuvre le Programme d'Amélioration de la Filière Caprine (PAFC).

Le programme, débuté en 2006, s'est rapidement orienté vers l'amélioration des conduites d'élevage, la structuration de la filière et la valorisation des produits caprins en particulier le lait de chèvre. Malgré des freins culturels, la consommation du lait se développe petit à petit dans les groupements caprins accompagnés. Deux unités de transformation ont été mises en place. Une autre fromagerie est implantée au CIMEL (Centre d'Impulsion et de Modernisation des ELevages) spécial caprin de Niakhar et n'est

fonctionnelle que depuis début 2019. Une laiterie à Djilor qui ne transforme que du lait de vache mais est composé d'éleveurs caprins est adhérente à l'association depuis 2016 et est accompagnée par le PAFC.
Plusieurs missions des chevriers NA&V en 2017, 2018, 2019 et 2022 avaient notamment permis de renforcer les transformatrices en hygiène à la transformation et à la qualité du lait.

Une nouvelle mission technique sur la thématique de la transformation de lait issus des cheptels caprins a eu lieu du 19 au 28 novembre 2024. L'objectif de cette mission était de sensibiliser et de former des équipes techniques du PAFC/ARECAP sur les bonnes pratiques d'hygiène en atelier de transformation laitier et de d'harmoniser les recettes de produits sur toutes les unités (fromage blanc, crottin affiné et yaourt). Nous avons mis en place un nouveau produit : le yaourt aromatisé au bissap.

Il faut souligner que tous les laits réceptionnés pendant cette mission étaient conformes au niveau hygiénique, c'est-à-dire qu'ils ont résisté au test à l'ébullition. Il y a donc une meilleure maîtrise de l'hygiène de traite et des conditions de stockage du lait au froid et de transport que par le passé. A l'issue de cette mission, il en ressort l'importance de mettre l'accent sur la commercialisation qui tirera la production vers le haut.
Le plan d'actions pour 2025 : Une augmentation des volumes de lait livrés et transformés.

- ***Chabichou du Poitou AOP***

  - **Les 09 février, 30 mai, 28 juin, 6 septembre et 4 octobre 2024** : Participation en tant que juré technicien à la Commission de contrôle organoleptique du Chabichou du Poitou au laboratoire d'analyse sensorielle de l'ENILIA de Surgères.
  - **Les 26 janvier, 22 octobre et 25 octobre 2024** : Réalisation d'un audit interne de producteur de Chabichou AOP.

- ***Mothais sur Feuille AOC***

  - **Le 10 janvier 2024** : participation à la visio de d'appropriation du cahier des charges en vue des visite d'habilitation des fermiers.
  - **Les 15 janvier, 15 février et 21 octobre 2023** : Participation au Conseil d'administration.
  - **Les 22 janvier, 26 janvier, 2 février et 5 février 2024** : Rendez-vous auprès des fermiers afin de vérifier la conforme a application du cahier des charges de l'AOC dans leur ferme.
  - **Le 30 mai 2024** : Commission dégustation Mothais sur feuille à Melle (79).
  - **Le 2 juillet 2024** : Participation à l'Assemblée Générale
  - **Le 20 décembre 2024** : Réunion de finalisation du schéma type fromagerie

- ***Animation de l'Organisation de Producteurs ACAP (Association Caprine Atlantique Poitou)***

Les producteurs laitiers caprins représentant l'Association ACAP ont souhaité depuis quelques années que les CHEVRIERS NA et Vendée accompagnent la dynamique enclenchée pour aboutir à la reconnaissance officielle en tant qu'OP dans le secteur du lait de chèvre (obtenue le 21 octobre 2019).
Dans la continuité, il a été pris la décision que l'animation de l'OP ACAP serait réalisée par les CHEVRIERS de NA et Vendée, afin de garantir un travail de qualité et en toute neutralité. Virginie Venot Bonnet a consacré 0,15 ETP sur 2020, 0,20 ETP sur 2021, 0,17 ETP sur 2022 et 2023, 0,15 ETP sur 2024, à cette dynamique collective.
Deux journées techniques ont eu lieu les 03 et 04 octobre 2024. Les thématiques retenues étaient : préparation des mises-bas, qualité du colostrum et qualité du lait.
L'objectif était d'échanger et apporter aux adhérents des éléments sur les pistes d'amélioration de leurs pratiques. Damien POISBLEAU (chambre d'agriculture 17-79) est intervenu et a pu répondre aux questions des éleveurs présents.
Ces deux journées d'échanges ont rassemblé 37 personnes et les retours ont été très positifs.

Pour information, au 31/12/2024, l'OP ACAP comptabilisait 126 adhésions, sur les 170 structures collectées par la laiterie de Riblaire (Groupe Lactalis).

III-3. Supports de communication

- Edition du bulletin de liaison ***« La Feuille des Fromagers »,*** à destination des producteurs fermiers et des techniciens de la Région : 4 numéros parus en 2024 (février, avril, septembre et novembre 2024). *Voir Annexes*.

- Site internet ***« fermiers.terredeschèvres.fr »*** tenu à jour, avec l'actualisation régulière de la page **« ANNONCES »**, pour permettre aux producteurs fermiers de mieux faire connaître leur recherche de salariés, de matériel, de transmission… Le site internet comprend également le descriptif des formations collectives proposées pour 2024.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2025

Le poste d'animation fermière des CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine et Vendée permet de proposer à l'ensemble des producteurs de fromages de chèvre fermiers des services importants, concernant surtout la formation, l'installation et l'assistance technique fromagère et réglementaire.

De plus, nous communiquons régulièrement avec nos homologues sur les autres territoires de la région afin de développer une bonne dynamique spécifique à la filière fromagère fermière. Ces temps d'échanges contribuent à faire remonter les préoccupations du terrain avec l'objectif de mettre en place des actions qui y répondent (formations techniques, échanges entre acteurs de la filière, …).

En 2025, de nombreux projets sont prévus, dont plus particulièrement :

- Organisation de 12 formations pour donner suite aux remontées et attentes du terrain, incluant 2 sessions « GBPH Européen »
- Organisation de la rencontre annuelle avec les DDETSPP et DDPP de Poitou-Charentes et Vendée
- Travail d'audit et d'accompagnement des producteurs engagés dans l'AOC Mothais sur Feuille.

ANNEXES
Les Feuilles des Fromagers parues en 2024

La feuille des fromagers de Nouvelle-Aquitaine et Vendée

Capr'Infos

N°52 – février 2024

Commission Fermière Régionale

Mardi 02 avril 2024, de 13h00 à 16h00
(avec votre pique-nique tiré du sac)
Chez Christelle HAMEURY et Laurent COUILLEAU
EARL LES DEUX RIVIERES
Le Maison Neuve 79300 NOIRLIEU (nord 79)

- Présentation de "Cabri d'Ici" pour promouvoir la viande caprine locale et durable (CIVAM Haut Bocage)
- Échanges sur l'actualité de la filière fromagère

Offre d'emploi - Remplacement

Secteur Charente (sud-est d'Angoulême), chèvres, transformation, ventes en direct AB.
Nous recherchons des personnes pour un remplacement d'avril à août, pouvant se prolonger sur septembre et octobre. Le contrat peut être en temps plein et jusqu'à 42h, ou moins, selon les besoins des personnes.
Il s'agira d'être polyvalent sur nos activités (traite et soins aux chèvres (petit troupeau pâturant, fromagerie et ventes).
Notre page FB : @au jardin des chèvres.
Pour plus de renseignements, et un premier contact : aujardindeschevres@gmail.com
06.73.22.12.40

Réaliser son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) spécifique à la fromagerie !

Jeudi 11 avril 2024, de 9h30 à 17h30 à Melle
Rappel réglementaire : Le DUERP est obligatoire dans toutes les entreprises dès l'embauche du 1er salarié ou la présence de toute autre personne placée sous l'autorité de l'employeur (apprentis, stagiaires, intérimaires, bénévolats).
Il servira de justificatif auprès de l'inspection du travail, la MSA « médecine du travail ».
L'employeur y consigne le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés, stagiaires ou apprentis.
Objectifs : Recenser les risques professionnels sur son exploitation afin d'avoir la capacité d'élaborer son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.
Repartez avec votre DUERP complété et personnalisé !
Faites-nous savoir si vous souhaitez participer.

Stagiaire travaillant sur les coûts de production

Sophie PETIT, élève ingénieure, réalisera des diagnostics technico économiques individuels sur juillet et août. Elle ira sur le terrain rencontrer les producteurs intéressés.
L'objectif est, pour chaque structure enquêtée, de calculer les prix de revient et de faire le lien avec les prix de vente rémunérateurs.
Une restitution des données anonymées sera proposée le mardi 10 septembre (lieu à préciser) pour avoir une vision d'ensemble.
Ce travail est mené en partenariat avec Nicole BOSSIS (IDELE) et l'outil IDELE « CouProd » (version adaptée aux structures avec transformation fromagère) sera utilisé.
Faites-nous savoir d'ores et déjà si vous êtes intéressés par ce travail d'enquêtes !

Ré-emploi des conditionnements (information issue des échanges lors de la rencontre du 14/11/23 avec les Services Sanitaires)

- OK pour les contenants en verre,
- pour les plastiques, obligation de la mention « réutilisable » sous réserve d'un bon usage du nettoyage et d'utilisation :
Remarque : la « déclaration de conformité » contiennent les règles d'usage, elle doit être demandée aux fournisseurs, doit être en langue française, et être archivée/présente dans votre PMS.

Mme DANET (DDPP 86) a insisté sur la nécessité de fournir ces déclarations de conformité.
Mme ESCOFFIER (DDETSPP 79) a trouvé sur Internet un exemple de déclaration de conformité (disponible en anglais). Nous pouvons vous le communiquer sur demande.

Troupeau de chèvres alpines à vendre

Cause départ en retraite en décembre 2024, recherche des personnes respectueuses du bien-être animal et souhaitant faire du pâturage, avec un projet d'installation pour des mises bas caprines en janvier 2025.
A reprendre :
- 65 / 70 chèvres adultes, alpines, écornées, pleines et échographiées
- 38 chevrettes écornées, nées en janvier 2024, pleines et échographiées
Contact : 06.18.18.26.21 (ferme la Barbichette, Les Clouzeaux (Vendée) – Sylvie Delbarre)

CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine et Vendée :
06.42.77.37.71 (Johanna), 06.38.10.90.03 (Mélissa) ou 06 33 92 42 03 (Virginie)
12bis rue Saint-Pierre - 79500 MELLE
Réalisation : Johanna GRAUGNARD, Mélissa TEINTURIER et Virginie VENOT BONNET
Bulletin publié grâce au concours financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

Obligation des consignes de tri sur les emballages

Une signalétique de tri harmonisée (Triman et Info tri) doit être apposée obligatoirement sur tous les emballages ménagers et tous les papiers graphiques depuis le 1er janvier 2022 et au plus tard le 9 mars 2023.
La cotisation auprès d'un organisme est obligatoire pour pouvoir apposer les logos (Triman et Info tri)
Peu de producteurs fermiers en France cotisent, et souvent ils le font suite à un contrôle de l'Administration (fraudes) ou à la demande d'un de leur client (type GMS).
Ainsi même les producteurs d'emballages (Plex, etc) et les imprimeurs ne sont pas forcément au courant alors qu'ils pourraient le prévoir sur leur emballage.

L'info-tri peut être soit monochrome, soit aux couleurs « officielles » jaune pour les emballages

Soit le producteur à un système de consigne (par exemple, je vends mes yaourts en pot en verre consignés, et les clients me les retournent après utilisation et je les réutilises), soit il doit adhérer à un système de collecte agréé : CITEO, ADELPHE, ou LEKO.
A noter Les tarifs sont les mêmes quelque soit l'entreprise choisie. On adhère l'année N et on fait la déclaration en janvier de l'année N+1 sur la base des emballages réellement mis sur le marché.
Les tarifs sont de 80 € HT /an si vous mettez en marché moins de 10 000 UVC (Unité de Vente Consommateur) par an. (L'UVC comprends tous les emballages du produit). Par exemple : pour un pack de 6 yaourts, vous déclarerez 1 UVC !

Tous les emballages, y compris les calages et les suremballages, doivent être déclarés :
• quel que soit leur matériau (ex. : papier, carton, plastique, porcelaine, bois, etc.) ;
• peu importe leur caractère réutilisable ou non ; peu importe leur caractère payant ou gratuit (ex. échantillons, cadeaux publicitaires, dons)
• peu importe qu'il s'agisse d'emballages primaires, secondaires ou tertiaires ;
• peu importe leur mode de collecte (ordures ménagères, tri sélectif, etc.).
Ne sont pas à déclarer les emballages des produits consommés ou utilisés par des professionnels ayant un conditionnement exclusivement professionnel (ex. : seau de yaourt de 5 kg, caisse de transport …) comme les collectivités, les restaurants, les grossistes.
L'étiquette du fromage n'est pas à déclarer non plus puisqu'il n'est pas un emballage.

Le papier servant à emballer le fromage sur le marché est donc concerné par cette loi (qu'il soit simple ou imprimé)
Mais pas l'étiquette du fromage, puisqu'il n'est pas un emballage.

Dans les faits, votre fournisseur d'emballage (papier, coque, pot faisselle, …) peut se charger de se déclarer auprès de l'Eco-organisme et il vous répercute ce cout sur votre facture d'achat. Vous pouvez aussi faire vous-même la démarche et faire imprimer le logo sur papier ou sur sticker adhésif.

Pour en savoir plus : https://www.citeo.com/faq/devenir client.
Réglementation :
Loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC). Article L541 10 13 du Code de l'environnement. Décret du 27 novembre 2020 Article R. 541 173 du Code de l'environnement.
Merci à Benoit Roux et Marie Vande Walle (animatrice à l'Association Régionale des Vendeurs Directs du Pas de Calais) pour leurs retours d'expérience !

CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine et Vendée :
06.42.77.37.71 (Johanna), 06.38.10.90.03 (Mélissa) ou 06 33 92 42 03 (Virginie)
12bis rue Saint-Pierre - 79500 MELLE
Réalisation : Johanna GRAUGNARD, Mélissa TEINTURIER et Virginie VENOT BONNET
Bulletin publié grâce au concours financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

La feuille des fromagers de Nouvelle-Aquitaine et Vendée

Cabri d'Ici

Capr'Infos

N°53 – avril 2024

Cabri d'Ici : promouvoir la viande caprine locale et durable

Le groupe d'éleveurs caprins du CIVAM (Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) du Haut Bocage (Nord Deux-Sèvres) a créé il y a 5 ans l'association « **Cabri d'Ici** » pour promouvoir la viande de cabri **né et élevé à la ferme**, nourri **au lait naturel**, issu d'une **ferme à taille humaine**.

Les motivations de Cabri d'Ici :
- Faire découvrir la viande caprine et lui redonner une place dans les habitudes de cuisine
- Développer les circuits-courts et locaux de commercialisation
- Redonner de la cohérence à la filière en valorisant les animaux des élevages laitiers
- Soutenir l'élevage paysan et durable

CABRI
Un chevreau âgé de 7 mois ou plus, poids de carcasse de 15 à 22 Kg. Sa viande est rouge, tendre et peu grasse.

D'ICI
C'est une démarche localisée dans chaque département.
Les animaux sont nés et élevés à la ferme.
C'est une alternative au circuit long et un moyen de valoriser tous les produits de la ferme

La Charte d'Engagement « Cabri d'Ici »

Les fermes y souscrivent lors de la création d'une association Cabri d'Ici ou lors de leur adhésion à une association existante.
Cette Charte propose des critères liés au système de production, à la taille de la ferme, au bien-être animal et aux modalités de commercialisation.

Par exemple, sur la partie commercialisation, la Charte d'engagement stipule :
"Les associations Cabri d'Ici mettent en avant le « local » : de la fabrication de produits de qualité, jusqu'à la commercialisation.
Les produits sont donc commercialisés localement, à l'échelle du département de l'association et des départements limitrophes.
De manière générale, la vente directe est toujours privilégiée afin de maintenir un lien humain entre producteurs et consommateurs.
Les associations Cabri d'ici favorisent le partage des marchés entre les éleveurs et mettent en avant la solidarité."

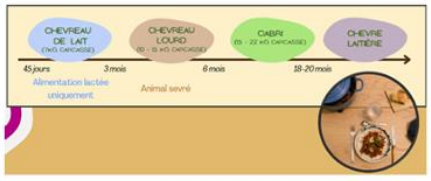

Les valeurs de Cabri d'Ici :
- Le troupeau de chèvres doit être pâturant, pas forcément en Agriculture Biologique
- Taille troupeau < 400 chèvres / ferme
- Seul par travailleur < 200 chèvres / UMO (exploitant ou salarié) et < 70 ha /UMO
- SAU (hors surface pastorale et prairies permanentes) < 150 ha
- Cabri élevé au lait naturel (pas de lait reconditionné), de chèvre ou de vache, tété ou distribué

CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine et Vendée :
06.42.77.37.71 (Johanna), 06.38.10.90.03 (Mélissa) ou 06 33 92 42 03 (Virginie)
12bis rue Saint-Pierre - 79500 MELLE
Réalisation : Johanna GRAUGNARD, Mélissa TEINTURIER et Virginie VENOT BONNET
Bulletin publié grâce au concours financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

Cabri d'Ici a d'abord été créé à l'échelon départemental (53, puis 49 et 79 en simultané) et enfin l'échelon national avec la Fédération Nationale Cabri d'Ici afin que cet outil de promotion puisse se diffuser partout en France.

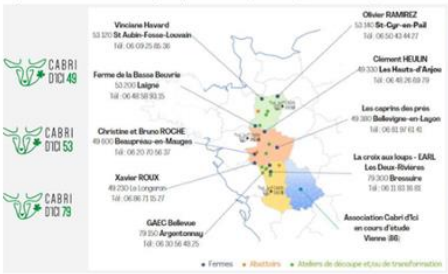

Témoignage de Christelle HAMEURY et Laurent COUILLEAU (EARL les deux rivières à Bressuire) AB -adhérent et membre fondateur de l'association « Cabri d'Ici » :

« Nous transformons 25 à 30 cabris par an depuis 3 ans, et sommes régulièrement en rupture ! Nous avons la chance d'avoir abattoir (Thouars) et atelier de transformation (Les Sicaudières) proches de la ferme. Le saucisson et chorizo sont des produits plus faciles à vendre, mais les terrines et bocaux cuisinés permettent de valoriser respectivement les abats et les os (carré de côtelettes). C'est un élargissement de gamme, facile à vendre pour nous qui sommes déjà en vente directe avec nos fromages. L'association Cabri d'Ici proposent des bases de recettes, des fiches pour les bouchers expliquant les façons de découper les cabris ou chevrettes. Niveau tarifs, nous vendons notre carcasse fraiche 14 €/Kg, il ne faut pas brader ! pour les terrines nous sommes à 7€/ 180 g en vente directe. Pour l'instant chaque producteur fait son circuit de commercialisation, sa promotion, souvent courte et locale. Si la production augmentait l'association pourrait envisager une commercialisation collective via un commercial multicartes. »
Contact CIVAM Haut Bocage :
Chargée de développement : Stéphanie PRESTAVOINE - Courriel : stephanie.prestavoine@civamhb.org - 06 40 59 23 05
Bureau : 5 Place du Château 79700 MAULEON - Courriel : contact@civamhb.org - 05 49 81 80 29

Les projets de Cabri d'Ici :
- Mener des temps d'échanges sur nos pratiques agricoles
- Créer des partenariats avec des opérateurs locaux
- Réaliser de la recherche autour de la découpe et la transformation
- Réaliser des études économiques : systèmes d'élevage et coûts de production
- Communiquer (fermes-ouvertes, vidéo de sensibilisation …)
- Rechercher des débouchés
- Accompagner d'autres départements à la création d'associations Cabri d'Ici
- Travailler sur la communication (Semaine du goût, représentation extérieure, site internet …)

CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine et Vendée :
06.42.77.37.71 (Johanna), 06.38.10.90.03 (Mélissa) ou 06 33 92 42 03 (Virginie)
12bis rue Saint-Pierre - 79500 MELLE
Réalisation : Johanna GRAUGNARD, Mélissa TEINTURIER et Virginie VENOT BONNET
Bulletin publié grâce au concours financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

La feuille des fromagers de Nouvelle-Aquitaine et Vendée

Capr'Infos

N°54 – septembre 2024

Synthèse de l'enquête sur les coûts de production en élevage caprin : CouProd

Au cours de ces 3 mois de stage, en tant qu'élève ingénieure en agronomie, je suis venue à votre rencontre afin de réaliser une enquête sur les coûts de production en atelier caprin. Les producteurs intéressés m'ont communiqué leurs ressentis concernant leur revenu et leur temps passé au travail. Leurs données comptables ont été saisies sur le logiciel CouProd, de l'Institut de l'Elevage, afin d'analyser les différents postes de charges pouvant être améliorés.
Chaque élevage enquêté a reçu son dossier d'analyse individuel répartissant les différentes charges et calculant le prix de revient et coût de production de l'atelier.
La restitution collective du 10 septembre, avec l'intervention de Nicole BOSSIS, a permis d'éclaircir avec les éleveurs présents les pistes d'améliorations envisageables sur leur exploitation ainsi que de comparer les données du groupe d'éleveurs enquêtés aux données nationales du réseaux INOSYS.

Echantillon d'élevages enquêtés

Un échantillon de 13 élevages a accepté de participer à cette étude. Parmi lesquels, 6 élevages mixtes dont 4 en Agriculture Biologique ainsi que 7 élevages 100% fromagers fermiers dont 2 certifiés en Agriculture Biologique. Le territoire d'étude a été l'ex Poitou-Charentes et la Vendée. La présentation des élevages ne sera pas faite ici étant donné la préservation de l'anonymat pour chacun.

Les coûts de production en quelques mots

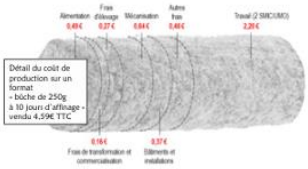

Les **coûts de production** correspondent à la somme de toutes les charges engagées pour produire et commercialiser les produits laitiers. Cette somme est ramenée au litre de lait commercialisé. La figure ci-contre détaille le coût de production engendré par chaque poste de charge d'une exploitation caprine transformant le lait à la ferme. La **rémunération permise** représente ce qui reste pour rémunérer la main d'œuvre une fois que toutes les charges ont été couvertes (charges courantes, amortissements, rémunération des terres en propriété et des capitaux propres). Le **prix de revient** correspond au prix de vente qui compte tenu des aides et des produits joints, permet de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (main d'œuvre et capitaux) au niveau défini. La méthode d'analyse des coûts de production utilise une unité universelle, l'unité commercialisée : c'est-à-dire l'€/1000 litres de lait commercialisé dans le cadre d'une production laitière.

Compte tenu de l'évolution du prix des matières premières et autres charges entre 2021 et 2023, avec une valorisation moyenne de 2390 €/1000 litres en 2021, les fromagers fermiers auraient dû augmenter leurs tarifs de 11% en 2022. D'après les données observées sur un échantillon constant, 48% des fromagers fermiers les ont augmentés de 5,4% en moyenne.
Pour maintenir le revenu en 2023, l'augmentation aurait dû être de 7% supplémentaires, soit une hausse de 18% en 2 ans. Cela représente une hausse de 0.85€ TTC pour un format « bûche de 250g à 10 jours d'affinage » par exemple.

Les enquêtes en élevage ont permis de définir un niveau de satisfaction concernant le revenu et le temps passé au travail pour chaque éleveur, et ce sur une échelle de 1 à 10 (10 étant la meilleure note). Les analyses traduisent un niveau de satisfaction chez les éleveurs fromagers plus élevé que chez les éleveurs mixtes (livrant et transformant). Ce résultat est valable pour la satisfaction du revenu ainsi que pour celle du temps passé au travail.

CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine et Vendée :
06.42.77.37.71 (Johanna), 06.38.10.90.03 (Mélissa) ou 06 33 92 42 03 (Virginie)
12bis rue Saint-Pierre - 79500 MELLE
Réalisation : Johanna GRAUGNARD, Mélissa TEINTURIER et Virginie VENOT BONNET
Bulletin publié grâce au concours financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

Résultats d'enquêtes après saisie des données sur le logiciel CouProd (outil IDELE)

L'analyse des données comptables permet ainsi de réaliser le graphique comparant la « Productivité du travail » à la « Rémunération permise » pour les éleveurs enquêtés.

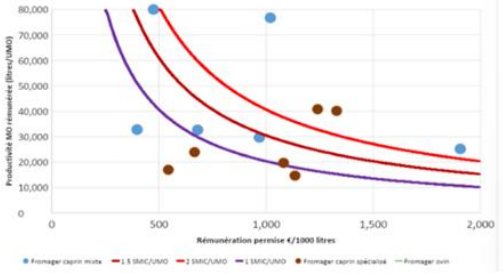

Le graphique ci-dessus situe les éleveurs enquêtés par rapport à l'échantillon présent et identifie leur productivité par main d'œuvre rémunérée en litres/UMO ainsi que la rémunération permise en €/1000 litres.
Ainsi, il est possible pour les éleveurs d'analyser le nombre de SMIC/UMO qui est dégagé par l'atelier caprin fromager. Globalement, sur l'échantillon enquêté, il est démontré qu'**en dessous de 20 000 litres de lait transformé par UMO, il sera difficile de dégager 1 SMIC/UMO.** De plus, **en dessous du seuil de rémunération des 800€/1000 litres de lait il sera difficile pour l'éleveur de dégager 1 SMIC/UMO.**
Pour rappel, Smic net au 1er janvier 2024 : 1 398,69 € ; Smic brut : 1 766,92 € ; Smic horaire net : 9,22 € ; Smic horaire brut: 11,65 €.
Exemple de lecture du graphique : le point bleu le plus à droite représente une structure caprine fromagère mixte. La productivité du travail atteint 25 000 litres trasformés par UMO. La rémunération permise est estimée à 1 900 €/1 000 litres. Cette structure enquêtée se situe au-dessus de la courbe des 2 Smic/UMO possibles.

L'outil CouProd détaille les différents postes de charges. Il est clairement démontré que les fromagers fermiers ont des coûts de production en €/1000 litres de lait plus élevés que les éleveurs mixtes. En effet, dans le cadre de cette étude, ils s'élèvent jusqu'à 6000€/1000 litres de lait pour un élevage enquêté tandis que les coûts de production les plus élevés en élevage mixtes s'élèvent à 3100€/1000 litres de lait pour un autre élevage enquêté.

Pour l'ensemble des éleveurs enquêtés, le poste de charges le plus important est celui de la rémunération du travail de l'exploitant accompagné du poste représentant les salaires et charges salariales. La mécanisation ainsi que l'entretien des bâtiments et des installations peuvent être d'importantes charges pour certains élevages. Il faut relativiser ce dernier point en tenant compte du cycle de vie de la structure enquêtée. En effet, certaines exploitations sont en phase de « croisière » depuis de nombreuses années tandis que d'autres débutent et n'ont pas les mêmes charges à gérer.

Conclusion

En comparaison aux données de références du réseau INOSYS, disponibles sur le site de l'IDELE, les données des élevages enquêtés se positionnent au même niveau voire de façon supérieure à celles du groupe de références. Il faut cependant relever l'hétérogénéité des situations mise en évidence par cette étude. Il ressort de l'analyse des données que **la maîtrise des charges liées à la main d'œuvre est centrale**. Les éleveurs doivent gagner en compétence concernant la gestion des ressources humaines ainsi que le niveau de rémunération. **Il faut aussi porter attention au litrage produit par chèvre ; c'est-à-dire à la productivité animale**, qui peut provenir de l'environnement et de la gestion orchestrée par l'éleveur.

Je souhaite terminer cette fiche de synthèse en remerciant l'équipe des Chevriers de Nouvelle-Aquitaine et Vendée, ma maître de stage, Virginie VENOT BONNET, les éleveurs ayant accepté de me suivre dans cette étude ainsi que Nicole BOSSIS de l'IDELE pour son appui technique.

CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine et Vendée :
06.42.77.37.71 (Johanna), 06.38.10.90.03 (Mélissa) ou 06 33 92 42 03 (Virginie)
12bis rue Saint-Pierre - 79500 MELLE
Réalisation : Johanna GRAUGNARD, Mélissa TEINTURIER et Virginie VENOT BONNET
Bulletin publié grâce au concours financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

La feuille des fromagers de Nouvelle-Aquitaine et Vendée

Capr'Infos

N°55 – novembre 2024

Compte-rendu des rencontres européennes 2024 FACE Network Oslo (Norvège)

Cela fait maintenant plusieurs années qu'une délégation des CHEVRIERS NA&V participent aux rencontres européennes des producteurs fromagers fermiers et artisans. Du 27 au 30 octobre, Emma BONNET, Emmanuelle RAPAUD et Virginie VENOT BONNET sont parties en Norvège. Près de 200 personnes ont participé à ces journées, représentants de 20 pays européens. Côté français, une délégation ANPLF et une délégation FNEC étaient également présentes.

Visites thématiques

Le premier jour des rencontres, Norsk Gardsost, l'association norvégienne de producteurs fromagers fermiers et artisanaux chargée de l'organisation proposait aux participants différents circuits de visite pour découvrir la production laitière du pays et la transformation à la ferme.
Un des circuits s'est déroulé à l'Est d'Oslo. Découverte de la ferme Orken Vannboffel Gard, où sont élevés depuis 2021 une vingtaine de bufflones. L'activité est encore très récente (reconversion d'un ancien élevage de poulets de chair), et seulement quelques bufflones sont traites (à la main mais la mécanisation est prévue) et le lait est commercialisé à une petite fromagerie artisanale (cf. visite suivante) qui le valorise en mozzarella. A moyen terme, l'objectif est de traire la totalité du troupeau et construire une petite fromagerie sur place. Aujourd'hui le revenu de la ferme est essentiellement tiré de la vente de viande : valorisée 4 fois plus chère que la viande bovine locale. L'abattoir le plus proche où les animaux peuvent être abattus étant à plus de 3 heures de route, l'éleveuse a obtenu une autorisation pour pouvoir abattre à la ferme.

Après un buffet fromager fermier, le circuit s'est poursuivi à la fromagerie Rygge Meieri. Ici le lait de la ferme familiale certifiée en Agriculture Biologique (troupeau d'une soixantaine de vaches Holstein, avec robot) est transformé en partie (environ 10% du lait, le reste est livré à la coopérative Tine), depuis 2020. Trois personnes sont en fromagerie et transforment 650 litres/semaine en mozzarella, feta, brie, pâte pressée, fromage frais, yaourt et lait fermenté. La fromagerie étant récente et unique en son genre dans la région, les autorités sanitaires n'ont pas donné l'autorisation de transformer en lait cru (même si c'est possible dans d'autres régions en Norvège). Des analyses microbiologiques sont réalisées tous les trimestres sur les produits, ainsi que des analyses d'eau très régulièrement. Il a en moyenne deux inspections sanitaires par an.
Les fromages sont commercialisés jusqu'à 50 €/kg (coût de la vie au moins 2 fois plus cher en Norvège).

CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine et Vendée :
06.42.77.37.71 (Johanna), 06.38.10.90.03 (Mélissa) ou 06 33 92 42 03 (Virginie)
12bis rue Saint-Pierre - 79500 MELLE
Réalisation : Johanna GRAUGNARD, Mélissa TEINTURIER et Virginie VENOT BONNET
Bulletin publié grâce au concours financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

Conférences #TASTETHECHEESE

Le 2ème jour était dédié aux conférences à Oslo. Le thème cette année était "Goûtez le fromage", ainsi les interventions ont mis l'accent sur les aspects sensoriels liés aux fromages et produits laitiers, de la méthode scientifique de l'analyse sensorielle à la communication sur le goût en passant par le lien entre mémoire et expérience olfactive.
En introduction, nous avons été accueillis par la présidente de FACE Network Kerstin Jürss et le président de l'association Norvégienne Norsk Gardsost.
Pour commencer Andreas Viestad a fait un exposé sur l'apprentissage du goût depuis l'enfance et donné une approche historique et philosophique sur l'alimentation.
Mats Carlehog, du centre de recherche Nofima (Norvège), a apporté des explications sur la méthode scientifique de l'analyse sensorielle et nous avons pu faire un test consommateur en direct.

Merete Bo, sommelière norvégienne, a fait un parallèle avec le vin et la façon dont on parle du produit, de la qualité et de la valeur qu'on y apporte.
Bronwen Percival, venue du Royaume Uni, a résumé brièvement l'impact des pratiques d'élevage et de la gestion de l'écosystème microbien sur la qualité du produit, notamment dans les fabrications artisanales.
Après le déjeuner, 4 sessions de 2 ateliers étaient organisées afin de faire des focus sur différents thèmes, toujours autour de la qualité organoleptique des fromages.
Avant le discours de clôture le chef Christer Rodseth, star en Norvège, a témoigné des utilisations possibles du fromage en cuisine, et plus particulièrement dans son restaurant.

Buffet de fromages fermiers et artisanaux européens

Comme chaque année, les producteurs présents ramènent des fromages. La France était une nouvelle fois bien représentée. Ce buffet est l'occasion de goûter les fromages des collègues producteurs mais aussi les spécialités du pays hôte, comme le Brunost, ou « Brown Cheese » emblématique de Norvège, au goût si particulier. Un groupe de musique et chants traditionnels norvégiens nous accueillait en début de soirée.

AG Statutaire et Groupes de travail

L'AG statutaire a réuni les représentants des pays membres de FACE Network afin d'aborder les affaires internes : le budget, le montant de la cotisation, le rapport d'activité du conseil, avec notamment les activités de lobbying et les rapports d'activité des groupes de travail hygiène/marketing/technologie.

Ensuite se sont réunis les groupes de travail avec les participants présents. Pour illustration, le groupe hygiène a traité de la préparation d'un projet visant à compléter le GBPH européen notamment sur les plans d'échantillonnage des autocontrôles microbiologiques afin de donner des lignes directrices plus claires qui puissent aider les producteurs fromagers des différents pays.

Rendez-vous en 2025 en Croatie !
Si vous voulez participer aux prochaines rencontres, échanger avec vos homologues européens et que vous êtes à l'aise en anglais (pré-requis obligatoire), contactez Virginie au 06.33.92.42.03.
Plus d'informations en consultant le site internet : https://www.face-network.eu

CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine et Vendée :
06.42.77.37.71 (Johanna), 06.38.10.90.03 (Mélissa) ou 06 33 92 42 03 (Virginie)
12bis rue Saint-Pierre - 79500 MELLE
Réalisation : Johanna GRAUGNARD, Mélissa TEINTURIER et Virginie VENOT BONNET
Bulletin publié grâce au concours financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

- **Compte de résultat 2024**

CHARGES		PRODUITS	
Charges de personnel	84 026,21 €	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	68 888,00 €
Services extérieurs	7 055,16 €	Autofinancement	51 365,89 €
Autres charges de gestion courante	29 172,52 €		
TOTAL	**120 253,89 €**		**120 253,89 €**

Je certifie que les dépenses figurant dans ce récapitulatif ont été réellement supportées et dûment acquittées à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'au 30 juin 2025 par la structure qui demande le paiement de la subvention, et n'ont fait l'objet d'aucune remise, rabais, ristourne ou avoir.

.

Le président,
Cyril BALLAND

Le trésorier
Gérard CHABAUTY

FRCAP - FEDERATION REGIONALE CAPRINE
CHEVRIERS DE NOUVELLE-AQUITAINE & VENDEE
12 bis, rue Saint-Pierre 79500 MELLE
Tél : 06 30 32 30 13 / 05 49 07 74 60
Mail : frcap@orange.fr Int : www.terredeschevres.fr

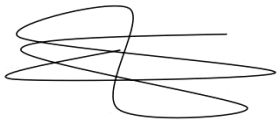

Développement de la production fromagère sous démarches collectives dans les territoires limousins

Avril 2025

Compte rendu technique et financier année 2024

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU CONTEXTE : 57

2. CONTENU DU PROJET :..... 57

3. COMPTE RENDU DE TRAVAIL :..... 58

3.1. Programme de visites d'appui technique :..... 58

3.2. Résultats globaux:..... 58

4. DEPENSES REALISEES :..... 58

1. PRESENTATION DU CONTEXTE :

Les territoires limousins comptent aujourd'hui près de 100 producteurs de fromages ou produits laitiers fermiers. Ce nombre se maintient voir augmente légèrement d'année en année. Ces éleveurs sont principalement des producteurs de fromage de chèvre pour les 2/3 (environ 65 caprins fromagers). Le 1/3 restant est constitué de producteurs de fromage de vache (une vingtaine) et de quelques producteurs de fromage de brebis (7).

Au sein de ces producteurs, certains ont fait le choix de travailler collectivement sur des produits à forte connotation régionale. Traditionnellement orientées vers la production de fromage de type « lactique », les fabrications fromagères sur les territoires limousins se sont développées ces dernières années avec l'arrivée des fromages de types « pâtes pressés » dans la gamme des fromages proposés. La gamme de fromages fabriqués s'est ainsi élargie.

En 2024, le Syndicat des Producteurs de fromages Fermiers du limousin (26 producteurs) gére la Tomme fermière du Limousin et la Fôte des Bergères. La démarche la Feuille du Limousin a été renouvelée auprès de l'INPL. Aussi, à ce jour, 3 démarches collectives fonctionnement bien : Tommes Fermières du Limousin (19 producteurs), la Feuille du Limousin (20 producteurs), la Fôte des Bergères (3 producteurs). Soit au total 46 producteurs.

Les objectifs du projet étaient les suivants :
- Maîtrise technique des productions collectives fromagères régionales (il faut du temps pour faire du bon fromage),
- Veiller au renouvellement des générations dans les groupes fromagers,
- Accompagner la bonne dynamique des groupes fromagers : porteurs de projet et/ou nouveaux installés en cours d'adhésion.

2. CONTENU DU PROJET :

Le projet repose sur un accompagnement technique des fromagers dans les 2 groupes fromagers existant dans les territoires limousins. Le travail à réaliser sera assuré par la technicienne fromager Mélissa Teinturier.

La mission va consister à suivre techniquement les producteurs adhérents (ou futur adhérents) à l'une des 2 associations existantes l'ensemble des moyens pour la maîtrise technologique de la fabrication dans le but d'obtenir une régularité en matière de qualité de la production (Tommes Fermières du Limousin + Feuille du Limousin + Fôte des Bergères). La priorité_pour cet accompagnement individuel personnalisé dans le cadre collectif des groupes fromagers sera donnée, hors accident technologique majeur, aux nouveaux ou « récents » producteurs de Tommes Fermières, de Feuille du Limousin ou de Fôte des Bergères.

Les moyens annuels mis en œuvre pour cette action sont : **19 visites pour l'année 2024**, réparties sur plusieurs tournées. Un bilan collectif annuel est effectué avec les fromagers sur les points techniques à améliorer et une formation a été proposée le 19 octobre à Meymac sur le thème « apprendre à déguster » et « tommes fermières du limousin ».
Le 20 juin 2024, 14 éleveurs avec 52 produits présentés ont participé au concours régional des fromages de chèvres NA et ont obtenu 12 médailles. Une journée débriefing du concours s'est tenue le 24 juin 2024.

3. COMPTE RENDU DE TRAVAIL :

3.1. Programme de visites d'appui technique :

Les visites d'accompagnement se sont déroulées sur l'année 2024 en fromagerie. Les comptes rendus des visites techniques du technicien fromager sont fournis en annexe.

3.2. Résultats globaux:

Une maîtrise de la fabrication globalement satisfaisante par le maximum de producteurs : cette maîtrise a été jugée lors de la commission annuelle d'agrément. L'appui technique ne demeure pas moins indispensable pour pallier à des accidents technologiques et encadrer les producteurs nouveaux dans les démarches collectives.
Un renforcement de la cohésion des groupes fromagers fermiers de l'ARDEPAL. Cet appui a permis en effet à d'autres fromagers d'intégrer les démarches collectives existantes et pour les jeunes installés de bénéficier de la reconnaissance de ces fromages pour les aider sur les aspects technologiques lors de la phase de démarrage d'activité.

4. DEPENSES REALISEES :

- **19 visites** de Prestations technicien fromager par Chevriers Nouvelle-Aquitaine (Melissa Teinturier) : **8 550 € TTC.**

- La demande de la subvention se porte donc à hauteur de **6 840 €** soit un solde à recevoir 4 046,40 € (une avance a déjà été réglée à hauteur de 40% = 2 793,60 € reçu le 22/11//2024).

Postes de dépenses	Réalisé	sources de financement	à demander
19 visites appuis technique	8 550 €	subvention CR NA animation (80%)	**6 840 €**
		autofinancement action ARDEPAL	1 710 €
TOTAL	**8 550 €**	TOTAL	**8 550 €**

Je certifie que les dépenses figurant dans ce récapitulatif ont été réellement supportées et dûment acquittées à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024 et celles acquittées jusqu'au 30 juin 2025 par la structure qui demande le paiement de la subvention, et n'ont fait l'objet d'aucune remise, rabais, ristourne, ou avoir

Certifié exact et sincère, le (date) : le 15 avril 2025
Cachet, nom, prénom, qualité et signature : Isabelle CHERVY - Présidente de l'ARDEPAL

Structuration de la filière chevreau des Pyrénées Atlantiques

Compte-rendu des actions 2024 :

Le Syndicat Caprin des Pyrénées Atlantiques s'est réuni 4 fois autour du CA, de l'AG, de la formation de découpe, de valorisation des chevreaux et de rencontres d'éleveurs.

L'AG a été un temps fort d'échanges avec des représentants professionnels de la Fédération Régionale CAPrine et un groupe d'éleveurs caprins du 64. L'enjeu était « Se fédérer, un enjeu pour les éleveurs de chèvres du 64 et de toute la Nouvelle-Aquitaine, perspective de l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine ».

Crédit Photo : La chèvrerie Henry IV _Pyrénées Atlantiques

Ω Les actions menées en 2024 :

- Mettre en place des ateliers d'engraissement à la ferme en maîtrisant les charges liées à l'achat de poudre par l'utilisation du lait post-colostral,

2 journées de formation ont été organisées en janvier et février 2024, avec 10 participants sur la découpe des chevreaux et la valorisation de la viande, en vente directe ou transformée.
La valorisation du lait post-colostral est identifiée comme un levier technico-économique, des éleveurs envisagent de le mettre en place sur leur élevage pour réduire les coûts de poudre de lait. Les nouveaux installés caprins engraissent les chevreaux au lait post-colostral, ils recherchent des débouchés, en vente directe et en vente de chevreaux finis à des négociants de la filière agneaux de lait.

La recherche de nouveaux marchés, notamment par les opérateurs de la filière agneaux de lait a démarré pour des chevreaux finis autour de 9-10kg vif. Ce circuit de commercialisations, c'est développer pendant la campagne 2024, notamment pour les nouveaux producteurs. Lors des rencontres des producteurs, les éleveurs ont échangé sur leurs pratiques en termes de produits, de la valorisation selon les périodes de l'année.

Crédit Photo : La chèvrerie Henry IV_Pyrénées Atlantiques

- Mutualiser la production pour répondre à de nouveaux marchés : actions collectives vers la restauration, RHF

Les foires et manifestations locales réalisées à l'été 2023, n'ont pas été renouvelées en 2024.
Des contacts ont été pris lors des foires 2023, ce qui a permis de faire en 2024, des animations dans les restaurants locaux et de la Région Bordelaise. Ils ont mis en avant des chevreaux des Pyrénées Atlantiques lors de semaine à thème Viande de chevreaux.

- Valoriser les chevreaux par la transformation,

Les réseaux sociaux sont des outils de communication. Les publications de quelques éleveurs ont permis de susciter l'intérêt de restaurateurs locaux pour organiser des semaines à thèmes avec les témoignages des éleveurs. La découverte des produits a permis d'avoir quelques commandes de chevreaux en frais ainsi que des produits transformés. C'est la communication privilégiée par les éleveurs pour la vente directe.
La formation sur la découpe des chevreaux s'est déroulée janvier, février 2024.

- Développer la vente du chevreau en frais ou transformé dans des nouveaux points de vente

Les plaquettes réalisées par Interbev ont été distribué largement lors des manifestations grand public, les recettes sont distribuées par les producteurs avec les colis de chevreaux. Le produit est méconnu aujourd'hui, il faut reconquérir les consommateurs locaux et nationaux.
L'enjeu pour les éleveurs est autour du prix de vente qui doit être rémunérateur, par une bonne connaissance du cout de production.

- Promouvoir le produit chevreau et le savoir-faire des éleveurs.

Les rencontres caprines nationales de 2022 avaient permis de rassurer et d'initier des projets de transformation pour valoriser la viande caprine.

Des acteurs locaux pourraient faciliter la commercialisation des produits transformés de chevreaux. Il semblerait pertinent de développer un signe de qualité sur ce territoire. Le rapprochement avec le projet de la Drôme sur la création du Label Rouge Chevreau a suscité de l'intérêt et certains éleveurs seraient prêts à étudier la faisabilité des producteurs à s'engager dans cette démarche.
Les initiatives d'engraissement à la ferme et de valorisation de produits transformés et en viande fraiche commencent à donner une réelle valorisation de la viande. Une 15aine d'éleveurs caprins poursuit l'engraissement et la valorisation de chevreaux finis dans les Pyrénées-Atlantiques, un projet d'atelier d'engraissement collectif à plusieurs éleveurs pourrait être envisagé également.

Crédit Photo : La Ferme du Brukiza_Pyrénées Atlantiques

Ω Résumé de l'action

Cette action est menée en complémentarité avec les structures accompagnant les éleveurs caprins du département, tel que l'UPF, fortement impliquée auprès de ces producteurs fermiers des vallées du Béarn.
Il doit permettre à la filière de se développer afin de sécuriser la production et les débouchés : maintenir voire augmenter le revenu lié au chevreau, et donc le savoir-faire des éleveurs dans un territoire où l'élevage caprin est présent et en fort développement par la création de nouveaux ateliers livreurs, qui sont de taille plus importante que les fermiers, minimum 200 chèvres vs 120 chez les fermiers.

L'élevage caprin est une filière émergente du département des Pyrénées Atlantiques, le projet s'inscrit dans un ensemble important d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux, qui s'inscrivent dans le Plan de Filière Néo Terra de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Crédit Photo : La chèvrerie Henry IV_Pyrénées Atlantiques

Le volet sanitaire est également un des principaux axes de travail, pour accompagner au mieux les nouveaux éleveurs caprins.
Les réunions d'échanges ont été réalisées dans l'objectif d'accompagner au mieux les éleveurs sur les différents volets des actions, tel que la mise en place des conseils techniques adaptés à chaque exploitation, recherche et prospection de nouveaux marchés, la recherche de logistique adaptée au territoire : transport des carcasses de l'abattoir vers un transformateur, puis transfert des conserves vers le producteur et/ou points de vente.

Ω Financement de l'action

Charges (€)		Recettes (€)	
Structurer la filière (316€/j * 15j)	4 740,00 €	Subvention Région Nouvelle-Aquitaine	4 500,00€
Animation (316€/j * 10j)	3 160,00 €	Subvention FEADER	
		Autres financements européens	
		Subvention Départements	
		Interprofession	
		Cotisations	
		Vente de produits	
		Autofinancement	3 400,00€
TOTAL	**7900,00 €**	**TOTAL**	**7 900,00€**

Fait à Pau, le 1 avril 2025

Le Président

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE de L'AGRICULTURE (Pyr.-Atl.)

Bernard LAYRE

Plan d'Installation – Transmission CAPR'1

Bilan 2024

Avec le soutien financier de :

I - OBSERVATOIRE CAPR'1

Elevages et pyramide des âges

La base de données Chambre d'agriculture des élevages caprins de Nouvelle Aquitaine, avec l'âge des éleveurs et les caractéristiques des exploitations, a été actualisée.953 exploitations caprines sont enregistrées, avec 1 597 éleveurs. **54 % des éleveurs ont plus de 50 ans, 42 % ont plus de 55 ans**.

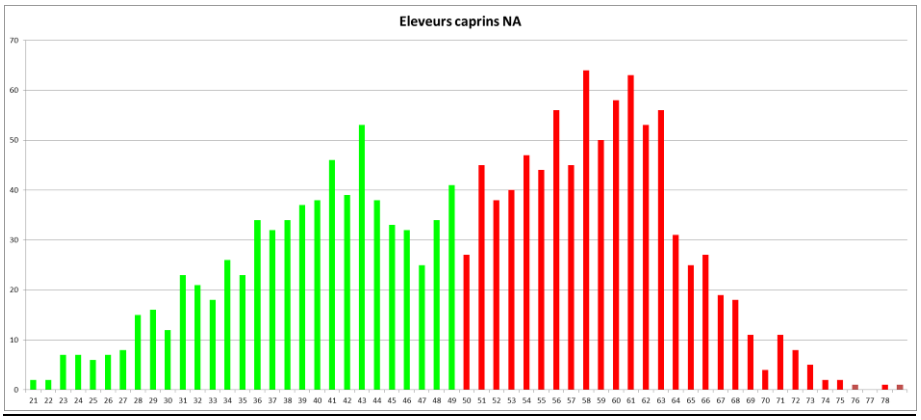

Arrêts d'élevages

Evolution du nombre d'élevages de la base caprine de 2009 à 2024 sur l'ex Poitou-Charentes :
40 arrêts d'élevages caprins en Poitou-Charentes en 2024.

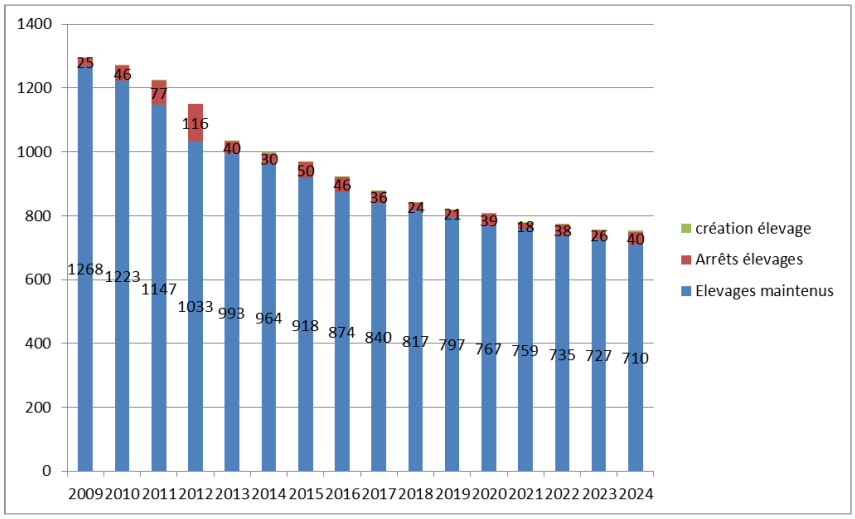

Installations Caprines aidées 2024 en Nouvelle-Aquitaine

39 installations caprines aidées en 2024 en Nouvelle-Aquitaine, dont 27 laitiers, 9 fromagers et 3 mixtes.

Poitou-Charentes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2015-2024
Installations aidées	**19**	**19**	**17**	**19**	**18**	**19**	**16**	**22**	**22**	**27**	**198**
Laitier	15	14	15	10	17	15	15	20	19	24	164
Fromager	2	4	1	7	1	2	1	0	2	1	21
Mixte	2	1	1	2	0	2	0	2	1	2	13

Limousin	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Totaux
Installations aidées	**2**	**6**	**3**	**6**	**1**	**4**	**4**	**3**	**5**	**4**	**38**
Laitier	0	1	0	1	0	1	3	2	3	1	12
Fromager	2	5	3	5	1	3	1	1	2	2	25
mixte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Aquitaine	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Totaux
Installations aidées	**5**	**11**	**12**	**16**	**8**	**6**	**10**	**11**	**11**	**8**	**98**
Laitier	1	6	6	8	3	2	0	2	3	2	33
Fromager	4	5	6	8	5	4	9	9	7	6	63
mixte	-	-	-	-	-	-	1	0	1	0	2
Nouvelle Aquitaine	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Totaux
Installations aidées	**26**	**36**	**32**	**41**	**27**	**29**	**30**	**36**	**38**	**39**	**334**
Laitier	16	21	21	19	20	18	18	24	25	27	209
Fromager	8	14	10	20	7	9	11	10	11	9	109
Mixte	2	1	1	2	0	2	1	2	2	3	16

Inscriptions au Répertoire Départ-Installation

40 Exploitations caprines inscrites au Répertoire Départ-Installation sur 2024 en Nouvelle Aquitaine : 30 en Poitou-Charentes, 2 en Limousin et 8 en Aquitaine.

II – ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSMISSION

La première étape de l'accompagnement à la transmission est une visite de sensibilisation – repérage réalisée par un Conseiller Chambre d'Agriculture dans les élevages de + de 50 ans.
Les élevages à visiter sont identifiés en concertation avec les acteurs de la filière (laiteries, contrôles laitiers, syndicats caprins). La visite peut être réalisée en doublon avec le technicien de laiterie.
Suite à la visite de sensibilisation, selon la problématique rencontrée et le projet du producteur, l'exploitation rentre ensuite dans un dispositif d'accompagnement.
55 visites de sensibilisation ont été réalisées en Nouvelle-Aquitaine en 2024 **:** *voir annexe I.*
Se rajoutent **4 accompagnements aux relations humaines**:

Exploitation concernée	Conseil ou formations en relations humaines
GAEC Daladoire 79 170 Secondigné sur Belle	Conseil RH : • Identifier ses valeurs et besoins et ceux de ses associés. • Définir un projet commun. • Définir un cadre de fonctionnement partagé et validé pour travailler sereinement en société. • Mettre en oeuvre une ébauche de règlement intérieur, l'utiliser au quotidien et le faire évoluer. • Décrire les rôles et composantes d'une bonne communication. Identifier ses pratiques et pistes d'amélioration.
EARL des Prés Bas 79 800 Pamproux	Conseil RH : • Identifier ses valeurs et besoins et ceux de ses associés. • Exprimer ses craintes et motivations, définir les enjeux de l'association. • Définir un projet commun. Définir et partager des principes de fonctionnement pour s'associer sereinement. • Définir un cadre de fonctionnement partagé et validé pour travailler sereinement en société.
SCEA La Ponnerie 79 230 Aiffres	Conseil RH et 2 jours de formation : • Définir un projet en tenant compte de ses valeurs, ses besoins, structurer un projet commun • Identifier les composantes d'une communication performante afin de limiter les risques de conflits.
GAEC La Canepetière 86 600 Saint Sauvant	Conseil RH : • Identifier ses valeurs et besoins, • Exprimer ses craintes et motivations, définir les enjeux de la transmission • Définir un cadre de fonctionnement partagé et validé pour travailler sereinement dans le cadre du parrainage . • Décrire les rôles et composantes d'une bonne communication dans le cadre du parrainage .

III – PROMOTION DE LA PRODUCTION CAPRINE

Cas concret transmission d'exploitation caprine au Lycée Agricole de Melle

Le Plan Capr'1 est intervenu auprès du Lycée Agricole de Melle, le 8 janvier 2024, avec une visite des étudiants sur la ferme SCEA DES DEUX VILLAGES de M. Alain BENOIST et Mme Dominique GUERIN d'EXOUDUN (79). Les exploitations ont servi de support pour des études technico-économiques et différents scénarios d'installation/transmission, pour les élèves de BTS PA.

Salon AMBIANCE TERRE à NIORT

Le Plan Capr'1 était présent au salon Ambiance Terre en septembre 2024, sur le stand de la filière caprine, pour promouvoir la filière auprès du public, avec la communication « Devenir éleveur de chèvres ».

Journées #EleveurCaprinDemain

Nous avons organisé les Rencontres #EleveurCaprinDemain les 3 et 10 décembre 2024 avec la participation de **160 apprenants** des lycées agricoles de Melle et Bressuire et maisons familiales La Grange Bressuire, Saint Loup, Marais poitevin.
Chaque journée comportait des ateliers en fermes et un quizz réalisé par différents organismes partenaires de l'installation (PAI, RDI, banques, SAFER).

⇨ Le 3 décembre 2024 nous étions au GAEC La Buchellerie à Moncoutant sur Sèvre et à la Ferme de la Martinière à Vernoux-en-Gâtine.
⇨ Le 10 décembre 2024 nous étions GAEC du Petit Chauveux à Niort et au GAEC Saboureau à Exireuil.

Annexe I : Visites de sensibilisation à la transmission

Laiterie	Raison sociale	Dpt	Nbre de chèvres	SAU	Conclusion de visite
CLS	EARL DE CHARCHENAY	79	290	140	RDI
LACTALIS	EARL FRAIGNEAU Olivier	79	214	104	Repérage RDI
LACTALIS	GAEC CAPRICE DE JOUVANCE	79	330	145	Repérage RDI
TERRA LACTA	GIRARD Patrick	79	200	36	Repérage RDI
LACTALIS	EARL CHABAUTY Gérard	79	400	59	RDI
AGRIAL	MAUDET Nathalie	79	430	70	Formation cédant
LACTALIS	EARL GUITTON Jacky	79	250	100	Formation cédant
AGRIAL	SCEA LA REDREZE	79	650	120	Formation cédant
TERRALACTA	EARL Rocher isabelle	79	250	80	RDI Arrêt chèvres
CHEVREFEUILLE	BOURDIGEAUD Pascal	16	190	125	RDI
TERRALACTA	GAEC DES PRINTANIERES	16	450	-	RDI
TERRALACTA	GUILMINEAU Jacky	16	60	33	Repérage
Fromager fermier	CHEREL Christine	79	40	50	Repérage, RDI
Fromager AGRIAL	GAEC LES DEUX RIVIERES	79	110	50	Repérage, RDI
TERRALACTA	GAEC LA GÂTINE	79	350	192	Repérage
TERRALACTA	EDOUARD Patrick	17	350	70	Repérage
Fromager	PETIT Catherine	17	18	10	Repérage, PAIT, RDI
TERRALACTA	SCEA LA NORMANDIE	79	500	250	Repérage, Installation
AGRIAL	GAEC CHOLLET	79	450	140	Repérage, Installation
TERRALACTA	FENOUILLAT Pascal	16	250	90	Repérage, transmission
TERRALACTA	EARL LA BIQUETTE RIT	17	300	25	Repérage, RDI
NC	EARL LA BOUTEILLERIE	79	250	55	Repérage, Installation
TERRALACTA	GAEC LA SAUVAGERE	79	130	180	Repérage, Installation
CLS	GAEC CAPRI-BERONNE	79	385	342	Repérage, Installation
ETOILE DU QUERCY	SCEA DE ROUVES	64	300	70	Repérage, RDI.
AGRIAL	GAEC CAPRI LUZ	79	450	77	Repérage, Installation
FROMAGER	GAEC DE LA CLAIRIERE	23	75	25	Accompagnement, arrêt.
AGRIAL	EARL LA FERME DE TILIGOLO	79	200	43	Repérage, Installation
TERRALACTA	GAEC DES SABLIERES	79	630	195	Repérage, Installation
AGRIAL	EARL BONDU	79	430	85	Repérage, Installation
AGRIAL	EARL DE LA PORCELAINE	86	550	345	Repérage, Installation

PICANDINE	EARL DES CHEVRERIES	24	300	55	Repérage, Installation
Fromager	GAEC LEPREUX	16	350	128	Repérage, Installation
NC	GAEC DE LA GASNE	23	250	50	Repérage, Installation
ONETIK	EARL SARHIA	64	340	32	Repérage, Installation
LACTALIS	VIDAL Laurent	79	650	63	Repérage, Installation
AGRIAL	EARL ECB	79	2000	180	Repérage, Installation
CLS	SCEA LA PONNERIE	79	190	-	Repérage, Installation
TERRALACTA	EARL LES PRES BAS	79	250	90	Repérage, Installation
PICANDINE	GUY PHILIPPE	24	500	60	Repérage, RDI
Fromager	GAEC DU PUY L'AIGUILLE	19	80	80	Repérage, RDI
LA VARSOISE	GERAUD SYLVAIN	19	210	40	Repérage, RDI
Fromager	SNAJDER FABRICE	19	120	50	Repérage, RDI
LACTALIS	GAEC LA BUCHELLERIE	79	715	192	Repérage, RDI
SODIAAL	EARL MAILHOT HACHARD	23	200	60	RDI
Fromager	GAEC LA PLAINE DE FOUMARD	79	250	96	Repérage
Savencia	GAEC LA VILLA	16	40	-	Repérage, RDI
Fermier	SCEA FERME ALBERT	79	70	100	Repérage, RDI
FROMAGER	NOGUERON Jean-Michel	23	50	15	Accompagnement transmission.
AGRIAL	EARL SAINT GOARD	79	230	55	Repérage, RDI
CHAVEGRAND	SCEA LEBON	23	200	-	Accompagnement arrêt
AGRIAL	GAEC DU CHEMIN VERT	86	430	96	PAT
TERRALACTA	SCEA LES CLAUDYS	86	255	139	PAT
CLOCHE D'OR	GAEC DES VIGNOLLES	86	180	44	RDI et Parrainage HCF
AGRIAL	GAEC DE LA CANEPETIERE	86	200	25	RDI et Parrainage HCF
LACTALIS	EARL DE LA MERVEILLE	86	350	73	Suivi parrainage
fromager	DELFOSSE	40	-	-	RDI Transmission
CNSL	LOUBAT Sandrine	23	150	50	Transmission installation

I - OBSERVATOIRE CAPR'1

Fait à Mignaloux-Beauvoir,

Samuel HERAULT
Président du BRILAC

David BOSSUET
Trésorier du BRILAC

Animation de la Route des fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine

Rapport d'activités 2024

I – ANIMATION DU RESEAU DES HALTES D'ACCUEIL EN ELEVAGE ET EN FROMAGERIE

DEPUIS 1993, LA ROUTE AGIT POUR LA PROMOTION DES PRODUITS CAPRINS ET EN PREMIERE LIGNE POUR VALORISER LES PRATIQUES AGRICOLES DURABLES

La Route, association loi 1901 créée en 1993 par les éleveurs, à double vocation professionnelle et touristique, agit pour la promotion des produits caprins, pour l'accueil à la ferme, la formation et l'initiation au goût, l'animation de la filière et des territoires.
- un acteur majeur de la rencontre du grand public avec le monde agricole caprin et ses produits
- des compétences acquises et une notoriété au service des territoires,
- une dynamique collective qui place les producteurs fermiers, artisans fromagers et laiteries fromageries au cœur de la promotion de leur filière

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient la Route dans le cadre de sa feuille de route NEOTERRA pour la transition agroécologique.

Depuis sa création, la Route est engagée pour valoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, répondant aux attentes des consommateurs, et intégrant le bien-être animal. Pour cela elle s'appuie sur la mise en avant des signes de qualité et d'origine, mais pas seulement, car la transition agroécologique de l'agriculture ne passe pas que par les signes de qualité, mais aussi par l'ensemble des démarches sur les fermes qui vont dans le sens d'un respect de l'environnement, de l'éleveur, de l'animal, du consommateur. Or ces démarches sont partagées entre les éleveurs et le reste de la société grâce au contact direct des marchés, des foires, des événements, des salons, des animations dégustations, que les membres de la Route conduisent grâce à l'association depuis déjà une trentaine d'années.

Dès les années 90, les éleveurs qui ont créé la Route et qui l'ont développé ont fait le pari de rapprocher éleveurs et « consommateurs », un enjeu qui n'a pas cessé de prendre de l'importance dans la société d'aujourd'hui, où les attentes sociétales de mieux connaître l'origine des produits, leur mode de production et de transformation, de mieux connaître le métier d'éleveur, n'a sans doute jamais été aussi vif, et la Route est toujours là pour y répondre le mieux possible.

61 ADHERENTS A LA ROUTE EN 2024

DONT 50 « HALTES » qui ouvrent leur lieu au public et/ou participent aux événements collectifs pour la promotion de la filière caprine.

- 40 producteurs fermiers
- 4 éleveurs laitiers
- 1 artisan fromager
- 4 laiteries-fromageries
- 1 « Maison des fromages »

10 STRUCTURES « Filière caprine » :
Interprofession du Cabécou du Périgord, Syndicat du Chabichou du Poitou, Syndicat du Mothais sur Feuille, BRILAC, FRCAP Chevriers de NAetV, Union des producteurs fermiers du 64, ADDCP, Association de la Chèvre Pyrénéenne, Chevriers 79, SC 86, Gouste Chèvre.

2 ADHERENTS INDIVIDUELS qui soutiennent l'association, s'impliquent sur les évènements…

Les Haltes de la Route des Fromages permettent le dialogue avec les consommateurs.
Elles font connaître l'élevage de chèvre et ses systèmes de production au grand public.
Elles sont en contact direct avec les consommateurs sur leurs lieux de vente (à la ferme, sur les marchés, dans les AMAP, dans les magasins de producteurs, dans les restaurants, etc.).

Toutes les Haltes sont répertoriées et mises à jour sur le site web **www.routedesfromagesdechevre.fr**

UN DEPLOIEMENT PROGRESSIF DE HALTES SUR LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

De nouveaux adhérents « Haltes »: **4 nouvelles Haltes en 2023** !
En Charente et en Creuse. Des Haltes qui ont arrêté en Pyrénées-Atlantiques.

Les nouvelles Haltes adhérents en 2024 :

SCEA du Bardonneau (16)

GAEC de la Clairière (23)

La Ferme de Vassivières (23)

La Ferme du Braconnais (23)

- Vers de nouveaux adhérents « Filière » : l'élargissement des partenariats à la Région Nouvelle-Aquitaine est amorcé avec l'adhésion de l'Union de Producteurs Fermiers du 64, L'association de la chèvre Pyrénéenne, l'Interpro du Cabécou du Périgord, les contacts pris en Aquitaine et Limousin auprès des structures collectives.
- Signature d'une charte de collaboration entre structures locales et régionales, qui permet de cadrer les termes de collaboration sur les événements, stands communs, etc..

VIE ASSOCIATIVE DE LA ROUTE

- Conseils d'administration : les 11/03, 15/07, 16/09, 16/10
- Préparation et Animation de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 9 avril 2024
- Gestion des adhésions + Relations adhérents et prospection nouveaux adhérents
- Communication aux adhérents : via mailing Route + Feuilles des fromagers des Chevriers
- Comptabilité de l'association, gestion des dossiers de financements avec ANICAP NA et Chevriers
- Participation Route à CA et AG MDFC, CA et AG CHEVRIERS, REXCAP, Commissions Fermières CHEVRIERS et réunions partenaires.

INTEGRATION DANS LA FEUILLE DE ROUTE NEOTERRA

Depuis sa création, la Route est au cœur de ces problématiques : en étant une interface avec le public, l'association et ses Haltes font connaître le métier ; les pratiques environnementales, le respect du bien-être animal, les circuits-courts, la relocalisation...

Cette année, la Route a collecté lors de ses adhésions une base de données pour catégoriser et valoriser les pratiques d'élevage respectueuses de l'environnement et du bien-être animal et a pu les valoriser à travers ses communications web, presse et événementiels.

Via les événements auxquels nous participons, via nos publications sur le web, via les activités grand public réalisées par les Haltes tout le long de l'année sur les fermes et les marchés, les thèmes liés à la transition agroécologique sont le fil rouge de nos communications et nos échanges avec le public : qualité des produits, pratiques environnementales, relation homme-animal, métier de l'éleveur, lien avec les consommateurs, circuits-courts et relocalisation...

2- ANIMATION DE LA MAISON DES FROMAGES DE CHEVRE

L'animatrice de la Route a également en charge l'animation de l'association « Maison des Fromages de de chèvre du Charentes-Poitou », qui réunit les acteurs de la filière caprine autour d'un projet commun de « vitrine » de rayonnement de la filière auprès du grand public. Ce lieu dédié, situé à Celles-sur-Belle, comprend une exposition interactive, une boutique de produits caprins et locaux, ainsi qu'une salle d'animation pour des Ateliers découverte fabrication et dégustation de fromages, ainsi qu'une diversification des animations : Animations Vins et Fromages, Animations fromages en LSF, Animations fromages pour public anglophone, Atelier artistique « Dessine-moi une chèvre »….
L'animatrice de la Route des fromages de chèvre gère également l'animation de cette association « Maison des fromages de chèvre » ce qui amène à l'organisation du Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale, et le suivi des actions : animations des ateliers, développement de nouvelles animations, organisation d'événements type expo et dédicaces, visites guidées pour groupes, communication presse et web, relations avec les partenaires.

3- ANIMATION DE LA COMMISSION PROMOTION COLLECTIVE : STRUCTURATION COLLECTIVE POUR UN PROJET MUTUALISE

La promotion des fromages et de leur qualité demande une présence renforcée sur le territoire régional et national par une structuration collective et l'animation de la Commission Régionale de Promotion des acteurs la filière caprine. C'est la Route des fromages qui a la charge de l'animation de cette commission. Ce travail a pour but de piloter la dynamique régionale en optimisant l'organisation et la mise en place du projet d'actions stratégiques partagé.
Dans le cadre du REXCAP, l'ANICAP NA et la Route collaborent en particulier avec la FRCAP, les syndicats du Chabichou AOP, du Mothais sur Feuille AOC, du Cabécou du Périgord… La Commission Régionale permet de s'organiser collectivement, de regrouper les informations, de réaliser un agenda commun d'action et des outils communs. Elle permet une coordination logistique. Ces présences et interventions sont également l'occasion de renforcer et de développer des partenariats, en particulier avec l'AANA, les filières vins, l'Institut Régional du Goût, les restaurateurs, etc...

Réunion de travail animateurs de structures ANICAP NA-ROUTE-FRCAP pour le pilotage de la Commission Promotion Collective : 11/06/24 + Animation de la Commission Promotion Collective.

UUNE STRATEGIE DE COMMUNICATION COMMUNE

La Commission Promotion Collective dans le cadre du REXCAP se base sur une stratégie de communication commune, autour d'un visuel et d'un thème fédérateur, bannière commune qui réunit tous les acteurs de la filière, déclinés dans nos campagnes de communication.

ANNEXE - ADHERENTS 2024 à la ROUTE DES FROMAGES DE CHEVRE DE NOUVELLE-AQUITAINE

HALTES		
SCEA DU BARDONNEAU	16	producteur fermier
LA BULLE DE CHEVRE	16	producteur fermier
GAEC DE KALIDAAN	16	producteur fermier
EARL ECOFERME DE L'AZURE	16	producteur fermier
CHEVRES DE SIREUIL	16	producteur fermier
EARL LA CABANE DES BIQUETTES	17	producteur fermier
GAEC DE LIBERNEUIL	17	producteur fermier
SARL LE GUIGNE CHEVRE	17	producteur fermier
GAEC DE LA CLAIRIERE	23	producteur fermier
FERME DE VASSIVIERE	23	producteur fermier
FERME DU BRACONNAIS	23	producteur fermier
LA CHEVRE ET LE CHOU	24	producteur fermier
EARL LA FERME DES JAROUILLES	33	producteur fermier
CABICOULX	47	producteur fermier
LA FERME DES MAGUETTES	47	producteur fermier
LES CAPRICES DE LESCUN	64	producteur fermier
MELELIE	79	producteur fermier
GAEC PLAINE DE FOUMARD	79	producteur fermier
SCEA LE PETIT BOISSELAGE	79	producteur fermier
SCEA LE CHENE BLANC	79	producteur fermier
FERME ALBERT	79	producteur fermier
GAEC DES TROIS VILLAGES - LE VILLAGEOIS	79	producteur fermier
LES FROMAGES DE SYLVIE	79	producteur fermier
GAEC IL ETAIT UNE FERME	79	producteur fermier
EARL LA FERME DE LOUJEANNE	79	producteur fermier
GAEC LA BAROTIERE	79	producteur fermier
EARL CHEVREAU	79	producteur fermier
GAEC SABOUREAU	79	producteur fermier
GAEC LA FERME DU BARROUX	79	producteur fermier
SCEA DU DOMAINE DU PARC	86	producteur fermier
GAEC LAIT NERGIE	86	producteur fermier
FERME DE LA BONNELLERIE	86	producteur fermier
GAEC ROUX DE L'ANE VERT	86	producteur fermier
EMMANUEL REROLLE	86	producteur fermier
FERME DU MARAS	86	producteur fermier
LA FERME DES PERVENCHES	86	producteur fermier
FROMAGES DE CHEVRE COUDRET	86	producteur fermier
FERME DU CHANT DU BOIS	86	producteur fermier
CHEVRERIE DE LA PEYTAVIGNE	87	producteur fermier
EARL LA FERME DES P'TITS LOUPS	87	producteur fermier
FROMAGERIE DES GORS	79	artisan
GAEC LA FONTAINE	79	eleveur laitier
GAEC DES CHATAIGNERS	79	eleveur laitier
SCEA DES DEUX VILLAGES	79	eleveur laitier
LYCEE AGRICOLE MELLE	79	eleveur laitier

FONTENILLE	79	laiterie fromagerie
FROMAGERIE DE LA MOTHE	79	laiterie fromagerie
LAITERIE DE LA SEVRE	79	laiterie fromagerie
EURIAL SOIGNON	79	laiterie fromagerie
MAISON DES FROMAGES DE CHEVRE	79	tourisme caprin
STRUCTURES FILIERE		
SYNDICAT DE DEFENSE DU CHABICHOU		filiere
FRCAP		filiere
BRILAC		filiere
CHEVRIERS 79		filiere
Union des Producteurs Fermiers 64		filiere
ADDCP		filiere
SYNDICAT DE LA VIENNE		
Association CHEVRE DES PYRENEES		filiere
SYNDICAT DE DEFENSE DU MOTHAIS SUR FEUILLE		filiere
INTERPROFESSION DORDOGNE PERIGORD		filiere
ADHERENTS INDIVIDUELS		
HUGUES COUTINEAU		individuel
SYLVAIN DRILLAUD		individuel

Route des fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine
12bis rue St Pierre 79 500 MELLE
06 42 77 37 71 routedesfromages@wanadoo.fr
www.routedesfromagesdechevre.fr

Projet :
Implication des producteurs fermiers dans la démarche Cabécou du Périgord

Rapport 2024

I. Rapport Technique

La démarche du Cabécou du Périgord est une marque collective appartenant à l'Interprofession Caprine Dordogne Périgord (ICDP), dont font partie les producteurs livreurs de lait, des producteurs transformateurs fermiers et un transformateur industriel. La démarche possède un cahier des charges proche d'une IGP, avec une aire d'appellation pour la production et la transformation, ainsi que des critères de production pour les producteurs et les transformateurs.

Alors que les installations en élevage caprins avec transformation sont assez dynamiques, il devient difficile de motiver les producteurs fermiers d'adhérer à la marque collective, et aux laitiers de s'impliquer dans les évènements de promotions. Peu de nouveaux producteurs fromagers fermiers adhèrent à la démarche, pourtant, ce sont eux qui sont garants de l'image de qualité du produit sur les marchés locaux et sur le territoire périgourdin.

En 2024, 2 formations ont été organisées via l'interprofession caprine Dordogne Périgord : une sur le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène en fromagerie, et une seconde sur la fabrication de fromage de chèvres lactiques pré-égouttées, ainsi que sur l'historique de la marque Cabécou du Périgord et son cahier des charges. Malheureusement, au vu du faible nombre d'inscrits sur les 2 formations, celles-ci n'ont pas pu être menées à bien. Elles ont été reprogrammées sur 2025.

De plus ; le 12 Avril, l'interprofession caprine Dordogne Périgord a participé et organisé conjointement avec le syndicat caprin une journée de présentation de la filière caprine de Dordogne à destination des porteurs de projets et des nouveaux installés.

Figure 1 : photographie prise lors de la journée filière du 12 avril 2024

L'interprofession tient également à jour son site internet, notamment en retravaillant et mettant à jour la carte interactive avec les nouveaux producteurs fermiers et les informations sur leurs points de vente, les différents marchés où ils sont présents etc…

En parallèle des formations prévues, le conseil d'administration continue d'exercer sa volonté de contrôler la qualité du Cabécou du Périgord, et la conformité des fromages produits vis-à-vis du cahier des charges imposé. Pour cela, le conseil d'administration a organisé 2 commissions de dégustation au cours de l'année 2024. Celles-ci ont eu lieu les 24/04/2024, et 20/09/2024. A chaque commission de dégustation, ce sont 5 à 6 fromages qui sont dégustés par 6 dégustateurs, notés sur leurs qualités organoleptiques et leur conformité par rapport au cahier des charges. Cette année, aucun fromage n'a été déclassé suivant ses qualités organoleptiques. Quelques fromages ne correspondaient pas au poids conforme compris entre 35 et 40g.

Conjointement à ces commissions de dégustations, l'Interprofession Caprine Dordogne Périgord a mandaté un organisme certificateur indépendant afin d'auditer la laiterie adhérente de l'interprofession ainsi que 9 éleveurs pour voir si le cahier des charges a bien été respecté. Cette démarche est volontaire, et permet de garantir l'objectivité des contrôles et garantie un gage de qualité auprès des consommateurs.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration de l'interprofession se réunit afin d'organiser les différents évènements de promotion, les commissions de dégustations, ainsi que l'évolution du cahier des charges. Cette année, il s'est réuni 2 fois, le 24/04/2024, le 20/09/2024. Les discussions ont beaucoup porté sur les questions de collecte du lait, et des solutions envisagées pour essayer de remotiver les producteurs fermiers à adhérer à la démarche collective.

II. Rapport financier prévisionnel et réalisé de l'action « Implication des producteurs fermiers dans la démarche Cabécou du Périgord».

Charges (€)	prévisionnel	réel	Recettes (€)	prévisionnel	réel
Formation « lactique pré-égoutté»	1000€	0	Subvention région Nouvelle aquitaine	4500€	4500€
Prestation de service : audit vigilentia	3500€	3120€	Subvention Feader		
Animation réunion aux commissions de dégustation et intérprofession	1000€	2022.50€	Autres financements européens		
Journée d'information Cabécou à destination des éleveurs	1000€	600	Interprofession	2000€	1625.06€
Maintenance site internet	0	382.56	Cotisations		
			Vente de produits		
Total	**6500 €**	**6125.06 €**		**6500 €**	**6125.06 €**

Syndicat des Eleveurs de Chèvres de La Corrèze et Commission Fermière "La Feuille du Limousin"

Titre de l'action : Animation, accompagnement du groupe de producteurs du fromage « la Feuille du Limousin » et des « Tommes Fermières du Limousin »

Contexte :

L'animation du groupe « La Feuille du Limousin » et des « Tommes Fermières du Limousin » s'appuie sur les adhérents du Syndicat des Producteurs de Fromages Fermiers du Limousin (SPFFL), structure qui représente les fromagers fermiers du Limousin. Se regrouper ainsi permet de participer aux concours régionaux, d'organiser des journées techniques, de bénéficier d'appuis techniques spécialisés, d'informations réglementaires et de faire connaître les produits fabriqués en Limousin.

Compte-rendu :

L'action s'est déroulée en 2025 sur 17 jours.

Le Concours des Saveurs Nouvelle-Aquitaine & Vendée « Fromages de chèvre fermiers » a eu lieu le 20 juin 2024 à Benon en Charente Maritime.

14 producteurs du Limousin ont participé.et présenté 52 produits. Cette participation leur ont permis d'obtenir 3 médailles pour la catégorie « La Feuille du Limousin », 3 médailles pour la catégorie « Tomme de chèvre fermière du Limousin », 6 médailles dans les autres catégories.

Une journée débriefing a eu lieu le 24 Juin à St Yrieix La Perche (87) où les producteurs ont pu déguster tous les fromages Limousin présentés au concours. Cette journée organisée chez un producteur est aussi un moment d'échanges pour mieux se connaitre, s'apporter des savoirs faires différents et ils profitent de leur déplacement pour visiter d'autres fromageries. Lors de cette rencontre, les fromages présentés au concours sont récupérés et dégustés à nouveau pour mieux appréhender les commentaires du jury.

La présence de Mélissa Teinturier, la technicienne fromagère de FRCAP-Chevriers de Nouvelle Aquitaine et Vendée, permet de donner l'explication technique des défauts constatés par le jury sur certains fromages Le producteur explique comment il fabrique pour mieux comprendre, un échange a lieu entre tous les participants et chacun repart avec les fiches techniques qui lui permettront de mettre en place les actions correctives.

Visite de La Ferme

Dégustation des « Feuilles du Limousin » et « Tommes Fermières du Limousin »

Ouverte à l'ensemble des producteurs de fromages fermiers du Limousin toutes espèces et de tous produits, cette dynamique de groupe permet de se retrouver pour échanger et de savoir qu'ils peuvent s'appuyer sur une structure commune qui leur appartient dans l'exercice de leur métier. Des sujets d'actualités sont également abordés au cours de cette rencontre pour que les producteurs restent toujours informés. C'est aussi l'occasion de faire le point sur la « vie » du syndicat.

L'animation du groupe permet chaque année aux producteurs de participer à une journée annuelle afin de pouvoir évoluer dans leurs pratiques. Cette journée a lieu chez un producteur le 25 janvier 2024 afin que l'échange soit plus fructueux sur la façon de travailler de chacun et de voir concrètement avec quelles installations chacun fabrique. L'intervention qui a été privilégié cette année est celui de la réglementation, les producteurs doivent rester informés des nouvelles réglementations et s'assurer que leurs pratiques sont conformes. A cette occasion, les thèmes de journées de formation sont décidés : 2 journées en décembre 2024, ont été consacrées à « Maîtriser les accidents de fromagerie ».

Le Président du Syndicat
des éleveurs de chèvres
de la Corrèze et sa
Commission Fermière
Théo WEIMANN

Budget réalisé de l'action

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CORRÈZE

REXCAP 2024
BUDGET REALISE 2024

		coût journée	Nbre de jours actions SUIVI DE GROUPE	Nbre de jours actions CONCOURS	Nbre de jours actions JOURNEE TECHNIQUE	TOTAL	Charges indirectes 20%	TOTAL Frais personnel
Intervention de Sylvie DENIS		282,41 €	2,58	8,94	5,43	**4 786,93 €**	957,39 €	**5 744,32 €**

Nombre de KM	Coût du KM	TOTAL KM
1095	0,31	339,45

Nombre de REPAS	Coût du REPAS au réél	TOTAL REPAS
0		0

TOTAL REALISE DU PROGRAMME	**6 083,77 €**
TOTAL RETENU DU PROGRAMME (cf convention)	**5 300,00 €**
SUBVENTION Région Nouvelle Aquitaine	**3 286,00 €**
Autofinancement Chambre d'Agriculture	**2 797,77 €**

A tulle, le
Le Président,
Daniel COUDERC

Elaboration et animation de la Charte de développement du pâturage du Syndicat du Mothais sur feuille – Année 2024

Ω Rappel des objectifs

L'objectif de cette action est d'élaborer les mesures pour **encourager la mise en place du pâturage dans les élevages engagés en démarche AOC Mothais sur feuille**. Il s'agira d'une charte co-construite avec les éleveurs, les acteurs de la recherche, de la formation et du conseil, qui permettra la mise en place d'actions de promotion et d'accompagnement des éleveurs au pâturage. Cette charte répond à une demande de l'INAO.

Ω Compte-rendu des actions 2024

- **Réunion Etat des lieux le 4 mars 2024 au Lycée agricole de Melle**

Cette réunion a permis de réaliser un diagnostic sur la place du pâturage dans les élevages en Mothais sur feuilles et des arguments mobilisables pour motiver les éleveurs. Actuellement, la filière Mothais sur feuille compte 13 élevages pâturants : 10 fromagers et 3 livreurs. Jérémie JOST Ingénieur REDCap est intervenu sur les 8 points clés à valider pour un pâturage serein. Les éleveurs ont validé le programme de travail 2024 avec la visite de la station INRAE Patuchev et un voyage d'étude en région Centre Val de Loire avant de synthétiser la liste des mesures à mettre en place dans le cadre de la Charte pâturage.

- **Visite de Patuchev le 31 mai 2024**

Le 31 mai 2024 nous avons visité la station INRAE Patuchev à Lusignan avec Hugues CAILLAT (INRAE) et Jérémie JOST (Idele-REDCap) avec le bilan de 10 ans de pâturage et des échanges sur les résultats d'essais analytiques récents.

- **Voyage d'étude en Centre Val de Loire le 22 octobre 2024**

Le 22 octobre nous avons visité deux élevages pâturants d'Indre et Loire avec Vincent LICTEVOUT Ingénieur Institut de l'Elevage qui a accompagné au cours de sa carrière les élevages pâturants de l'AOP Sainte Maure de Touraine.

Visite d'élevages pâturants en Indre-et-Loire

MARDI 22 octobre 2024

10h45 Elevage de Félicien BOISGARD – La Coudre – 37 240 VOU
Elevage laitier de l'AOP Sainte Maure de Touraine
140 chèvres – Environ 80 ha
Pâturage de graminées et associations, sorgho dans l'été et colza à l'automne.

12h30 Déjeûner au restaurant Le Colombier - Place du General Leclerc – 37 240 LIGUEIL

14h00 EARL Moreau – Les Roches – 37 600 SAINT SENOCH
Producteur fermier de l'AOP Sainte Maure de Touraine
120 chèvres – 140 000 litres – Environ 90 ha dont 37 ha pour les chèvres
Pâturage de luzerne et trèfle violet

Avec Vincent LICTEVOUT Ingénieur Inosys Réseaux d'élevage de l'Institut de l'Elevage

⇨ Inscription au plus tard le 15 octobre auprès du Syndicat du Mothais sur feuille

e-mail : mothaissurfeuille@na.chambagri.fr ☎ 06 74 52 95 09

Cette journée est organisée dans le cadre du projet de Charte pâturage et bénéficie du soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine

- **Synthèse : rédaction de la Charte pâturage**

La dernière phase de travail a été la rédaction de la Charte pâturage, réalisée par Frantz JENOT (FRCAP) en lien avec le Conseil d'administration du Syndicat de Défense du Mothais sur feuille et avec l'appui de Vincent LICTEVOUT.

« Démarche de progrès ou charte pâturage »
en production de Mothais sur Feuille

Préambule

Contexte : cette démarche de progrès vers plus de pâturage a été encouragée par l'INAO au Syndicat de Défense du Mothais sur feuille à l'occasion de sa rédaction du cahier des chances de production du Mothais sur feuille. A moyen – long terme, nous pouvons supposer que la pratique du pâturage sera de plus en plus pratiquée dans les AOC sous l'impulsion de l'INAO.

En termes de motivations, cette démarche est proposée au regard de l'amélioration du bien-être animal que promeut le pâturage des chèvres ainsi que par les attentes sociétales, mais également d'une limitation de l'impact environnemental de cette pratique et enfin d'une perspective de réduction des couts de production du lait de chèvre une fois le système maîtrisé.

Cette démarche s'inscrit plus globalement dans « la démarche AOP laitière durable » menée par le Syndicat du Mothais sur feuille en lien avec le CNAOL, en particulier dans les axes « social » et « environnemental » tel que décrit dans le tableau ci-dessous :

		Des filières localisées, valorisant le terroir et les hommes et les femmes de leur territoire					
6 THEMATIQUES	Elles sont spécifiques aux AOP laitières et relèvent des 3 piliers du développement durable	SOCIAL		ENVIRONNEMENT		ECONOMIE	
		Acteurs de la vitalité du territoire	Goût et typicité du produit	Modes d'élevage et de production traditionnels	Modes de production valorisant les ressources naturelles et adaptés au territoire	Création et partage de valeur ajoutée	Tissu économique et local
18 OBJECTIFS	Ils sont communs à l'ensemble des AOP laitières. Ce sont les sujets pour lesquels chaque AOP doit pouvoir apporter une réponse	Faire vivre le territoire	Garantir la qualité organoleptique et la typicité du produit	Maintenir et transmettre les savoir-faire traditionnels	Entretenir les paysages caractéristiques du territoire	Améliorer la valorisation du produit sur le marché	Préserver la diversité économique
		Faire vivre le collectif de l'AOP	Assurer la qualité nutritionnelle et sanitaire du produit	Assurer le bien-être et la santé des animaux	Valoriser les ressources du territoire	Assurer la répartition de la valeur au sein de la filière	Favoriser le renouvellement et la transmission des activités
		Préserver la place de l'Homme		Pérenniser des modes d'élevage traditionnels	Maintenir et développer la biodiversité	Sécuriser et améliorer la visibilité du marché	
					Limiter l'usage des intrants		
					Limiter les externalités négatives		

Objectif : cette démarche pâturage vise à accompagner les éleveurs qui peuvent et souhaitent investir ou développer la pratique du pâturage des chèvres laitières sur leurs élevages. Elle est complémentaire des outils d'accompagnement de la sortie des chèvres en aires d'exercice. Elle comprend plusieurs items d'intervention : « ressources disponibles ». Cette démarche est accessible a tous les producteurs de Mothais sur Feuille, non pâturant ou pâturant.

Pour encourager la pratique du pâturage, plusieurs actions sont proposées par le Syndicat du MSF :

- Qu'un soutien financier soit apporté par le Syndicat à tout éleveur souhaitant être accompagné par un technicien pour mettre en place ou développer le pâturage sur son exploitation,
- Que tout nouveau membre de l'ODG soit aidé financièrement pour **réaliser un diagnostic de faisabilité de la pratique du pâturage** des chèvres sur son exploitation (s'il ne pâture pas),
- De même, il serait possible d'établir une **grille du prix du « lait de chèvre AOP pâturage »** qui est livré aux fromageries :

Lait conventionnel 2024	coefficient	Lait AB 2024		Lait AOP Mothais sur feuille	coefficient	Lait AOP Mothais sur feuille pâturage
872 €/1000 L	X 1,16 (2024) X 1,32 (2022) X 1,4 (Idèle)	1012 €/1000 L				
			X 1,08	+ 70 €/1000 L = 942		
					X 1,15 – 1,2 ?	1003 – 1045 €/1000 L

- Certains producteurs valorisent déjà sur leur étiquette la pratique du pâturage ; c'est également une piste d'avenir pour les producteurs concernés.

- Enfin, le Syndicat du Mothais sur feuille tient à jour une liste des ressources existantes sur la pratique du pâturage des caprins, et notamment :

1 - Compilation des ressources existantes pour les éleveurs souhaitant pâturer

- Guide pâturage : https://acta-editions.com/shop/t2138-le-paturage-en-elevage-caprin-2098?search=le+p%C3%A2turage
- Plaquette synthétique : https://redcap.terredeschevres.fr/IMG/pdf/210816Le_paturage_en_elevage_caprin_-_Synthese.pdf
- Vidéos sur la mise en place du pâturage (AgroBioNA) : https://www.youtube.com/playlist?list=PLij2c6wEGsu1zn63JvLTU_hU5762ik_cX
- Cas type INOSYS pâturage (références technico-économiques) : https://idele.fr/inosys-reseaux-elevage/publications/detail-article?tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Baction%5D=showDossier&tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Bcontroller%5D=Detail&tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Bpublication%5D=1120&cHash=c468b5482f7f973f455115d5295ceef4
- Références économiques : ppt Nicole au REXCAP juin 2022
- Référence sur l'adaptation des systèmes caprins au changement climatique en NA (dont pâturage) - REDCap : https://redcap.terredeschevres.fr/spip.php?rubrique33 (documentation techniques supplémentaire d'ici fin aout).

2 - Proposition d'organiser une ou des journées techniques annuellement (formations)

a. Pour les conseillers (techniciens REDCap formés en 2021) : https://idele.fr/detail-formation/formation-mettre-en-place-le-paturage-dans-les-elevages-caprins - support et contenu de la formation développée en 2021 par Idele-REDCap
b. Méthode d'animation de ½ journée de sensibilisation sur le pâturage (issu de fermes ouvertes REDCap de 2021) : https://redcap.terredeschevres.fr/IMG/pdf/210924_messages_clefsHD.pdf
c. fermes ouvertes chez 4 éleveurs en 2021 : https://redcap.terredeschevres.fr/spip.php?rubrique110 + atelier CAPRITECH lors de Caprinov sur le pâturage
d. approche collective avec le témoignage du Civam HB : https://www.youtube.com/watch?v=nqXe7ZetkpQ&t=254s&pp=ygUScMOidHVyYWdlIGNow6h2cmVz
e. ateliers techniques lors des 4 journées techniques CapVert à Lusignan (350 à 450 participants) : https://redcap.terredeschevres.fr/spip.php?rubrique50

3 – Proposition de réaliser un diagnostic individuel ou collectif de son exploitation pour évoluer vers le pâturage en lien avec des techniciens spécialisés pouvant accompagner cette démarche (dans la zone, liste non exhaustive)

- Conseillers : Philippe Desmaison (Agrobio NA), Marie-Gabrielle Garnier (Eillyps), Manon Proust (Innoval), Bénédicte Sanseau (Civam HB), Damien Poisbleau (CA 79),....
- Recherche et recherche-appliquée : Hugues Caillat (INRAE), Jérémie Jost et Vincent Lictevout (Idele)
- Mise en réseau des conseillers caprins de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du réseau REDCap

4 - Travaux de recherche sur la problématique du pâturage des chèvres laitières

a. Synthèse des travaux sur le pâturage lors d'un Rexcap en 2022 : https://redcap.terredeschevres.fr/spip.php?article25
b. Capacité des chèvres laitières à pâturer des prairies temporaires multi espèces : https://productions-animales.org/article/view/4694
c. Gestion intégrée du parasitisme par du pâturage de prairies riches en MSB : https://redcap.terredeschevres.fr/spip.php?article242 (vidéo) et plaquette technique à venir (en cours de finalisation). Résultats zootechniques et transformation fromagère à Patuchev : https://redcap.terredeschevres.fr/spip.php?article46.
d. CAPHERB – Faciliter les transitions des systèmes d'alimentation caprins vers des systèmes plus herbagers : https://www6.inrae.fr/ciag/content/download/6888/49906/file/Vol82-5-Jost%20et%20al.pdf
e. Pâturage et changement climatique : https://redcap.terredeschevres.fr/spip.php?rubrique102 (ajout de documents complémentaires d'ici fin août) + la vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=7UDq3vNP3dU&embeds_referring_euri=https%3A%2F%2Fredcap.terredeschevres.fr%2F&feature=emb_imp_woyt
f. Synthèse sur les systèmes Patuchev (INRAE) pâturant : https://youtu.be/Y8bQmooG7IQ

Nb, un travail scientifique a également été réalisé dans le cadre du PSDR Flèche sur la perception du pâturage par les acteurs de l'Ouest : https://afpf-asso.fr/revue/les-benefices-varies-de-l-elevage-a-l-herbe-1re-partie?a=2213

Contacts :

- Laurent BONNEAU, Président du Syndicat de Défense du Mothais sur feuille
- Géraldine VERDIER et Frantz JÉNOT, Co-animateurs
  Syndicat de Défense du Mothais sur Feuille
  Port : 06 30 32 30 13 / Mail : frcap@orange.fr

III - Budget réalisé de l'action 2024

Dépenses		Recettes	
Ingénieurs Idele Jérémie Jost 3 jours et Vincent Lictevout 3 jours selon convention	1 800,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine	2 481,94 €
Voyage d'étude charte pâturage en région Centre Val de Loire le 22 octobre 2024	157,45 €	Participation filière : FRCAP	1 075,51 €
4 jours animation FRCAP Frantz JENOT	1 600,00 €		
TOTAL	**3 557,45 €**	**TOTAL**	**3 557,45 €**

Laurent BONNEAU
Président du Syndicat de Défense du Mothais sur feuille

Philippe MASSE
Trésorier du Syndicat de Défense du Mothais sur feuille

L'élaboration de la Charte pâturage de l'AOC Mothais sur feuille a bénéficié du soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du cluster REXCAP

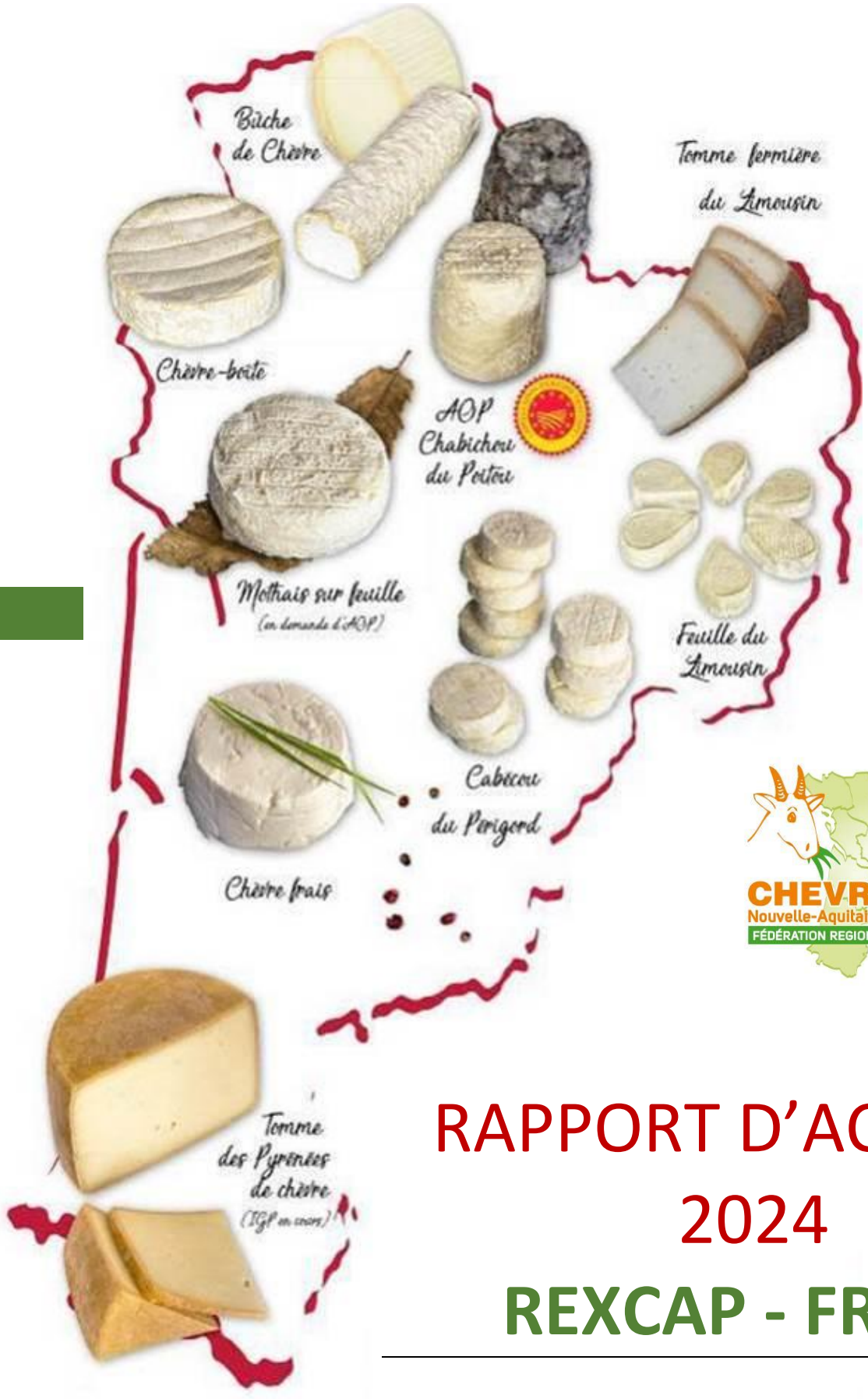

CHEVRIERS
Nouvelle-Aquitaine ■ Vendée
FÉDÉRATION REGIONALE CAPRINE

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

REXCAP - FRCAP

CONTACT : FRCAP – Chevriers de Nouvelle-Aquitaine & Vendée
Et le Cluster REXCAP
Services Techniques : 12 bis, Rue Saint Pierre 79500 MELLE
Tel : 06.30.32.30.13. - Courriel : frcap@orange.fr
Secrétariat : C.S. 45002 – 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR - Tél. : 05.49.44.74.80

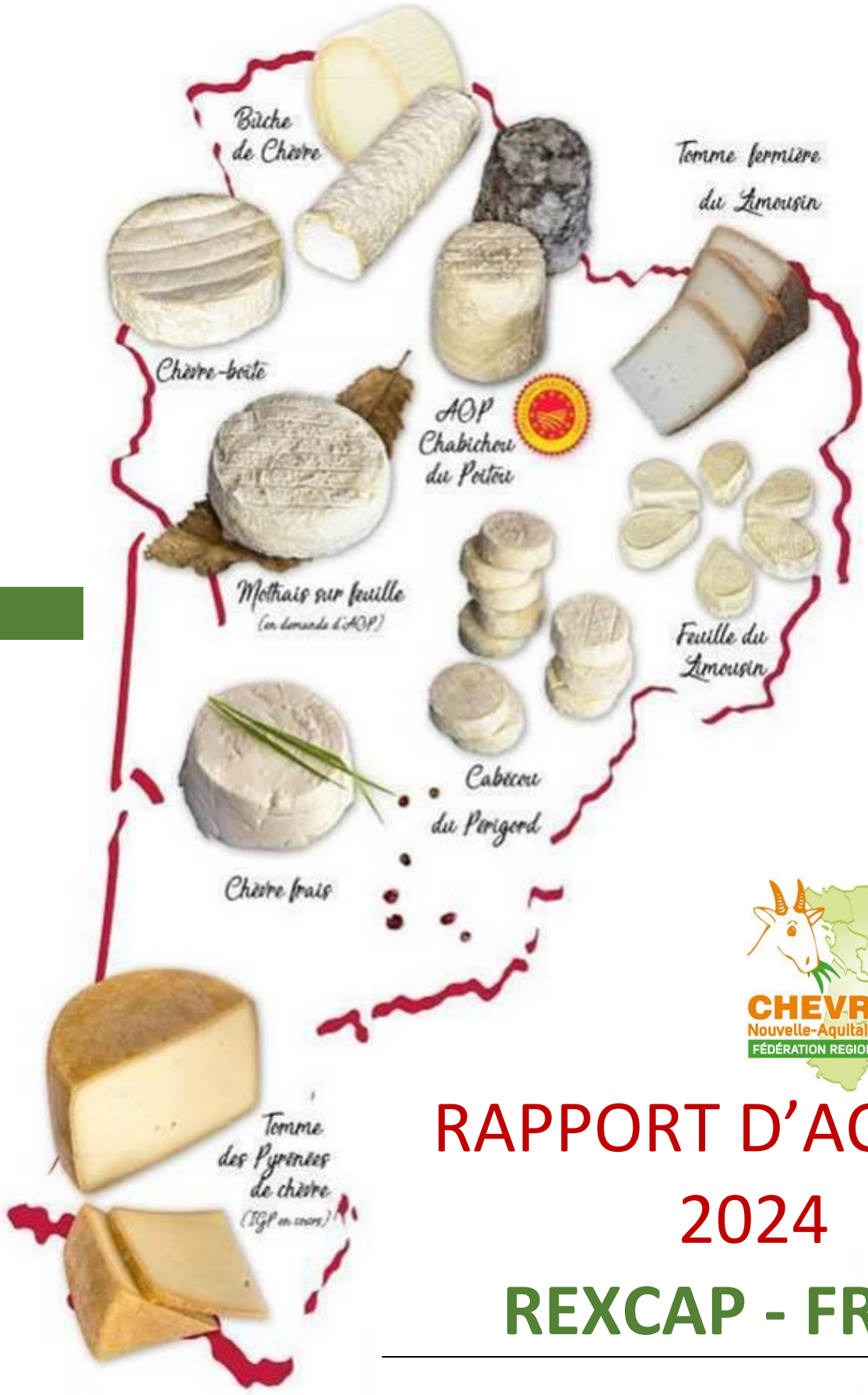

CHEVRIERS
Nouvelle-Aquitaine Vendée
FÉDÉRATION REGIONALE CAPRINE

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

REXCAP - FRCAP

CONTACT : FRCAP – Chevriers de Nouvelle-Aquitaine & Vendée
Et le Living lab REXCAP
Services Techniques : 12 bis, Rue Saint Pierre 79500 MELLE
Tel : 06.30.32.30.13. - Courriel : frcap@orange.fr
Secrétariat : C.S. 45002 – 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR - Tél. : 05.49.44.74.80

Près de 50 ans d'histoire des Syndicats Caprins et de la FRESYCA-FRCAP N-A & V pour se resituer

1953 : AG constitutive du premier Syndicat Caprin français en Indre et Loire 37

18.04.1958 : 5 syndicats caprins réunis à Paris constituent la **FNEC** (ou Fédération Nationale de Éleveurs de Chèvres). Ces 5 syndicats sont la Drôme, la Bourgogne, le Loire et Cher, le Berry et l'Ile de France.

1959 : Création d'une **unité expérimentale INRA** à Rouillé **et des CIVAM**

1963 : AG constitutive du Syndicats Caprins 79 et 86

1965 *: Création d'un* ***premier organisme de contrôle laitier départemental caprin*** *en Deux-Sèvres*

1966 : AG constitutive du Syndicat Caprin 17 et création de l'Institut Technique Ovin et Caprin (ITOVIC)

1968 : AG constitutive du Syndicat Caprin 16 et début d'une activité régionale des Syndicats Caprins en Poitou-Charentes – Vendée et AG constitutive de la **FRESYCA** en 1971 et **création de l'ITOVIC**

1969 : Création du CREC (Centre Régional d'Etudes Caprines) à Melle à l'initiative des Syndicats Caprins

1970 : AG constitutive du **Syndicat Caprin 85**

1972 : *1ère AOC caprine pour Pouligny Saint Pierre et mise en place de* ***l'Unité de Promotion des Races caprine (UPRA)***

1975 : *création du Syndicat Caprin de Corrèze*

1977 : Premier concours régional des fromages de chèvre fermiers (et co-organisé avec l'IRQUA en 2010)

1978 : *AG constitutive de* ***l'ARC*** *(ou Association Régionale Caprine – GIE) et* ***création à Niort de la Station Régionale de Pathologie Caprine (ou SRPC)****, aujourd'hui ANSES*

1981 *: Première crise de surproduction du lait de chèvre en France*
Et AG constitutive du ***BRILAC*** *(ou Bureau Régional Interprofessionnel du Lait de Chèvre).*
Et création du Syndicat Caprin de Haute Vienne

1983 : *AG constitutive de* ***l'ANICAP*** *(ou Association Nationale Interprofessionnelle du Lait de Chèvre)*
Création à Surgères de ***L'Institut Technique Produits Laitiers Caprins (ou ITPLC)*** *qui intègre Actalia*

1986 *:* Création de **l'ADDCP**

1988 : **D**ébut d'1 nouvelle crise de surproduction de la filière et *la FNEC devient section spécialisée FNSEA*

1990 : *Obtention de* ***l'AOC Chabichou du Poitou***

1992 : **N**aissance de l'association de la **Route du Chabichou et des Fromages de Chèvre**

1995 : *Création du* ***CRDC*** *(Centre de Ressources et de Documentation Caprine)*

1997 : **N**ouvelle crise de surproduction du lait de chèvre dans la filière

2003 : *Lancement de CABRILIA à Linazay*

2005 : Organisation de la manifestation FROMAGORA à Melle et **renaissance de la FRESYCA**

2006 : Lancement du PAFC (Programme d'Amélioration de la Filière Caprine de Fatick au Sénégal) ; création **Caprinov**

2007 : **R**ecrutement d'un animateur régional -**production fromagère fermière** - fusion de l'ARC au BRILAC

2008 : **L**ancement du **Plan Capr'1 d'installation - transmission**

2008 : **R**ecrutement d'une animatrice régionale pour la **production de viande caprine**

2010 : **D**ébut d'une crise de surproduction et création du **biopôle REXCAP et d'OMACAP**

2011 : **L**ancement de **REDCap**, dispositif de R&D sur l'autonomie alimentaire et l'utilisation de l'herbe

2013 : **P**articipation du SC 24 via Stéphanie KAMINSKI aux travaux du CA de la FRESYCA

2014 : **O**uverture de la **Maison Régionale des Fromages de Chèvre** à Celles sur Belle

2016 : **M**odification des statuts de la FRESYCA au périmètre de Nouvelle-Aquitaine & Vendée : FRCAP

2017 - 2018 : le cluster REXCAP tend à devenir la branche R&D de l'interprofession régionale caprine BRILAC

2019 : Début de travail sur le Bien-être animal et transition agroécologique en filière caprine
Renouveau du fonctionnement de la Route des Fromages en lien avec la FRCAP et le BRILAC

2020 & 21 : crise à Covid ; création **FNENC** ; étude sur le BEA et le pâturage et RHD ; signature feuille de route ;

2022 : Erasmus + Newcap – Séminaire et Caprinfos BEA – développement du Collectif Fermier – la Commission environnement du Living lab Rexcap s'est ouverte. Le concours des fromages s'est délocalisé en 24

2024 : fin de l'Erasmus + Newcap / Investissement du champ « biodiversité » / Création de la Fondation lait cru NA / Partenariat avec Bankiva sur le BEA, le GODS et Promhaies sur la biodiversité/

2024 : **Obtention de l'AOC Mothais sur feuille / Création de l'ANICAP NA**/ projet RSE de la FRCAP / **Projet Living lab ENOLL** : le living lab Rexcap devient laboratoire vivant/ Création du comité de liaison Rexcap / Renforcement de la Fondation lait cru & du réseau fermier NA/ Poursuite du travail biodiversité GODS 79 / Compétence en management ++ /

Introduction, contacts et contexte 2024

- **L'équipe FRCAP à votre service :** CHEVRIERS N-A & V et Route des Fromages
  Fédération Régionale Caprine de Nouvelle-Aquitaine & Vendée
  12 bis, rue Saint Pierre - 79500 MELLE
  Sites Internet :www.terredeschevres.fr
  Virginie VENOT-BONNET & Mélissa TEINTURIER animatrices fermières
  E-mail : animationfermiere.chevriers@orange.fr - Tél. : 06 85 50 45 05 (V) et 06 38 10 90 03 (M)
  Johanna GRAUGNARD, animatrice de la Route des Fromages de chèvre de N-A
  E-mail : routedesfromages@wanadoo.fr Tél. : 06 42 77 37 71
  Hélène KUHN, animatrice du PAFC (Sénégal)-Mail : pafc.fatick@gmail.com Tél. : (00 221) 77 332 74 54
  Aurélie POUPARD, assistante comptable – 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR - Tél. : 05.49.44.74.80
  Frantz JÉNOT, directeur - E-mail : frcap@orange.fr Tél : 06 30 32 30 13
- **Vie associative 2024 :** la FRCAP a tenu 1 AG (14 mai) et 4 CA (8-10 janvier, 12 avril, 28 aout, 20 novembre)
- **Les actions FRCAP 2024 en résumé** : l'ANICAP NA a remplacé le BRILAC ; Vincent Decoux y est rapporteur du Collège Producteur et trésorier ; il est également président du Rexcap. L'année 2024 a été consacrée à un début de réflexion sur l'innovation ouverte et l'adhésion au réseau ENOLL. Le Mothais sur Feuille a obtenu son AOC le 21 novembre. Un séminaire Rexcap a été organisé sur 2 jours. La filière caprine AB continue de se structurer. Nous avons réalisé une enquête sur la filière chevreaux en région ; G. Chabauty est président de la section viande caprine d'Interbev. Une journée a été organisée avec le GODS 79 en élevage et la FCAP a participé aux actions du Collectif Fermier du Poitou et de la fondation lait cru de Nouvelle-Aquitaine. La Frcap a participé au recrutement et à la formation de Marion RIPOCHE, vétérinaire d'OMACAP. Diagnostic RSE.

I – Le management de la vie professionnelle caprine locale et régionale

Il permet une réelle implication et représentation de la profession caprine dans tous les travaux de R&D&F&P développés en région en leur faveur par le REXCAP. Cette mission comprend également l'échange et la co-construction des projets avec l'interprofession et les collectivités.

1 - Management du projet régional d'actions R&D&F&P – Living lab Rexcap (Comités techniques, Commissions, etc.)		**2 – Management de la représentation professionnelle caprine, du pilotage du dispositif et vie associative (locale, régionale, nationale)**
1.1 – Management du développement des actions de R&D&F : *animation, études, ingénierie, communication, formation*	**1.2 – Management du développement de la production fermière, des circuits courts, de la qualité, coopération,**	
- **Comités Techniques REXCAP** - **Commissions** : - Sanitaire + OMACAP - Installation-transmission - Réseau Redcap - Communication - CRDC - Promotion, MDFC, Route, GEC – SEZ, Com. Promotion, Salons (SIA & Bordeaux, etc.), - AANA – Agende l'Alimentation de Nouv. – Aq. - **International : PAFC, Erasmus, Euro région** - **COREL (fonction COREFI) & CRA** - **Dispositifs de recherche** : - PSDR FLECHE - UMT – PEI - Comité de Filière IDELE - **Développement - accompagnement** - FCL, CIVAM, ADDCP, Association Chèvre Pyr. - ACTALIA, ENILIA - Formation - interventions étudiants - Eleveurs et leurs associations	- Animation des filières viandes caprines : chevreau et transformation des produits en CC (deux Commissions Régionales) - Management de la Filière fromagère fermière (Commission Régionale + études) + études - Développement des circuits courts par territoire, Proximités, - SIQUO et marques collectives, - Syndicats du Mothais sur Feuille et du Chabichou du Poitou - Cabécou du Périgord - Autres démarches	• **Représentation locale, régionale et nationale** - Syndicats caprins, UPF, ARDEPAL, - FRCAP N-A & V - FNEC – ANICAP • **Représentation et co-construction avec l'interprofession** : BRILAC & laiteries • **Représentation et co-construction avec les collectivités et l'Etat :** - Région N-A et DRAAF : - **Ingénierie financière et administrative** des projets collectifs

La posture du living-lab REXCAP se situe à l'interface des partenaires économiques de la filière caprine, des Pouvoirs publics ainsi que des partenaires de R&D&F&P. Le REXCAP est l'outil méthodologique au service de l'interprofession caprine régionale, l'ANICAP NA, et de la Région : cf. en page suivante les actions Rexcap 2024.

1 **Mission de représentation des professionnels caprins régionaux**

Au-delà des conseils d'administration et d'une AG, les professionnels et conseillers de la FRCAP participent à des réunions de représentations : FNEC, BRILAC, ANICAP, Capgènes, etc. ainsi qu'auprès des partenaires de la filière et des territoires (à différentes échelles géographique, du départemental à l'international): - en région : Collectivités Territoriales, Etat, Interprofessions, profession (nationale, départementale), partenaires internationaux, partenaires R&D&F, syndicats, associations, AANA, etc… Les administrateurs de la FRCAP ont également participé au Collège Producteur du Brilac, à ses CA et à l'AG**,** aux CA, AG et commissions thématiques de la FNEC par G. CHABAUTY et Jean Frederic GRANGER et aux réunions IDELE, Capgènes, INRAE, etc.

Gérard Chabauty est président de la section viande caprine d'Interbev. Vincent Decoux, président du Rexcap devient rapporteur de l'ANICAP NA et porte-parole du collège producteurs.

Le coordinateur de la FRCAP- REXCAP a participé en 2024 à des réunions extérieures de représentation :

- Activité professionnelle locale, régionale, nationale : Synd. Cap, FRCAP, FNEC, Interbev, ANICAP NA, DRAAF, Région
- Actions Rexcap et commissions, dont : promotion & communication (SIA – AANA), fermière – Viande Caprine -chevreau, Environnement & systèmes alimentaires, qualité du lait, AOC Mothais sur feuille et CDP

1 **Missions d'information, communication, d'études ponctuelles et de transfert**

- Portail internet et sites : suivi et mise à jour du portail : www.terredeschevres.fr
- Bulletin d'information aux éleveurs caprins « Capr'Infos » : deux numéros parus en 2024, Mothais sur feuille et agritourisme en lien avec la Route des fromages
- Flyer et plaquettes diverses et réponses quotidiennes (mails et tel) aux producteurs et partenaires,
- Rencontres des producteurs sur les fermes et participations aux évènements départementaux, des Synd. C.

II – Le management du Living lab Rexcap et d'actions de R&D&F&P

II.1 le management global du Living lab Rexcap (Comités techniques, Commissions thématiques, chantiers de prospective et stratégie, rencontres interprofessionnelles et Régionales,)

L'animation du Living lab est portée par l'ANICAP NA, avec une délégation de Frantz JÉNOT de la FRCAP,

En s'inscrivant pleinement dans les orientations de Néo-Terra, le champ d'interventions des partenaires du Living lab REXCAP auprès des producteurs et des entreprises de toute la Nouvelle-Aquitaine permet de relever quatre défis partagés :

- **Défi 1** : adaptation au changement climatique et participation à son atténuation ainsi que sortie des pesticides, généralisation des pratiques agroécologiques,
- **Défi 2** : respect du bien-être animal et maîtrise sanitaire dans la filière caprine,
- **Défi 3** : ancrage de la production caprine au territoire, vivabilité, viabilité et transmissibilité.
- **Défi 4** : innovation et structuration du projet de R&D&P à l'échelle de toute la Nouvelle-Aquitaine,

Les **Comités techniques** organisés par le réseau Rexcap permet régulièrement de présenter des synthèses de l'état des connaissances sur une thématique précise. Les acquis des chercheurs et agents de développement du réseau sont ainsi valorisées auprès du plus grand nombre en complément des publications écrites et vidéos régulièrement réalisées.

Le **Comité de liaison du réseau Rexcap** a été crée en 2024 ; elle doit permettre à ses membres de partager leurs actions et thématiques de travail, d'imaginer des travaux communs, d'envisager des coopérations à court et moyen termes et de se projeter sur des sources de financement. Cette Commission de liaison permet d'échanger des avis sur les actions proposées pour faire des propositions innovantes pour l'avenir.

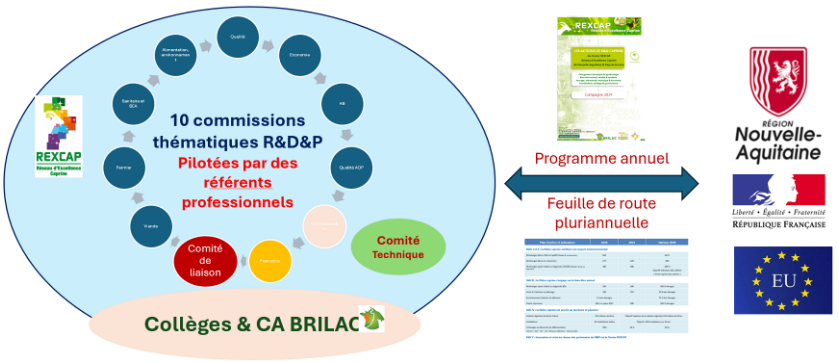

Des **Commissions Thématiques** permettent la réflexion collective et le pilotage de certaines actions majeures du projet. Elles sont animées par des animateurs experts et placées sous la responsabilité de référents professionnels (éleveurs et/ou laiteries). Un fonctionnement organisé autour de 9 Commissions Régionales Thématiques REXCAP qui sont les Commissions : sanitaire et bien-être animal, environnement* & systèmes herbagers autonomes (Redcap), Economie, Viande caprine, production fromagère fermière, installation – emploi, promotion et communication, qualité du lait* (les 2 * signalent deux nouvelles commissions) Un travail est également débuté sur les attentes sociétales et sur la filière agriculture biologique.

10 COMMISSIONS THEMATIQUES	Référents et animation	Implication de la FRCAP
1 - Commission Environnement et systèmes alimentaires durables	Jean Marc RESSEGAND, Vincent DECOUX Jérémie JOST & Frantz JÉNOT	Coanimation et coréférent
2 - Commission santé animale et humaine et BEA	Stéphanie KAMINSKY, Tiana FADAT + Marion RIPOCHE, Frantz JÉNOT	Coanimation (FRGDS) et référentes
3 - Commission qualité du lait + fondation lait cru N-A	Commission Mickaël LAMY + Alice ROUSSEAU, Géraldine VERDIER + Antenne régionale Fondation lait cru NA	- Coanimation (IGNA) et référents
4 - Commission Economie (INOSYS)	Nicole BOSSIS, Vincent LICTEVOUT + Vincent DECOUX	Référent professionnel
5 - Commission Installation – transmission – « Plan Capr'1 »	Alexandre JORIGNE, Christophe AUBIN, Eric FERRE, Géraldine VERDIER	-
6 - Commission filière Viande Caprine dont chevreau « Vcap »	Gérard CHABAUTY, Jean Frédéric GRANGER, Anthony GARNIER, Laetitia VANNERON + Frantz JÉNOT	Animation et référents
7 - Commission filière fromagère fermière & Collectif fermier du Poitou et NA	MH GAUVREAU, JF GRANGER, N. DEMELIER, P. POUYOUNE, F. MINEAU, C. BALLAND + Mélissa TEINTURIER, Virginie VENOT-BONNET	Animation et référents
8 - Commission filières qualité « Agriculture Biologique » et filières qualité SIQO/DTQ	Stéphanie KAMINSKI, Philippe DESMAISON et Frantz JENOT David BOSSUET, Laurent BONNEAU Géraldine VERDIER, Frantz JÉNOT, Gaëtan MARSY, Sylvie DENIS, Valentin PY	Coanimation (Bio NA et Interbio) et référente et AOP Mothais sur feuille) et référents et Maison des fromages MDFC
9 - Commission promotion, agritourisme, attentes sociétales + ethnozootechnie	Dominique GUERIN, Christophe BOURDON, + Johanna GRAUGNARD, Géraldine VERDIER, Frantz JÉNOT	Coanimation (Route, Brilac et référents + animation GEC
10 - Commission Communication, diffusion + coopérations internationales	Vincent DECOUX + Geneviève FREUND et Jérémie JOST + Frantz JÉNOT Projet Erasmus + Newcap et PAFC	Coanimation (CRDC/IDELE) et référent Animation
+ Gouvernance living-lab REXCAP + lien au comité caprin PDLL/BZH	Vincent DECOUX, David BOSSUET + Antoine LARDEUX + Géraldine VERDIER, Abraham ESCOBAR & Frantz JÉNOT	Animation et référent

Le projet du Living lab Rexcap en format carte mentale et par axe stratégique

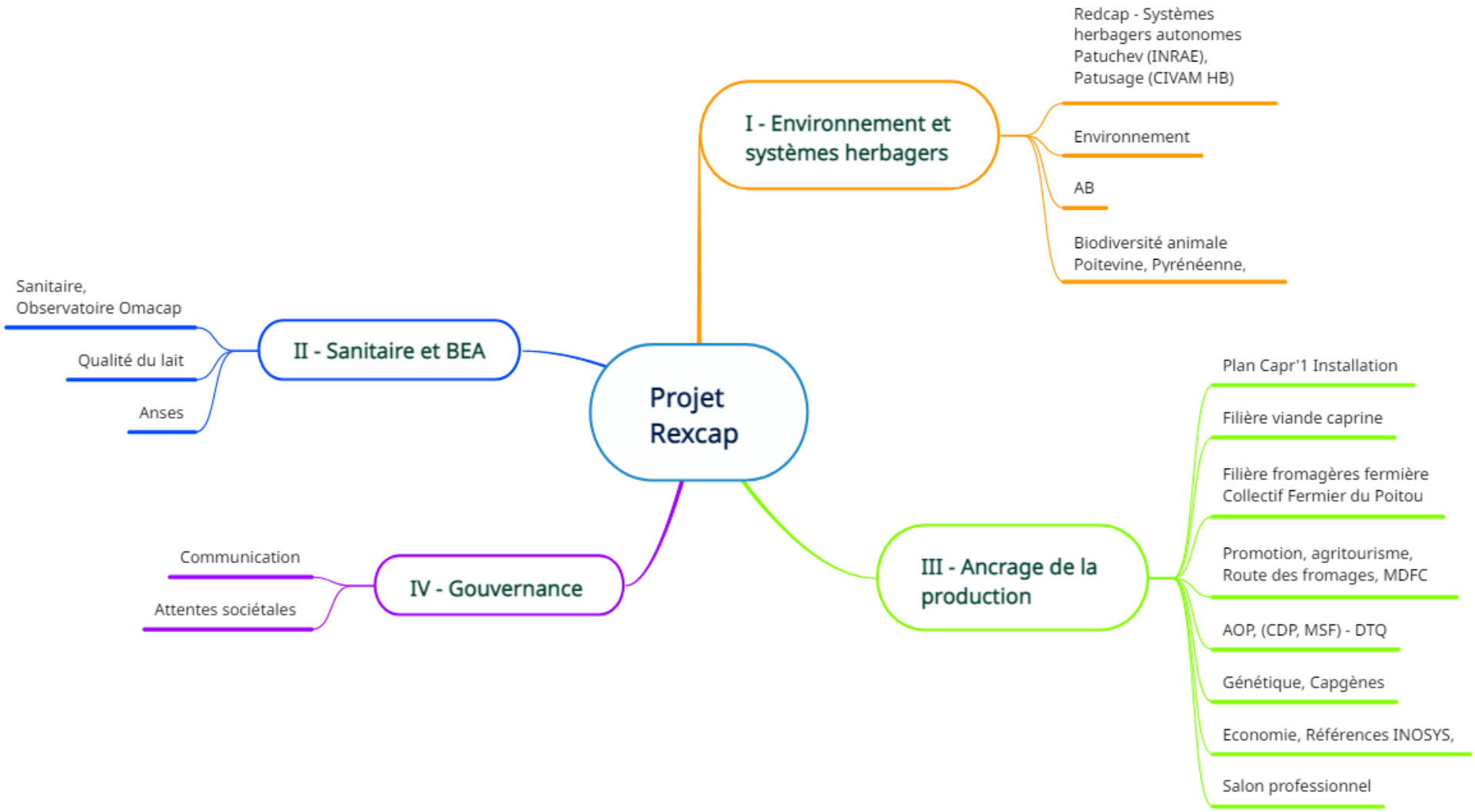

L'ANICAP régionale représente la famille économique du Rexcap aux côtés des familles politiques (principalement la Région) et de recherche – développement – formation et promotion. Cette famille d'acteurs est responsable de l'animation générale des travaux de R&D&P&F du réseau REXCAP et transmet annuellement son projet à la Région avec qui elle partage une feuille de route. Les éleveurs et représentants professionnels de l'ANICAP régionale sont au cœur de la coanimation des Commissions thématiques du Rexcap et les membres de son conseil d'administration sont ainsi régulièrement informés des travaux scientifiques et techniques du réseau. C'est cette implication qui permet à l'ANICAP régionale de déposer chaque fin d'année un projet collectif d'actions de R&D&P caprines auprès des Pouvoirs publics, en particulier de la Région.

Le réseau REXCAP permet à ses « membres » de bénéficier d'un dépôt collectif de sollicitation financière annuelle à la Région par l'interprofession régionale. En Nouvelle-Aquitaine, ce partenariat se concrétise avec la Région via le dispositif intitulé « Contrat d'Objectif Régional - COR». Au dernier trimestre de chaque année, les structures de recherche, d'animation et de promotion concernées par une sollicitation financière à la Région transmettent leur programme d'actions N+1 au Rexcap qui compile un classeur d'actions à destination de la collectivité régionale. Chaque structure y déploie ses actions dont elle a pu partager le contenu dans les Commissions thématiques et de Liaison. Cette transversalité du fonctionnement permet une interconnaissance et un dialogue permanent entre les représentants économiques, politiques et de R&D&F&P au service de la filière caprine du grand-ouest français, premier bassin de production caprin en Europe.

Dans le cadre de cette dynamique, le conseil d'administration du BRILAC ainsi que les membres du REXCAP ont validé courant 2024 l'intérêt de **rechercher une reconnaissance en Laboratoire – vivant, ou Living-Lab, de notre réseau**. Pour ce faire, nous recevons une expertise et formation du réseau européen ENOLL *(https://enoll.org/)* dans la perspective de candidater à une reconnaissance en Laboratoire-Vivant courant 2025.
Cette reconnaissance du réseau REXCAP en Living-Lab par ENOLL vise à renforcer l'innovation dans les systèmes d'élevage par le développement de laboratoires d'innovation territoriale. Plus précisément, note objectif est à la fois : * de renforcer toujours plus nos compétences de gouvernance d'un réseau de R&D&F&P, * d'augmenter notre notoriété, * et également d'envisager de nouvelles sources de financements, en particulier à l'échelle européenne pour nos travaux de recherche – développement.

- **Pour information, quelques éléments de définition générale d'un living-lab** *(sources : ENOLL, INRAe)*

Les laboratoires vivants sont des écosystèmes d'innovation ouverts dans des environnements réels, fondés sur une approche systématique de cocréation par les utilisateurs qui intègre les activités de recherche et d'innovation dans les communautés ouvertes. Ils utilisent des processus de retour d'information itératifs tout au long du cycle de vie d'une innovation. Ils servent d'intermédiaires entre les organismes de recherche, les entreprises et les agences gouvernementales et les citoyens, ou les niveaux pour la cocréation de valeurs communes, le prototypage rapide ou la mise à l'échelle de l'innovation et des entreprises.

Les laboratoires vivants visent à répondre à des problématiques complexes à l'échelle d'un territoire et en contexte réel. Ils ont pour particularités d'inclure l'usager et d'impliquer équitablement toutes les parties prenantes.

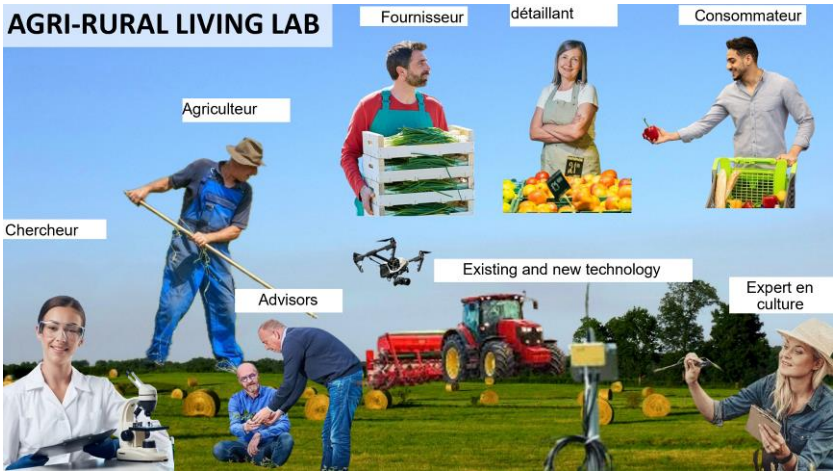

Illustration des partenaires d'un Living Lab (source : ENOLL)

Ils ont vocation à représenter un maillon essentiel de co-production, d'expérimentation et d'innovation en s'appuyant sur l'engagement, au niveau local, d'une multitude d'acteurs issus de la filière, des institutions, des collectivités territoriales, et potentiellement de la société civile. Les LL incluent non seulement les bénéficiaires directs de la recherche comme les agriculteurs, mais aussi ses bénéficiaires indirects. Les laboratoires vivants créent un environnement de confiance que toutes les parties prenantes perçoivent comme sûr et neutre pour s'ouvrir et contribuer, en comprenant la valeur pour eux mais aussi pour l'ensemble de l'écosystème.

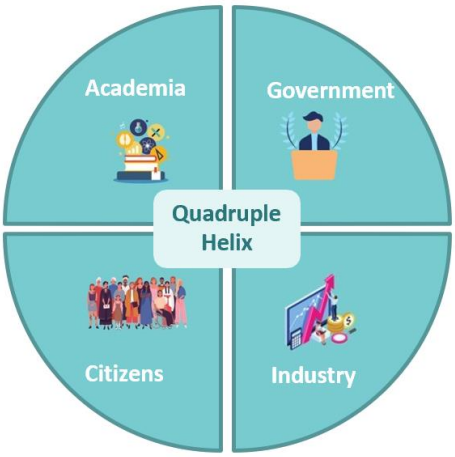

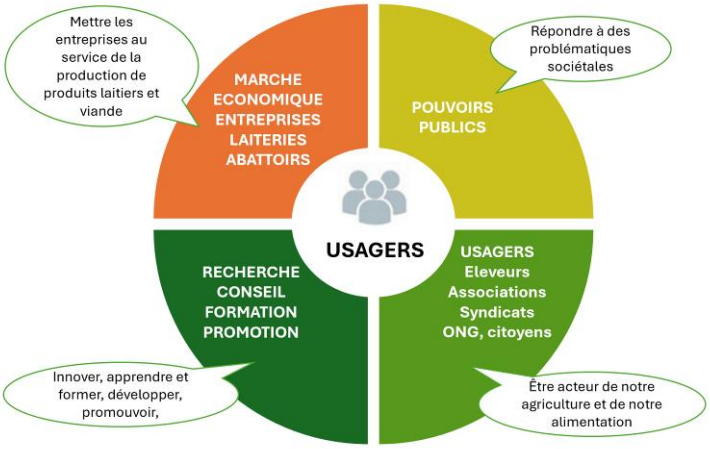

- **Que faut-il, à priori, pour que le réseau REXCAP se transforme et soit reconnu en Living lab ?**

  Selon l'objectif que l'on souhaite atteindre :

  - définir le cadre opératoire et le fonctionnement en impliquant équitablement les parties prenantes,
  - analyser l'ouverture des usagers à la société civile (associations, ONG, …) permettant d'aborder différents aspects au prisme d'une collaboration étroite entre citoyens, élus, acteurs de la filière
  - envisager (peut-être) la création d'une structure à laquelle les acteurs adhèrent, revoir le modèle économique pour renforcer le réseau,
  - labellisation européenne pour une reconnaissance de la dynamique du territoire auprès de l'UE.

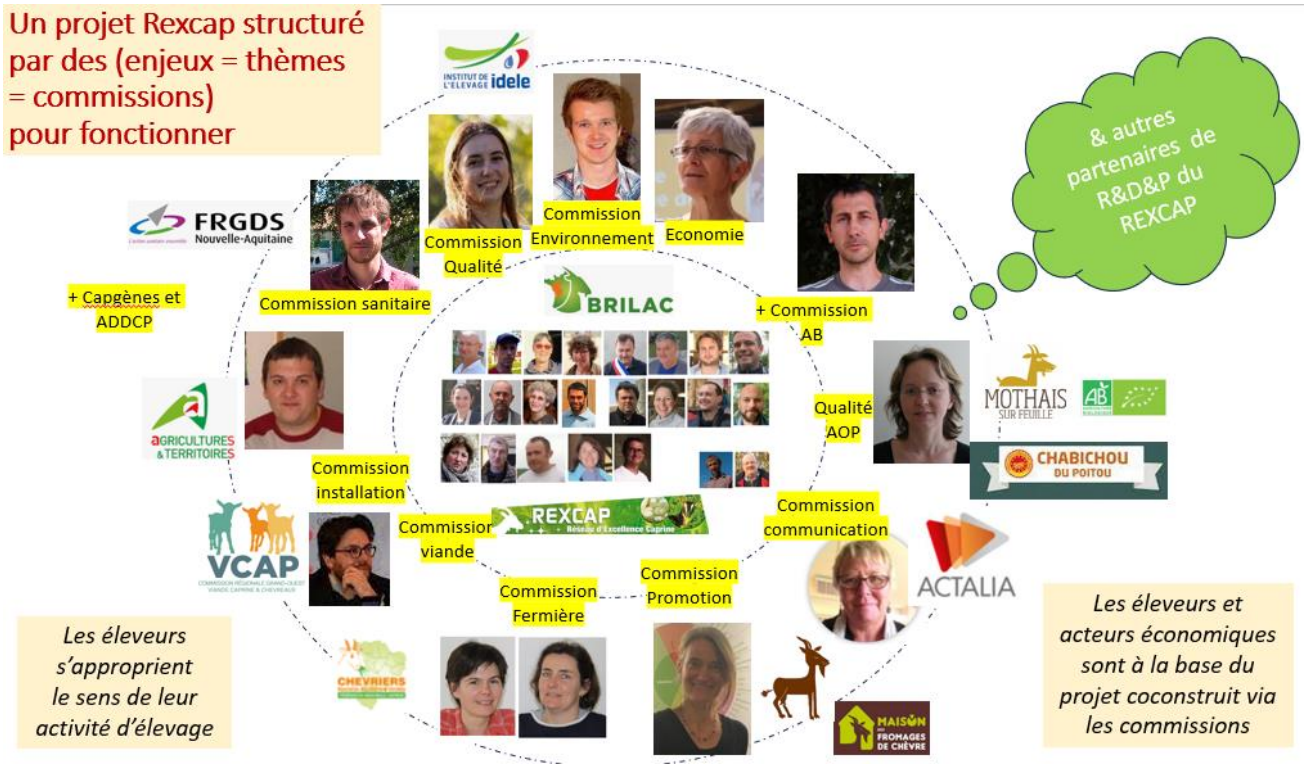

Les éleveurs sont au cœur du dispositif de R&D&P du Rexcap :

L'évolution des thèmes, et donc des enjeux, au fil du temps dans le Rexcap

De nouveaux thèmes de travail des partenaires du Rexcap apparaissent, et par exemples : biodiversité (petits effectifs), AOP & qualité (ancrage, Irqua), lien consommateur (Route), environnement (AB), BEA, durabilité (Civam), pâturage – sortie, herbe, autonomie, climat GES, local - fermier, viande, collectif (living lab), lait cru, living lab, etc. Et demain ?

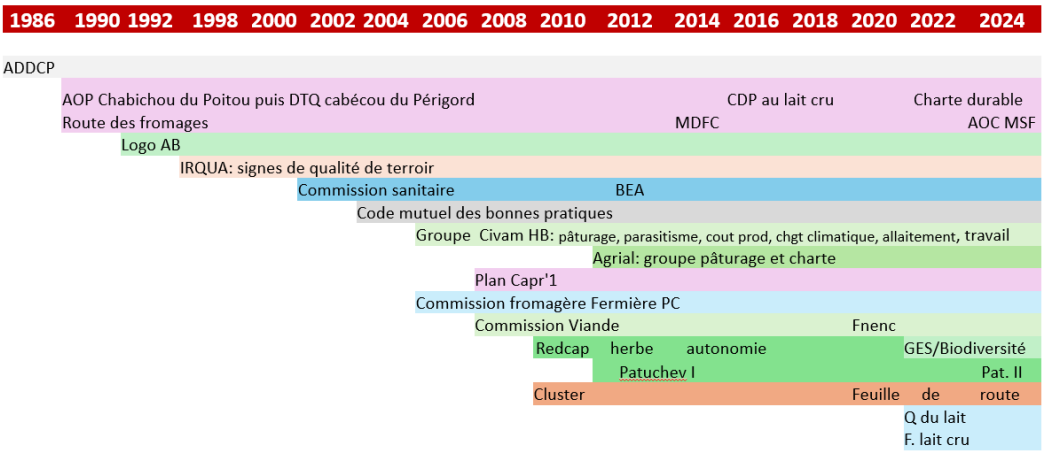

II.2 le management spécifique de certaines actions de R&D&F&P comme :

- la conceptualisation et le développement de projets thématiques transversaux comme : Redcap = la commission environnement, le Plan Capr'1, la MDFC, la commission sanitaire et OMACAP, le GEC, etc.
- les filières fermières et en circuits courts :
  - dont la filière fromagère fermière de N-A et sous signes de qualité,
  - et la filière viandes caprines, dont la filière chevreau,
- la coopération éco solidaire à l'international :
  - animation du projet et de la vie associative PAFC – Projet d'Amélioration de la Filière caprine des deux régions de Fatick et Diourbel au Sénégal (coopération décentralisée en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine)

RAPPEL : TABLEAU DES INDICATEURS DE SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE CAPRINE

Plan d'action et indicateurs	2020	2025	Horizon 2030
Défis I et II : la filière caprine améliore son impact environnemental			
Nb élevages AB ou HVE ou Cap2ER niveau 2 (et équivalent)	220		80 %
Nb élevages AB ou en conversion	177	220	300
Nb élevages ayant réalisé un diagnostic CAP2ER niveau 1 ou 2 ou équivalent	100	900	100 % Objectif réduction GES à définir « ferme caprine bas carbone »
Défi III : la filière caprine s'engage sur le bien-être animal			
Nb élevages ayant réalisé un diagnostic BEA	100	900	100 % élevages
Accès à l'extérieur ou pâturage	190	255	50 % des élevages
Enrichissement intérieur du bâtiment	5 % des élevages		75 % des élevages
Charte chevreaux	Mise en place 2022	900	100 % élevages
Défi IV : la filière caprine est ancrée au territoire et pérenne			
Collecte régionale de lait de chèvre	222 millions de litres	Objectif maintien de la collecte régionale 220 millions de litres	
Installations	29 installations aidées	Objectif : 400 installations sur 10 ans	
% élevages en démarche de différenciation Fermier – AOP – IGP - AB - Marques collectives – Races locales	38%	42 %	45 %
Défi V : Innovation et mise en réseau des partenaires de R&D via le Cluster REXCAP			

Par la rédaction et la signature de sa Feuille de Route dans la transition agricole, la FRCAP et le BRILAC ont rejoint les ambitions de la Région et son projet NEO TERRA. Ils participent à relever les quatre défis suivants :

- **Défis 1 :** Adaptation au changement climatique et participation à son atténuation + sortie des pesticides et généralisation des pratiques agro écologiques
- **Défi 2 :** Respect du bien-être animal dans la filière caprine
- **Défi 3 :** Ancrage de la production caprine au territoire et pérennité
- **Défi 4 :** Une filière qui innove et structure son projet de R&D à l'échelle N-A

A l'occasion du salon Caprinov à Niort, la Feuille de Route de la transition agroécologique a été signée en novembre 2021 par Alain ROUSSET, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, et Mickaël LAMY, président du Brilac.

Tableau : programme d'actions R&D&P 2024 des partenaires du Living lab REXCAP N-A & PDDL

4 défis Rexcap	Thèmes	Structures	Nom du projet ou de l'action Rexcap	Rech – Dev Promot.	Interlocuteur
Défis 1 : environnemental *« Généraliser les pratiques agroécologiques et favoriser la biodiversité + S'adapter au changement climatique et participer à son atténuation »*	Développer la filière AB	FRAB, GAB, laiteries & Co	Agriculture Biologique (AB)	(D)	Philippe DESMAISON
	Certification HVE	Laiteries, OPA	HVE : Evaluation et certification environnementale	(R&D)	G. VERDIER et CRANA
	S'adapter au chgt climatique	*IDELE - BRILAC*	*PEI 1 adaptation : Résilience des systèmes d'élevages caprins*	(R&D)	Jérémie JOST
	Assoc. céréales - protéagineux	INRAE Lusignan	PATUCHEV : autonomie en système polyculture- élevage	(R)	Hugues CAILLAT
	Systèmes alim. & fourragers	BRILAC & IDELE	REDCAP : Autonomie alim., herbe : système durable, transition. Environnement	(R&D)	Jérémie JOST
	Syst. caprin durable demain	*INRAE, IDELE*	*UMT SC3R Systèmes caprins durables de demain*	*(R)*	*H. CAILLAT & J. JOST*
	Systèmes alim. & fourragers	CIVAM - HB	PATUS'AGE7, expérimenter les d'améliorations technico-éco en élevage pâturant	(D)	Manon BOURASSEAU
	Autonomie protéique	*IDELE*	*Cap Protéines*	*(R&D)*	*Bertrand BLUET*
	Races à petits effectifs	ADDCP chèvre Poitevine	Biodiversité, développement race Poitevine	(D)	Léopold DENONFOUX
	Races à petits effectifs	Association chèvre Pyrénéenne	Biodiversité, développement race Pyrénéenne	(D)	Fanny THUAULT
	Bonnes pratiques élevage	BRILAC, OPA, laiteries	Code mutuel	(D)	Géraldine VERDIER
	Efficience des ress. Aliment.	IDELE	Casdar ERADAL	(R&D)	Jérémie JOST
	Commission Environnement	**Laiteries, OPA, etc. ;**	**Adaptation au chgt climatique**	**(R&D)**	**J. JOST, F. JÉNOT**
Défi 2 : sociétal, santé et BEA ***« S'engager pour le bien-être animal et participer à la maîtrise sanitaire dans la filière »***	*BEA, concertation*	*ANICAP*	*Concerter sur la protection animale avec ONG Welfaristes*	*(D)*	*Marilyne LEPAPE*
	BEA, diagnostic	CMOUBIENE : Laiteries, OPA	Diagnostics BEA en élevages via le Code Mutuel	(D)	Techniciens de laiteries
	Accès extérieur	Capbatwell	Aires d'exercice	(D)	
	Engraisst chevreaux en ferme	Idèle	Casdar Valcabri II - Diffusion Engraissement à la ferme des chevreaux	(D)	Nicole BOSSIS
	Charte chevreau	*Interbev*	*Mise en place de la charte chevreaux*	*(D)*	*François FRETTE*
	Santé – sanitaire -BEA	FRGDS & BRILAC	OMACAP – Observatoire Maladies Caprines	(R&D)	Nicolas ERHARHDT/ Marion RIPOCHE
	Santé animale, sanitaire	ANSES	COCCIECHEC : Gestion de la coccidiose chez la chevrette : exploration de cas d'échecs de traitement	(R)	Carine PARAUD
	Santé animale, sanitaire	ANSES	Epidémiologie de l'infestation par Strongyloïdes chez la chèvre adulte	(R)	Carine PARAUD
	Santé animale, sanitaire	ANSES	Détection des anticorps dirigés contre *Mycobacterium a.s. paratuberculosis* dans le lait de tank caprins	(R)	Virginie POISSON
	Santé animale, sanitaire	ANSES	CABRIOLAIT « Pratiques alternatives à l'allaitement artificiel en élevage caprin : conséquences sur le comportement, le microbiote, la santé et la qualité du lait » (ANSES)	(R)	M. BERTHELOT & C. PARAUD
	Santé animale, sanitaire	ANSES	Caprifun « Enrichir le milieu de vie des chevrettes : quels impacts sur leur bien-être ? »	(R)	Marianne BERTHELOT
	Santé animale, sanitaire	ANSES	EXPAIRCOX : Evaluation du risque de dispersion de l'agent de la Fièvre Q lié aux chantiers du curage, de compostage et d'épandage des fumiers d'élevage (ANSES)	(R)	Marc TABOURET
	Traite, qualité du lait & santé	IDELE	Traite et qualité du lait	(R)	Gaëlle COQUEREAU
	Commission sanitaire & BEA				**Nicolas ERHARHDT**
	Commission qualité du lait				**Géraldine VERDIER**
Défi 3 : social et	Installation - transmission	BRILAC Chambres d'Agri	Plan Capr'1 + **Commission**	(D)	Christophe AUBIN + G. VERDIER
	Installation - transmission	ACLCCP	Ecole de l'élevage	(D)	Laurent CHUPIN

économique / technique **« *Ancrer la production caprine au territoire, pérennité de la production : viabilité, vivabilité, transmissibilité des élevages* »**	Appui technique élevage	ARDEPAL	Appui Technique Limousin Zone Blanche	(R)	Romain LESNE
			Animation caprine zone Limousine Zone Blanche	(R)	Johan FONTENIAUD
	Filière fermière et circuits courts	N-A : FRCAP NA & V	Appui en technologie fromagère fermière + **Commission**	(D)	M. TEINTURIER, V. VENOT
		Limousin : ARDEPAL	Relocalisation en filière fermière Limousine	(D)	Johan FONTENIAUD
		Pyrénées Atlantiques : UPF 64	Appui technique fermier 64	(D)	Gaëtan MARSY
	Filières chevreaux & réformes	FRCAP, FNENC (Sect. eg.)	Filières chevreaux et viandes caprines réforme + **Commission**	(D)	Frantz JÉNOT
	Filière chevreau 64	Ch. d'Agriculture 64 et UPF	Structuration d'une filière chevreaux en Pyrénées A. 64	(D)	O. SALATO / M. BERGARA
	Suivi et certification GBPH	FRCAP NA & V	Guide Bonnes pratiques d'hygiène (P° fermière)	(D)	M. TEINTURIER, V. VENOT
	Promotion, accueil & gri	Route fromages, Maison des F.	Agrotourisme, accueil à la ferme, Maison des Fromages de chèvre, promotion collective NA-PDLL, évènementiels + **Commission**	(D & P)	Johanna GRAUGNARD
	Signes de qualité AOP	SIQO – AOP	Démarche laitière AOP durable Chabichou du Poitou & Mothais S/Feuille	(D)	G. VERDIER,
	Signes de qualité DTQ	Marques collectives	Cabécou du Périgord	(D & P)	Valentin PY, J. BILLANT
	Signes de qualité DTQ	Marques collectives	Feuilles et Tommes fermières du Limousin	(D)	S. DENIS,
	Reproduction caprine	INRAE Lusignan	Quelles compétences des boucs pour répondre aux besoins de reproduction ?	(R)	Alice FATET
	Sélection caprine	Capgènes	Phénotypage des boucs d'IA pour la résistance aux strongyloses	(R)	Pierre MARTIN
	Sélection Génétique	CAPGENES	Gestion du schéma de génétique caprin français	(R)	Pierre MARTIN
	Sélection reproduction	Seenovia	GENOCAP : alliance de la génomique et de l'innovation	(R)	Solène DUTOT
	Economie et systèmes	IDELE + Chambres & CTL	Réseau INOSYS (+ **Commission**)	(R&D)	Nicole BOSSIS
	Salon Caprinov (1 an/2) : 2024	FNSEA 79	2 jours de salon professionnel à Niort	(D)	Sandrine MAAMAR
Défi 4 : management et gouvernance « innover en régions GO»	Ressource – diffusion	CRDC	Ressources – documentation CRDC + **commission**	(D)	Geneviève FREUND
	Management de Living lab	FRCAP NA & V	Living lab REXCAP : innovation et animation du projet de R&D&P de la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine – pilotage Brilac	(D)	Frantz JÉNOT + Géraldine VERDIER

** en bleu les actions sollicitant un soutien de la Région dans le cadre du Living lab Rexcap*

L'élaboration collective du plan d'actions en faveur de la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine est permis par le travail de concertation réalisé via le Living lab REXCAP piloté par l'interprofession caprine régionale. Ce programme d'action prend largement en compte les enjeux de l'agro-écologie dans ses différents domaines. Il présente des actions cofinancées par la Région ainsi que d'autres actions de R&D&P réalisées sur le territoire régional.

A noter que d'autres fonctions et actions sont développées en région par des partenaires caprins et de la recherche – développement non identifiés dans le projet Rexcap :

Thèmes	*Structures*	*Rech – Dev – Promotion Formation – Contrôle - Fourniture*	*Interlocuteurs*
Contrôle de performances et appui technico-économique ; qualité du lait	*Contrôles laitiers*	*D*	*Rémi Couvet,*
Reproduction : Insémination	*Coopératives d'IA*	*D*	*Lynda Jourdain*
Schéma de sélection caprin France	*Capgènes*	*R&D*	*Pierre Martin / Yves Rouault*
Appuis et fournitures aux éleveurs laitiers livreurs	*Services techniques de laiteries*	*D*	
Maîtrise sanitaire en élevage	*Vétérinaires libéraux / GTV*	*D*	*Benoit Forestier, Jérôme Despres,*
Identification des animaux	*EDE*	*D*	*EDE*
Parage d'onglons	*Pareurs*	*D*	*Prestataires privés*
Contrôle machine à traire	*Chambres, EDE,*	*D*	*Consulaires*
Fournisseurs (équipements, alimentation, intrants, etc.)	*Fournisseurs divers*	*F*	*Privés*
Services de l'Etat	*Administrations ; DRAAF, DDAF, DDSV, etc.*	*C*	*Pouvoirs publics*
Enseignement		*F*	*Centres de formation*

Note : l'élaboration collective du plan d'actions en faveur de la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine est permis par le travail de concertation réalisé via le Living lab REXCAP animé par l'interprofession caprine régionale. Ce programme d'actions prend largement en compte les enjeux qui articulent attentes sociétales et rencontre des marchés

I – le management général du living lab REXCAP et d'actions propres de R&D&F

I.1 - le management global du Living lab Rexcap (Comités techniques, Commissions thématiques, chantiers de prospective et stratégie, rencontres interprofessionnelles et Régionales,)

Le Living lab REXCAP est l'outil de structuration de la R&D caprine du bassin de production Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire. A l'image des Pôles de compétitivité, il vise à rassembler des acteurs économiques de la filière, des collectivités territoriales et des structures de recherche, développement et formation. Ce rapprochement permet :

1 **D'ECHANGER** : un lieu d'échanges et d'interconnaissance
2 **DE PRODUIRE** : un lieu de production collective, d'accompagnement, de formation et de promotion
3 **DE SERVIR** : une structure qui permet la rédaction d'un projet régional partagé
4 **D'INNOVER** : un lieu qui soutient l'innovation et la recherche fondamentale et appliquée
5 **D'ORIENTER** : un lieu d'analyse générale et de pilotage et de management via le BRILAC

Le président du Rexcap est Vincent DECOUX, les vice-présidents Antoine LARDEUX et David BOSSUET
Le manager du Living lab est Frantz JÉNOT

En 2024, le Comité Technique du Living lab Rexcap s'est réuni à deux reprises :

- le 13 février 2024 à Celles Levescault sur la transversalité du projet régional caprin,
- le 22 mai sur le thème « mise en place d'un living lab pour la filière caprine » à l'ANSES de NIort.

Courant 2024, le travail du Rexcap a également porté :

- et la poursuite du travail en faveur **de la transition agro-écologique**, notamment via :
- l'animation de la Commission Environnement
- l'accompagnement du Syndicat du Mothais sur Feuille pour l'obtention de l'AOC durable
- la réalisation d'une enquête terrain sur la problématique de la biodiversité
- sur un renforcement de l'animation et de l'étude de la **filière régionale chevreau** qui est en crise
- l'accompagnement du Collectif Fermier du Poitou
- la participation à la création de l'antenne régionale de la Fondation lait Cru

Les pages qui suivent présentent le travail accompli pour ces différentes thématiques, ainsi que de l'activité technique et d'animation de la FRCAP, en particulier :

- le management et le travail des **commissions régionales :** sanitaire, promotion, viande caprine, GEC,
- l'implication dans la constitution d'un **Collectif Fermier** du Poitou pour la relocalisation de l'alimentation
- le management de la **coopération internationale** à Fatick et Fatick au Sénégal pour le projet PAFC, et le développement du projet Erasmus + Newcap
- la **représentation et le suivi de projets régionaux de R&D** (PEI, UMT SC3D, etc.)
- la direction de l'association de la Route des fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine
- la direction de la FNENC – Fédération Nationale des Engraisseurs de Chevreaux
- la co-animation du Syndicat de Défense du Mothais sur Feuille

Copie des invitations des comités techniques Rexcap 2024

Melle, le 13 janvier 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au **41° Comité Technique du Cluster REXCAP** qui se tiendra sur le thème : **« Le projet d'actions de R&D&P des partenaires du Rexcap en faveur de l'élevage et la filière caprine. Quels enjeux, atouts/forces, opportunités/menaces et stratégie de R&D&P à moyen terme ? »** :

Le mardi 13 février
De 9 h 45 à 16 h 30 en présentiel (ou visioconférence en exception)
En salle sur la ferme de Jean Frédéric Granger – Le Domaine du Parc : cf. plan en PJ.
Le Parc 86600 CELLE-LEVESCAULT (Cf. routedesfromagesdechevre.fr/EARL-domaine-du-parc)

A l'ordre du jour :

- **9h45 : Accueil café - thé**
- **10h00 : Introduction sur le projet d'actions actuel de R&D&P** *par Vincent DECOUX, président du REXCAP*
  - 2010-2025 : contexte, défis, fonctions et thèmes du projet du Cluster Rexcap *+ Frantz JENOT 10' + 5'*
- **10h15 : Contexte, enjeux, trajectoire des travaux REXCAP réalisés et en cours ; perspectives d'avenir :**
  - Santé et bien-être animal des caprins *par Nicolas EHRHARDT, FRGDS, Marc TABOURET, ANSES 10' + 5'*
  - Systèmes caprins, transition agroécologique, autonomie fourragère, sortie des chèvres + *15' d'échanges* :
    - Actualités et perspectives à la station Patuchev d'INRAe *par Hugues CAILLAT, INRAe 10'*
    - Systèmes alimentaires, changement climatique et biodiversité *par Jérémie JOST, Redcap 10'*
    - Sortie des chèvres et pâturage *par Manon BOURASSEAU, Civam HB 10'*
  - Génétique caprine, d'hier à demain *par Pierre MARTIN Capgènes, 10' + 5'*
- **11h30 :**
  - Installation – transmission *par Eric FERRE, CA79, 10' + 5'*
  - Enjeux et actions pour la filière fromagère fermière *par Virginie VENOT, FRCAP, 10' + 5'*
  - Enjeux et actions pour la filière chevreau et viande caprine *par Frantz JÉNOT, FRCAP, 10' + 5'*
  - Actions des filières qualité SIQO & DTQ et l'actualité du Mothais sur feuille *par Géraldine VERDIER, 10' + 5'*
  - Filière caprine AR: contexte, organisation, actions de R&D, perspectives *par Philippe DESMAISON, 10' + 5'*

- **13h00 : Pause déjeuner à thématique caprine – Pensez à vous inscrire impérativement svp**

- **14 h 15 :**
  - Un projet commun de promotion, accueil, agritourisme et MDFC *par Johanna GRAUGARND, 10' + 5'*
  - Actions et stratégie de communication du Rexcap *par Geneviève FREUND, 10' + 5'*
- **15 h 00 :** Echanges sur le projet régional durable de R&D&P caprine en GO : thèmes, fonctions ; vers un living lab,
- **16 h 00 :** Questions diverses, calendrier et conclusion de la journée,

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Collègues, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Cluster REXCAP, Le Président

Destinataires *: membres du Réseau REXCAP, intervenants et invités (éleveurs, laiteries, Région NA, partenaires R&D)*

Melle, le 13 janvier 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au **41° Comité Technique du Cluster REXCAP** qui se tiendra sur le thème : **« Le projet d'actions de R&D&P des partenaires du Rexcap en faveur de l'élevage et la filière caprine. Quels enjeux, atouts/forces, opportunités/menaces et stratégie de R&D&P à moyen terme ? »** :

Le mardi 13 février
De 9 h 45 à 16 h 30 en présentiel (ou visioconférence en exception)
En salle sur la ferme de Jean Frédéric Granger – Le Domaine du Parc : cf. plan en PJ.
Le Parc 86600 CELLE-LEVESCAULT (Cf. routedesfromagesdechevre.fr/EARL-domaine-du-parc)

A l'ordre du jour :

- **9h45 : Accueil café - thé**
- **10h00 : Introduction sur le projet d'actions actuel de R&D&P** *par Vincent DECOUX, président du REXCAP*
  - 2010-2025 : contexte, défis, fonctions et thèmes du projet du Cluster Rexcap *+ Frantz JENOT 10' + 5'*
- **10h15 : Contexte, enjeux, trajectoire des travaux REXCAP réalisés et en cours ; perspectives d'avenir :**
  - Santé et bien-être animal des caprins *par Nicolas EHRHARDT, FRGDS, Marc TABOURET, ANSES 10' + 5'*
  - Systèmes caprins, transition agroécologique, autonomie fourragère, sortie des chèvres + *15' d'échanges* :
    - Actualités et perspectives à la station Patuchev d'INRAe *par Hugues CAILLAT, INRAe 10'*
    - Systèmes alimentaires, changement climatique et biodiversité *par Jérémie JOST, Redcap 10'*
    - Sortie des chèvres et pâturage *par Manon BOURASSEAU, Civam HB 10'*
  - Génétique caprine, d'hier à demain *par Pierre MARTIN Capgènes, 10' + 5'*
- **11h30 :**
  - Installation – transmission *par Eric FERRE, CA79, 10' + 5'*
  - Enjeux et actions pour la filière fromagère fermière *par Virginie VENOT, FRCAP, 10' + 5'*
  - Enjeux et actions pour la filière chevreau et viande caprine *par Frantz JÉNOT, FRCAP, 10' + 5'*
  - Actions des filières qualité SIQO & DTQ et l'actualité du Mothais sur feuille *par Géraldine VERDIER, 10' + 5'*
  - Filière caprine AR: contexte, organisation, actions de R&D, perspectives *par Philippe DESMAISON, 10' + 5'*

- **13h00 : Pause déjeuner à thématique caprine – Pensez à vous inscrire impérativement svp**

- **14 h 15 :**
  - Un projet commun de promotion, accueil, agritourisme et MDFC *par Johanna GRAUGARND, 10' + 5'*
  - Actions et stratégie de communication du Rexcap *par Geneviève FREUND, 10' + 5'*
- **15 h 00 :** Echanges sur le projet régional durable de R&D&P caprine en GO : thèmes, fonctions ; vers un living lab,
- **16 h 00 :** Questions diverses, calendrier et conclusion de la journée,

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Collègues, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Cluster REXCAP, Le Président
Vincent DECOUX,

Destinataires *: membres du Réseau REXCAP, intervenants et invités (éleveurs, laiteries, Région NA, partenaires R&D)*

- Photographies des intervenants, organisateurs et participants : *une communication en direction des professionnels*

Les comptes-rendus de ces journées est en ligne : cf : http://pro.terredeschevres.fr/Compte-rendus-des-Comites-techniques

Dates et thèmes des Comités Techniques du REXCAP sur le temps long 2010-2024 *: large spectre de thèmes abordés*

Dates	Lieux	Thèmes / ODJ	Interventions/ Visite
2010 : le temps de l'avant-projet			
17/02/2010	INRA Lusignan	Organisation et fonctionnement du REXCAP : le projet	Région et FRCAP
27/04/2010	EPL Melle	**Enjeux du Réseau REXCAP** **Communication et CRDC**	François BONNET & Frantz JÉNOT Geneviève FREUND
14/06/2010	INRA Lusignan	**Gestion des compétences et formation (JB David)** **Appel à projet REDCAP**	Pôle des Eco-Industries
24/09/ 2010	EPL Melle	**Fiches actions des partenaires et reproduction** **OMACAP + MDFC + Portail Internet REXCAP**	Karine BOISSARD (INRA) Naissance d'Omacap en 2010
30/11/2010	EPL Melle	**viande caprine - Portail Internet** **Innovation + REDCAP** **et Gestion des compétences**	Mathilde GARCONNET (FRESYCA) Philippe GUILLOUET (INRA) JB DAVID (CFPPA Melle)

2011 : l'année de l'installation du Living lab			
18/01/2011	EPL Melle	**Inauguration du REXCAP et du Portail Internet** + Présentation résultats de recherche	
09/06/2011	EPL Melle	**Etude ESA** et campagne de promotion BRILAC Offres de service du REXCAP + ANSES + CIVAM **REDCAP (constitution en 2011)**	Géraldine VERDIER + Jaquemine VIALARD + Claire MIMAULT Agathe BONNES
15/09/2011	EPL Melle	Présentation des actions et financements 2012	
21/11/2011	EPL Melle	JTC	
29/11/2011	CLS 79 Celles S/Belle Visite et présentation	**OMACAP & MDFC** Trombinoscope Réseau REXCAP / Adhésion France Living lab / Sites Internet Redcap, Produits Fermiers,	Nicolas ERHARDT (ANSES/BRILAC) Julien SOLEAU (RDC)

2012 : le lancement			
5/06/2012	INRA Verrines Visite Site	**Patuchev + salon Caprinov** **ADDCP + Etude ESA Angers** **Site Internet Redcap** **BTPL «étude oméga 3 »**	P. GUILLOUET & H. CAILLAT + T. JAYAT François VAUTIER + Géraldine VERDIER Agathe BONNES A. CASAMAYOU & S. OUIN Mélanie GALLIOT
18/09/2012	Capgènes Agropole Visite locaux Capgènes	Fiches d'actions et financements 2013 Prestations de services **Plan Capr'1 + Eleveurs caprins en difficulté** Préparation du salon Caprinov (stand Réseau)	C. AUBIN (CA79/BRILAC) + Hélène CAYLAN (Solidarités Paysans)
20/12/2012	Lactalis St Varent (79) – visite et présentation du groupe	**Groupe Reproduction caprine** **Egouttage des fromages** **Plan Crise Caprine** **Service de remplacement** **Portail Internet V cap**	Gilles AMIOT et Mathilde TUAUDEN (Capgènes) Pierre BARRUCAND (Actilait) Thomas BAUDRY (JA) Mathilde GARCONNET-SILLON

2013			
6/06/2013	Jean Frédéric GRANGER Celles Levescault (86) : visite de l'exploitation	• **la filière caprine AB** et les problématiques des systèmes d'élevages caprins AB • **valorisation fermière des produits caprins** (fromages et produits viande)	Bernard QUINTON et Jean Laurent GANNE (Eurial) & Claire VANHEE (ABPC) + Lauren DE LA ROSA (FRESYCA) + Bertrand MINAUD (MAF)
30/10/2013	Région Poitou-Charentes (Poitiers)	Le projet du Réseau REXCAP, organisation, production, perspectives et ambitions Pré-bilan des actions 2013 et propositions de projets et financements 2014	Représentants REXCAP et Benoit BITEAU & Serge MORIN (Région PC)
2014			
06/02/2014	Laiterie ULVV Maillezais (85)	Axe 1 – Actualités AOP CDP & Présentation du RMT « Fromages de terroirs Axe 2 - performances environnementales fermier Axe 3 – Point d'info sur l'ouverture de la Maison des Fromages de Chèvre MDFC,	Géraldine VERDIER (CDP) & Laurent FORRAY (CNAOL & RMT) Pierre BARUCAND (ACTALIA Surgères) Martine Lacroix, (RDC)
24/06/2014	CLS – Celles sur Belle (79)	Axe 1 – présentation des résultats et pistes d'actions de l'étude DRAAF-CRA *« Déprise laitière et facteurs de maintien des élevages* Axe 2 - Le Contrat Régional Caprin Sur Mesure : l'implication des structures de R&D. Axe 3 –film + visite de la MDFC + séance d'initiation à la dégustation des fromages	* Franck MICHEL, économiste à la Chambre Régionale d'Agriculture, * F. BONNET, G. AMIOT, G. VERDIER et F. JÉNOT * M. LACROIX et J. SOLEAU
24/09/2014	Région Poitou-Charentes (Poitiers)	Le nouveau PDR et les Fonds FEADER « Le Contrat Régional Caprin Sur Mesure » : Etat des lieux des actions REXCAP 2014 projets et financements 2015 Proposition de Journée Technique 2015 « CAPVERT » sur le site de l'INRA Les Verrines	Benoit BITEAU et Benoit LELAURE F. BONNET, G. AMIOT, G. VERDIER & F. JÉNOT Alice FATET, Hugues CAILLAT, Jérémie JOST, F. BONNET, G. AMIOT

2015			
22/01/2015	Laiterie la Cloche d'Or (37) visite et présentation	La réforme des régions : anticipation de la réorganisation de R&D et profession en région – Projet de R&D	M ; CARCAILLON et C. CAILLEAUD F. BONNET, G. AMIOT, G. VERDIER & F. JÉNOT
19/05/2015	Bougon : systèmes de production caprin et productivité humaine	* Productivité humaine en élevage caprin par la mécanisation, * Systèmes de production * Profils socio-professionnels * Financier : capital à investir et revenus	Lynda JOURDAIN, Saperfel Hugues CAILLAT, INRA Lusignan Amélie TASSIN, CFPPA Melle & contribution de Christophe AUBIN, Plan Capr'1 Nicole BOSSIS, Idèle
17/09/2015	Exploitation de Marc David (79 Viennay)	Plan Régional de Revitalisation Caprin Gouvernance R&D et financement des actions Rexcap 2016 - 2017	Coralie TRULES (Région)
2016			
2/02/2016	Chambre d'Agricult. D'Angoulême	Interconnaissance des acteurs caprins de la Nouvelle-Aquitaine	Participation de tous les acteurs caprins de Nouvelle-Aquitaine
21/06/2016	P. L. DUPERRAY ST AMANT DE MONTMOREAU	Outils de communication et transfert technique et scientifique de l'information caprine régionale + Plan Capr'1 Installation – T.	Geneviève FREUND (CRDC) + Frantz JÉNOT (FRCAP/REXCAP) & Christophe AUBIN (CA/BRILAC)
18/10/2016	INRA Lusignan	Les filières qualité en production caprine de Nouvelle-Aquitaine	Multiples intervenants des filières qualité caprines de la région
2017			
7/02/2017	EPL MELLE	Thème : le Bien-être-animal (BEA)	IDELE (Anne AUPIAIX) & ANSES (Virginie Michel, Jenna COTTON) & CFPPA
20/06/2017	Laiterie Chaunay (visite & présentation)	Thème : Problématiques environnementales en élevages caprins et perspectives de travaux de R&D	IDELE (Quitterie COMBOURIEU) et ACTALIA Surgères (Brice BOURBON et Alexandre MORENO)
11/10/2017	CA Angoulême	Thème : organisation reg. pour les actions R&D&F	Brilac – Rexcap - Région
2018			
31/05/2018	Laiterie CLAIX	Organisation et projet BRILAC – REXCAP – REGION	Matrice AFOM – Données chiffrées et axes
21/09/2018	Laiterie La Lémance	Thème : la filière caprine AB	La Lémance, la SAS CBF, les laiteries, FRAB (P. DESMAISON), CA 19 (S. DENIS)
2019			
18/01/2019	ENILIA/CRDC Surgères	Thème : la filière caprine AB suite	Locaux de l'Enilia
04/06/2019	Lycée horticole Niort	Thème : environnement – transition agroécologique	-
07/10/2019	Lycée agricole Melle	Les objets connectés et l'élevage de précision en	Visite de la fromagerie fermière du lycée
2020			
10/07/2020	Agropole-Mignaloux	Attentes sociétales et transition agroécologique	
04/11/2020	Visio conférence	Filière chevreau, quelles perspectives	
2021			
3/03/2021	Visio conférence	Les enjeux sanitaires de la filière	
06/07/2021	Agropole 86	La filière caprine à l'international	
2022			
17/03/2022	Visio conférence	Les enjeux génétiques	
11/07/2022	INRAE Lusignan	Pâturage des chèvres laitières	
2023			
6 juillet 2024	CNRS Chizé	Les enjeux environnementaux en filière caprine	
4 juillet 2024	Visioconférence	Allaitement des jeunes caprins	
8 décembre 23	Lycée agricole Melle	Biodiversité et élevage caprin	
2024			
13 février 2024	Domanial Celles L.	Un projet R&D transversal	
22 mai	ANSES NIORT	Intérêt d'un living lab en filière caprine	
29 octobre	Legta de Melle	Transversalité du projet R&D caprin régional	Comité de liaison
2025			
Janvier	Legta de Melle	Commission filière agriculture biologique AB	

en 2024, le Rexcap s'impliquera plus particulièrement sur les thématiques suivantes (présentées selon les défis de la feuille de route Néo Terra de la filière caprine) :

Défis 1 & 2 : pratiques agro-écologiques, biodiversité et changement climatique : 1 action

Défi 3 : S'engager pour le bien-être animal et participer à la maîtrise sanitaire dans la filière

Défi 4 : Ancrer la production caprine au territoire et pérennité

Défi 1 : S'adapter au changement climatique et participer à son atténuation et généraliser les pratiques agros écologiques, favoriser la biodiversité,

A1 – Action 1 : Biodiversité : sur ce thème ouvert en 2023, en 2024 nous nous sommes rapprochés de l'association du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres ou GODS 79 (https://www.ornitho79.org/) pour croiser nos compétences caprines et ornithologues pour développer des actions favorables à la biodiversité et en particulier aux oiseaux

Nous avons organisé deux journées de travail, en salle le 5 mars et sur une ferme le 18 octobre.

Melle, le 12 février 2024

Madame, Monsieur, Chers Collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à une première **réunion de travail sur la préservation des oiseaux dans les fermes caprines** qui se tiendra entre les administrateurs et salariés de la FRCAP et du GODS 79 en présentiel ou en visioconférence :

Le mardi 5 mars 2024
De 11 h 00 à 12 h 30
En présentiel au siège du GODS 79 48 rue Rouget de l'Isle – 79000 Niort

A l'ordre du jour :
1 - Présentation par le GODS 79 des actions favorables en élevage aux oiseaux,
2 - Echange sur les outils et la stratégie de communication a développer auprès des éleveurs caprins,
3 - Calendrier de travail et questions diverses,

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Collègues, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Le Président,
Cyril BALLAND

Le référent agriculture du GODS
Patrick BOUCHENY

Destinataires :
- ***FRCAP*** *les membres des Conseils d'Administration FRCAP, Syndicats du Mothais sur Feuille et du Chabichou du Poitou + Frantz Jénot & Géraldine Verdier*
- ***GODS :***

Melle, le 27 septembre 2024

Madame, Monsieur, Chers Collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à une seconde **réunion de travail sur la préservation des oiseaux dans les fermes caprines** qui se tiendra entre les membres de la FRCAP et du GODS 79 :

Le vendredi 18 octobre 2024
De 10 h 30 à 13 h 00
Sur le site de la ferme de Caroline COMTE et ses associés du GAEC des treize ouches
Au 15, rue d'Exoudun – Le Grand Javarzay 79800 BOUGON

A l'ordre du jour : Thématique « oiseaux de plaine et oiseaux de la ferme »
- Les enjeux locaux sur l'avifaune de plaine par Etienne Debenest (GODS 79) : exposé + sortie terrain
- Les oiseaux du bâtis (dirigé sur la ferme) : hirondelle, moineaux, chouettes, pièges écologiques par Romain Chisson (GODS 79),
- Echange sur les actions a mettre en place en élevage caprin pour préserver les oiseaux,
- Questions diverses et suite à donner,

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Collègues, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Le Président de la FRCAP
Cyril BALLAND

Le coordinateur technique du GODS
Etienne DEBENEST

Nb, pour ceux qui le souhaitent, à l'issue de nos échanges nous pourrons déjeuner ensemble au restaurant de Pamproux ou la Mothe Saint-Héray.

Destinataires :
- ***FRCAP*** *les membres des Conseils d'Administration FRCAP, Syndicats du Mothais sur Feuille et du Chabichou du Poitou + Frantz Jénot & Géraldine Verdier*
- ***GODS :*** *Patrick Boucheny, Etienne Debenest et invitation des membres de la commission agriculture*

Les objectifs partagés entre nos structures sont :

- d'informer les éleveurs caprins et partenaires de la filière
  - Sous forme d'une newsletter régulière
  - Présentation/échange autour de la protection des oiseaux de plaine
- Accompagner les éleveurs intéressés => vers formation
- Participer a étudier la biodiversité dans les élevages caprins => recherche/développement
- Apporter aux éleveurs les connaissances nécessaires pour accueillir et protéger la biodiversité sur leur exploitation.
- Proposer un cycle de 3 formations :
- Savoir accueillir et protéger les oiseaux selon les différentes composantes de l'exploitation

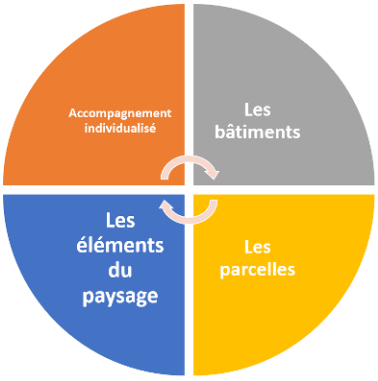

- Bâtis agricole
- Parcelles (assolement, pratiques culturales,…)
- Eléments du paysage (haies, mares,…)
- Dernière phase => accompagnement individualisé
    - Une fois les trois formations réalisées
    - Un point d'étape tous les deux ou trois ans (selon les attentes)

- Accompagnement individuel
    - Constater sur l'exploitation les potentialités d'accueil de la biodiversité au sein du bâtis
    - Etude du parcellaire agricole, son mode de gestion et évaluation des points de dangerosité vis-à-vis de l'avifaune nicheuse.
    - Plan de gestion durable des éléments linéaires.

Souvenir de la rencontre biodiversité oiseaux du 18 octobre sur l'élevage de Caroline Comte à Bougon :

Action 2 « A2 » : Organisation d'échanges pour la filière « agriculture biologique - AB » :

La crise de la filière caprine AB doit au moins nous permettre de restructurer cette filière. La FRCAP souhait »e permettre des échanges avec Interbio NA et ensuite de rapprocher ces structures à l'ANICAP N-A;

Le comité technique prévu sur ce sujet le 18 décembre 2024 a dû être reporté au 29 janvier 2025 ; en voici le programme :

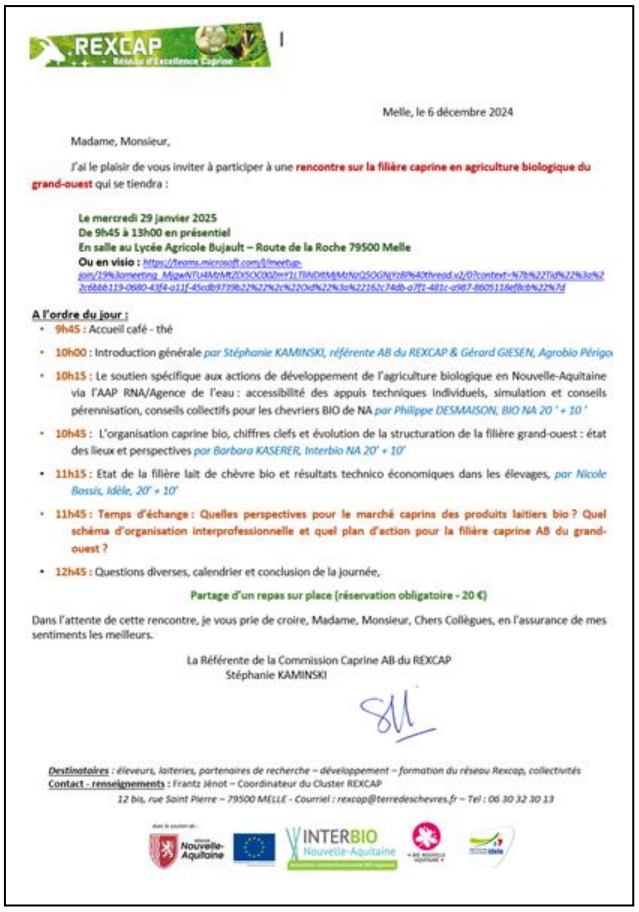

REXCAP
Réseau d'Excellence Caprine

Melle, le 6 décembre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à une **rencontre sur la filière caprine en agriculture biologique du grand-ouest** qui se tiendra :

Le mercredi 29 janvier 2025
De 9h45 à 13h00 en présentiel
En salle au Lycée Agricole Bujault – Route de la Roche 79500 Melle
Ou en visio : https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_MjgwNTU4MzMtZDISOC00ZmY1LTlNDitMjMzNzQSOGNjYzBl%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22c6bbb119-0680-43f4-a11f-45cdb9719b22%22%2c%22Oid%22%3a%22162c74db-a7f1-481c-a987-8605118ef8cb%22%7d

A l'ordre du jour :

- **9h45 :** Accueil café - thé
- **10h00 :** Introduction générale *par Stéphanie KAMINSKI, référente AB du REXCAP & Gérard GIESEN, Agrobio Périgo*
- **10h15 :** Le soutien spécifique aux actions de développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine via l'AAP RNA/Agence de l'eau : accessibilité des appuis techniques individuels, simulation et conseils pérennisation, conseils collectifs pour les chevriers BIO de NA *par Philippe DESMAISON, BIO NA 20 ' + 10 '*
- **10h45 :** L'organisation caprine bio, chiffres clefs et évolution de la structuration de la filière grand-ouest : état des lieux et perspectives *par Barbara KASERER, Interbio NA 20' + 10'*
- **11h15 :** Etat de la filière lait de chèvre bio et résultats technico économiques dans les élevages, *par Nicole Bossis, Idèle, 20' + 10'*
- **11h45 : Temps d'échange : Quelles perspectives pour le marché caprins des produits laitiers bio ? Quel schéma d'organisation interprofessionnelle et quel plan d'action pour la filière caprine AB du grand-ouest ?**
- **12h45 :** Questions diverses, calendrier et conclusion de la journée,

Partage d'un repas sur place (réservation obligatoire - 20 €)

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Collègues, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

La Référente de la Commission Caprine AB du REXCAP
Stéphanie KAMINSKI

Destinataires *: éleveurs, laiteries, partenaires de recherche – développement – formation du réseau Rexcap, collectivités*
Contact - renseignements : Frantz Jénot – Coordinateur du Cluster REXCAP
12 bis, rue Saint Pierre – 79500 MELLE - Courriel : rexcap@terredeschevres.fr – Tel : 06 30 32 30 13

Avec le soutien de :
Nouvelle-Aquitaine
INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Action 3 « A2 » : Commission environnement et projet REDCAP – Réseau d'Expérimentation et de développement Caprin sur l'autonomie et l'alimentation en herbe des chèvres : *"Produire du lait avec de l'herbe"*

L'animation et le management du réseau Redcap est réalisée par Jérémie JOST, ingénieur IDELE. REDCAP a été construit par la FRCAP qui participe depuis ce temps-là au management du projet avec le BRILAC et IDELE en lien avec l'INRA de Lusignan (station PATUCHEV). Ce sont plus particulièrement les éleveurs Vincent DECOUX et Jean Marc RESSEGAND, en lien avec Frantz JÉNOT qui participent à ce management.

Par ailleurs, la FRCAP est impliquée dans le Comité Scientifique du dispositif de recherche PATUCHEV de l'INRAe. Cette implication complémentaire à celle de Frantz JÉNOT, coordinateur du REXCAP, permet des échanges entre chercheurs et représentants de la profession et de la R&D en vue d'optimiser le transfert de l'innovation et la remontée des demandes des éleveurs et techniciens de terrain.

Courant 2024, à ce sujet, nous avons rédigé un article de synthèse destiné à la revue Fourrages :

« L'évolution des systèmes fourragers placée au cœur de la transition agroécologique de la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine »

- ***Un contexte de remise en question de l'élevage dans la société***

Si à l'échelle mondiale la demande alimentaire en produits animaux ne cesse d'augmenter, les sociétés occidentales se montrent de plus en plus critiques à l'égard de l'élevage, à la fois en termes de place occupée dans l'agriculture et de types de systèmes. « En France, en Europe, l'élevage est accusé pour son impact environnemental et sur les conditions de vie des animaux » (Dockès, 2023). Aux considérations éthiques, environnementales et climatiques viennent s'ajouter des enjeux de santé. Sur le plan alimentaire, différents travaux prospectifs, comme prévoient la nécessité de baisser les consommations de 47% de viande et de 40% des produits laitiers (Poux et Aubert,2018). A ces critiques s'ajoutent le fait que « les citoyens-consommateurs, majoritairement urbains, n'ont plus réellement de racines dans le monde rural et méconnaissent les réalités des pratiques agricoles » (Le Gall et Le Henaff, 2023).

Pour répondre à ces controverses, les éleveurs s'organisent et apportent deux types de réponses ; la première est celle d'informer la population concernant les impacts réels, positifs et négatifs de l'élevage tel que pratiqué en France. Le « Manifeste pour un élevage de ruminants durable au service de territoires vivants » (2023) publié conjointement par la FNEC, la FNB, la FNO et la FNCL témoigne de cette volonté stratégique de communication. Ce manifeste souligne que « l'élevage est l'une des activités les plus structurantes des territoires ruraux où il joue un rôle économique, environnemental, territorial et culturel de premier plan ». La seconde réponse du monde de l'élevage est de s'impliquer plus activement dans la nécessaire transformation des pratiques et systèmes d'élevages pour mieux prendre en compte ces préoccupations sociétales et les réalités du changement climatique.

A l'échelle de la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine, l'implication concertée de la profession, des élus et des partenaires de la recherche – développement vise cette transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables qui passe nécessairement par un travail approfondi sur la place de l'herbe dans les systèmes d'élevages des chèvres laitières à bas intrants. Ces acteurs réunis au sein du réseau Rexcap partagent ainsi l'ambition politique de transition vers « des systèmes alimentaires équitable, sain et respectueux de l'environnement » souhaitée par l'Union Européenne dans son programme « Farm to Fork - De la ferme à la table » (2020).

- ***En Nouvelle-Aquitaine, les ambitions politiques et professionnelles conjointes en faveur de la transition agroécologique et des systèmes herbagers autonomes***

La Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions françaises les plus impactées par le changement climatique avec le constat d'une augmentation des températures de 1,4°C au cours du XX° siècle et de phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents (inondations, tempêtes, érosion, sécheresse…). Aussi, les élus de Nouvelle-Aquitaine réunis en séance plénière ont adopté en 2019 une Feuille de Route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique intitulée « Néo-Terra » . Concernant le secteur agricole, l'ambition n° 2 de cette Feuille de Route Néo-Terra vise à « accélérer et accompagner la Transition Agroécologique » et se décline en deux défis prioritaires : 1/ sortie des pesticides et généraliser les pratiques agroécologiques et 2/ s'adapter au changement climatique et participer à son atténuation ».

Pour partager le sens de cette transition agricole, il a été proposé aux filières agricoles de la région d'élaborer leur propre Feuille de Route en matérialisant un programme d'actions et un calendrier de réalisation. Les acteurs de la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine, représentés par le BRILAC (ou Bureau régional interprofessionnel caprin), ont ainsi rédigé un plan d'actions qui a conduit à la signature en novembre 2021 d'une « Feuille de Route de transition agroécologique pour la filière caprine régionale à horizon 2030 ».

Figure 1 : localisation géographique des chèvres et des fromageries en Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire

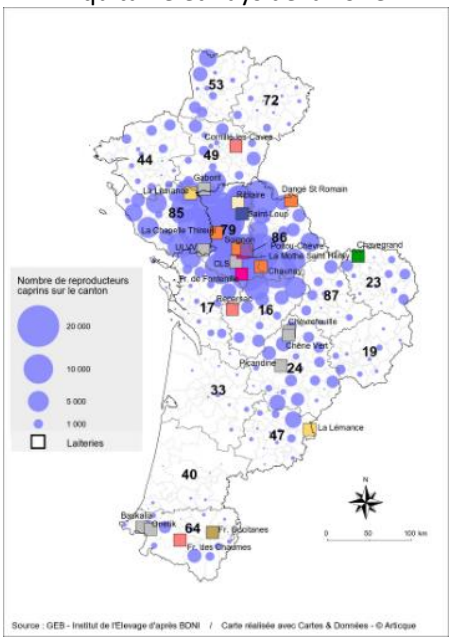

Cet enjeu est d'autant plus important que la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine est leader dans la production française et même européenne de fromage de chèvre. Forte de 1 200 exploitations caprines et de 19 sites de transformation industrielle, cette filière comptabilise environ 900 exploitations en système livreur, 340 exploitations avec transformation à la ferme et 351.000 chèvres (34 % du cheptel national) (figure 1). Elle représente 44 % de la collecte nationale de lait de chèvre et près des deux tiers de la fabrication des fromages de chèvre français pour près de près d'un milliard de chiffre d'affaires. A ce titre, elle se doit de montrer son engagement pour participer aux efforts collectifs de transition.

L'engagement concerté entre les représentants de ce secteur agroalimentaire laitier et des élus de la Région a permis de faire converger les attentes des acteurs économiques et de la société dans un même projet de recherche-développement. Dans cette perspective de transition agroécologique pour l'élevage caprin, le développement de l'autonomie alimentaire, de la part des fourrages herbagers et du pâturage dans les systèmes de production ont rapidement été repérés comme un levier majeur à étudier et diffuser.

- ***Le renforcement des dispositifs d'expérimentation et de développement en faveur de systèmes caprins herbagers et autonomes à impact environnemental réduit***

Pour les acteurs de recherche et développement du réseau Rexcap, la question du défi environnemental posée dans la Feuille de Route de transition agroécologique s'est traduite par la mise en place d'un plan d'actions sur : l'adaptation des systèmes fourragers caprins au changement climatique, l'atténuation des effets du changement climatique en évoluant vers la Ferme caprine bas carbone, l'encouragement à la biodiversité, l'utilisation des races à petits effectifs, la préservation de la ressource en eau, le développement des signes de qualité ainsi que des outils d'évaluation et de certification environnementale.

Ce travail est d'autant plus ambitieux qu'il se réalise dans un environnement technique régional caprin jusque-là plus séduit par des systèmes alimentaires à forts niveaux d'intrant et majoritairement en zéro

pâturage, bien que très rarement hors-sol. Pour preuve, les systèmes caprins français sont aujourd'hui les moins utilisateurs d'herbe dans leur régime alimentaire parmi les autres espèces de ruminants. De même, l'espèce de ruminant qui valorise le moins le pâturage en France, et ce pour de multiples raisons, en particulier sanitaire (cf. Paraud C. et Chartier C.), mais également sociologique, zootechnique, agronomique et géographique est la chèvre (figure 2).

Bien avant la signature de la Feuille de Route caprine, la profession caprine avait notamment créé et développé en 2011 un réseau d'éleveurs et de techniciens de Nouvelle-Aquitaine et Pays de Loire, le dispositif REDcap (également présenté dans un article de la revue Fourrages en 2012). Un partenariat a été noué sur ce projet avec l'Institut de l'Elevage. Ce dispositif a œuvré à renforcer l'autonomie alimentaire des élevages caprins vers plus de 80% et la valorisation de l'herbe en visant une part de fourrages supérieure à 60 % de la ration totale et une quantité de concentré inférieure à 450 g/litre de lait.

Figure 2 : part de l'herbe dans les rations des herbivores en France (*Source : communication personnelle Idele)*

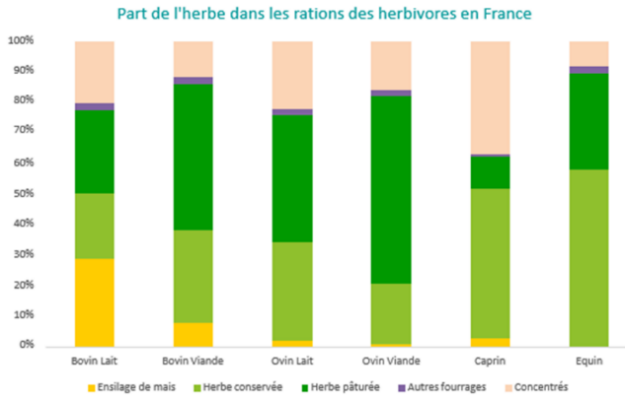

Ce projet de réseau Redcap inscrit son travail en étroite collaboration avec les partenaires du dispositif de recherche Patuchev de l'Unité Expérimentale Fourrages Ruminants et Environnement (FERLUS) d'INRAE de Lusignan (86), ce qui permet de renforcer le transfert des savoirs et savoir-faire auprès des utilisateurs finaux, les éleveurs de chèvre, les techniciens et les étudiants. Le succès de l'organisation des journées Capvert sur le site de la station des Verrines de l'INRAe à Lusignan est le témoin de la réussite depuis plus de dix ans de ce dispositif de partenariat étroit entre les instituts techniques et la profession. A noter que travailler scientifiquement sur les systèmes caprins herbagers et autonomes a été une stratégie anticipée pour s'inscrire dans la problématique environnementale parfois difficile à appréhender par les éleveurs.

Complémentairement, entre 2015 et 2020, un chantier de prospective-stratégique a été mené dans le cadre du projet PSDR « FLECHE » animé par INRAe spécifiquement en faveur de la valorisation de la prairie et de l'amélioration de l'autonomie alimentaire des systèmes caprins du Grand-Ouest. Ce projet a permis aux partenaires de la filière caprine du grand-ouest de décrire les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités ainsi que des scénarii d'avenirs possibles pour développer l'utilisation de l'herbe dans les systèmes caprins régionaux (Jénot , Verdier, Caillat, 2019). La prospective – stratégique, et plus largement les sciences humaines, apparaissent comme une ressource pour la recherche – développement en sciences techniques. Elles facilitent l'appropriation des enjeux.

Depuis 2020, les acteurs de R&D de la filière caprine ont encore renforcé leur implication dans les thématiques d'adaptation au changement climatique, d'atténuation des émissions de GES et de préservation de la biodiversité par la création d'une Commission « environnement » au sein du Rexcap qui élargit l'objet

Figure 3 : gouvernance des travaux de recherche- développement au service du développement des systèmes caprins herbagers, autonomes, pâturants et à impact environnemental réduit.

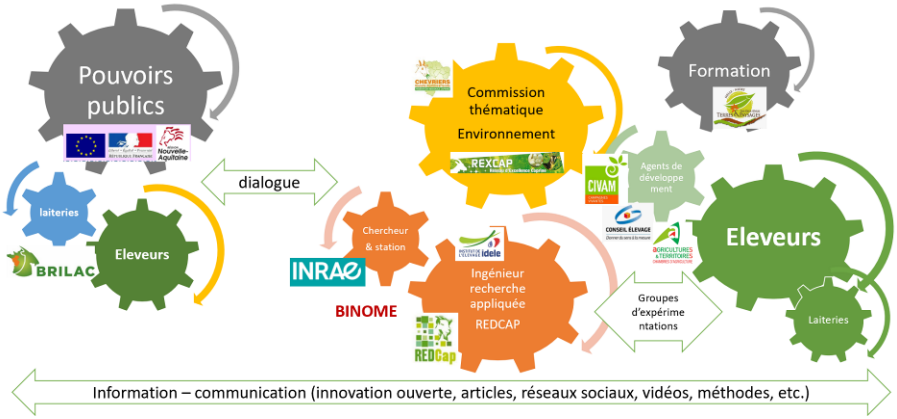

du réseau Redcap. Cette commission réunit les acteurs de R&D concernés par la recherche- développement sur les systèmes caprins à impact environnemental réduit (figure 3).

Les enjeux qui y sont abordés sont importants. A l'échelle nationale, l'agriculture représente 19 % des émissions brutes de gaz à effet de serre (ou GES), dont 56 % sont dus à l'élevage (ou 45 M tonnes ou MT de CO2 éq.), et dont 90 % sont dus aux ruminants ou 40 Mt CO2 éq. (Cf. rapport d'inventaire Floréal 2020). Même si la production caprine ne représente qu'1 % de la production agricole française, elle doit prendre sa part de l'effort collectif. Les émissions de CO2 de la filière caprine sont estimées à 727.000 T CO2 eq., dont 702.000 T imputables aux seules exploitations caprines, soit 120 T de CO2 eq par exploitation moyenne de 170 chèvres ou encore 70 T de CO2 eq. pour 100 chèvres. Pour le ministère de la transition agroécologique (2020), l'ambition française est de baisser de 46 % les GES émis par l'agriculture à horizon 2050 par rapport à 2015. Ainsi, pour s'aligner sur cette stratégie de diviser par deux les émissions de l'élevage caprin, il s'agit de baisser de 35 T de CO2 eq. pour 100 chèvres. La marche est très haute.

Les résultats valorisés dès mars 2024 par le réseau Redcap (Jost, Cadu, Lebas, 2024) dans une synthèse de données issues de la méthode Cap'2ER indiquent une empreinte nette moyenne de 1,43 Kg éq. CO2/litre de lait de chèvre, présentant une grande variabilité de 1,05 à 3,42 Kg éq. CO2/litre de lait selon les élevages. L'objectif affiché serait de tendre vers un niveau de dégagement d'1 Kg éq. CO2/litre de lait. Pour réduire ces émissions de GES, des leviers ont été identifiés. Ce sont en premier lieu : la réduction de l'utilisation des tourteaux importés et l'autoproduction de concentrés sur la ferme, la mise en place du pâturage, la limitation de l'apport d'azote minéral et le développement des légumineuses et des protéagineux et l'implantation de haies (ces résultats corroborent les conclusions des travaux sur les systèmes de bovins allaitants d'Auvergne de Turlan T., 2024).

- ***Participer à élaborer une vision commune de systèmes d'élevages caprins durables***

En conclusion, à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, la profession caprine, les pouvoirs publics et les acteurs de recherche développement s'engagent activement depuis plusieurs années dans un processus de transformation des pratiques et des systèmes d'élevages pour répondre aux enjeux de la transition agroécologiques. Les systèmes herbagers et alimentaires des élevages caprins se rapprochant des objectifs visés sont aujourd'hui expérimentés et décrits en station INRAe à Lusignan et testés par des groupes d'éleveurs du réseau Redcap. Ils sont déjà diffusés et peuvent servir de modèles pour les chevriers intéressés. Dans les mois et années à venir, il est prévu de renforcer une méthodologie d'innovation ouverte pour améliorer l'implication d'une grande majorité des éleveurs caprins du territoire. Cette méthode n'est pas centrée sur l'usager mais portée par l'usager, en l'occurrence les éleveurs et leurs parties prenantes. Cette évolution peut passer par une certification du réseau Rexcap en living-lab reconnu par le réseau Enoll.
D'autre part, les travaux de recherche sur les systèmes herbagers caprins doivent se poursuivre pour abaisser encore leurs impacts sur l'environnement, en particulier le dégagement de gaz à effet de serre mais également la préservation de la biodiversité. Ce dernier thème est encore trop peu étudié, bien que lui aussi très relié aux modalités de valorisation des prairies.

Plus largement, décrire et développer des modèles d'élevages caprins durables, c'est-à-dire herbagers et à bas intrants, est un enjeu majeur pour participer à définir la place et l'utilité de l'élevage de chèvre dans la société de demain, tant agronomique, qu'alimentaire et paysagère.

Défi 2 : S'engager pour le bien-être animal et participer à la maîtrise sanitaire en filière

Action 4 « A4 » sur le thème de la santé et du Bien-être Animal (BEA),

A4.1 : la santé animale et humaine

En 2024 la commission sanitaire caprine du grand-ouest coanimée entre la FRCAP et la FRGDS NA a permis de poursuivre le projet de qualification sanitaire des élevages caprins. . L'objectif de ce programme est de proposer un plan de qualification sanitaires des élevages caprins de la Région qui repose sur un diagnostic « pack multi maladies caprines ». Habituellement, les démarches sanitaires reposent en premier lieu sur des actions de contrôles curatives des maladies présentes dans les élevages. Inversement, cette nouvelle approche repose sur la qualification des élevages sains sur différentes maladies.

Cette année, la FRCAP a également participé au recrutement de la nouvelle vétérinaire animatrice de l'OMACAP, Marion RIPOCHE, en remplacement de Nicolas ERHARHDT.

A4.2 : le bien-être animal

A la FRCAP nous souhaitons poser les bases d'un projet régional en lien notamment avec les consultants de Bankiva. Nous souhaitons notamment mettre plus en avant l'attachement des éleveurs à leurs animaux et également travailler sur les abattoirs mobiles.

Sur ce thème, nous avons organisé courant 2024 une journée d'information - formation sur une ferme caprine des Deux-Sèvres en partenariat avec une éthologue : « Appréhender le bien-être et l'éthologie des caprins laitiers » le Vendredi 04 octobre 2024 de 9h00 à 17h00 à la SCEA Le Petit Boisselage - 6 route de la caille 79110 VILLEMAIN.

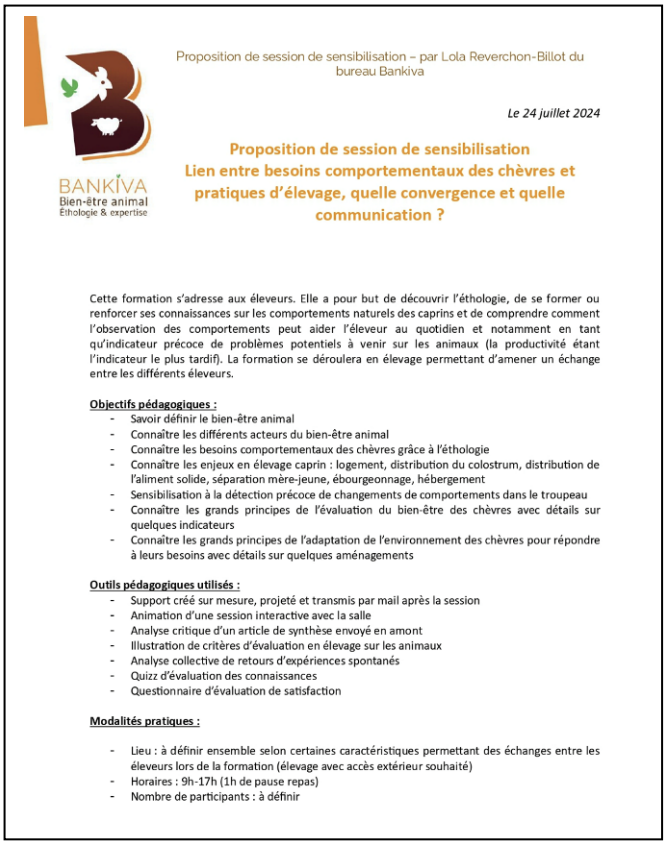

BANKIVA
Bien-être animal
Éthologie & expertise

Proposition de session de sensibilisation – par Lola Reverchon-Billot du bureau Bankiva

Le 24 juillet 2024

Proposition de session de sensibilisation
Lien entre besoins comportementaux des chèvres et pratiques d'élevage, quelle convergence et quelle communication ?

Cette formation s'adresse aux éleveurs. Elle a pour but de découvrir l'éthologie, de se former ou renforcer ses connaissances sur les comportements naturels des caprins et de comprendre comment l'observation des comportements peut aider l'éleveur au quotidien et notamment en tant qu'indicateur précoce de problèmes potentiels à venir sur les animaux (la productivité étant l'indicateur le plus tardif). La formation se déroulera en élevage permettant d'amener un échange entre les différents éleveurs.

Objectifs pédagogiques :
- Savoir définir le bien-être animal
- Connaître les différents acteurs du bien-être animal
- Connaître les besoins comportementaux des chèvres grâce à l'éthologie
- Connaître les enjeux en élevage caprin : logement, distribution du colostrum, distribution de l'aliment solide, séparation mère-jeune, ébourgeonnage, hébergement
- Sensibilisation à la détection précoce de changements de comportements dans le troupeau
- Connaître les grands principes de l'évaluation du bien-être des chèvres avec détails sur quelques indicateurs
- Connaître les grands principes de l'adaptation de l'environnement des chèvres pour répondre à leurs besoins avec détails sur quelques aménagements

Outils pédagogiques utilisés :
- Support créé sur mesure, projeté et transmis par mail après la session
- Animation d'une session interactive avec la salle
- Analyse critique d'un article de synthèse envoyé en amont
- Illustration de critères d'évaluation en élevage sur les animaux
- Analyse collective de retours d'expériences spontanés
- Quizz d'évaluation des connaissances
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction

Modalités pratiques :
- Lieu : à définir ensemble selon certaines caractéristiques permettant des échanges entre les éleveurs lors de la formation (élevage avec accès extérieur souhaité)
- Horaires : 9h-17h (1h de pause repas)
- Nombre de participants : à définir

Le BEA est une thématique forte inscrite dans la Feuille de route avec la Région Nouvelle-Aquitaine, notamment sur la sortie des animaux. Le travail de pédagogie auprès des éleveurs sur les aires d'exercice a démarré sous l'impulsion en particulier de l'interprofession. Cette thématique est également incluse dans le cahier des charges de l'AOC Mothais sur Feuille. C'est aujourd'hui fortement recommandé par les laiteries, notamment chez les jeunes installés et c'est par ailleurs indispensable pour bénéficier des aides de la Région lors d'une installation. Par ailleurs, il existe un lien entre les thématiques BEA et sanitaire. Différents outils et indicateurs du BEA existe à l'échelle européenne (protocole *Wellfare Quality*) ; l'outil Capwell sera prochainement développé en France.

Ce sont des sujets croisés et discutés à l'occasion dans la Commission sanitaire caprine du grand-ouest qui est un espace de dialogue et d'éclairage sur différents points, dans un objectif de durabilité des élevages et pour apporter des informations sans parti pris.

Défi 3 : Ancrer la production caprine au territoire et pérennité de la filière

Action 5 « A5 » : coanimation du Syndicat du Mothais sur Feuille

Le Mothais sur feuille a obtenu l'AOC de l'INAO le 21 novembre 2024 !

Cette labélisation implique de nouvelles actions auprès des producteurs pour garantir le cahier des charges et progresser dans la démarche AOP durable engagée.

Cette dernière année de travail a nécessité l'organisation et l'animation de plusieurs conseils d'administration du Syndicat de Défense du Mothais sur feuille qui est coanimé par la FRCAP : les 15 janvier, 3 et 22 février, 8 avril, 30 mai, 19 septembre, 21 octobre et 25 novembre

Ont également été organisées : une assemblée générale le 2 juillet le ainsi qu'une réunion de conférence publique le 27 novembre à la Mothe Saint Héray.

La zone de production, le Poitou méridional comme terroir

Le produit possède une forte identité, liée à son terroir : **LE POITOU MERIDIONAL**. Ses caractéristiques sont intimement liées à la zone de production et aux savoir- faire.

La dénomination Mothais sur feuille est commune à l'ensemble des fabricants engagés dans la démarche et connue des consommateurs : « Mothais » identifie La Mothe-Saint-Héray et le Pays mothais. Historiquement, la presse témoigne de la qualité des fromages de La Mothe-Saint-Héray au XIXème siècle.

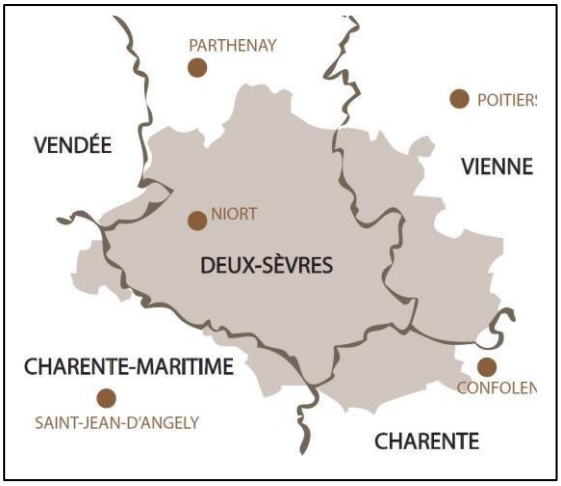

Trois critères ont été étudiés pour délimiter cette zone ; ce sont : la géologie, le paysage et les usages c'est-à- dire l'histoire, les conditions pédoclimatiques et la localisation actuelle des producteurs.

Finalement, ce sont 237 communes de cinq départements (16, 17, 79, 85, 86) qui ont été retenues pour délimiter sa zone de production. Deux types de sols se côtoient sur la zone : les terres de groies, majoritaires et les terres rouges à châtaigniers. Ainsi, cette délimitation de l'aire de production en AOC du Mothais sur feuille conforte des usages locaux, loyaux et constants des producteurs véritablement engagés dans la démarche.

Le cahier des chances en faveur d'une agriculture durable engagée

Au-delà de l'Origine, la production en AOC s'inscrit dans une logique de développement durable : elle promeut des pratiques agricoles vertueuses de polyculture-élevage et permet le développement de systèmes caprins herbagers autonomes ainsi que le développement de l'emploi dans des zones rurales « intermédiaires ». Notre **cahier des chances** en témoigne et les producteurs de Mothais S/feuille pérennisent aujourd'hui un savoir-faire spécifique et durable :

- Système de polyculture-élevage et autonomie alimentaire minimum de 85 % - Sortie des chèvres un minimum de 120 jours par an - Alimentation 100% sans OGM – Interdiction de l'ensilage et de l'enrubannage – Part des fourrages supérieure à 60% de la ration – limitation de la fertilisation azotée des prairies et limitation de la productivité laitière à 1000L/chèvre/an.

- Utilisation obligatoire du lait cru - Moulage manuel à la louche, dans un moule tronconique - Egouttage lent du caillé - Affinage sur une feuille de châtaignier - Durée d'affinage de 12 j. min
- A noter qu'un étiquetage spécifique « race poitevine » est apposé sur les Mothais sur feuille issus des laits de troupeaux en pure race poitevine.

Le Syndicat inscrit son action dans la démarche « AOP laitière durable » développée par le CNAOL.

L'économie et le développement local permis par le Mothais sur feuille

La filière à Mothais sur feuille compte aujourd'hui 16 producteurs fermiers, 8 producteurs de lait, 4 artisans et 2 laiteries. Nous estimons que plus de 100 personnes sont impliquées directement par cette production qui représente actuellement une production de 290 tonnes par an au lait cru, dont 125 tonnes d'origine fermière et 165 tonnes d'origine laitière. Le Syndicat souhaite développer cette production et accueillir de nouveaux producteurs présents sur le terroir.

Le Syndicat travaille en **partenariat avec le Lycée Agricole de Melle** pc châtaignier. Chaque année, les jeunes apprenants cueillent plus de 400 classes sont mobilisées dès les premières gelées sur 2 à 4 semair climatiques. Ce travail permet de financer les voyages d'études des jeunes et de:

A quoi reconnait-on un AUTHENTIQUE *Mothais sur feuille ?*

1. Il est exclusivement fabriqué au **lait cru**
2. Il présente une **pastille** entre la feuille et le fromage identifiant la fromagerie et indiquant l'origine laitière ou fermière (L/F) du fromage
3. Il présente une **étiquette spécifique** qui fédère les seuls adhérents du Syndicat de défense

Le Mothais sur feuille AOC

DESCRIPTION DU PRODUIT

Le « Mothais sur feuille » est un fromage à pâte molle, à caractère lactique, fabriqué exclusivement avec du lait de chèvre entier et cru. Il est séché et affiné sur une feuille de châtaignier qui s'inscrit dans la face inférieure du fromage au cours de l'affinage. La croûte est ridée, vermiculée, de couleur blanche à ivoire, et très peu développée à l'emplacement de la feuille. Des points de moisissures bleus, gris-bleus, blancs ou rouges peuvent apparaître naturellement au cours de l'affinage. La pâte est blanche à ivoire, souple, onctueuse, fondante avec un grain très fin.
Le « Mothais sur feuille » se caractérise par des arômes lactés, levurés et des notes animales qui peuvent être complétés au bout de plusieurs semaines d'affinage par des arômes des familles boisées telles que « sous-bois », végétales (notamment « paille fraîche » et « champignon »), et fruits secs (notamment « noisette »).

UNE RECONNAISSANCE EN AOC

Le Syndicat de Défense du Mothais sur feuille demande la reconnaissance en AOP du Mothais sur feuille dans l'objectif de protéger la dénomination « Mothais sur feuille », un patrimoine collectif, l'origine du produit et son lien au terroir.
La dénomination Mothais sur feuille est commune à l'ensemble des fabricants engagés dans la démarche et connue des consommateurs : « Mothais » identifie La Mothe- Saint-Héray et le Pays mothais. Historiquement, la presse témoigne de la qualité des fromages de La Mothe-Saint- Héray au XIXème siècle.
Le produit possède une forte identité, liée à son terroir : le Poitou méridional. Ses caractéristiques sont intimement liées à la zone de production et aux savoir-faire humains.
Pour le territoire, l'AOP s'inscrit dans une logique de développement durable : elle permet le développement

Les fromages de la Mothe-Saint-Héray, qui peuvent rivaliser avec les meilleurs fro mages de Brie, ont été très remarqués et très appréciés à l'exposition qui vient d'a voir lieu à Paris. MM. Sillas Micholin et Micholin aîné, d'Exoudun, ont chacun ob tenu une médaille de bronze pour leurs fro mages de lait de chèvre. C'est une récom pense bien méritée, qui engagera les cul tivateurs de ce canton à chercher de faciles débouchés à un produit qui ne peut manquer d'être apprécié dès qu'il sera connu.
Nous profiterons de l'occasion pour dire que l'industrie du fromage s'est singulière ment perfectionnée dans la plus grande par tie de notre arrondissement. Les bons fro mages ne sont plus le privilége exclusif du canton de la Mothe. Aussi sommes-nous convaincu que, les moyens prompts de

7 janvier 1866 – Extrait du journal « Le Mellois »

LA ZONE DE PRODUCTION, LE POITOU MERIDIONAL

Le Syndicat de Défense du Mothais sur feuille demande la reconnaissance en AOP du Mothais sur feuille dans l'objectif de protéger la dénomination « Mothais sur feuille », un patrimoine collectif, l'origine du produit et son lien au terroir.
La dénomination Mothais sur feuille est commune à l'ensemble des fabricants engagés dans la démarche et con- nue des consommateurs : « Mothais » identifie La Mothe- Saint-Héray et le Pays mothais. Historiquement, la presse témoigne de la qualité des fromages de La Mothe-Saint- Héray au XIXème siècle.
Le produit possède une forte identité, liée à son terroir : le Poitou méridional. Ses caractéristiques sont intimement liées à la zone de production et aux savoir-faire humains.
Pour le territoire, l'AOP s'inscrit dans une logique de développement durable : elle permet le développement de systèmes caprins herbagers, et le développement de l'emploi ;
Trois critères ont été étudiés : la géologie, le paysage et les usages c'est-à-dire l'historique et la localisation actuelle des producteurs.

Au final, ce sont 237 communes qui sont sélectionnées pour la zone de production du Mothais sur feuille sur cinq départements.
Principalement deux types de sols se côtoient sur la zone : les terres de groies, majoritaires, et les terres rouges à châtaigniers.

Les producteurs de Mothais sur feuille pérennisent aujourd'hui un savoir-faire spécifique :
- Système de polyculture-élevage - Autonomie alimentaire de 85 % minimum
- Accès au pâturage ou à une aire de vie extérieure au moins 120 jours par an
- Lait cru
- Moulage à la louche, dans un moule tronconique basé sur les moules utilisés par le passé
- Egouttage lent du caillé
- Affinage sur une feuille de châtaignier
- Durée d'affinage de 12 jours minimum
- Etiquetage « race poitevine » pour les fromages fermiers provenant de troupeaux pure race poitevine.

LE CAHIER DES CHANCES, LE LIEN AVEC LES JEUNES DU LEGTA

Le Syndicat travaille en partenariat avec le Lycée Agricole de Melle pour la cueillette des feuilles de châtaignier. Chaque année, les jeunes apprenants cueillent plus de 400 trochées de 1 000 feuilles. Les classes sont mobilisées dès les premières gelées sur 2 à 4 semaines en fonction des conditions climatiques. Ce travail permet de financer les voyages d'études des jeunes et des sorties pédagogiques.

LES OPERATEURS ET L'ECONOMIE DE LA FILIERE

La filière Mothais sur feuille compte 16 producteurs fermiers, 16 producteurs de lait, 4 artisans et 2 laiteries : la Coopérative Laitière de la Sèvre et la fromagerie de Fontenille. 292 tonnes de mothais sur feuille ont été commercialisées en 2022, dont 126 tonnes par les fermiers et 166 tonnes par les laiteries et artisans.

Avec le soutien de

Syndicat de Défense du Mothais sur feuille

Nous résumons ici les étapes d'obtention de l'AOC sur les 25 années d'ouverture du dossier :

- *Juin 1987, réunion de compte rendu d'enquête sur la fabrication du Chabichou du Poitou et du Mothais sur feuille réalisée par l'ITPLC (présence de laiteries (La Mothe – Bougon, Sèvre et Belle, ULCPL Chef Boutonne, Lezay, Soignon, Chaunay, La Mélusine (Poitouraine) et du producteur fermier P. Georgelet : « Le Mothais sur feuille est une production fromagère fermière. Aucune entreprise visitée ne fabrique aujourd'hui ce type de produit ».*
- *1990 : le Chabichou du Poitou reçoit son AOC*
- *1ère réunion organisée par le 8 septembre 1999 à Surgères animée par Jean Claude SARRAZIN*
- *Le 12 janvier 2000 : réunion de caractérisation du Mothais sur feuille organisée par l'INAO*
- *Le 7 novembre 2000 (?) : AG constitutive du Syndicat de Défense du Mothais sur feuille*
- *Mars 2002 : synthèse ENILIA « le MSF : évaluation de la qualité de la feuille et de son impact sur la qualité des fromages »*
- *CR de réunion du CA du Syndicat du MSF du 1er juillet 2004 : relecture du dossier de demande de reconnaissance en AOC. Accord sur : 80% d'autonomie zone, lait cru, refroidi au-dessus de 10°C, ramassage à 12h du lait, utilisation obligatoire d'une feuille de châtaignier ou platane, caillage 36h minimum. Courrier annexé signé de Philippe Lacroix pour producteurs fermiers*
- *Copie du courrier de l'association des producteurs de Mothais ou Mothais sur feuille qui développe les arguments pour préserver des usages locaux, loyaux et constants pour le Mothais sur feuille AOC.*
- *CR de CA du 17 septembre 2004 à Melle. Proposition est faite par Mme GUILLARD d'organiser une AG où le dossier actuel pourrait être présenté et mis au vote pour être déposé à l'INAO pour permettre à une commission d'enquête d'être nommée pour consulter l'ensemble des personnes concernées*
- *Janvier 2005 : document de demande de reconnaissance en AOC Mothais et Mothais sur feuille : 80% mini d'autonomie zone, fourrages 100% zone et mini 2/3 de la ration, ensilages interdits, enrubannage autorisé, ½ de concentrés – déshydratés, pas d'OGM, feuille végétale (châtaignier ou platane), etc.*
- *Courrier du 18 février 2005 des deux Syndicats de défense du Chèvre boite du Poitou et du Mothais sur feuille à l'INAO pour présenter les deux dossiers de demande de reconnaissance en AOC*
- *Article du 3 février 2006 d'Agri 79 : mi-décembre 2005, l'INAO a reconnu l'utilité de nommer une commission d'enquête CE. La programmation de la commission est prévue le 13 avril 2006*
- *Le 4 mai : relevé de recommandations de la commission d'enquête (CE) du 13 avril 2006 : avant une présentation au comité national INAO, la commission souhaite au préalable avoir des éléments complémentaires : une seule feuille, châtaignier ou platane, des chiffres de production du MSF, poursuivre la réflexion sur l'autonomie alimentaire,*
- *30 novembre et 1er décembre 2006 : rapport de la CE INAO : la nomination de la Commission d'enquête INAO a été faite le 7 décembre 2005 : M Perillat, Lacoste Michel, Arnaud Robert, Chambon Dominique : le comité national doit poursuivre l'instruction de la demande et une nouvelle lettre de mission est soumise à approbation.*
- *20 février 2007, CR du bureau du Syndicat du MSF : prise de connaissance du courrier de l'INAO ; volonté de travailler sur l'autonomie alimentaire. Proposition d'AG du 12 avril*
- *29 mars 2007 : courrier INAO sur le cahier des charges en vue de consultation publique : l'INAO informe le Syndicat des modifications réglementaires entourant l'instruction des demandes de reconnaissance en AOC. La demande doit à présent être constituée d'un cahier des charges rédigé par le groupement accompagné d'un document unique. De même une procédure nationale d'opposition porte à présent sur l'ensemble du CDC. L'INAO informe également le Syndicat que le comité national des appellations laitières ne souhaite pas renouveler dans l'immédiat la commission d'enquête dans l'attente du cahier des charges.*
- *CR du CA du Syndicat du 12 avril 2007 à Melle : Mme Guillard de l'INAO présente l'évolution de la procédure de reconnaissance ;*
- *CR de réunions 2008. Echanges sur les levains et le lactosérum. Visite de Sèvre et Belle + ensemencement du lait, flore d'affinage, durée de caillage, alimentation des chèvres + adhésion à l'IRQUA*
- *CR du CA du MSF du 13 février 2009. Demande du Gaec de la Plaine de Foumard d'adhérer à la démarche. Le Syndicat valide le cahier des charges. Virginie Garot de l'INAO présente les nouvelles missions de l'INAO ainsi*

que les étapes de reconnaissance en AOC. La loi d'orientation du 5 janvier 2006 a réformé la politique de valorisation des produits agroalimentaires et le Mothais sur feuille doit suivre de nouvelles règles

- *CR du CA de 2009 : Incidence de la feuille de platane sur l'affinage des mothais sur feuille + Dimension des moules : forme et taille indiquées + Zone de production + Température de conservation du lait ;*
- *11 janvier 2010 : rapport d'enquête de Mathilde Garconnet (Fresyca) auprès de 9 producteurs des limites extérieures de la zone de production du MSF pour participer à définir la zone.*
- *Août 2011 : dépôt d'une nouvelle demande en AOC pour le Mothais sur feuille*
- *CR de CA du Syndicat du 11 juin 2012 à Melle. Observation de l'INAO sur le dossier déposé par le Syndicat : Les conditions de recevabilité des AOC se sont durcies à Bruxelles ; il faut démontrer le lien causal + l'antériorité et la notoriété établie sur le nom Mothais sur feuille + La description du produit doit être étoffée+ Le fait que les feuilles soient de la zone doit il rester un critère du CDC*
- *Le 2 juillet 2012 : visite de l'INAO (Virginie Garot & collègue) sur la zone du MSF*
- *24 septembre 2012 : cahier des charges du Mothais sur feuille : autonomie alimentaire de 70% de MS de la ration, ensilages interdits, enrubannage autorisé, feuilles de châtaignier ou de platane,*
- *Octobre 2012, note de présentation et de motivation de la demande de reconnaissance en AOC du Mothais sur feuille*
- *28 novembre 2012 : commission permanente du comité national des appellations laitières prend connaissance du dossier de demande de reconnaissance en AOC du MSF*
- *14 décembre 2012, courrier INAO : CR de la commission permanente INAO du 28 novembre : le cahier des charges est insuffisant pour permettre la démonstration d'un lien causal entre les spécificités du produit et les spécificités de l'aire géographique.*
- *2015 : Le Chabichou du Poitou change son CDC et passe au lait cru*
- *AG du 7 juin 2016 au Moulin l'Abbé à la Mothe Saint Héray : Economie de la filière : 13 fermiers, 8 artisans. 335 T. schéma de caractérisation sensorielle. Budget de 3633 €*
- *CR CA du 7 juillet et 26 septembre 2017 : économie, antériorité, budget, calendrier : Dossier IDELE systèmes d'élevages caprins de la filière MSF (Jérémie Jost) + Article de synthèse sur l'histoire du MSF (Frantz Jénot)*
- *AGO et AGE du 30 août 2018 à la Mothe Saint Héray : Statuts, cahier des charges : 80% d'autonomie, 55% mini de fourrages, enrubannage autorisé, pas d'OGM*
- *Courrier INAO signé de Patrice Chassard du 20 mars 2019 la commission permanente du comité national a examiné le dossier MSF. Malgré un dossier intéressant, plusieurs questions doivent être traitées avant lancement de l'instruction : la dénomination est problématique car elle n'est pas géographique au sens strict. Sur les conditions de production : quid des aires d'exercice, BEA et attentes sociétales. La race poitevine doit être mise en avant. Budget trop faible et nécessité d'une étude économique. Problème de coexistence de deux mothais sur feuille, lait cru et lait pasteurisé.*
- *25 juillet 2019 : courrier de Yves Jean de l'Université de Poitiers sur le terme « Mothais »*
- *CR du CA du 4 février 2020. Accès à l'extérieur, chèvre poitevine : proposition de mention d'étiquetage « au lait de chèvre poitevine » et étude économique*
- *13 juillet 2021 (?) visite de la commission d'enquête de l'INAO ?*
- *Courrier INAO du 9 août 2021 signé de Dominique Chambon : « le projet du CDC représente une bonne base pour la poursuite de l'instruction du dossier de demande de reconnaissance en AOP, moyennant la prise en compte de remarques : Aire géographique : proposition au comité national de la nomination d'une commission d'experts*

- *- 2022 : 6 – 7 octobre 2022 : commission d'enquête INAO sur la zone de production du MSF*
- *18 octobre à la MDFC : Compte rendu de la réunion de la rencontre entre le Syndicat de Défense du Mothais sur Feuille et M. Romain JOURJON de Savencia*
- *27 octobre 2022 : courrier du Syndicat du MSF à l'INAO: positionnement du Syndicat sur la prise en compte des attentes environnementales et sociétales pour répondre aux orientations INAO*
- *Le 15 décembre 2022, rapport de délimitation de l'aire géographique de la commission d'experts : proposition de critères de délimitation et projet pour mise en consultation publique*
- *28 mars 2023 : comité national des AO laitières Paris : le président confirme que les objectifs cités font l'objet d'un consensus du comité national. Il souhaite que la réflexion soit poursuivie sur une approche globale en termes agroécologiques et souhaite que les points clefs non abordés (fertilisation) soient examinés. Le Comité National a validé les critères de délimitation et le projet d'aire géographique (47 votants, 45 oui et 2 abstentions). Il approuve l'actualisation des lettres de missions de la commission d'enquête et d'experts (47 votants, 45 oui, 2 abstentions).*
- *PNO – procédure nationale d'opposition - jusqu'au 15 février 2024*
- *Le Syndicat répond à l'INAO vis-à-vis des oppositions formulées ; la commune de Pompaire est proposée d'être intégrée à la zone. Puis AG du Syndicat le 2 juillet à la Mothe Saint Héray.*
- *le 21 novembre 2024, après 25 années de travail, le comité national INAO octroi l'AOC au Mothais sur feuille*
- *le 27 novembre 2024 à la Mairie de la Mothe Saint Héray : conférence de presse du Syndicat du MSD*

Action 5 « A5 » - implication dans la valorisation et la protection des productions au lait cru en Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'antenne régionale de la Fondation lait cru.
La FRCAP participe à la dynamique de l'antenne régionale de la Fondation lait cru en Nouvelle-Aquitaine. Une journée a été organisée le 8 novembre à Biarritz sur cette thématique dont voici un résumé :

Première rencontre des producteurs de produits au lait cru et des crémiers de Nouvelle-Aquitaine
A l'occasion du salon Lurrama dont le thème portait sur « vivre et se nourrir de l'agriculture paysanne », la fondation Lait Cru et l'Institut du goût de Nouvelle Aquitaine, en partenariat avec la fédération des crémiers fromagers de Nouvelle Aquitaine, ont organisé la première rencontre régionale des producteurs de produits au lait cru et des crémiers fromagers.

Son but ? Faciliter le lien entre producteurs de produits au lait cru (fromages, beurres) et crémiers fromagers afin de faciliter l'interconnaissance et encourager les échanges.
Les échanges ont été riches. Elle a permis de discuter des atouts de cette filière au lait cru, des difficultés et les besoins de ces acteurs. Parmi la trentaine de participants, les points de vue ou les situations de chacun ont été présentés, selon les productions, selon le contexte, selon le territoire de Nouvelle Aquitaine. Le point commun, malgré les spécificités, reste la volonté à la fois es producteurs et des crémiers fromagers de continuer à valoriser le lait cru, signature incontournable et non délocalisable des territoires.

Parmi les besoins des uns et des autres, la nécessité d'avoir des outils de communication basés sur des faits scientifiques qui leur permettent d'avoir des arguments pour valoriser leurs produits et faire contrepoids face aux affirmations et parfois aux injonctions qui poussent vers une non-consommation de produits au lait cru. Il n'a pas été question, d'occulter les problèmes sanitaires qui surviennent dans cette filière mais plutôt de mettre en avant les bénéfices de la consommation de produits au lait cru.

A ce propos, Arnaud Sperat Czar, le président de la Fondation Lait Cru au niveau national a présenté les principaux résultats du Livre Blanc « Risques et Bénéfices » des fromages au lait cru, paru et exposé à l'académie de médecine à Paris en Octobre dernier. L'impact économique de la filière lait cru a aussi été abordé, notamment au travers d'une des actions mises en place par la fondation lait cru Nouvelle Aquitaine à travers la constitution d'un observatoire des acteurs et de la production de fromages au lait cru. Cela a permis de mettre en évidence la difficulté de recueillir des données spécifiquement liées à la production de produits au lait cru sur les territoires. L'aspect culturel et patrimonial de cette production a aussi été rappelé par Jean Baptiste Cazenave, de l'Institut du goût de Nouvelle Aquitaine, en mettant en avant aussi tout leur intérêt dans la préservation des paysages. Jean Michel Barreix, producteur fermier d'Ossau-Iraty, en a profité pour rappeler l'importance de cette production dans le maintien des bergers en montagne pour que celle-ci reste vivante et accessible. Cette première rencontre se voulait une première étape du travail à mener par la fondation lait cru Nouvelle Aquitaine. Elle continuera avec d'autres actions en 2025 dont une, acter en séance, par une mise en commun de la base de données actuelles des producteurs de produits au lait cru et celle des crémiers fromagers.

Action 6 « A6 » - participation aux travaux du Collectif Fermier du Poitou

Le projet du Collectif fermier du Poitou est de rapprocher les acteurs impliqués dans la production fermière en vente directe pour mutualiser des moyens. Nous réalisons collectivement une veille des informations et de la réglementation fermière et nous accompagnons les demandes d'ingénierie des producteurs présents sur le territoire des Deux-Sèvres et de la Vienne.

En 2024, nous avons organiser deux journées fermières : le 3 octobre à Thenezay sur la filière des céréales.

Défi 4 : Innover, manager, piloter le projet et les actions de R&D&P&F

- **Action 6 « A6 » - Gouvernance :**

  A6.1 – participation à la création de l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine en 2024 a généré des échanges et l'implication des éleveurs de la FRCAP, que ce soit en interne, mais également au sein du Collège producteur qui est présidé par Vincent Decoux, ainsi qu'au conseil d'administration, à l'AG et dans le pilotage du Rexcap.

- **Rappel de l'historique des interprofessions caprines en France**
  - **1980 – 1981 : la première crise du lait de chèvre précipite la création des interprofessions caprines régionale et nationale**.

Dans un contexte de non-encadrement de la production et après plusieurs années de croissance soutenue de la production et de la consommation du fromage de chèvre, la filière connaît un premier déséquilibre brutal entre la demande du marché et la croissance de l'offre au tout début des années 1980. Les stocks de caillé enflent dans les entreprises laitières régionales pour constituer jusqu'à plus d'un an d'avance. Ces stocks seront à l'origine de difficultés de trésorerie de nombreuses entreprises, notamment les plus investies dans la production de fromages de chèvre au premier rang desquelles La Mothe Saint-Héray et Bougon.

En octobre 1980, les éleveurs caprins, désespérés par la baisse du prix du lait de chèvre, organisent une grande manifestation à Parthenay (79). Fin décembre 1980, le secrétaire d'état FOUCHIER organise à Melle, à la demande des professionnels caprins, un colloque régional sur la production caprine. Le directeur général de l'INRA, monsieur POLY, participe à ce colloque. Cette réunion facilite notamment la création d'un laboratoire de recherche technique sur les produits laitiers caprins (le futur ITPLC) à Surgères. Un de ses objectifs sera notamment de maîtriser la technologie de report et de rechercher de nouveaux produits.

Pour passer la crise, la filière caprine perçoit en 1982 des aides pour écouler du caillé stocké, pour des compléments de revenu aux éleveurs et pour faire la promotion des produits caprins. La mise en place des quotas laitiers en 1984 relancera un peu plus tard l'installation en élevages caprins en substitution de la production de lait de vache. C'est le démarrage d'une délocalisation de cette production du berceau Mellois vers les zones d'élevage du Bocage Deux-Sévrien et Vendéen. Plusieurs groupes laitiers continuent alors de s'intéresser au lait de chèvre pour la diversification qu'il apporte à la gamme des produits laitiers qu'ils commercialisent.

- **Naissance de l'Interprofession régionale caprine : le BRILAC**

L'assemblée générale constitutive du BRILAC a lieu le 18 mars 1981. L'assemblée générale ordinaire se déroule le 27 avril 1981. L'arrêté d'homologation du BRILAC a été pris le 5 février 1982. On compte 10 représentants pour les deux familles « production » et « transformation ». Le logo de la chèvre blanche sur fond rouge et bleu est la propriété de l'Association Centrale des Laiteries.
En période de crise, le premier objectif visé par la création d'une interprofession caprine est financier. En effet, la création d'une interprofession permet en premier lieu de récolter des fonds en faisant cotiser les laiteries, les éleveurs et l'état. La cotisation interprofessionnelle au BRILAC est de 1 centime de franc par litre à partir de l'année 1983. 0,75 centime sont destinées à la promotion des produits et 0,25 centime sont dirigés vers la recherche technologique et la gestion des activités interprofessionnelles.

En avril 1982, il est décidé avec les Pouvoirs Publics de mettre en place des plans de campagne pour la filière caprine pour 1982 et 1983. Il s'agit de grilles de prix du lait prévisionnelles. De plus, cette même année, le ministère de l'agriculture octroie des aides directes aux éleveurs caprins (dont 15 000 000 F pour les éleveurs de Poitou-Charentes) et également aux entreprises pour réguler le marché du fromage de chèvre (dégagement de caillé).
A cette période, les représentants professionnels caprins de la région Charentes-Poitou ont comme Ministre de l'agriculture, madame Edith CRESSON une interlocutrice régionale, originaire de Châtellerault,

qui connaît également certains des élus caprins, dont le président de l'époque de la FNEC, monsieur René AVERTY.
Dans le courant de l'été 1983, une campagne publicitaire et promotionnelle nationale sur les fromages de chèvre est mise en place pour une durée de deux ans. La première année, l'interprofession finance 1 500 000 F et les pouvoirs publics participent à hauteur de 2 500 000 F. L'acteur Claude PIEPLU, originaire du Poitou-Charentes (de VALLAND en Charente-Maritime) participe à cette première campagne de promotion télévisuelle pour le fromage de chèvre.

Lors de l'assemblée générale du BRILAC de janvier 1984, le représentant des producteurs fermiers, monsieur Paul GEORGELET, annonce que les producteurs fermiers décident d'apporter leur concours à l'interprofession caprine par le paiement d'une cotisation forfaitaire de 4 francs par chèvre et par an.

- **Naissance de l'Association Nationale Interprofessionnelle Caprine, l'ANICAP**

Le 3 novembre 1981 est organisée une première rencontre des quatre interprofessions régionales caprines françaises à Poitiers. En 1982, dix nouvelles rencontres se renouvellent entre les interprofessions régionales caprines. L'objet de ces réunions est de dégager les stocks de caillé de chèvre et d'aider financièrement les éleveurs caprins, de revoir la grille de prix du lait de chèvre, de fixer les cotisations interprofessionnelles, de réaliser les plans de campagne, de mettre en place l'interprofession nationale et d'organiser la promotion des produits caprins. L'assemblée générale constitutive de l'ANICAP date de 1983. La dimension nationale de l'interprofession caprine permet donc en premier lieu de collecter des fonds du ministère de l'agriculture en plus de ceux provenant des éleveurs et des entreprises laitières, notamment en période de crise comme ce fut le cas au cours des années 1980 et 1981.

De deux collèges au départ (production et transformation), on est passé à trois avec une scission du collège « transformation » en collège « coopération laitière » et collège « industrie laitière ».

L'intérêt de l'interprofession caprine est aussi de permettre la rencontre des industriels et des producteurs fermiers au cœur d'une filière caractérisée par cette distinction interne à la filière. Cette rencontre permet ainsi de faire se rencontrer ces catégories d'acteurs qui incarnent, globalement, deux catégories de région, celles à prédilections industrielles, dont Poitou-Charentes, et celles ayant maintenu une production fermière forte (Rhône-Alpes ou PACA par exemple). Les enjeux de ces acteurs peuvent diverger. Les actions mises en place par l'ANICAP présentent donc à ce titre des influences non négligeables pour l'orientation des producteurs, qu'ils soient fermiers ou laitiers. Il en va de même pour les travaux de recherche ou de développement qui sont financés.

- **<u>Le rôle de l'interprofession caprine</u>**

Une interprofession est une organisation représentant une filière dans son ensemble. Dans le domaine agricole, une interprofession doit répondre à certaines caractéristiques essentielles qui sont stipulées dans le code rural.

L'ANICAP défend conjointement les intérêts des éleveurs, producteurs livreurs de lait et fermiers, des transformateurs coopératifs et privés, qui représentent l'ensemble du secteur productif laitier caprin. Association de type loi 1901, l'ANICAP regroupe ainsi trois collèges :

- Le collège des producteurs de lait composé des syndicats spécialisés (ou Syndicats caprins) et des syndicats généraux (JA, FNSEA, Confédération Paysanne et Coordination Rurale) ; la Chambre d'Agriculture est invitée,
- Le collège des coopératives laitières (membres de la FNCL),
- Le collège des industries laitières privées (membres de la FNIL)

Collège producteurs	Collège Coopératives laitières	Collège Industries laitières
Chevriers		Lactalis
FNSEA Nouvelle-Aquitaine	Agrial	Savencia
FRSEA Pays de la Loire	Terra Lacta	Cloche d'Or
Jeunes agriculteurs	Coopérative Laitière de la Sèvre	
Confédération Paysanne	Laiterie Coopérative de Pamplie	
Coordination Rurale	Union Laitière de la Venise Verte	
Chambres d'agriculture		

Les missions de l'ANICAP sont encadrées par la réglementation européenne et française.

- ✓ Elle est un lieu de concertation entre producteurs et transformateurs français de lait de chèvre
- ✓ Elle élabore une stratégie de filière
- ✓ Elle diffuse des éléments économiques sur la conjoncture caprine et les marchés prioritaires
- ✓ Elle défend et promouvoir l'ensemble de la filière caprine française dans toutes ses dimensions : production laitière, fermière, AOP ou non, au lait cru, etc.
- ✓ Elle représente la filière caprine française auprès des pouvoirs publics français et européens

Au tout début des années 1980, l'ANICAP devait avant tout répondre au besoin qu'avaient les professionnels de disposer d'un lieu de concertation pour discuter de la nécessaire mise en adéquation de la collecte de lait de chèvre avec la demande du marché, le secteur n'étant pas soumis à une gestion de quotas. Au fil du temps, il est apparu indispensable de faire évoluer le champ d'intervention de l'ANICAP afin qu'elle puisse mener des actions d'intérêt général et de portée nationale au profit de la filière caprine. L'ANICAP a donc demandé à être reconnue comme organisation interprofessionnelle nationale, ce qui lui fut accordé par l'administration en 1998.

Pour partager la gouvernance des problématiques de la filière caprines, nous avons l'habitude de distinguer trois familles d'acteurs : les acteurs économiques (les éleveurs, les laiteries et les abattoirs), les acteurs politiques (l'Etat et les Collectivités territoriales) et les représentants de la R&D&P&F (recherche – développement – promotion – formation).

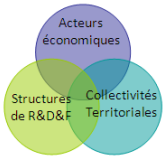

- **<u>Composition et fonctionnement de l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine</u>**

Le BRILAC s'est scindé en deux ANICAP régionales, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire + Bretagne au second semestre de 2024 afin de retrouver un périmètre d'action correspondant aux régions politiques. Nous détaillons ici la composition de l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine.

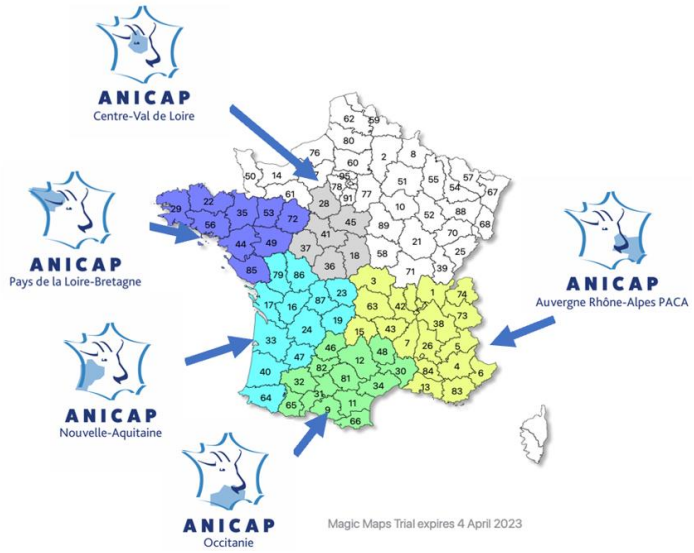

Depuis cette année 2024, on compte 5 interprofessions régionales caprines en France :

- ANICAP NOUVELLE-AQUITAINE
- ANICAP PAYS DE LA LOIRE – BRETAGNE
- ANICAP REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
- ANICAP AURA
- ANICAP OCCITANIE

L'Assemblée Générale de l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine se compose de :

. 2 à 20 représentants du Collège de la Production laitière caprine,

. 2 à 20 représentants du Collège des Coopératives laitières,
. 2 à 20 représentants du Collège de l'Industrie laitière.

a / les représentants du Collège de la Production laitière caprine sont désignés pour une durée de trois ans par le syndicalisme à vocation générale et le syndicalisme spécialisé caprin :
. 8 représentants des Chevriers de Nouvelle-Aquitaine et Vendée
. 5 représentants de la section caprine de la FNSEA Nouvelle-Aquitaine
. 3 représentants des JA Nouvelle-Aquitaine
. 2 représentants de la Confédération Paysanne de Nouvelle-Aquitaine
. 2 représentants de la Coordination Rurale de Nouvelle-Aquitaine.
Un représentant des Chambres d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, à voix consultative, est invité aux réunions du Collège de la Production laitière caprine.

b/ les représentants du Collège des Coopératives laitières sont désignés pour une durée de trois ans par l'Association des Coopératives Laitières (ALCO).

c/ les représentants du Collège de l'Industrie laitière sont désignés pour une durée de trois ans par la Fédération Nationale des Industries Laitières (FNIL).

- **Les membres représentants les trois collègues Conseil d'administration de l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine** - **Octobre 2024 – Juin 2027 sont :**

Collège Production laitière caprine	**Collège Coopératives laitières**	**Collège Industrie laitière**
Jean BAROU (Chevriers) Guillaume CHARLES (Chevriers) David BOSSUET (Chevriers) Isabelle CHERVY (Chevriers) Caroline COMTE (Chevriers) **Vincent DECOUX** (Chevriers) Johanna GOLLART MELIA (Chevriers) Lorine MANCEAU (Chevriers) Julien CHARTIER (FNSEA NA) Samuel HERAULT (FNSEA NA) Alexandre JORIGNE (FNSEA NA) Sylvie PERRAULT (FNSEA NA) David TIREAU (FNSEA NA) Flavien FAVRE (JA NA) Emilie GERON (JA NA) Jérémy RICHARD (JA NA) Sébastien CHAMPIGNY (Coordination rurale) Florian POUZET (Coordination rurale) François CROUIGNEAU (Conf. Paysanne) Aymeric MERCIER (Conf. Paysanne) *Christine MONNEAU (Chambres d'agricul.)*	Mickaël LAMY (Agrial) Pierre-Augustin PIFFETEAU (Agrial) Emilie TAKACS (Agrial) Florian DELCOUSTAL (Terra Lacta) Antony LETOURNEAU (Terra Lacta) **Jean-Marc RESSEGAND** (Terra Lacta) Laurent BONNEAU (CLS / LTDS) Florian CHADEYRON (Sodiaal) Baptiste DE RANCOURT (Sodiaal) Philippe ROBIN (Pamplie) Jon SALLABERRY (Berria)	**Nicolas BENOIT (Lactalis)** Olivier GAUDIN (Lactalis) Morgane LE BRIS (Savencia) Ludovic REINE (Savencia) Marine CABARET (Triballat) Mélina MONTEIL (Triballat) Xavier COURBOIN (Chavegrand) Jean-François EPPHERE (Onetik)

- **Le Conseil d'administration de l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine** - **Octobre 2024 – Juin 2027**

Sur proposition des collèges, l'Assemblée Générale a désigné parmi ses membres, pour trois ans, un Conseil d'Administration qui est :

Collège Production laitière caprine	**Collège Coopératives laitières**	**Collège Industrie laitière**

Jean BAROU Caroline COMTE **Vincent DECOUX** Samuel HERAULT Alexandre JORIGNE Flavien FAVRE Florent POUZET François CROUIGNEAU	Mickaël LAMY Pierre-Augustin PIFFETEAU Emilie TAKACS Florian DELCOUSTAL Antony LETOURNEAU **Jean-Marc RESSEGAND** Laurent BONNEAU Baptiste DE RANCOURT	**Nicolas BENOIT** Olivier GAUDIN Morgane LE BRIS Ludovic REINE Marine CABARET Mélina MONTEIL

- **Le Bureau de l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine** - **Octobre 2024 – Juin 2027 est :**
  Samuel HERAULT, président, Jean Marc RESSEGAND et Nicolas BENOIT, vice-présidents, Ludovic REINE, secrétaire, Mickaël LAMY, secrétaire adjoint et Vincent DECOUX, trésorier.

A noter que les prises de décisions se font à l'unanimité des 3 collèges. La présidence est tournante tous les trois ans. A l'échelle nationale, c'est Mickaël LAMY qui est président de l'ANICAP depuis le 11/10/23.
L'ANICAP nationale comprend une équipe de 4 salariées, dont la directrice est Marilyne LEPAPE. L'ANICAP Nouvelle-Aquitaine en compte une, Géraldine VERDIER.

Voici quelques photos de vos représentants FRCAP au Collège producteur de l'ANICAP NA (titulaires et suppléants) :

PROFILS :

- SYSTEMES : 9 LAITIERS, 2 MIXTES, 4 FERMIERS / 14 AGRICULTURE CONVENTIONNELLE ET 2 AGRICULTURE BIOLOGIQUE
- GENRES : 4 FEMMES TITULAIRES ET 4 HOMMES TITULAIRES (AU TOTAL 5 FEMMES ET 13 HOMMES)
- GEOGRAPHIE : 8 POITOU-CHARENTES + 2 LIMOUSINS + 4 AQUITAINE

- **L'économie laitière caprine et les acteurs de l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine**

On compte 22 sites de transformation en Nouvelle-Aquitaine et **65 000 tonnes** de fromages de chèvre produits (leader UE)

Coopératives laitières
Terra Lacta : 288 élevages – 71,1 M° l
Agrial : 164 élevages – 48,6 M° l
CLS et Laiterie Terre de Sèvre : 42 élevages – 12,5 M° l
Pamplie : 5 élevages – 2,4 M° l
Berria : 20 élevages – 2,5 M° l. filière nouvelle
Sodiaal : 26 élevages

Laiteries privées

Lactalis : 120 élevages – 41,5 M° l
Savencia : 11 élevages – 2 M° l & Fromageries Lescure
Picandine : 49 élevages – 9,2 M° l
Cloche d'Or : 11 élevages – 3,1 M° l
Lait Chèvre Bio-Ouest : 4 élevages – 0,27 M° l& La Lémance
Beillevaire
Chavegrand : 25 élevages
Baechler
Chêne Vert
Chèvrefeuille
Onetik
Agour : 10 élevages
Petit Basque

Quelques chiffres clefs de la production caprine de Nouvelle-Aquitaine :

- Production de lait de chèvre **: 709 millions de litres (-1%/ 2022)**
- Collecte de lait de chèvre **: 514 millions de litres (-0,7%/2022)**
- Fabrication de fromages de chèvre par les laiteries **: 97 000 tonnes (-2%/2022)**
- Part de la fabrication de bûchettes sur les fabrications totales **: 49 %**
- Importations de lait de chèvre **: 54 millions de litres (-4%/2022)**
- Exportations de fromages de chèvre **: 23 722 (-5,7%/2022)**
- Stocks de matières premières **: 5 600 tonnes (+32% / 2022)**
- Prix moyen du lait de chèvre **: 900 €/1000 L (+9%/2022)**
- Ventes de fromages de chèvre en rayon libre-service en GMS **: 50 800 tonnes (-0,8%/2022)**

- **Le nombre d'élevages caprins et la densité par département en Nouvelle-Aquitaine**

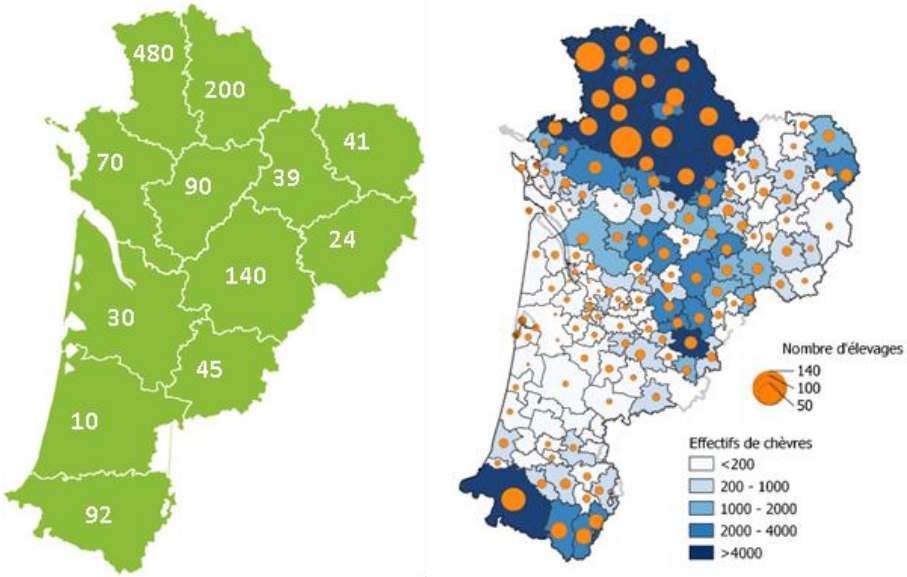

La Nouvelle-Aquitaine c'est :
1 200 exploitations caprines
223 millions de litres livrés
340 exploitations fermières et 860 livreurs

- **Le projet ANICAP de Nouvelle-Aquitaine**

Le projet de la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine est de développer la production caprine dans le bassin laitier : élevage et transformation
Des éleveurs nombreux sur le territoire, qui valorisent les ressources régionales et produisent près des sites de transformation, ce sont des emplois et une économie. C'est aussi préserver l'identité des produits caprins et un moyen de répondre aux enjeux environnementaux.

⇨ les 4 axes d'action de l'ANICAP NA sont :

I- Suivi de la conjoncture tableau de bord

II- Installation et Emploi

III- Recherche- Développement- Innovation

IV- Promotion et signes de qualité

- Mission de représentation : l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine représente la filière lait de chèvre auprès des instances politiques régionales et des OPA
- Pilotage du Laboratoire vivant REXCAP avec une place centrale des éleveurs et des acteurs économiques.

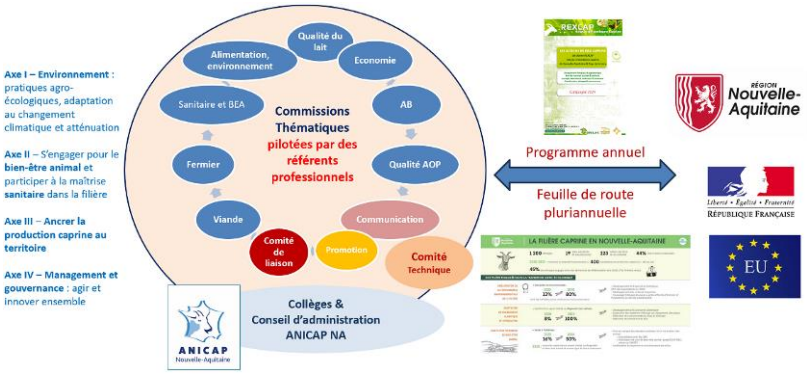

- **Les ressources de l'interprofession caprine**

Le financement de l'interprofession se fait par une CVO – contribution volontaire obligatoire qui est depuis 2019 de 3,5 € / 1 000 litres pour les producteurs livreurs de lait, de 1€/1000 L pour les transformateurs industriels et artisanaux de : 1 € / 1 000 L et de 4 €/1000 L pour les producteurs fermiers. Le budget annuel de l'ANICAP est jusque-là d'environ 2,4 millions d'euros par an. Rappelons que le chiffre d'affaires de la filière caprine française représente environ 800 millions d'€ par an (au niveau des consommateurs), soit un budget interprofessionnel qui représente 0,3% du chiffre d'affaire de la filière.
De son côté, le budget du BRILAC, ou à présent de l'ANICAP Nouvelle-Aquitaine, provient à la fois :
- de l'ANICAP nationale reverse en région 15 % de la cotisation ANICAP, soit 0,675 € / 1 000 litres de lait.
Par ailleurs, s'y ajoute une cotisation régionale de l'ANICAP NA payée par les producteurs de lait et qui représente 0,20 € / 1 000 litres (depuis 2019), soit 20 €/100.000 litres/an.
- de subventions sollicitées auprès des Régions, des Départements, de l'Europe et de l'ANICAP nationale.
47 % des ressources de l'ANICAP NA sont consacrées aux actions de recherche et de développement sur l'amont de la filière, 38 % sont consacrées à la promotion collective et aux démarches qualité et 15 % sont dédiées au fonctionnement interprofessionnel.
L'ANICAP participe au financement et au cofinancement de différents projets en faveur de la filière :

- ✓ Soutien aux filières régionales par le reversement d'une part des cotisations perçues aux interprofessions régionales situées dans les bassins de production ;
- ✓ Information sur la conjoncture et les marchés ;
- ✓ Actions techniques ;
- ✓ Actions de promotion collective et actions structurantes pour la filière.

A6.2 - création d'un Comité de liaison Rexcap et réflexion sur la perspective que le Rexcap devienne un Living Lab à la place d'un Cluster et organisation d'une formation ENOLL

En filière caprine nous avons poursuivi courant 2024 notre restructuration du réseau de recherche – développement – promotion en faveur de la filière caprine du Grand-Ouest. Dans ce but, et après différents temps d'échanges entre structures du réseau, le conseil d'administration du BRILAC a validé en juillet 2024 l'intérêt d'avancer vers une reconnaissance en Laboratoire – vivant, ou Living-Lab, du Rexcap qui est animé par la FRCAP. Pour ce faire, nous avons cofinancé et reçu une expertise et une formation en fin d'année par le réseau européen ENOLL *(https://enoll.org/)* dans la perspective de candidater à une reconnaissance en Laboratoire-Vivant début 2025. L'objectif que nous visons est à la fois de renforcer toujours plus nos compétences de gouvernance d'un réseau de R&D&F&P, d'augmenter notre notoriété et également d'envisager de rechercher de nouveaux financements, en particulier à l'échelle européenne pour nos travaux de recherche – développement. Cette formation était à la fois très enrichissante et encourageante. Elle a confirmé que notre réseau multi-partenarial Rexcap pratique l'innovation ouverte et semble en capacité de viser la certification de « laboratoire vivant – living lab » par le réseau ENOLL pour poursuivre son renforcement et ses objectifs d'implémentation.

Nous avons également organisé une mission d'étude pour éleveurs et membres du réseau REXCAP à Bruxelles pour rencontrer à la fois les représentants du réseau ENOLL, les membres de l'antenne européenne de la Région Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'un député européen pour visiter le Parlement européen.

En terme de **notoriété**, notre projet s'inscrit pleinement dans l'ambition « #AgricultureInnovation2025 - 30 projets pour une agriculture compétitive et respectueuse de l'environnement » de l'Etat français (cf. https://www.vie-publique.fr/rapport/35255-agricultureinnovation2025-30-projets-pour-une-agriculture-competitive), mais également des orientations de l'Académie d'Agriculture (cf. https://www.academie-agriculture.fr/publications/publications-academie/avis/lavenir-du-conseil-agricole-rapport-de-groupe-de-travail), ainsi que de la feuille de route INRAE 2030 (cf. https://www.inrae.fr/nous-connaitre/inrae-2030), ou du projet en faveur de l'élevage du CESE (cf. https://www.lecese.fr/actualites/defis-avenir-elevage-francais-le-cese-adopte-son-avis), sans même parler de l'Union Européenne.

Nous retenons également de cette formation que certaines modalités de notre fonctionnement pourraient être perfectionnées pour nous rapprocher plus encore du modèle de laboratoire vivant, notamment sur les intérêts d'attribuer un lieu comme siège à notre réseau, de décrire notre budget consolidé, d'ajouter les banques et les fournisseurs dans nos parties prenantes, de renforcer notre projet de transfert – diffusion, de recenser les innovations créées par le réseau sur le temps long et de décrire la diversité des modalités de recherche qui sont les nôtres, etc. Ces modalités sont évidemment à notre portée et elles amélioreront encore notre fonctionnement et nos performances transversales.

Pour ce qui est du **coût d'adhésion** au réseau ENOLL, il reste maîtrisé par rapport à celui de l'adhésion à France Cluster. Et en terme financier, nous pourrions espérer solliciter de **nouveaux financements** nationaux ou européens pour les travaux de nos membres du réseau REXCAP.

Ainsi, que ce soit en termes de perspectives de nouveaux financements, d'absence d'inconvénients et de renforcement de notre notoriété pour le rayonnement de l'ensemble des partenaires de notre réseau, je pense intéressant et utile de poursuivre notre démarche de reconnaissance institutionnelle du

REXCAP en laboratoire vivant par ENOLL. Courant 2025 nous continuerons de poursuivre notre réflexion vers une candidature à la certification du Rexcap en laboratoire vivant.

ENoLL (cf. https://enoll.org/) est l'association internationale sans but lucratif des Living Labs certifiés. Fondée en 2006 sous les auspices de la Présidence finlandaise de l'Union européenne. ENoLL s'attache à faciliter l'échange de connaissances, les actions conjointes et les partenariats de projets entre ses membres. Son objectif est de promouvoir le concept des Living Labs, de soutenir les politiques de l'UE, d'améliorer les Living Labs et leur durabilité et de permettre leur mise en œuvre à l'échelle mondiale. La communauté croissante d'ENoLL comprend des membres qui fonctionnent selon les principes principaux des Living Labs tels que la co-création multi-acteurs, l'implication itérative et active des utilisateurs et l'intervention dans la vie réelle. La mission d'ENoLL est d'être un ambassadeur des valeurs européennes de co-création et d'innovation ouverte, d'apporter de la valeur à ses membres et aux parties prenantes externes en leur offrant des opportunités de développer leurs capacités et leurs connaissances afin de les renforcer dans le développement et la mise à l'échelle de produits et de services innovants ayant un impact et d'accroître leur propre valeur pour leurs propres parties prenantes.
ENoLL a pour objectif d'être la première organisation à favoriser le développement mondial des Living Labs en tant que catalyseurs d'écosystèmes d'innovation ouverte ayant un impact, où chacun peut co-créer et innover par le biais d'une collaboration transfrontalière et intersectorielle, de manière inclusive.

A6.3 – proposition d'un outil d'analyse de la durabilité des élevages caprins

Durabilité et diversité des stratégies agricoles

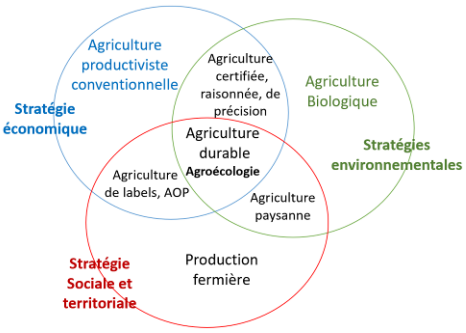

Courant 2024 la FRCAP a démarré un chantier de rédaction d'un outil d'auto-analyse analyse de la durabilité des élevages caprins très simplifié. Cf. tableau ci-dessous. L'objectif est de permettre à tout éleveur d'auto-diagnostiquer sa durabilité d'élevage caprin sous les trois axes : économie – social – environnemental et permettre ainsi de se représenter sa situation et de repérer les thématiques sur lesquelles il veut agir. Il existe des outils beaucoup plus pointus sur ce registre de l'analyse de la durabilité en agriculture, mais la vocation de cette méthodologie est d'être pédagogique dans une période ou les chantiers d'actions et les enjeux sont multiples en élevage : pénurie d'emplois, management, transmissibilité des élevages, attentes sociétales – BEA, environnement, etc. Cet outil simple permet à chaque éleveur de prendre du recul et de faire le point et se représenter très simplement sa situation socio-économique et environnementale. Ce chantier sera poursuivi en 2025. Il rejoint par ailleurs les travaux du Ministère de l'agriculture (IDEA), du CNAOL dans sa démarche « AOP laitière durable et d'IDELE (ECD). Cet outil vise plus globalement à répondre aux attentes de la société et aux outils de pédagogie et de communication nécessaires.

Autoévaluation de la durabilité de mon élevage caprin

I- Durabilité économique/100 *Je vis correctement de mon travail*	1 à 10	II - Durabilité socio-territoriale/100 *Je suis fier et heureux de mon travail*	1 à 10	III - Durabilité agro écologique /100 *Je respecte et protège mon environnement*	1 à 10
Viable, efficient : résultat (€/UMO)		Vivable, temps de travail total (h/sem & /an)		Chgt climatique - Dégagement de GES	
Transmissible (Capital €/UMO, etc.)		Astreinte et pénibilité du travail		Biodiversité (haies, prairies, mares, semences, races animales)	
Productivité humaine (L/UMO)		Temps libre (congés, week-end, jours)		Qualité et quantité d'eau	
Indépendance primes PAC (% revenu)		Formation et responsabilités professionnelles		Aménagement du bâtiment	
Niveau génétique et reproduction		Emploi, management,		Fertilisation raisonnée	
Productivité animale; PL/chèvre		Travail collectif sur le territoire - isolement		Traitements phytosanitaires	
Productivité des prairies et cultures		Réponses aux attentes sociétales		Production d'énergie, autonomie	
Autonomie alimentaire (%), Q & q fourrages, g de C/litre de lait		Vente directe, lien aux consommateurs. Agritourisme		Adhésion démarche environnementale (AB, etc.)	
Santé (nb & impact de maladies)		Qualité des produits et signes de qualité		OGM (soja, mais)	
Gestion des jeunes		Services à proximité et participation au développement local		Ferme et maison d'habitation. Paysage. Organisation de l'espace (assolement, dimension parcelles, zone régulation)	
Total sur 100		**Total sur 100**		**Total sur 100**	

Points forts			
Points faibles			

Mes conclusions :

Ce travail à l'échelle des fermes renforce l'ambition du réseau Rexcap qui est de développer des systèmes d'élevage caprin durable : 1/ en plaçant l'éleveur au centre (emploi: bien-être, viabilité, vivabilité, transmissibilité, intégré à la société : socio-éco: maîtrise technique), 2/ à impact environnemental réduit (GES, biodiversité (loup)); Intégrés dans des systèmes agroécologiques – durables, 3/ qui prenne en compte le bien-être animal, les attentes sociétales, la santé et la nutrition, et 4/ intégrés dans des territoires, aménageant les paysages, auprès d'une diversité de citoyens – consommateurs reliés à leurs agriculteurs

Sur cette question des attentes sociétales, l'institut de l'Elevage a développé une représentation des différentes dimensions de la durabilité et des grandes questions propre à l'élevage (nous ajoutons ici à cette représentation les outils et indicateurs existants et utiles pour développer les systèmes caprins) :

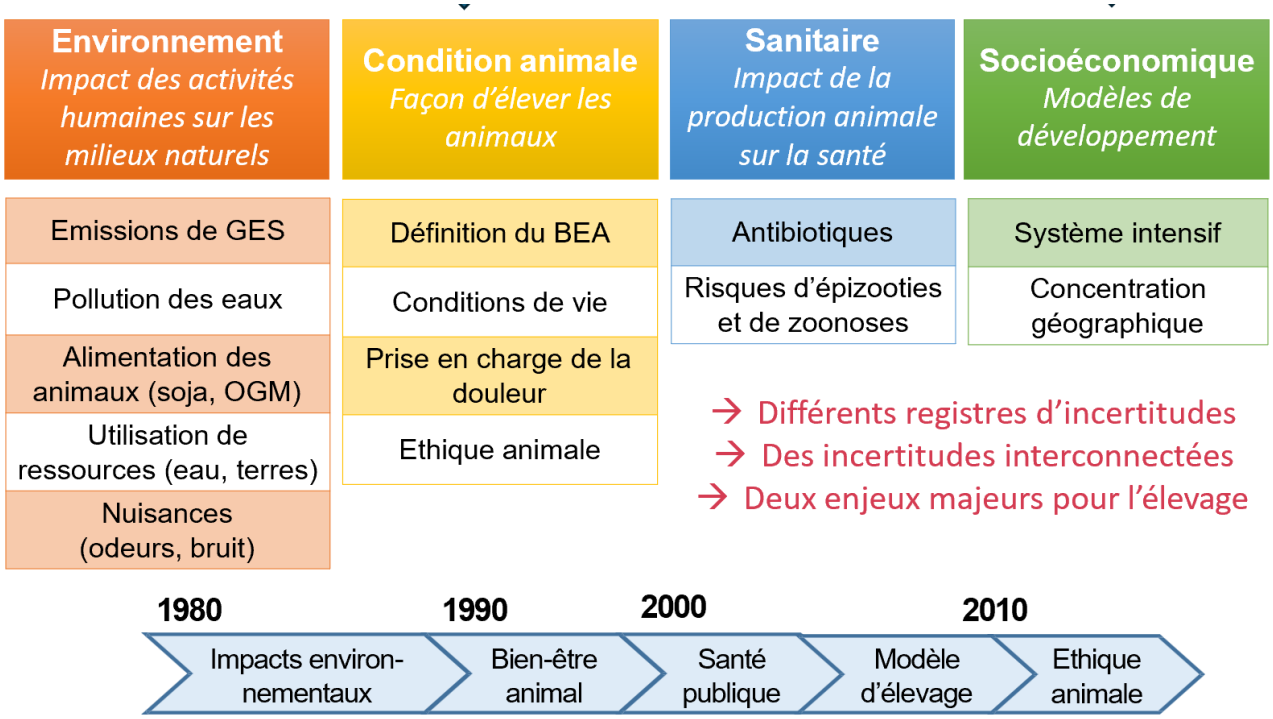

- **Participation au Salon SIA en février – mars 2024 Porte de Versailles à Paris**

La Frcap en lien avec la Route des fromages participe et organise les stands au SIA Paris ; nous sommes présents sur le Hall 3 en proximité des territoires dont les Départements.

Jusqu'en 2023 Mathilde GARCONNET-SILLON était prestataire pour la FRCAP pour la coorganisation de cet évènement annuel. En 2024, c'est Isabelle PEROCHE qui l'a remplacée dans ce rôle. L'organisation et la tenue de ce stand représente un budget approximatif de 50 k€ et qui sont permis par le soutien financier du Brilac et de la Région NA et l'appui de

la Route des fromages. Une quinzaine d'éleveurs se relaient pour tenir ce stand en appui aux animateurs de l'interprofession du cabécou du Périgord, de la Route des fromages, du Brilac et FRCAP. Notre présence au SIA Paris permet d'être en contact du grand public, des élus, des professionnels et partenaires de la filière caprine. il est l'occasion d'échanger sur les problématiques de la filière et des actions de développement valorisés dans le projet régional caprin. Enfin, l'organisation de ce salon permet également aux administrateurs professionnels des Syndicats Caprins et de l'interprofession de se retrouver pour échanger et apprendre à travailler ensemble.

Quelques informations pour 2024 :

Présence hall 3 :
… présence sur l'espace AANA / Région Nouvelle-Aquitaine, de plus de 1500m2, hall 3 – stand C087
… 603.652 visiteurs en 2024 contre 615.204 en 2023
… la construction d'une base de données de 46 fromagers, contact par un questionnaire en amont du SIA, 2 retours, mais qui n'ont pas permis de monter une opération durant le SIA.
… 1 stand de 25,50m2
… vente de fromages, de produits carnés
… partenariat sur un espace glaces avec Cabicoulx
… vente de plus de 350 assiettes caprines pour faire découvrir la diversité de produits
… participation d'entreprises au CGA avec de nombreuses récompenses obtenues

Présence humaine :
… 14 entreprises présentes (6 structures des Deux-Sèvres, 4 de la Vienne, 2 de Dordogne, 1 de Charente Maritime, 1 du Lot-Et-Garonne
… 28 personnes présentes provenant des exploitations et 3 en renfort
... 4 structures représentées = BRILAC/CRA NA, FRCAP/Chevriers NA, Route des Fromages NA, Syndicat du Cabécou du Périgord/Cag24
… 6 salariés en relais sur toute l'opération, pour lesquels des frais sont pris en charge par la FRCAP (logement par exemple)

Produits :
… 2698 fromages du Poitou-Charentes vendus après déduction des retours
… 2400 Cabécou du Périgord après déduction des retours
… environ 200 saucissons, environ 100 pâtés et rilllettes
… 6 structures ont acheté des produits : FNEC, ANEFA, ANICAP, Humaniance, Malakoff Humanis, AANA

Animations – réceptions :
LUNDI … participation à la conférence de presse sur le stand AANA / Région et valorisation des derniers SIQO obtenus et animation cuisine
MARDI … animation de l'espace « Comptoir » sur la Hall 1
… accueil de la délégation CD 86 sur le hall 1 et le hall 3
MERCREDI … participation au cocktail région le mercredi sur le stand hall 1
JEUDI… accueil de la délégation CD 79 sur le hall 3, le jeudi … et en passage : sénateur ex président du CD86, député, sénateur, etc.

Contact presse :
… presse AANA / Région Na via la conférence de presse en région début février sur le SIA 24 février
https://www.lab-alimentation-nouvelle-aquitaine.fr/wpontent/uploads/2024/02/AANA_DossierPresse_SIA_2024.pdf

… presse Route des Fromages NA avec un nouveau dossier de presse de valorisation https://drive.google.com/file/d/1oc6aQRUiXCuYiW3sgupNKcYgLIYfs8Yq/view?usp=drive_link

… retours presse : entre autre, 2 sujets sur M6, 1 direct sur France 3 NAq, 1 autre passage sur JT France NA, des articles dans la presse agricole, départementale et régionale, une ITW sur France Inter, sur France Bleu Poitou, des mises en avant sur le web par des influenceurs (Bordeaux Food...)

… réseaux sociaux Route : 1 publication/jour, une augmentation nette du nombre de followers et de la couverture (stat : 20 000 utilisateurs ayant visionné nos contenus facebook et insta pendant la durée du salon).

- **Rédaction de 2 numéros du bulletin Capr'Infos sur l'organisation de la R&D et l'installation**

Ces bulletins sont des outils de communication qui permettent de capitaliser sur une thématique forte du projet du réseau REXCAP : l'un sur le Mothais sur feuille et le second sur l'agritourisme en lien avec la Route des fromages de chèvre.

CHEVRIERS Nouvelle-Aquitaine Vendée

Route des Fromages de Chèvre de Nouvelle-Aquitaine

N° 30 – janvier 2025 4 €

Capr'Infos :

L'accueil dans les fermes, la rencontre avec le public

Editorial

Autour des chèvres, d'une dégustation de fromages, à la ferme, sur les marchés, dans les salons… l'accueil public par les professionnels, éleveurs, fromagers, permet un échange riche et fructueux autour du vivant.
Questions, assurances ou doutes sur les réalités du métier peuvent être levés au cours de discussions simples et conviviales. Que ce soit sur la saisonnalité, le lait cru, l'alimentation des chèvres, les AOP, le pâturage, le bien-être animal…

Sommaire :

Tracer un trait d'union entre les eleveurs et le public

Pratiques en agritourisme

La Route des fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine

L'occasion pour les consommateurs, souvent des villes, de comprendre l'élevage, la fabrication des fromages, l'affinage, et les métiers d'éleveurs, de fromagers, où l'œil affuté et le geste précis du professionnel sont les maîtres mots du travail au quotidien (avec réactivité, adaptabilité, résilience…).
Depuis les années 90, la Route des fromages de chèvre représente un bel outil de promotion, avec une cinquantaine de Haltes aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine.
Petits et grands, groupes de scolaires, de séniors, de personnes en situation de handicap, touristes ou habitants.. prennent plaisir à partager, découvrir, voir, goûter, entendre la vie dans nos fermes caprines.
De quoi donner le goût de consommer « responsable » de faire naître des vocations…

Philippe Massé, éleveur à Messé (79)
co-président de la Route des fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine

Bonne année !

A noter le partenariat important nouer entre le Rexcap et le CRDC sur la communication via les réseaux sociaux et également avec le Brilac et la Route des fromages sur la promotion des produits caprins et de la filière.

- **En 2024, la FRCAP a continué de diffuser le livre « Histoires des régions caprines françaises »**

Il s'agit d'un ouvrage coordonné par le GEC - Groupe d'Ethnozootechnie Caprine qui est animé par Frantz JENOT et édité par INRAE et la FRCAP

Cet ouvrage met en perspective la diversité des trajectoires singulières de ces régions caprines de France métropolitaine pour en découvrir des composantes communes riches d'enseignement pour l'avenir.

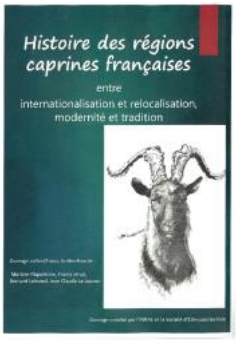

I.2 – l'accompagnement de la filière chevreau et viande caprine

I – Accompagnement et animation des engraisseurs et naisseurs de chevreaux et de réformes

En 2024, la FRCAP a poursuivi l'animation de la Commission régionale Viande Caprine, à destination :

- des acteurs de la filière régionale chevreaux : le groupe des engraisseurs, abatteurs, vendeurs de poudre, vétérinaires et partenaires,
- des acteurs de la filière régionale de transformation des produits caprins, en particulier des réformes, en produits de viande caprine.

Commission Régionale GO
VCap Viande Caprine & chevreaux

Ce travail est animé par Frantz JÉNOT et plus principalement co-porté par des administrateurs de CHEVRIERS Nouvelle-Aquitaine & Vendée Gérard CHABAUTY, Jean Frédérique GRANGER, Anthony GARNIER. Ce travail comprend notamment :

- la coordination des acteurs du grand ouest impliqués dans les filières chevreau et viande caprine par l'animation des rencontres d'acteurs et le suivi de la conjoncture de la filière chevreau,
- l'implication dans des actions de développement : la réalisation d'études et la rédaction de documents à l'attention des producteurs et consommateurs, la réalisation de journée d'information et de formation et d'action en faveur du développement de la filière viande.
- la valorisation des producteurs qui transforment et commercialisent des produits viande caprine

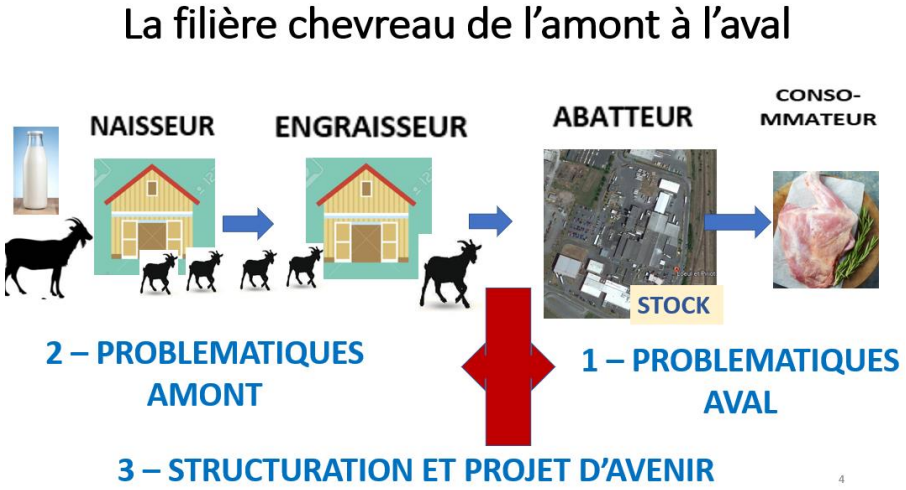

Le cout de production des chevreaux est encore mal connu et mérite d'être partagé. De même pour la répartition de la marge au fil de toute la filière chevreau : il convient de renforcer la connaissance des chiffres de valorisation
La nouvelle charte chevreau est en ligne depuis début 2022 à l'adresse internet suivante www.charte-chevreau.fr

▪ Contexte et problématique de l'année 2024

L'année 2024 a été marquée de janvier-Juin par un prix de la poudre de lait jamais vu, ce qui alimentait certaines craintes il y a un an quant à la capacité à répercuter ces hausses de coûts sur le produit fini. Finalement, au regard du coût de production, des hausses nécessaires ont été passées sur les prix des chevreaux gras par les abatteurs ; c'était nécessaire. A présent il faut continuer de travailler le modèle économique sur toute la chaîne, des naisseurs au consommateur.

Pour certains engraisseurs de chevreaux qui arrivent en fin de carrière il va falloir trouver des repreneurs. C'est impératif de conserver l'existant et de pouvoir assurer une continuité de l'activité des ateliers présents sur le territoire. Il y a par ailleurs d'autres défis à surmonter comme l'évolution des normes BEA, l'évolutions à la baisse des cheptels caprins, la contractualisations Egalim 2, la maitrise sanitaire des élevages, la charte chevreau, etc..
Parallèlement nous continuons de travailler sur la valorisation de la viande caprine de réforme sous forme de saucisson, de terrines et rillettes ou plats cuisinés. Au fil du temps, ces nouveaux produits trouvent leur place dans les paniers des consommateurs locaux comme produits traditionnels. De plus en plus d'éleveurs valorisent cette viande.

De son côté, Interbev se mobilise avec l'ensemble des professionnels dans un plan de filière chevreau pour revaloriser cette viande. L'Interprofession met en œuvre un plan de communication pour dynamiser les ventes de Pâques et Noël.

Les éleveurs, naisseurs et engraisseurs, souhaitent que ce projet collectif porte ses fruits au service de tous. La solidarité doit être de mise entre naisseurs et engraisseurs. La qualité des petits chevreaux est un facteur de réussite de cette filière.

*****

▪ Vie associative de la filière chevreau et viande caprine pour 2024

Courant 2024, plusieurs réunions ont été organisées en faveur des naisseurs et/ou des naisseurs-engraisseurs et engraisseurs de chevreau :

- Le 26 juin au siège de la CAVEB (79)
- AG FNENC le 23 octobre 2024 à l'usine de poudre de lait Bonilait (86)

Réunions de section Interbev

- Section Interbev Paris 2024
- Jeudi 18 janvier
- Mardi 4 juin
- Mardi 24 septembre (Visio)
- 19 novembre

Réunions

Fnenc

- Réunions FNENC 2024
  - Le 26 juin à la CAVEB
  - AG le 23 octobre à Chasseneuil du P.

  + réunions téléphoniques
- Réunions FNENC 2023
  - Le 11 janvier (CA)
  - Le 19 janvier: visio avec le Ministère
  - Le 7 juin (CA + Vcap)
  - Le 29 aout (CA)
  - Le 8 novembre: technico-éco
  - Le 29 novembre (AG)
  - + réunions téléphoniques

Interbev 2025: Mardi 14 janvier matin; Jeudi 03 avril (visio) matin; Mardi 3 juin matin; Mardi 14 octobre (visio) matin; Mardi 25 novembre à Niort au salon CAPRINOV

Ce premier axe comprend la coordination des filières courtes de viande caprine et l'animation des rencontres d'acteurs et le suivi de la conjoncture de la filière chevreau.
La Frcap est impliquée dans Plan de Relance Chevreau et la structuration filière chevreau. Ce travail se réalise en lien avec différents partenaires, principalement Interbev et Idèle mais également les Chambres d'Agriculture, les groupements d'engraisseurs et naisseurs de chevreaux, les abatteurs, les laiteries, les représentants des syndicats agricoles spécialisés et généraux, l'interprofession, les Collectivités territoriales. Le suivi du coût de production des opérateurs de terrain est central.

- **Suivi du coût de production du chevreau gras 2022 – 2024 chez les engraisseurs FNENC :**

	moyenne 2022_2023	Estimé 2023_2024	moyenne 2022_2023	Estimé 2023_2024
Les charges				
Poudre de lait	**16,2**	**14,2**	**1,72**	**1,51**
Total achat chevreau	**2,6**	**3,6**	**0,30**	**0,38**
Litière (y compris granulés paille, plaquettes bois, dolomie...)	0,3	0,3	0,03 €	0,04 €
Produits vétérinaires	2,3	2,5	0,25 €	0,26 €
Dératisation/désinfection/ asséchant	0,1	0,1	0,01 €	0,01 €
Matériel et tétines phase lactée	0,3	0,3	0,03 €	0,03 €
Entretien, réparations matériel	0,6	0,6	0,06 €	0,07 €
Eau, électricité, chauffage	1,8	2,1	0,20	0,22
Frais de gestion/assurances	1,0	1,0	0,10	0,11
Bâtiment (frais d'entretien et amortissements)	1,2	1,3	0,13	0,14
Transport (carburant, entretien , amortissements, frais facturés par tiers)	**1,6**	**1,6**	**0,15**	**0,17**
Salaires et charges salariales	**1,7**	**1,8**	**0,18**	**0,19**
Travail engraisseur (rémunéré 2 SMIC/UMO soit 40 638 €)	**4,5**	**4,7**	**0,47**	**0,50**
Total travail	**6,1**	**6,5**	**0,65**	**0,69**
Coût de production	**34,2**	**34,1**	**3,7**	**3,6**
dont poudre de lait	16,2	14,2	1,72	1,51
dont achat chevreau	2,6	3,6	0,30	0,38
dont frais d'élevage	3,7	3,9	0,39	0,41
dont charges fixes	2,8	3,1	0,30	0,33
dont bâtiments	1,2	1,3	0,13	0,14
dont transport	1,6	1,6	0,15	0,17
dont travail	6,1	6,5	0,65	0,69
Les produits				
Poids en kg vif	9,4	9,4		
Montant	35,3	35,3	3,78	3,76
La rémunération de l'atelier				
Rémunération permise	5,6	5,9	0,59	0,63
Soit en nb de SMIC/UMO	2,5	2,5	2,5	2,5	
Le prix de revient pour 2 SMIC/UMO	34,2	34,1	3,7	3,6

- **Tableau de la valeur des petits chevreaux en 2023 - 2024 :**

Valeur du petit chevreau 2023 - 2024

Fnenc — Fédération Nationale des Engraisseurs de Chevreaux — Section Régionale GO

		Automne 2023	Nov-Noël 2023	Avant Pâques 2024	Après Pâques 2024
1x/ semaine	**Engr 1**	3€ sous les mères et 5€ tétine			
	Engr 2				
2 x /semaine	**Engr 3**	3€ ss mère, 4 €tétine	6€ ss mère, 7€ tétine	2€ ss mère, 3€ tétine	2€ ss mère, 3€ tétine
	Engr 4	3,5€ Adh, 2€ autres	2€ ss mère,	1 €	1€
	Engr 5	3 à 3,5 €	6 €	2 €	1,5 €
	Engr 6	1,5-2 €	9-10 €	5-6 € tétine	4-5 € tétine
	Engr 7	3 €	6 €	2 €	1,5 €

Données chiffrées sur la filière chevreaux

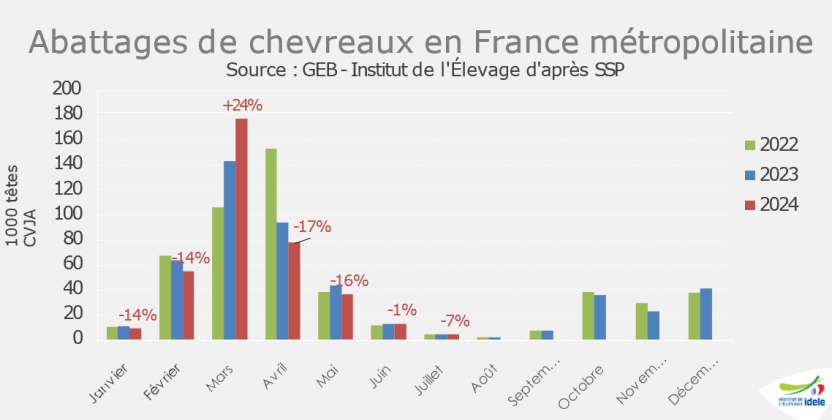

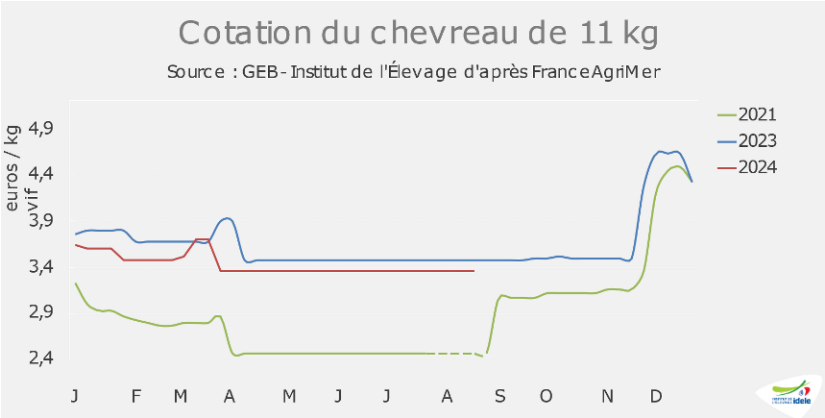

Prix de l'aliment d'allaitement et du chevreau gras

	Poudre	Chevreau gras
Janvier – Avril 2021	2200-2300 €/T	3,7 €/kg
Septembre 2023	1600-1800€/T	3,5 €/kg vif
Octobre 2023	1600-1800 €/T	3,5 €
Novembre 2023	1600-1800€/T	3,5 €
Décembre 2023	1700-1900€/T	4,55 €
Janvier – Avril 2024	2000 - 2400 €/T	3,5 €

Pour le prix au kg de carcasse / 0,56

Les thèmes de travail dans la filière chevreau sont orientés vers une approche de durabilité en travaillant à la fois sur la rentabilité des ateliers d'engraissement au regard des problématiques de modèle économique survenu lors de la crise à Covid en 2020 mais également sur la question du bien-être animal de ces animaux ; l'Union Européenne notamment sollicite la filière pour revoir les normes de transport. Ce travail est entamé depuis 2024 seulement.

Le travail que nous réalisons également chaque année pour revaloriser la viande de chèvre de réforme va dans le même sens de la relocalisation de la filière. Même si il ne s'agit que de petits volumes, chaque année de nouveaux producteurs s'investissent dans la valorisation de cette viande sous forme de saucissons, saucisses, verrines ou plats cuisinés.

- **Plans d'actions en faveur de la filière chevreau**

Recettes à base de viande de chevreau disponibles sur les sites internet suivants :

- http://viandes.terredeschevres.fr/
- http://routeduchabichou.fr/les-recettes/
- http://reseau-viande-caprine.org/

Où trouver de la viande caprine ? : http://viandes.terredeschevres.fr

Pour aller plus loin, n'hésitez pas à visiter :

- notre site internet sur la filière viande caprine et chevreau : http://viandes.terredeschevres.fr/
- le site internet de l'Institut de l'Elevage sur le projet Valcabri : http://idele.fr/en/metiers/valcabri.html
- le site internet du Syndicat Caprin de la Drôme : www.scaprin26.com
- le site internet de l'interprofession de la viande Interbev : https://www.interbev.fr/

III – Etude sur les pistes d'améliorations des bonnes pratiques d'élevage et d'engraissement des jeunes caprins - *Vers quel modèle de développement ?*

En 2024, la FRCAP a réalisé une étude sur l'élevage des jeunes. Ce travail vise d'une part un développement des bonnes pratiques d'élevage des jeunes et de renforcement de l'implication dans la Charte chevreau. Il vise également une réflexion sur le modèle économique de valorisation de bonnes pratiques d'élevages et l'amélioration des relations entre maillons de la filière de jeunes. Nous ne présentons ici qu'un résumé de l'étude qui est disponible sur demande.

- **Les enjeux d'une meilleure maîtrise de l'élevage des chevreaux**

  - **Pour les naisseurs et les engraisseurs** : rentabilité améliorée de l'atelier des jeunes (prix et nombre) et BEA respecté.
  - **Pour les abatteurs** : rentabilité améliorée : plus de chevreaux et meilleur rendement
  - **Pour les laiteries et la filière caprine :** réduire le niveau de pertes des chevreaux en France et augmenter l'économie des chevreaux abattus et améliorer l'image de la filière et de ce produit et limiter l'impact médiatique

1 – Chiffres clefs et enjeux :

- économie (élevage et filières), - travail et métier d'éleveur, - BEA et attentes sociétales - image et impact médiatique

481.300 chevreaux ont été abattus en France en 2023 :

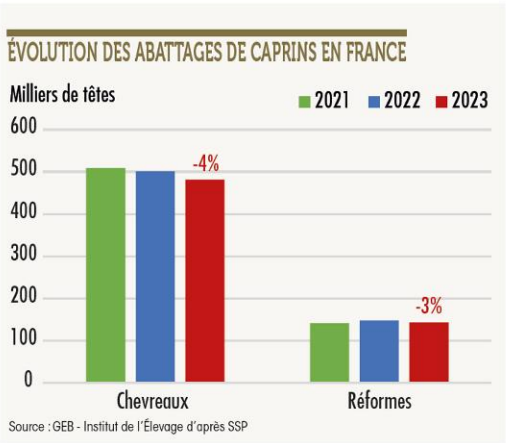

Moins de chevreaux et de réformes en 2023

À près de 6 000 téc en 2023, la production totale de viande caprine française a reculé de -5% par rapport à 2022 (-302 téc).

Les abattages de chevreaux sont en repli de -4% en effectifs (à près de 481 300 têtes) et de -5% en volume (2 542 téc) d'une année sur l'autre. Cela pourrait être lié à un recours croissant aux lactations longues. Le poids moyen des chevreaux s'est établi à 6,5 kg/tête, en légère hausse par rapport à 2022 (+3%), alors que Pâques était une semaine plus tôt dans le calendrier.

Les abattages mensuels de chevreaux ont connu leur pic habituel autour des fêtes de Pâques, mars ayant concentré 33% des effectifs annuels. Au total, sur la campagne pascale (mars et avril), la production de viande de chevreaux est en recul de -9% /2022, à 1 340 téc (1 462 en 2022). Sur 4 mois (février à mai), le retrait a été plus modéré, de -5% /2022.

Un effectif de chevreaux abattus en baisse de 15% en 8 ans, soit – 90.000 chevreaux

RÉPARTITION DES ABATTAGES CONTRÔLÉS EN 2014

Source : Agreste

	Effectifs (1 000 têtes)	Production (téc)	Poids carcasse (kg)
Chevreaux	590	3 400	5,8
Caprins de réforme	129	2 800	21,8

RÉPARTITION DES ABATTAGES CONTRÔLÉS EN 2022

Source : Agreste

	Effectifs (1 000 têtes)	Production (téc)	Poids carcasse (kg)
Chevreaux	501	2 884	5,8
Caprins de réforme	148	3 385	22,8

Des tonnages de viande caprine en baisse

	2005	2010	2013	2014	2015	2020	2021	2022
Abattages contrôlés bruts (1 000 têtes)	1 037	817	760	719	706	669	651	649
Abattages contrôlés brut (téc)	7 800	6 850	6 490	6 220	6 225	6 132	6 217	6 287
Consommation indigène brute (téc)	7 176	5 412	5 131	5 052	4 832	5 275	5 430	5 712

Un effectif de chèvres légèrement en hausse (6%) en 22 ans

LE CHEPTEL CAPRIN EN FRANCE

ÉVOLUTION DU CHEPTEL CAPRIN

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

1 000 têtes	2000	2005	2010	2012	2013	2014
Caprins	1 209	1 264	1 394	1 269	1 254	1 250
- dont chèvres	844	874	962	888	866	856

en milliers de têtes	2015	2018	2019	2020	2021	2022
Caprins	1 233	1 072	1 068	1 271	1 275	1 209
- dont chèvres	850	792	795	933	935	895
- dont chevrettes saillies	286	279	273	338	340	314

2 – la bibliographie et les ressources existantes : les bonnes pratiques sont bien connues

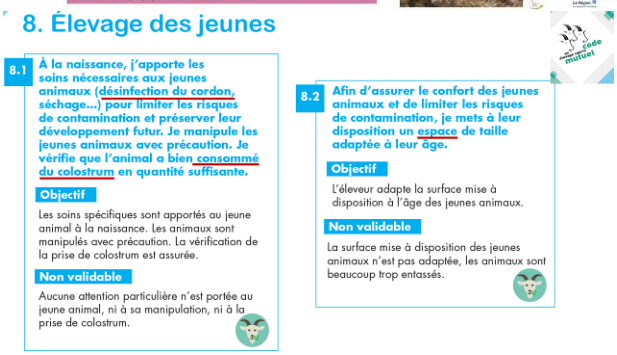

3 - Le résultat de l'enquête : constats, avis et propositions

15 enquêtés ont été réalisée dans les 5 familles d'acteurs enquêtés (naisseurs, naisseurs – engraisseurs, engraisseurs, abatteur, laiterie).

3.1 - Constats et propositions du côté des éleveurs naisseurs et de la filière lait

- **Développer l'engraissement à la ferme et les lactations longues (paroles receullies):**

« Aujourd'hui, une partie des solutions est le développement des lactations longues, de l'engraissement à la ferme et également des mises-bas en partie désaisonnées,
En rentabilité, ca gagne plutôt bien l'engraissement des chevreaux à la ferme, autour de 20-25 €/ch. Par contre, la vente à l'engraisseur est faible et c'est sûr que ce n'est pas une carotte suffisante mais bien un service qui débarrasse les élevages qui ne veulent pas engraisser.
C'est un choix de certains éleveurs naisseurs de ne pas engraisser leurs chevreaux au regard de la difficulté qu'ils ont dans la gestion de la main d'œuvre. Certains naisseurs ne s'organisent pas suffisamment ou mal pour l'élevage des chevreaux à la ferme.
L'engraissement de chevreaux, c'est du temps et c'est de l'organisation. Les solutions on les connaît, y'a pas de miracle ; il faut prendre du temps pour s'occuper de ses chevreaux, leur faire prendre du colostrum, les apprendre à les faire téter, etc. il faut aussi de l'espace dédié à cet élevage.
« En élevage caprin on a optimisé le travail grâce à la mécanisation et au matériel, à la diminution du temps de traite et d'alimentation, mais on n'a pas diminué le temps de travail en élevage de chevreau ; et ce qui emmerde le plus les éleveurs c'est la période de mises-bas. Être éleveur, c'est aussi s'intéresser à ses chevreaux et pas seulement au lait » »

- ***Encourager à développer le BEA en élevages naisseurs***

« L'enjeu BEA on les connait tous et il faut les partager avec les éleveurs pour que tous se sentent concernés,
L'habilitation BEA d'un élevage est une protection pour toute la filière. Le BEA est une porte d'entrée méthodologique pour améliorer les pratiques d'élevage et d'engraissement des chevreaux. Le Code Mutuel et peut-être demain Capwell sont des outils pour ça. La qualification des élevages est une démarche de progrès qui permettra de progresser ; un élevage non habilité BEA aurait 6 mois pour se mettre aux normes du diagnostic. Il faut plutôt encourager au BEA plutôt que de donner une prime laiterie ; »

- ***Une prime des laiteries aux éleveurs naisseurs pour les chevreaux?***

« Le risque d'une « prime chevreau » accordée par les laiteries c'est qu'elle soit captée par les opérateurs de la filière viande et pas par l'éleveur ; il faut trouver des leviers techniques et économiques qui ne soient pas dévoyés par d'autres opérateurs, Il faut réussir à la fois à motiver les naisseurs à des pratiques vertueuses sans que la valorisation soit captée par la filière viande. Il faut plutôt encourager au BEA plutôt que de donner une prime : l'habilitation BEA d'un élevage est une protection pour la filière,
En tant que laiteries, on peut être prescripteur mais on ne mettra pas mettre un € supplémentaire sur ce critère-là. Sinon, on peut toujours baisser le prix du lait de 10 €/1000 L pour le donner sur les chevreaux. À Rians tout le monde touche cette prime ; »

Prix de revient chevreau engraissé: quel modèle économique ?

	Prix actuel petit chevreau			Prix "correct" petit chevreau			Chevreaux Noël			
Prix petit chevreau/tête (€)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix de revient Chevreau engraissé pour 1,5 SMIC/UMO €/kg vif	3,18	3,29	3,39	3,50	3,60	3,71	4,19	4,30	4,41	4,51
Prix de revient Chevreau engraissé pour 2 SMIC/UMO €/kg vif	3,35	3,46	3,56	3,67	3,77	3,88	4,37	4,47	4,58	4,69
Prix de revient Chevreau engraissé pour 2,5 SMIC/UMO €/kg vif	3,52	3,63	3,73	3,84	3,95	4,05	4,54	4,64	4,75	4,86

Travail en cours par Idèle, FRCAP et FNENC

- **Motiver et/ou contraindre. Qui fait le gendarme ? Et comment ?**

« Il faut voir qui fait le gendarme dans les élevages peu vertueux ? Et voir également la part des diagnostics qui doivent être réalisés en interne et en externe aux laiteries ? Les conseillers techniques ne sont à la base pas des gendarmes ;
Faudrait-il avoir un critère de % minimum de sortie de chevreaux par élevage pour contrôler les bonnes pratiques ? Même si c'est difficile a calculer selon la part de lactations longues dans l'élevage,
Voir peut-être la filière volaille sur les critères de contrôle des bonnes pratiques
Il faut également penser au risque d'un élevage qui serait habilité par la filière et qui se retrouverait dans une vidéo d'une ONG abolitionniste
Si notre laiterie met la pression auprès des éleveurs sur ce thème, les éleveurs partiront ailleurs. Les laiteries ne peuvent pas faire le gendarme sur ce dossier là; c'est à l'administration de faire le ménage
Ce n'est pas nous les laiteries qui allons dire aux naisseurs et engraisseurs d'agir; c'est aux maillons de la filière viande d'agir ; c'est une question de la filière viande et pas de la filière lait; »

3.2 - Constats et propositions du côté des engraisseurs

- **Constat et proposition sur la qualité des chevreaux collectés**

« De nombreux chevreaux sont encore ramassés deux fois par semaine avant de savoir téter et d'avoir un poids suffisant et sans toujours avoir pris du colostrum. C'est le cas d'un pourcentage non négligeable de naisseurs et engraisseurs dans l'ouest de la France.
La crise n'a pas été assez forte ; on est allé trop loin a se faire de la concurrence entre engraisseurs et à ramasser n'importe quoi. On a donné des mauvaises habitudes aux naisseurs ; ces pratiques sont la conséquence d'une « culture » qui s'est installée en raison d'une concurrence des engraisseurs depuis plus de 30 ans dans certaines zones (cf. carte).
La représentation du chevreau pour certains éleveurs de chèvres est nulle car c'est peu de rapport économique. Il en découle une représentation négligeable de la place du chevreau dans l'économie caprine de certains éleveurs caprins (sous-produit versus coproduit).

- **Nombre d'engraisseurs de chevreaux par département, niveaux de concurrence et cultures de collecte**

  Nous distinguons trois zones en grand-ouest en fonction du nombre de collecteurs de chevreaux par département : une concurrence accrue en Poitou.

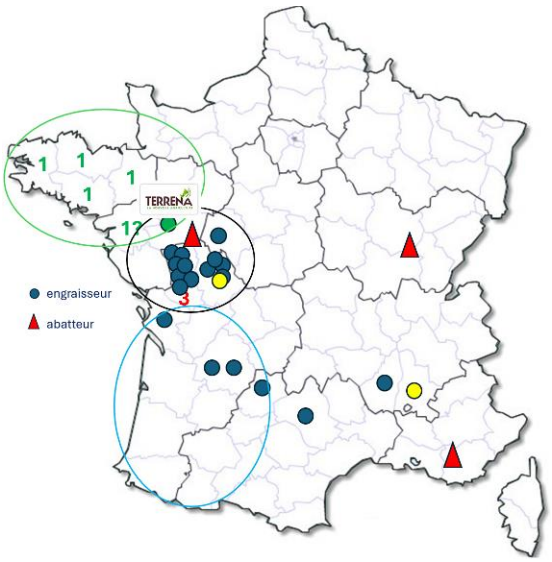

- **Recommandations sur les conditions d'achat par l'engraisseur des petits chevreaux :**

« Des chevreaux collectés seulement une fois par semaine toute l'année, sauf pour les très gros élevages ou c'est 2 x par semaine ;
Tous les chevreaux doivent savoir téter (engraisseur : « c'est le cas à 95% de mes élevages (c'était 70% à mon installation). L'objectif c'est 100% dans trois ans »)
Accord sur le prix : « quand je pars de chez le naisseur je lui laisse un bon d'achat avec le nombre et le prix : il y a déjà un accord le nombre de chevreaux et le prix (ce n'est pas le cas pour tous les engraisseurs). La date du règlement se fait en fonction du client : soit je paie à chaque enlèvement (chèque) ou au mois ou à la saison. »
Je pense que rémunérer les naisseurs en fonction de la mortalité à une semaine est assez fictif (fiabilité des chiffres) ».

Option 1 - Pour motiver les éleveurs, rémunérer à + 2 € les chevreaux naissants en fonction de leur aptitude à têter à la tétine et de leur poids

Proposition engraisseur	Inférieur à 3 kg	Supérieur à 3 kg			
		Aout - octobre	Novembre	Décembre – Pâques	Après Pâques
Chevreau sous la mère	Pas collecté	3 €	6 €	2 €	2 €
Chevreau tétine	Pas collecté	5 €	8 €	4 €	4 €

Précisions : Poids des chevreaux ramassés: obligatoirement supérieurs à 3 kg
Fréquence de ramassage : 2 fois par semaine au plein pic de production et 1 fois par semaine le reste de l'année
Sur un poids final de 10 kg, un supplément de + 2 €/chevreau, c'est 0,2 €/kg vif

Option 2 - Pour motiver les éleveurs, rémunérer les chevreaux naissants + 1 € à 2 € en fonction du % de mortalité à une semaine en atelier d'engraissement

Mortalité à 1 semaine > à 10%	Mortalité à 1 semaine entre 5 % et 10%	Mortalité à 1 semaine < à 5 %
X € (?)	+ 1 €/chevreau	+ 2 €/chevreau

Ce critère de mortalité à une semaine dépend aussi de la maîtrise technique de l'atelier d'engraissement et il est donc différent selon les ateliers ce qui rend la grille difficilement partageable

3.3 - Constats et propositions du côté de groupements et de l'abatteur

- ***Relations entre filières caprines laitière et viande***

« Avec les laiteries, on a très peu de relations même si «il n'y a pas de lait sans viande »;
Les laiteries disent : « débrouillez-vous dans la filière viande, on ne veut pas entendre parler de problématique chevreau »; il y a une séparation très forte entre les acteurs des deux productions. Elles ne veulent pas être impactées sur leurs marques
Pourtant, la production de l'éleveur naisseur c'est du lait et il y a un coproduit, le chevreau ; la laiterie ne peut pas s'affranchir des animaux car les naisseurs ont une double production (lait & viande);
Il m'arrive de recevoir des appels de jeunes éleveurs à 15 Jours des mises basses qui me demandent de ramasser leurs chevreaux sans que je les connaisse. Un jeune qui s'installe devrait produire une notification à sa laiterie qu'il a bien une collecte de chevreaux. »

- **Les maillons de deux filières, laitière et viande: les éleveurs naisseurs appartiennent aux deux filières et interprofessions**

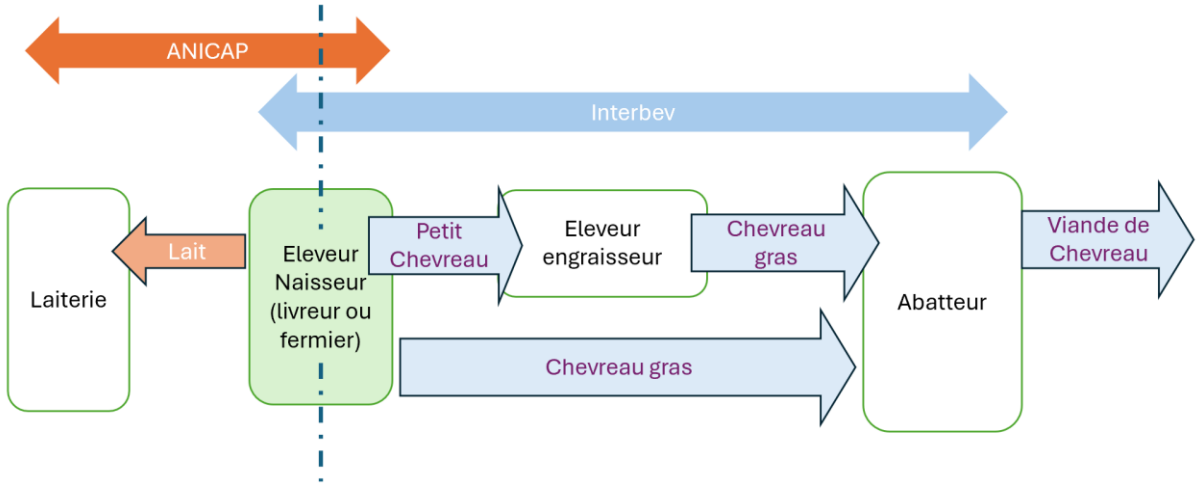

La question du fonctionnement d'interface entre les deux filières

- **A propos du BEA en élevages de chevreaux**

« La première chose à faire, c'est de conduire bien les animaux chez les naisseurs ; quand on reçoit des animaux trop jeunes, mal préparés et élevés dans des conditions précaires, on n'a pas de résultat.
En filière agneau, nous avons développé une action BEA mais pas encore sur la filière chevreau. Nous n'avons pas d'indicateurs sur le caprin pour l'instant ; les actions ne sont pas structurées mais nous y travaillons car c'est un enjeu majeur pour tous. On souhaite que cette réflexion soit initiée par les naisseurs, même si les engraisseurs doivent aussi s'y intéresser ; mais il faut que ce soit d'abord les éleveurs naisseurs qui agissent sur ce thème du BEA de l'élevage de chevreaux pour obtenir des chevreaux robustes
Nous souhaitons sensibiliser les naisseurs sur le taux de mortalités de leurs chevreaux en atelier d'engraissement. C'est une piste pour revaloriser des chevreaux. »

- **Problématique de collecte, de transport et d'engraissement dans certaines zones**

« En Bretagne, un groupement et un engraisseur seulement se répartissent la collecte des chevreaux ; ils sont tous deux liés à un seul abatteur. Les modalités de collecte proposées peuvent couter plus cher pour les naisseurs. Il est très important pour nous éleveurs qu'il y ait une transmission de ou des ateliers d'engraissement.
Dans cette région, à noter qu'il y a une problématique de collecte et de transport des chevreaux légers et gras dans certaines zones. Nous organisons actuellement une concertation pour améliorer la collecte, les modalités d'élevage et la revalorisation des chevreaux. »

- ***Pour limiter le nombre de mortalités de chevreaux en France, il y a deux choses à faire: 1/ faire respecter la Charte et 2/ revaloriser les chevreaux.***

1/ faire respecter la Charte Chevreau *; c'est le minimum légal qui n'est pas réalisé dans tous les élevages : il faut exiger la qualité (des chevreaux qui savent téter, le cordon ombilical sec, etc.). Il faut agir en même temps et des deux côtés, que ce soit laiteries auprès des naisseurs et moi auprès des engraisseurs*

- *Les laiteries peuvent s'impliquer auprès des naisseurs pour progresser sur l'élevage du chevreau naissant,*
- *De mon côté je peux organiser des audits des engraisseurs; je peux mettre dans mes contrats avec les engraisseurs le respect de la Charte Chevreau; ça aura un coût pour moi;*
- *A noter que si la filière caprine n'est pas en mesure de réguler les mortalités, ce sera l'administration qui le fera; les contrôles sont sans doute nécessaires;*

2/ Les laiteries peuvent également revaloriser la qualité de l'élevage des petits chevreaux par une prime, *par exemple de 10 €/1000 litres comme certaines le font déjà. Ce n'est pas possible pour moi abatteur de relever le prix du petit chevreau ; C'est aux laiteries de prendre en charge cette augmentation du prix du petit chevreau. Dans la filière caprine, la valorisation économique est sur le lait, pas sur la viande. 95% du revenu de cette filière caprine vient de la filière laitière.*
De plus l'impact médiatique sera plus fort sur la filière laitière que sur notre activité d'abattoir.

4 - Le risque médiatique : déjà actif

En conclusion

- **Pour améliorer la qualité des chevreaux en France, il serait possible :**
  - De mesurer et partager le niveau de risque et les enjeux: renforcer les échanges entre filières lait/viande,
  - Continuer d'accompagner l'engraissement en élevages naisseurs
  - appliquer la Charte Chevreau et le Code mutuel,
  - Mais réinformer et motiver les éleveurs naisseurs et engraisseurs pour développer les bonnes pratiques en filière via l'engraisseur
  - Revaloriser les prix des petits chevreaux et des chevreaux gras (?)
  - Agir sur les zones blanches de collecte,
  - Informer et sensibiliser plus en amont les élevages qui se créent,

- **Renforcer les bonnes pratiques d'engraissement : par qui et comment les encourager ?**

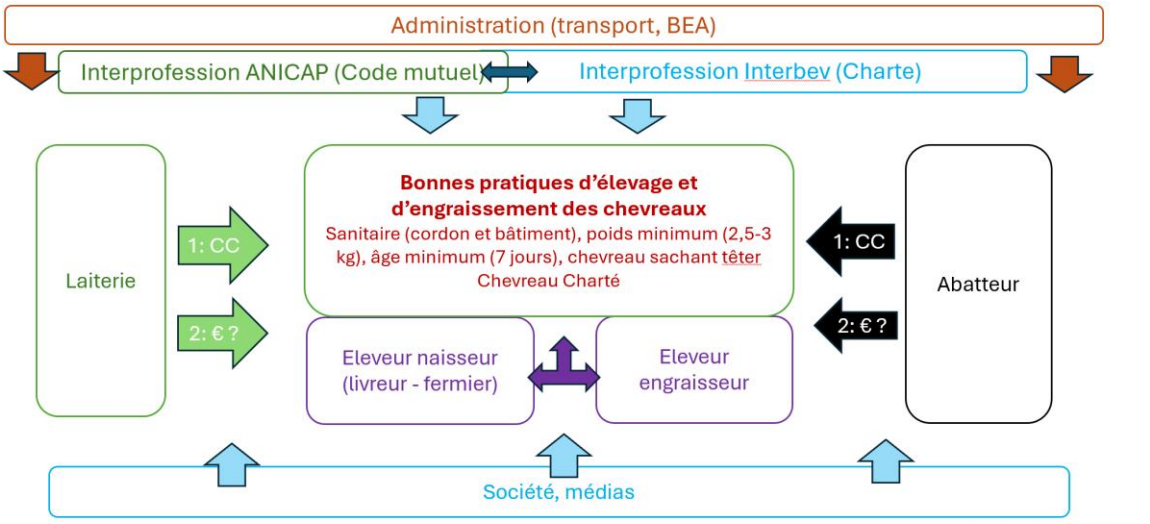

CC: Charte Chevreau

- **Vers quels scénarios d'avenirs possibles ?**

- **Scénario 1:** enclencher une démarche de progrès commune, des deux côtés, laiteries (sur les naisseurs) et abattoirs (sur les engraisseurs), et en même temps; A minima sur l'application de la Charte chevreau et éventuellement par revalorisation des petits chevreaux et des chevreaux gras.
- **Scénario 2:** l'administration met les holàs, soit par le contrôle dans les élevages, et/ou par la réglementation BEA du transport et du temps d'élevage en élevage naissant.

III – Valorisation et promotion de la viande de chevreau et de chèvre

Des éleveurs développent une meilleure valorisation de la viande de chevreau et de chèvre et un des axes de la FRCAP Nouvelle-Aquitaine & Vendée est l'accompagnement des éleveurs vers une réappropriation du circuit de commercialisation. La FRCAP répond depuis quelques années aux besoins exprimés par des éleveurs caprins qui se sont diversifiés pour améliorer leurs revenus en valorisant la viande de chevreau et de chèvre, encore trop souvent considérée comme sous-produit de leur atelier laitier et/ou fromager. Il s'agit d'une démarche commune de développement de la production et de la commercialisation à la fois locale ou nationale de viande de chevreau favorisant les synergies.

Pour faire connaître ou remettre au goût du jour la viande de chevreau et de chèvre auprès des consommateurs et des professionnels de l'alimentation, la FRCAP collabore avec l'ensemble des acteurs régionaux des filières de viande de chevreau et de chèvre que ce soit avec Interbev, l'Aana ou la Route des fromages. Tous participent à la relance de la viande de chevreau à travers de la communication et de la promotion lors de manifestions telles, SIA, Capri'Nov, etc…

La FRCAP met à jour son site internet s'adressant au grand public mais aussi aux professionnels ayant pour thématique la viande caprine : http://viandes.terredeschevres.fr

Exemple, valorisation de la viande caprine au SIA 2024 (hall 3 des régions) : la participation de la FRCAP aux **évènementiels** : Salon de l'Agriculture de PARIS (SIA), Caprinov, autres journées départementales : vente de produits à base de viande caprine, point d'information et distribution de documents pour les personnes intéressées).

I.3 – Animation et appuis 2024 à la filière fromagère fermière et artisanale caprine

(+ ovine et bovine)

Cf. autre document de compte rendu

CHEVRIERS
Nouvelle-Aquitaine Vendée
FÉDÉRATION REGIONALE CAPRINE

I.4 – Animation des projets de coopération écosolidaires à l'international

I.2.3 - La coopération éco solidaire à l'international : Rapport d'activités du Programme d'Amélioration de la Filière Caprine (PAFC) - régions de Fatick & Diourbel au SENEGAL (pour information)

I – Pour l'ensemble des éleveurs de l'ARECAP :

- Identification de plus de **50 000** chèvres depuis 2017, ce qui a permis de réaliser des suivis sanitaires précis et de retrouver des chèvres égarées
- Vaccination contre la peste des petits ruminants de plus de **7 000** caprins et contre la pasteurellose de près de 11 **000** individus.
- Déparasitage de près de **10 000** animaux
- Achat de **200** chèvres mises en confiage auprès de **200** éleveurs
- Accompagnement de l'ARECAP dans le suivi de **1 115** chèvres en confiage pour la stimulation de l'économie familiale et la cohésion des groupements.
- Sensibilisations/formations dans l'action aux bonnes pratiques d'élevage
- Formation de **26** éleveurs relais santé aux premiers soins en élevage en synergie avec AgriSud
- Développement de la mobilisation d'épargne dans **34** groupements caprins et investissement des intérêts (près de **14 500€)** dans l'achat de chèvres et de matériel de transformation

II – Dans les zones de production embouche caprine et production de savons :

- Développement de la traite des chèvres et de la production de savon dans **15** groupements et développement de chiffre d'affaire intéressant pour certains groupements ou individuels (exemple d'une éleveuse qui réalise en 2024, un chiffre d'affaire de 1950 €, soit plus d'un smic sénégalais par mois)
- Résultats conformes à la règlementation UEMOA pour les savons au lait de chèvre
- Formation de **30** éleveurs à l'embouche caprine
- Spécialisation de **10** éleveurs en embouche caprine et suivi technique (contrôle de croissance et castration)

III- Dans les zones de production laitière :

- Mise en place de **3 parcelles de production de fourrages irrigués**, deux collectives à Ndiomdy et Colobane et une parcelle familiale à Keur Ngodji
- Formation de **40** éleveurs à la culture fourragère irriguée, à la taille des arbustes fourragers, à la mise en place de pépinière
- Accompagnement et suivi des unités de transformation et des groupements producteurs de lait caillé : 3 703 litres de lait dont **1 428** litres de lait de chèvres transformés
- Accompagnement pour l'embauche d'une gérante commerciale à Colobane, augmentation de **plus de 50 %** des volumes de lait transformés au 2ème semestre 2024 comparé aux volumes réalisés au 2ème semestre 2023.
- A Niakhar, mise en place d'un système autofinancé de collecte de lait avec achat d'une moto mise à disposition d'un jeune
- Augmentation des volumes de lait de chèvres collectés **de 77%** entre le 2ème semestre 2023 et 2024 à Niakhar
- Développement de **3 nouveaux produits laitiers** avec le lycée les Vaseix : crottins aromatisés aux herbes de Provence, ciboulette et 5 épices
- Accompagnement à l'obtention de l'autorisation FRA : crottin, yaourt nature obtenu pour Colobane, crottin et tomette en cours pour Niakhar

- Mission de **2 éleveurs de la FRCAP** et Mélissa Teinturier en hygiène de transformation et techniques fromagère
- Recyclage de **20 transformatrices** en bonnes pratiques d'hygiène de transformation et techniques de transformation
- Stabilisation de la recette du yaourt au bissap
- Développement des ventes par le commercial (**1 430 €** de chiffre d'affaire en 2024)

IV- Autonomisation de l'ARECAP :

- Tenue de réunions de sensibilisation/information sur le PAFC/ARECAP ce qui a permis l'adhésion de **4** groupements et **2** éleveurs individuels.
- Sensibilisation pour la mobilisation des cotisations à l'ARECAP **plus de 93%** de recouvrement des cotisations 2024
- Tenue de **6 réunions** d'échanges au niveau départemental
- Réalisation **d'un diagnostic** de l'association par l'ONG Taataan et **d'un plan** de structuration, d'autonomisation et de communication en cours

V- Accompagnement CIMEL de Niakhar :

- Achat réalisé de **98 chèvres et de 2 boucs**, plus du fourrage pour la quarantaine et des médicaments et vaccins pour la prophylaxie et les soins
- Accompagnement du CIMEL et du MEPA sur l'amélioration génétique de la race caprine sénégalaise par une mission technique de la FRCAP

I – L'amélioration des conduites d'élevage :

- Identification de plus de **50 000** chèvres depuis 2017, ce qui a permis de réaliser des suivis sanitaires précis et de retrouver des chèvres égarées
- Vaccination contre la peste des petits ruminants de plus de **10 000** caprins et contre la pasteurellose de près de **12 000** individus afin de limiter les mortalités
- Déparasitage de plus de 9 **000** animaux
- Suivi sanitaire des troupeaux et sensibilisation/formation aux bonnes pratiques d'élevage
- Appui en semences de niébé
- Renforcement de éleveurs en plants d'espèces fourragères en synergie avec le PRODER

II – le management de la vie professionnelle caprine locale et régionale

Socle de l'activité professionnelle caprine : représentativité et action. Une légitimité régionale

L'ESPRIT D'EQUIPE DES SALARIES DES RELAIS DEPARTEMENTAUX

Un collectif mobilisé

Des relais dans les départements de la région :

Syndicat Caprin de Charente
- Président : Jean Pierre MONTHUBERT
- Animateur : Marie Escure
- Tél. : 05.45.24.49.49 -

Syndicat Caprin de Charente-Maritime
- Président : Aimie DAMONTE
- Animatrice : Anne Laure LEMAITRE
- Tél. : 05.46.50.45.00 -

Syndicat Caprin de Dordogne
- Président : Jean BAROU
- Animateur : Valentin PY
- Tél. : 06.78.03.77.42

ARDEPAL Section Caprine Limousin
- Président : Patrice GAUTIER
- Animateur : J. FONTENIAUD & R. LESNE
- Tél. : 05 55 10 37 90

Syndicat Caprin de Gironde
- Président : Carine BOUT
- Animateur :
- Tél. : 05 56 79 64 21

Syndicat Caprin de Lot et Garonne
- Président : Sebastien TEYSSEDRE
- Animatrice : Camille DELCOUSTAL

Tél. : 05.53.77.83.52.-

Syndicat Caprin des Pyrénées Atlantiques / UPF
- Président : Philippe POUYOUNE
- Animateur : Odile SALATO + Gaétan MARSY
- Tél. : 05 59 65 86 09

Syndicat Caprin des Deux-Sèvres
- Présidente : Caroline COMTE/ Tiana FADAT
- Animatrice : Angélique ROUÉ
- Tél. : 05.49.77.15.76 -

Syndicat Caprin de Vendée
- Président : Mickaël BLANCHARD
- Animateur : Noémie COUTURIER
- Tél. : 02.51.36.82.22 -

Syndicat Caprin de la Vienne
- Présidente : David BOSSUET
- Animatrice : Alizée BRETON
- Tél. : 05.49.36.33.68.

FRCAP 2023
Engagement
Esprit d'équipe
Excellence

CHEVRIERS
Nouvelle-Aquitaine ■ Vendée
FÉDÉRATION REGIONALE CAPRINE

Cyril BALLAND (79) est président de la FRCAP N-A & V

L'équipe salariée FRCAP 2024: près de 20 agents de développement impliqués dans l'ensemble du projet

- Mélissa TEINTURIER et Virginie VENOT-BONNET, animatrices de la filière fermière,

- Johanna GRAUGNARD animatrice de la Route des fromages de chèvre,
- Aurélie POUPARD, Assistante,
- Hélène KUHN, sur le projet PAFC au Sénégal et également 10 techniciens sur le projet PAFC
- Frantz JÉNOT, directeur
+ Isabelle PEROCHE et Sandrine MARLET SALLÉ en prestation de services pour les filières viande caprine et le SIA ainsi que pour le suivi Web.
Soit 18 agents impliqués dans le projet FRCAP

- **Mission d'animation de la vie associative de la FRCAP de Nouvelle-Aquitaine & Vendée**

En 2024, la vie associative de la FRCAP a représenté plusieurs rencontres et 25 jours :

22-janv	Réunion d'équipe
18-mars	Réunion d'équipe
27-mai	Réunion d'équipe
18-juin	Réunion d'équipe
04-juil	Formation équipe Frcap
04-juil	Entretien individuel J Graugnard
08-juil	Entretiens individuels M. Teinturier et V Venot Bonnet
09-sept	réunion d'équipe
04-nov	Réunion d'équipe
28-mai	Réunion bureau FRCAP
08-janv	CA en 64
28-août	CA FRCAP M Blanchard Vendée
20-nov	CA Frcap Assemblée Nationale Paris
31-janv	Réunion FRCAP mobilisation d'éleveurs
12-avr	CA Chevriers avec le député N; Turquois 86
16-18 avril	Mission UE à Bruxelles
24-avr	Réunion CAC comptabilité FRCAP 2023
13-juin	Formation FRCAP
17-juin	Réunion compta Frcap A. POUPARD
16 dec	Réunion d'équipe
03-juin	Réunion RSO FRCAP - CCI 79
03-mai	Réunion Région NA J Hebras
25-janv	Formation CCI Niort RSO
12-mars	Formation CCI Thouars RSO
18-juin	Formation RSO CCI79 à Melle
26-janv	Réunion SC 79
19-mars	AG Chevriers 79
25-mars	AG Syndicat caprin Charente Maritime
28-mars	Réunion C. COMTE Chevriers 79
14-mai	AG Frcap Verdille 16
26-août	Réunion Damien Poisblaut SC 79

1 **Mission de représentation des professionnels caprins régionaux**
Les éleveurs des Syndicats Caprins/FRCAP sont inscrits au cœur du projet régional caprin. Ils en sont une légitimité professionnelle en binôme avec les conseillers de la fédération ou leurs partenaires.

La schématisation de l'implication professionnelle et technique des équipes FRCAP :

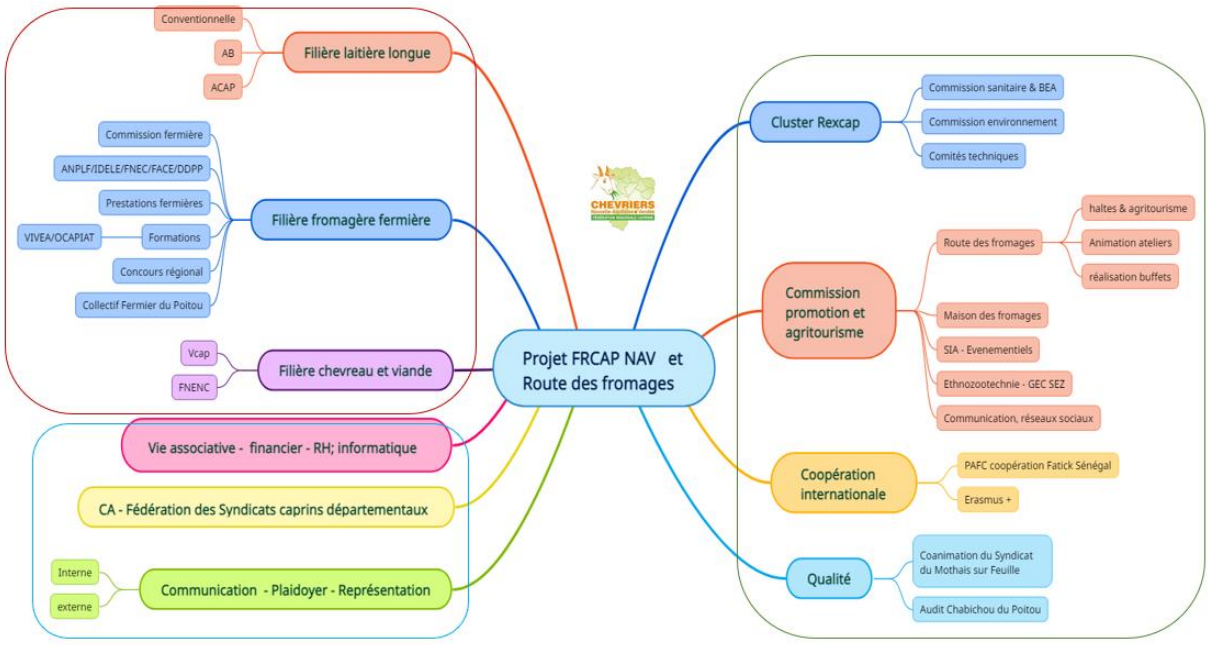

Au-delà des conseils d'administration et d'une AG, les professionnels et conseillers de la FRCAP participent à des réunions de représentations : FNEC, BRILAC, ANICAP, Capgènes, etc. ainsi qu'auprès des partenaires de la filière et des territoires (à différentes échelles géographique, du départemental à l'international): - en région : Collectivités Territoriales, Etat, Interprofessions, profession (nationale, départementale), partenaires internationaux, partenaires R&D&F, syndicats, associations, AANA, etc…

- Dans les commissions thématiques du Living lab et au Comité technique du REXCAP
- Dans les départements : Syndicats Caprins
- A l'échelle régionale : auprès des laiteries, du Brilac de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la DRAAF
- A l'échelle nationale : FNEC, ANICAP, IDELE, INTERBEV

Les administrateurs de la FRCAP ont également participé aux réunions :

- du Collège Producteur du Brilac, à ses CA et à l'AG
- aux CA, AG et commissions thématiques de la FNEC par G. CHABAUTY et O. DUPONT
- aux réunions IDELE, Capgènes, INRA, etc.

Le coordinateur de la FRCAP- REXCAP a participé en 2021 à des réunions extérieures de représentation :

- Activité professionnelle locale, régionale, nationale : Synd. Cap, FRCAP, FNEC, BRILAC, DRAAF, Région
- Actions Rexcap et commissions
    1 Dont promotion & communication – SIA – AANA – AOP
    2 Dont Fermier – Viande Caprine - Circuits courts – SIQUO

3 Missions d'information, communication, d'études ponctuelles et de transfert en interne et à l'externe de l'association :

- Portail internet et sites : suivi et mise à jour du portail : www.terredeschevres.fr
- Bulletin d'information des éleveurs caprins « Capr'Infos » : un numéro sur les attentes sociétales
- Flyer et plaquettes diverses et réponses quotidiennes (mails et tel) aux producteurs et partenaires,
- Rencontres des producteurs sur les fermes et participations aux évènements départementaux, notamment des Syndicats Caprins

- **En 2024, la FRCAP a poursuivi un chantier de RSO – Responsabilité Sociétale des Organisations en lien avec la CCI 79**

- **Introduction et méthodologie sur la stratégié volontaire RSO de la FRCAP**

Depuis fin 2022, le conseil d'administration de la FRCAP a jugé bon de s'impliquer dans une réflexion de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). Notre mission d'accompagnement des éleveurs et d'une filière comprend des actions de prise en compte des attentes sociétales, de bien-être animal, de préservation de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique.

Ce travail s'est réalisé en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres (CCI 79) basée à Niort qui nous accompagne méthodologiquement. Cette démarche a démarré par la réalisation d'un diagnostic réalisé avec la CCI. Une formation au pilotage et à la communication de la RSO a également été réalisée par Frantz Jénot.

Figure : diagnostic et résultat des six critères RSO à la FRCAP

Les méthodes mobilisées sont éprouvées et correspondent aux évaluations que la FRCAP pourrait avoir à réaliser pour les labels les plus reconnus (Engagé RSE Afnor, Lucie 26000). Le diagnostic RSO a dressé un état des lieux de l'organisation et établi une liste d'actions possibles au regard des six critères et trente sous-critères qui couvrent l'ensemble des domaines d'action de la norme ISO 26000 (cf. figure ci-dessous).

En équipe nous avons réalisé une cartographie précise de nos parties prenantes ainsi qu'un positionnement de notre organisation sur chaque sous-critère au regard de l'importance et du niveau de performance accordé à chacun. Un plan d'actions est en cours de finalisation. Pour la suite de ce chantier, nous avons émis l'hypothèse de proposer une méthodologie RSA – Responsabilité Sociétale Agricole – aux éleveurs de nos organisations pour développer cet outil RSO.

1/ Des résultats du diagnostic RSO de la FRCAP très encourageants et à renforcer

- **La performance RSO de la FRCAP sur les six critères évalués (norme ISO 26000)**

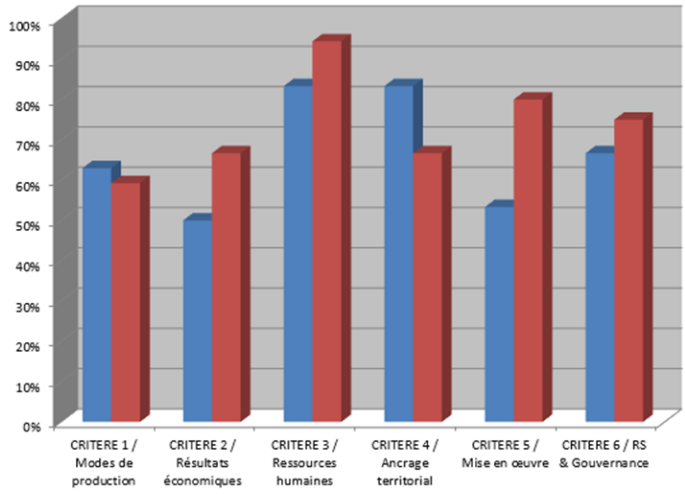

In fine nous ne retiendrons que 5 des 6 critères d'actions RSO en fusionnant les deux critères « mise ne œuvre et gouvernance » sur l'intitulé « gouvernance »

CRITERES	PERFORMANCE	IMPORTANCE
CRITERE 1 / Modes de production	63%	59%
CRITERE 2 / Résultats économiques	50%	67%
CRITERE 3 / Ressources humaines	83%	94%
CRITERE 4 / Ancrage territorial	83%	67%
CRITERE 5 / Mise en œuvre	53%	80%
CRITERE 6 / RS & Gouvernance	67%	75%

Les points sur lesquels réagir, surveiller et conforter à la FRCAP

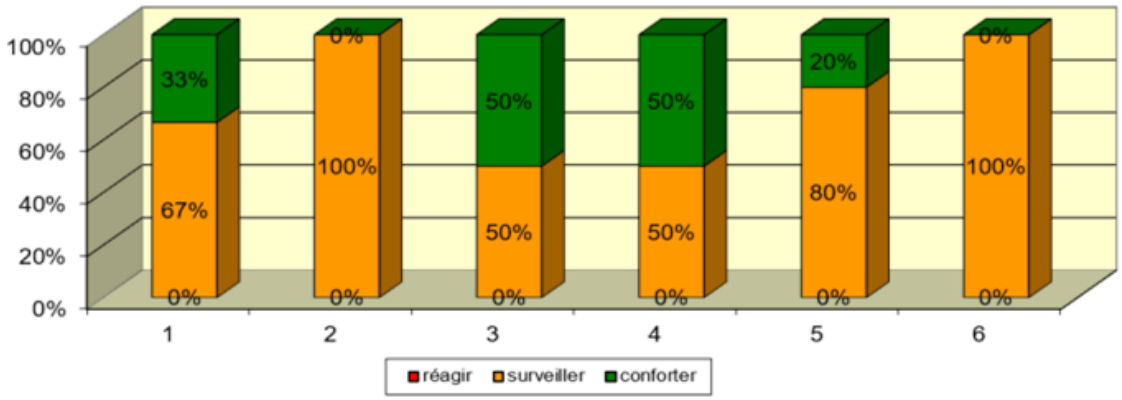

1- mode de prod, conso // 2- résultats éco // 3- rh relation de travail // 4- ancrage territorial // 5- intégration rs et communication // 6- vision et gouvernance

En résumé :

0 % des sous-critères nécessitent de réagir
73% des sous-critères sont à surveiller
27 % des sous-critères sont à conforter
100% des relations parties prenantes évaluées sont à entretenir

La conclusion de la CCI de Niort pour notre diagnostic RSO - FRCAP est la suivante :

- En matière de politique RSO, la FRCAP dispose d'un socle de bonnes pratiques solide et adapté à la taille de l'organisation,
- Concernant les modes de production, de consommation durable et questions relatives au consommateur : si l'organisation doit veiller à être elle-même exemplaire avec un pilotage, elle a probablement un rôle d'influenceur à jouer dans le milieu professionnel et dans le territoire,

Figure : Réunion de sensibilisation des administrateurs de la FRCAP sur la RSO
Les salariés et administrateurs ont été impliqué dans ce travail

- Les résultats économiques de l'organisation sont sains mais constituent un point de risque et de dépendant à la sphère publique,
- Les ressources humaines, relations et conditions de travail sont privilégiées avec une cogestion de l'organisation et des valeurs clairement exprimées et mises en œuvre qui en constitut le socle

- L'ancrage territorial est fort du fait du lien de la production caprine au territoire ; il pourrait cependant s'exprimer en incluant explicitement des participations à des objectifs de transition écologique locaux

- **Les points forts du diagnostic repérés sont :**

Critère 1 - Concernant les modes de production, de consommation durable et questions relatives au consommateur : l'organisation a globalement de faibles impacts directs sur le plan environnemental sauf pour le sous-critère « énergies et GES » en ce qui concerne les déplacements.
Critère 2 - Les résultats économiques de l'organisation sont orientés vers la politique salariale avec un faible écart de salaires et un accord-cadre satisfaisant.
Critère 3 - Les ressources humaines, relations et conditions de travail observent un bon niveau de performance y compris pour le dialogue social avec des valeurs fortes: solidarité et entraide, tolérance syndicale, diversité, etc… formalisée dans une charte de l'organisation
Critère 4 - L'ancrage territorial est fort du fait de la nature même de l'organisation et de ses adhérents

- **Les points d'amélioration RSO révélés par le diagnostic sont :**

Critère 1 - Concernant les modes de production, de consommation durable et questions relatives au consommateur :
Formaliser les achats responsables (tableau pondéré de comparaison des offres)
Impacts en émissions de GES = consommations d'énergie et surtout les déplacements : tableau de bord mensuel partagé en équipe
Formation à l'écoconduite
Qualité et satisfaction des clients : enquête annuelle auprès des adhérents pour entretenir une démarche d'amélioration continue
Critère 2 - Les résultats économiques de l'organisation : Transparence des tarifs pratiqués : politique tarifaire mise à jour explicitant la double tarification « éleveurs » / « non éleveurs »
Critère 3 - Les ressources humaines, relations et conditions de travail
Gestion de la santé et sécurité au travail : démarche de prévention des RPS – risques psycho-sociaux
Critère 4 - L'ancrage territorial : adhésion au GODS et à Promhaies
Critère 6 – Gouvernance : Vision RS et gouvernance a mettre en place en prenant appui sur les valeurs de l'organisation FRCAP pour permettre de définir notre engagement RSO ou charte RSO

2/ Le plan d'actions RSO de la FRCAP

A présent des actions bénéfiques sont enclenchées qui permettront d'améliorer la performance globale de la Frcap pour mieux valoriser ses atouts, renforcer la visibilité des actions RSO et intégrer la RS dans la stratégie centrale de notre organisation avec prise en compte durable de nos parties prenantes.
Les travaux de la FRCAP sont concernés par les orientations de la feuille de route signée entre la filière caprine et la Région Nouvelle-Aquitaine et la stratégie régionale Néo-Terra. Le projet RSO de la FRCAP prend en compte ces axes. La 1ère étape stratégique constitue le diagnostic qui permet de valider une approche de l'organisation cohérente avec la RSO et des bonnes pratiques qui pourront se renforcer. La stratégie est renforcée avec l'implication des administrateurs et les adhérents de la FRCAP.

1/ Mieux communiquer sur nos atouts

Critère 1 - la FRCAP a globalement de faibles impacts directs sur le plan environnemental (*excepté pour la consommation d'énergies et de GES pour les déplacements*).

Critère 2 - la politique salariale présente un faible écart de salaires et un accord-cadre satisfaisant pour l'équipe salariée,
Critère 3 – la gestion des ressources humaines et les conditions de travail observent un bon niveau de performance y compris pour le dialogue social avec des valeurs fortes : solidarité et entraide, tolérance syndicale, diversité, etc… formalisée dans une charte,
Critère 4 - L'ancrage territorial est fort du fait de la nature même de l'organisation et de ses adhérents

2/ Développer un plan d'actions concrètes

Ce plan s'appuie sur cinq axes de la RSO et de la durabilité : Economie - Social - Environnement - Gouvernance – Territoire.

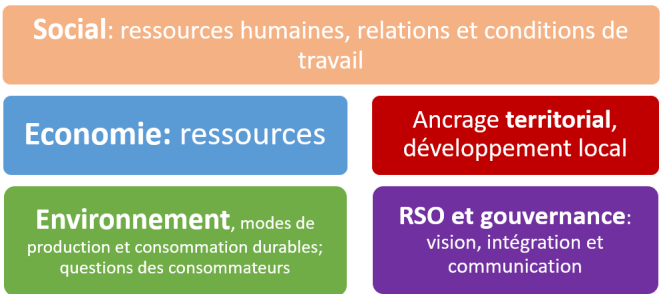

En reprenant les propositions de la CCI issues de notre diagnostic, nous avons démarré notre travail sur des actions concrètes :

- **Sur l'axe 1, « économie »**
  - la clarification de notre politique tarifaire,

- **Sur l'axe 2 « social »**
  - La prévention des risques au travail : formation à la prévention des RPS, risques routiers avec formation à l'écoconduite,
  - Gestion de la santé et sécurité au travail : nous engageons une démarche de prévention des RPS – risques psycho-sociaux.

- **Sur l'axe 3 « environnement », ce qui est mis en place :**
  - Suivi et la diminution de nos émissions GES : - Impacts en émissions de GES = consommations d'énergie et surtout les déplacements : tableau de bord mensuel partagé en équipe
  - Consolidation de nos achats responsables,
  - Formation à l'écoconduite

- **Sur l'axe 4 « territoire »**
  - Le réseau Rexcap est en phase d'évolution du modèle Cluster vers le modèle Living-Lab qui vise à intégrer de nouvelles parties prenantes et en particulier des associations et partenaires détenant de nouvelles compétences comme des ornithologues, des spécialistes de l'arbre et la haie, des éthologues, des médecins, des banquiers éthiques, tout en intégrant une dimension d'ouverture à l'Europe, etc. La FRCAP est déjà membre de ces structures partenaires qui indiquent une ouverture :

- **Sur l'axe 5 « gouvernance », ce que nous avons réalisé :**
  - Formation du directeur de la FRCAP au **pilotage d'une démarche RSO** (réalisée)

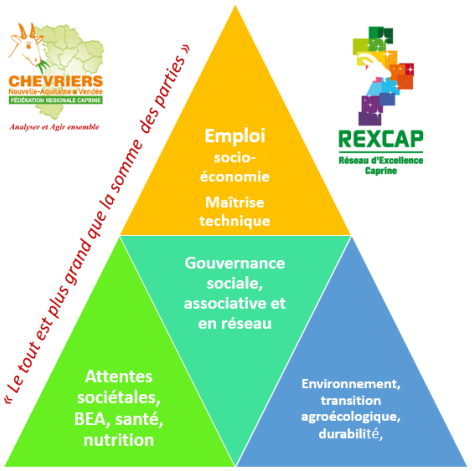

- Mesure de la **satisfaction des parties prenantes** avec une enquête annuelle,

- rédaction de notre **« raison d'être »** qui est de développer des systèmes d'élevages caprins durables :
  - plaçant l'éleveur au centre (socio-économie : bien-être, viabilité, vivabilité, transmissibilité),
  - à impact environnemental réduit, Intégrés dans des systèmes agroécologiques,
  - qui prennent en compte les attentes sociétales, le BEA, la santé et la nutrition,
  - intégrés dans des territoires, aménageant les paysages, auprès d'une diversité de citoyens – consommateurs reliés à leurs agriculteurs.
  - socialement qui prenne soin des relations et conditions de travail de toutes les parties prenantes dans une gouvernance associative et humaniste en RSO

- Nous avons également revu notre **charte des valeurs RSO de la FRCAP** pour énumérer nos points de repères éthiques. Elle pose les bases de nos références communes et fonde notre sentiment d'appartenance et donne une cohérence aux actions de tous les acteurs, administrateurs, salariés et parties prenantes :

- la solidarité, l'échange, l'entraide et le partage des bonnes pratiques,
- la tolérance, le respect, l'égalité, l'indépendance et l'acceptation de la diversité,
- L'équitabilité, l'engagement volontaire désintéressé dans les activités FRCAP, la philanthropie
- L'encouragement au progrès, l'adaptabilité, la transparence vis-à-vis des attentes sociétales,
- La bienveillance, l'accueil, l'absence de jugement et l'épanouissement,
- Les pratiques de démocratie et de dialogue respectueuses des différences de points de vue,

« Le tout est plus grand que la somme des parties »

Analyse et suivi du prix du lait de chèvre dans les laiteries pour 2024

- Comme chaque année, la FRCAP réalise une synthèse **sur le prix de base du lait de chèvre dans les industries laitières de la Région**

lait refroidi	Prix de base du lait de chèvre conventionnel (en €/1000 litres) de différentes laiteries - campagne laitière 2024 avec TB/TP : 35/30 g/l																
2024 - lait conventionnel	CLS	AGRIAL	Lactalis Riblaire	Lactalis Rodez	Terra Lacta Reparsac	ULVV	Cloche d'Or	SODIAL Union	CSNL Limous.	Chavegrand	BERRIA	Agour	Chêne vert	Chevrefeuille	Picand - ine	*Moyenne*	% livraisons mensuelles (DRAAF)
janv.-24	797	872	855,05	879,6	913	880	820,50 €	865	805	913	940	900	810	856	817	*861,5*	5,68 %
Février * 2024	793	822	813,05	826,6	863	830	770,50 €	840	805	863	892	900	780	826	787	*827,4*	7,44 %
mars * 2024	778	795	786,05	803,6	774	820	740,50 €	770	745	775	856	900	702	786	709	*782,7*	11,99 %
Avril * 2024	778	775	775,05	765,6	752	770	717,50 €	733	747	755	828	900	705	781	719	*766,7*	10,85 %
Mai * 2024	768	775	775,05	766,6	752	770	717,50 €	733	742	755	828	900	708	782	722	*766,3*	11,08 %
Juin * 2024	768	775	775,05	766,6	752	770	717,50 €	740	742	755	829	900	710	782	724	*767,1*	10,30 %
Juillet * 2024	803	802	857,05	853,6	812	780	772,50 €	785	762	815	882	900	719	792	733	*804,5*	9,26 %
Août * 2024	843	832	857,05	865,6	832	830	802,50 €	825	812	835	899	900	743	815	757	*829,9*	7,93 %
Septembre * 2024	888	872	889,05	927,6	862	880	842,50 €	880	832	865	943	900	777	842	791	*866,1*	6,69 %
octobre *2024	933	932	915,05	920,6	883	920	880,00 €	915	862	885	984	900	861	916	875	*905,4*	7,21 %
novembre * 2024	933	932	915,05	920,6	885	920	880,00 €	920	887	885	991	900	900	957	914	*916,0*	6,17 %
décembre *2024	900	912	917,05	919,6	890	920	880,00 €	920	887	890	993	900	900	957	914	*913,3*	5,40 %
Ecart prix (élevé - bas) 2024	165,0	157,0	142,0	162,0	161,0	150,0	162,5	187,0	145,0	135,0	165,0	0,0	198,0	176,0	195,0	153,4	100%
Moy calculée base pondérée 24	820,2	828,3	831,9	837,4	816,4	827,9	780,8	810,3	790,0	818,4	891,1	900,0	760,0	827,3	772,2	820,8	
Rappel du prix base pondérée 23	818,5	823,3	827,0	832,5	811,4	813,3	779,9	775,9	757,3	777,9	851,7	851,4	729,8	794,3	741,9	737,8	
Ecart 2024-2023	*1,7*	*5,0*	*4,9*	*4,9*	*5,0*	*14,6*	*0,8*	*34,5*	*32,7*	*40,5*	*39,5*	*48,6*	*30,2*	*33,0*	*30,3*	*21,7*	
Soit prix (base + taux 33,6/37,6) :	868,6	880,4	881,5	887,0	873,2	876,2	833,0	857,4	843,3	871,6	923,8	953,3	825,2	879,0	825,5	*871,9*	
Soit prix (base + taux + complt)	868,6	888,4	881,5	887,0	873,2	876,2	833,0	857,4	843,8	872,0	923,8	953,3	825,2	879,0	825,5	*872,5*	
Soit le classement 2024	10	3	5	4	8	7	13	11	12	9	2	1	15	6	14		

Complément de prix		8							15€ nvx inst.	15€ nvx installés + volumes		0				
Bonus cellules *	R+ 2pts	R=+ 10€, A=+5€	SQ=+ 4,6 €	R+ 4pts/12,196€			R= +2pts / 6,098	5			A +1pts	-11,1		6inf1,350	<1M: +6,1	
	A +1pts			A +2pts/6,098€			A= +1pts / 3,049€				de-1 à -15	De - 20 à +5			<1,25M: +3	
Prime AOP R. Centre & Dordogne	30	de 17 à 35 €					de 18,3 à 42,7					0			24	
Prix du g de TP (€)	11	11	11	11	13	10,976	11,6	10,5	11,82	12	7	11,82	15	11,815	11,82	
Prix du g de TB (€) *	3,51	5 & 7>38	4	4	4	3,506	4,2	3,7	4,3	4	3	4,3	4,5	3,506	4,3	
Prix de 2,5 pts de TB et 3,6 pt de TP	48,38	52,10	49,60	49,60	56,80	48,28	52,26	47,05	53,30	53,20	32,70	53,30	65,25	51,65	53,30	
Prime CTL	2,00 €	5	5		1,951 +3,049	7,623	12,5	8	9,09	10,671	10,00 €	0	11		12,5	
Prime jeune installé	25€-20€				65 €/4 ans	an puis 10	20€/3ans			15 €		0			20€/3ans	
Prime code mutuel					20,00 €	2 €						0				
Prime lait cru		50			50 €/3 ans		de 6,1 à 24,4					0	25			
Prime technique	3,50 €		2		1€/an 1		5	20				0			5€+2€	
Prime froid		dont 3,05	dont 3,05								0	0				

Source: FRCAP - Nouvelle-Aquitaine & Vendée

Décembre 2024

**: pour la grille cellules, les entreprises appliquent en général une valeur du point de 3,049 euros / 1 000 litres ou 3,05 euros / 1 000 litres.* *TB: 37,6 et TP: 33,6 en 2022, source Idèle*

- **La grille du prix du lait de chèvre en agriculture biologique**

lait refroidi	Prix de base du lait de chèvre AB (en €/1000 litres) 2024 avec TB/TP : 35/30 g/l											
2024 - lait AB	Chêne Vert	LCBO	Cloche d'Or	Agrial	*Terra Lacta* *	Gaborit	CLS	Moy	*interbio NA*		% livraisons mensuelles (DRAAF)	Moy
janv.-24	1180	1190	1 080,50 €	1164	1140	1065	997	1137	*3,99 %*		*5,68 %*	1137
Février * 2024	940	870	1 000,50 €	1097	930	1065	933	984	*4,07 %*		*7,44 %*	984
mars * 2024	920	870	980,50 €	979	930	1136	918	969	*7,65 %*		*11,99 %*	969
Avril * 2024	920	870	987,50 €	919	930	934	918	927	*9,69 %*		*10,85 %*	927
Mai * 2024	920	870	997,50 €	919	930	934	908	928	*11,80 %*		*11,08 %*	928
Juin * 2024	920	870	997,50 €	919	930	934	908	928	*11,20 %*		*10,30 %*	928
Juillet * 2024	920	870	1 012,50 €	946	930	934	943	935	*10,38 %*		*9,26 %*	935
Août * 2024	965	870	1 072,50 €	986	930	1086	1043	985	*9,93 %*		*7,93 %*	985
Septembre * 2024	1140	1190	1 082,50 €	1051	1140	1096	1088	1117	*9,27 %*		*6,69 %*	1117
octobre *2024	1180	1190	1 060,00 €	1121	1140	1116	1133	1135	*9,23 %*		*7,21 %*	1135
novembre * 2024	1180	1190	1 060,00 €	1141	1140	1116	1133	1138	*7,19 %*		*6,17 %*	1138
décembre *2024	1180	1190	1 060,00 €	1151	1140	1176	1100	1150	*5,60 %*		*5,40 %*	1150
Ecart prix (élevé - bas) 2023	260	320	102,0	232	*210*	242	225	228	*100,00 %*		*100,00 %*	228
Moy calculée base pondérée année civile	1013,3	982,9	1029,3	1009,9	1004,1	1033,6	995,7	1012,2				1006,5
Soit prix (base + taux) 33,6/37,6 :	1078,6	1044,5	1081,6	1064,5	1060,9	1104,0	1044,1	1070,7	** Nb, pas de lait*			1065,0
Classement 2024 hors primes et cplt	3	7	2	4	5	1	6		*AB à TL actuellement*			

Prix du g de TP (€)	15	14	11,6	11	13	14	11	13,1			TP 2022	TB 2022
Prix du g de TB (€)	4,5	4,5	4,2	6	4	8	3,51	5,2	5 et 7 > 38		33,6	37,6
Prix de 2,5 pts de TB et 3,6 pt de TP	65,25	61,65	52,26	54,60	56,80	70,40	48,38	58,48		
Complément de prix			5	8					*Source:* FRCAP - NA&V			
*Prime JA						0					TP 2023	TB 2023
Prime foin						0					33,6	37,5
Prime bio cohérence											*Source Idèle*	
Prime désaisonnement > nov					1,951 +3,049	1,524						
Prime CTL - CLO	11 €		10,671	5							Ref TP	Ref TB
Prime CTL - simplifié	5 €			R+ 4pts/12,196€					Décembre 2024		30	35
Bonus Cellules	<1,5M+3€		R= +6,098€ A= +3,049€		A +2pts/6,098€							

- **Compte de résultat 2024**

CHARGES		PRODUITS	
Charges de personnel	73 967,55 €	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	87 263,00 €
Services extérieurs	11 527,74 €	Autofinancement	28 023,46 €
Autres charges de gestion courante	36 791,17 €	Conseil départemental	4 000,00 €
		BRILAC	3 000,00 €
TOTAL	**122 286,46 €**		**122 286,46 €**

Je certifie que les dépenses figurant dans ce récapitulatif ont été réellement supportées et dûment acquittées à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'au 30 juin 2025 par la structure qui demande le paiement de la subvention, et n'ont fait l'objet d'aucune remise, rabais, ristourne ou avoir.

.

Le président,
Cyril BALLAND

Le trésorier
Gérard CHABAUTY

FRCAP - FEDERATION REGIONALE CAPRINE
CHEVRIERS DE NOUVELLE-AQUITAINE & VENDEE
12 bis, rue Saint-Pierre 79500 MELLE
Tél : 06 30 32 30 13 / 05 49 07 74 60
Mail : frcap@orange.fr Int : www.terredeschevres.fr

Ce travail de recherche - développement est réalisé grâce au soutien de :

Avec le soutien de :

CONTACT : FRCAP – Chevriers de Nouvelle-Aquitaine & Vendée et Living lab REXCAP
Services Techniques : 12 bis, rue Saint Pierre 79500 MELLE
Tel : 06.30.32.30.13. - Courriel : frcap@orange.fr
Secrétariat : C.S. 45002 – 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Tél. : 05.49.44.74.80 - Télécopie : 05.49.46.79.05

ANNEXE : *tableau résumé de la participation de la FRCAP à la vie professionnelle régionale :*

Réalisation de réunions et diffusion – transfert ou nouvelles pratiques : plus de 100 réunions !

DATES	NATURE OU OBJET DE L'INTERVENTION	DUREE (jours)	catégorie
05-janv	JM Ressegand - Com. Environnement	0,5	R Environnement
08-janv	PAFC H. KUHN	0,5	PAFC
08-janv	CA en 64	2	Vie asso CA
12-janv	Réunion Fondation lait cru NA	0,5	R lait cru
15-janv	Réunion Redcap - Idèle	0,5	R Redcap
15-janv	Comité stratégique Patuchev	0,5	R Inrae
16-janv	Comité stratégique Patuchev	1	R Inrae
17-janv	Réunion BEA Lit Ouesterel	0,5	R BEA sanitaire
18-janv	Réunion Interbev Section viande (visio)	0,5	Viande
18-janv	Réunion PAFC - Région NA	0,5	PAFC
19-janv	Réunion PAFC mission reproduction	0,5	PAFC
22-janv	Réunion d'équipe	0,5	Vie asso équipe
23-janv	CA BRILAC	1	Interpro
25-janv	Formation CCI Niort RSO	1	Vie asso RSE
26-janv	Réunion SC 79	0,5	Vie asso Synd Caprin
29-janv	Enquete Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
29-janv	Réunion Région NA Rexcap	0,5	R Région
31-janv	Réunion FRCAP mobilitsation d'éleveurs	0,5	Vie asso Frcap
05-févr	Réunion Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
06-févr	Réunion PAFC	0,5	PAFC
06-févr	Réunion L. Bonneau Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
13-févr	Comité technique Rexcap - transversalité	1	R CT Rexcap
15-févr	Réunion GODS (environnement)	0,5	R Environnement
16-févr	Réunion Mothais sur feuille traçabilité aliments	0,5	Mothais sur feuille
13-févr	Réunion fondation lait cru NA	0,5	R lait cru
19-févr	Réunion Région NA - Promotion	0,5	Promotion
20-févr	CA AANA	0,5	Vie asso AANA
22-29 février	SIA	9	Promotion
05-mars	Réunion GODS biodidiversité Environnement	0,5	R Environnement
06-mars	Réunion commission qualité AANA	0,5	Vie asso AANA
07-mars	Réunion Interbev Section viande (visio)	0,5	Viande
12-mars	Formation CCI Thouars RSO	1	Vie asso RSE
14-mars	Visio thèse sociologie Alimentation	0,5	R alimentation
15-mars	Réunion Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
18-mars	Réunion d'équipe	0,5	Vie asso équipe
18-mars	Visio BRILAC ANICAP NA	0,5	Interpro
19-mars	AG Chevriers 79	1	Vie asso Synd Caprin
20-mars	AG Resalis Niort	0,5	Fermier
21-mars	Réunion Collectif fermier du Poitou	0,5	Fermier
22-mars	Réunion juristie Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
25-mars	AG Syndicat caprin Charente Maritime	1	Vie asso Synd Caprin
26-mars	Réunion ANSES sanitaire	0,5	R BEA sanitaire
28-mars	Réuinon C. COMTE Chevriers 79	0,5	Vie asso Synd Caprin
29-mars	Réunion Fondation lait cru NA	0,5	R lait cru
02-avr	AG Maison des fromages de chèvre	0,5	Promotion
03-avr	Réunion qualité AANA	1	Vie asso AANA
04-avr	Réunion du collectif fermier du Poitou Adriers 86	1	Fermier
05-avr	Réunion juristie Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
08-avr	CA Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
12-avr	CA Chevriers avec le député N; Turquois 86	1	Vie asso Frcap

15-avr	Commission sanitaire	1	R BEA sanitaire
16-18 avril	Mission UE à Bruxelles	3	Vie asso Frcap
19-avr	Réunion Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
22-avr	Réunion PAFC	0,5	PAFC
22-avr	Réunion Fondation lait cru NA	0,5	R lait cru
24-avr	Réunion CAC comptabilité FRCAP 2023	1	Vie asso Frcap
25-avr	Webinaire office de la biodiversité	0,5	R Environnement
26-27 avril	Festival des AOP Paris	2	Mothais sur feuille
29-avr	Réunion PAFC	0,5	PAFC
29-avr	Réunion Fondation lait cru NA	0,5	R lait cru
30-avr	Réunion OMACAP	0,5	R BEA sanitaire
20-avr	CA AANA Pessac	0,5	Vie asso AANA
03-mai	Réunion Région NA J Hebras	0,5	Vie asso Région
06-mai	Réunion OMACAP	0,5	R BEA sanitaire
07-mai	Réunion Vincent Decoux Rexcap	0,5	R Rexcap
14-mai	AG Frcap Verdille 16	1	Vie asso Synd Caprin
15-mai	Réunion AANA RSO Bordeaux	0,5	Vie asso AANA
17-mai	Réunion IDELE Rexcap	0,5	R Rexcap
22-mai	Réunion Rexcap Anses Niort	0,5	R BEA sanitaire
22-mai	Réunion Fondation lait cru NA	0,5	R lait cru
27-mai	Réunion d'équipe	1	Vie asso équipe
28-mai	Réunion bureau FRCAP	0,5	Vie asso bureau Frcap
29-mai	Visio gouvernance Redcap	0,5	R Redcap
30-mai	CA Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
31-mai	Réunion collecge producteurs Brilac Angouleme	1	Interpro
03-juin	Réunion RSO FRCAP - CCI 79	0,5	Vie asso Frcap Rso
04-juin	Réunion section interbev	0,5	Viande
06-juin	AG AANA	1	Vie asso AANA
07-juin	Réunion M SALLE CRANA - Rexcap	0,5	R Rexcap
10-juin	Réunion ONIRIS	0,5	R BEA sanitaire
13-juin	Formation FRCAP	1	Vie asso FRCAP
14-juin	Réunion A; RIBOT Région NA	0,5	R Rexcap Région
17-juin	Réunion compta Frcap A. POUPARD	0,5	Vie asso Frcap
17-juin	Commission promotion Rexcap	0,5	Promotion
18-juin	Réunion d'équipe	0,5	Vie asso équipe
18-juin	Formation RSO CCI79 à Melle	0,5	Vie asso RSO
19 - 20 juin	Concours régional des fromages fermiers	2	Fermier
21-juin	Visio préparation séminaire Rexcap F Purseigle	0,5	R Rexcap
24-juin	Réunion Fondation lait cru NA	0,5	R lait cru
26-juin	commission viande caprine CAVEB	1	viande
28-juin	Réunion Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
1er juillet	Webinaire BRILAC partenaires filières caprine	0,5	interpro
02-juil	Visio Université Montaigne Promotion	0,5	R Rexcap
02-juil	AG Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
04-juil	Formation équipe Frcap	0,5	Vie asso équipe
04-juil	Entretien individuel J Graugnard	0,5	Vie asso équipe
05-juil	Réunion NEWCAP 2	0,5	international
08-juil	Entretiens individuels M. Teinturier et V Venot Bonnet	0,5	Vie asso équipe
15-juil	Visio lait cru	0,5	R lait cru
16-juil	Visio préparation rencontre comité technique AB	0,5	R Rexcap AB
16-juil	Visio préparation AG CNAOL (MSF/CDP)	0,5	Mothais sur feuille AOP

18-juil	CA BRILAC Bressuire	1	interpro
12 aout	Réunion Fnenc Anthony Garnier	0,5	viande
14 aout	Réunion Fnenc Jérôme Huet	0,5	viande
26-août	Réunion Damien Poisblaut SC 79	0,5	Vie asso Synd Caprin
27-août	Réunion FEADER communication CRDC	0,5	Communication
28-août	CA FRCAP M Blanchard Vendée	1	Vie asso CA Frcap
29-août	Vision Collège producteur BRILAC	0,25	Interpro
30-août	Visio IDELE MPJ	0,5	R Rexcap Idèle
30-août	Visio Elsa Jourdain INRAE etude Zoojeu	0,5	R INRAE Zoojeu
04-sept	Visio AANA Qualité	0,5	Vie asso AANA
05-sept	Séminaire Rexcap Rochelle	1	R Rexcap séminaire
06-sept	Séminaire Rexcap Rochelle	1	R Rexcap séminaire
09-sept	réunion d'équipe	0,5	Vie asso équipe
09-sept	Visio etude chevreau G Guerin	0,5	Viande
11-sept	Réunion AANA	0,5	Vie asso AANA
12-sept	Visio PAFC	0,5	PAFC
12-sept	Visio G Chabauty etude chevreau	0,5	viande
13-sept	Commission sanitaire	0,5	R BEA sanitaire
13-sept	Visio étude INRAE Zoojeu	0,5	R Rexcap Zoojeu
16-sept	Visio préparation AG CNAOL (MSF/CDP)	0,5	Mothais sur feuille AOP
18-sept	Visio étude chevreau Maudet	0,5	viande
19-sept	CA Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
20-sept	Enquête A Le boulanger	0,5	viande
23-sept	Réunion Sebastien Mayne vidéo	0,5	Promotion
24-sept	Visio Interbev	0,5	viande
25-sept	Réunion étude INRAE Zoojeu	1	R Rexcap Zoojeu
26-sept	AG CNAOL Niort	1	Mothais sur feuille AOP
27-sept	AG CNAOL Niort	1	Mothais sur feuille AOP
30-sept	Visio étude colostrum jihad Liban	0,5	R BEA sanitaire
01-oct	Visio enquête Loel etude Fnenc	0,5	viande
01-oct	Enquête CRANA etude fermière	0,5	fermier
02-oct	Réunion Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
03-oct	Journée collecif fermier	1	fermier
04-oct	Formation BEA Delphine Georgelet	1	R BEA sanitaire
07-oct	Bureau AANA	0,5	Vie asso AANA
09-oct	Visio GEC etude crémiers fromagers	0,5	GEC
10-oct	Réunion Brilac et INRAe	0,5	interpro
17-oct	Réunion CORALIM Bordeaux	1	Fermier
18-oct	Formatin biodiversité GODS 79	0,5	R Environnement
21-oct	CA Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
22-oct	Formation étudiants BSA Ruralies	0,5	R Rexcap formation
23-oct	AG FNENC bBnilait 86	1	viande
24-oct	AG constituvive ANICAP NA	1	interpro
28-oct	Réunion REXCAP INRAE Lusignan	0,5	R Rexcap INRAE
29-oct	1er Comité de liaison Rexcap	0,5	R Rexcap C liaison
30-oct	Réunion Capgènes Rexcap	0,5	R génétique
04-nov	Réunion d'équipe	0,5	Vie asso équipe
06-nov	Mission fermière lait cru Pyr Atlantiques 64	0,5	R lait cru
07-nov	Mission fermière lait cru Pyr Atlantiques 64	1	R lait cru
08-nov	Mission fermière lait cru Pyr Atlantiques 64	1	R lait cru
12-nov	Réunion GODS 79	0,5	R Environnement

12-nov	AG Chabichou du Poitou	0,5	AOP CDP
14-nov	Formation étudiant Master Bordeaux Montaigne	0,5	R Rexcap formation
14-nov	Réunion PAFC Région Alexandra naud	0,25	PAFC
18-nov	Réunion Laurent Bonneau MSF	0,5	Mothais sur feuille
19-nov	Réunion Interbev Paris	1	viande
20-nov	CA Frcap Assemblée Nationale Paris	1	Vie asso CA Frcap
25-nov	CA MSF à la MDFC	0,5	Promotion
26-nov	Réunon ANSES BEA Niort	0,5	R BEA sanitaire
27-nov	Conférence de persse Mothais sur feuille La Mothe St héray	1	Communication
3 dec	Réunion I Gardien Région NA Bordeaux	0,5	R Rexcap Région
5 dec	Angélique Vergé Mothais sur feuille	0,5	Mothais sur feuille
9 dec	CA Anicap NA Agropole	1	Interpro
10 dec	Webinaire Idele numérique	0,5	R Rexcap Idèle
11 dec	Elevage Sylvie Baudouin MSF	0,5	Mothais sur feuille
12 dec	Formation ENOLL	1	R ENOLL
13 dec	Formation ENOLL	1	R ENOLL
16 dec	Réunion d'équipe	0,5	Vie asso Frcap
18 dec	Réunion fondation lait cru NA	0,5	R lait cru

Bilan des activités du CRDC réalisées en 2024

Le Centre de documentation a pour mission de rassembler et de mettre à la disposition des acteurs de la filière caprine la documentation scientifique et technique nécessaire à leurs activités, de diffuser à leur attention une information synthétique et actualisée et d'assurer à travers la collecte de l'information une fonction de veille scientifique et technologique. Le CRDC est un service spécialisé d'ACTALIA, rattaché à l'unité Produits laitiers.

1. La base de données et la bibliothèque

En 2024, la base de données a été enrichie de 108 documents. Elle contient dorénavant près de 23 000 notices bibliographiques représentant autant de documents présents dans la bibliothèque.

www.goat-lib.com a évolué pour devenir un portail permettant de rendre plus de services avec des accès facilités à des sites connexes et des alertes possibles.

Statistiques de consultation de goat-lib.com année 2024

2. Les prestations

Bibliographies mensuelles

Les acteurs de la filière caprine régionale Nouvelle-Aquitaine et certains de la filière nationale reçoivent des informations régulières sur des actualités, des articles parus… issus d'une veille qutidienne sur des sites internet, des newsletters, des revues. En retour, les destinataires demandent les articles qui les intéressent.

Le service question-réponse et bibliographie sur demande

18 demandes sont parvenues au CRDC. Il s'agit de demandes de bibliographies ou de demandes d'articles (références prises sur goat-lib ou sur le site www.crdc.fr) ou de questions précises qui nécessitent de faire une recherche documentaire.

Quelques exemples de demande en 2024 :

- effet des éoliennes sur l'élevage ;
- influence d'une feuille sur le fromage ;
- impacts environnementaux des équipements du bloc traite.

3. Communication

Le site www.crdc.fr.est destiné à un public professionnel, mais aussi à tous ceux qui s'intéressent au monde caprin, ce site se veut être le reflet du dynamisme de l'activité caprine en France.

Tous les thèmes concernant l'élevage des chèvres sont abordés

Ce site se veut être un portail à partir duquel on peut accéder à d'autres sites contenant de l'information caprine, scientifique et technique. Il a été mis en ligne en mars 2020. Après 4 piratages en 2021 et 2023, un changement d'hébergeur a été nécessaire. Depuis, tout semble être correct.

Les statistiques cependant ne sont pas encore le reflet des activités car un changement de fonctionnement sur Google Analytics a fait qu'un changement d'analyseur a été nécessaire. Dorénavant c'est Matomo qui a été installé, plus sécuritaire qu'Analytics et plus respectueux au niveau RGPD. Matomo a été ajouté en juin 2024. Nous n'avons donc que des statistiques partielles.

Statistiques du site crdc.fr (Matomo 2024)

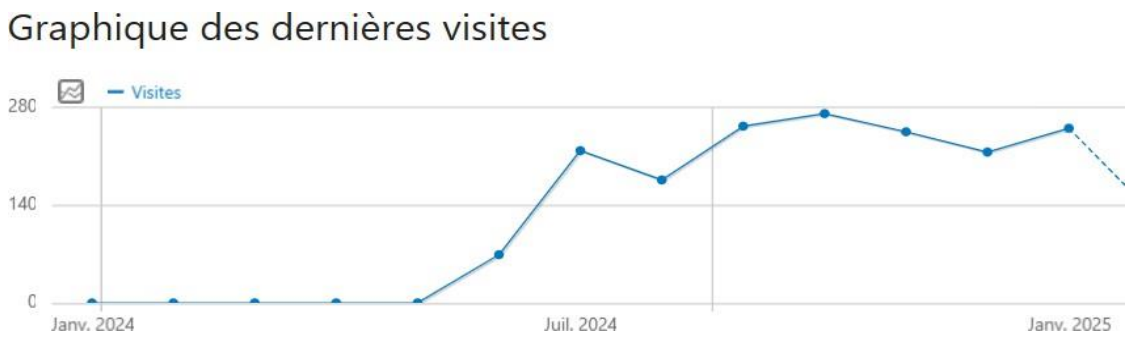

À noter que 34% des visites sont des « entrées directes » donc des visiteurs qui connaissent le site.

4. Le CRDC à l'EPL de Melle

Le CRDC continue d'être présent au Lycée agricole de Melle ; les jours d'ouverture sont calés sur la présence des étudiants en CS3 et CS4. Le CRDC est également fréquenté par des BP REA Adultes et par les étudiants en BTS PA qui sont concernés par l'élevage caprin.

Des recherches bibliographiques ont été effectuées avec les étudiants, qui sont également très demandeurs de prêts de documents.

5. Travail dans le cadre du Réseau d'excellence caprine de Poitou-Charentes (REXCAP)

Le CRDC est étroitement lié au REXCAP, réseau pour lequel il prend en charge une partie de sa communication et en particulier le site internet portail. Ce dernier (http://pro.terredeschevres.fr) est mis à jour tout au long de l'année.

Il a été « simplifié » en 2024. Ce travail n'est pas tout à fait terminé.

Statistiques de visites (Spip 2024)

Mois		Visites
janvier 2024		12798
février 2024		3524
mars 2024		449
avril 2024		431
mai 2024		929
juin 2024		711
juillet 2024		738
août 2024		585
septembre 2024		462
octobre 2024		445
novembre 2024		407
décembre 2024		307

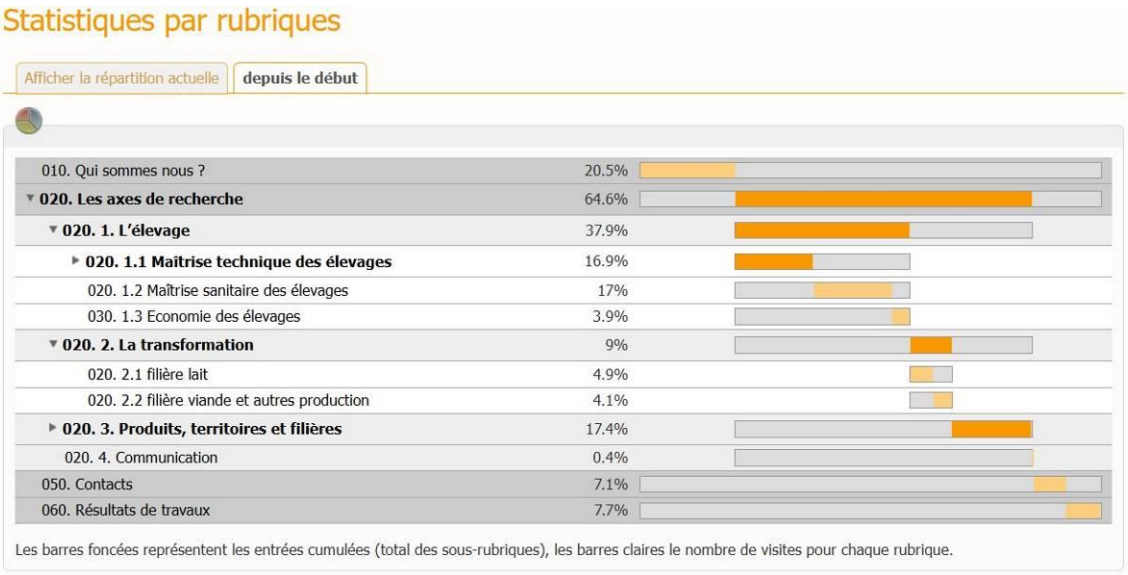

Réseaux sociaux

▶ Un compte Tweeter @REXCAP_NA : 373 abonnés

Ce compte a été supprimé en 2024.

▶ Page facebook : https://www.facebook.com/Rexcap-NAV-109631327443083

376 followers (+ 57 en 2024) – 73 posts

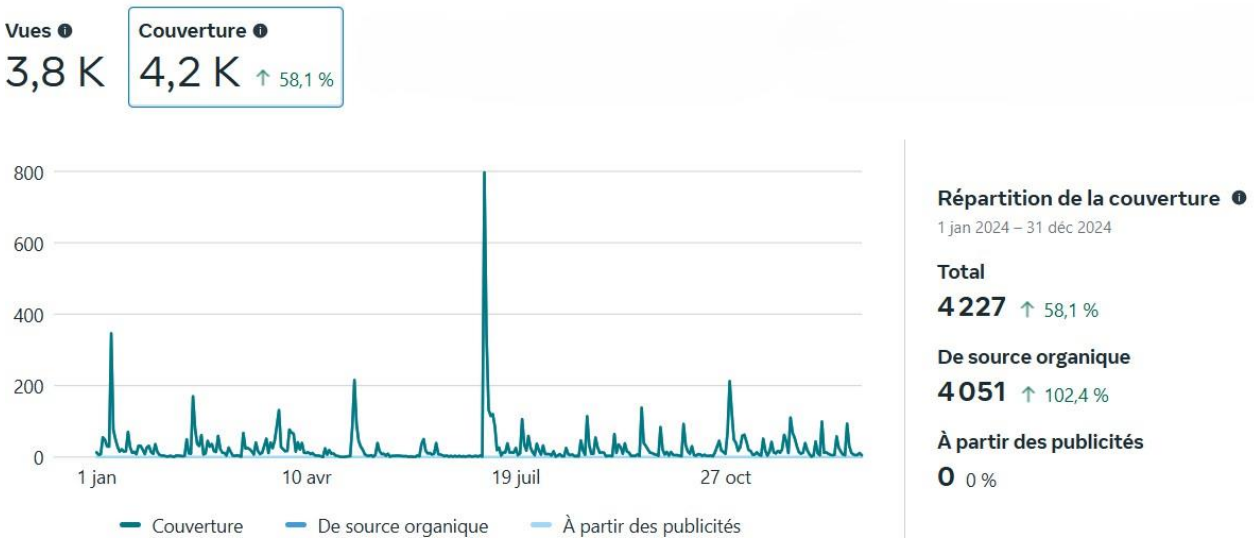

▶ Compte Instagram : @rexcap-napl - 70 publications - 91 followers

▶️ Chaîne youtube (depuis juin 2022) : 194 abonnées ; + 5 vidéos en 2024
https://www.youtube.com/@techniquescaprines.lawebtv

▶️ Page Linkedin (depuis août 2023) : 190 abonnés – 75 posts

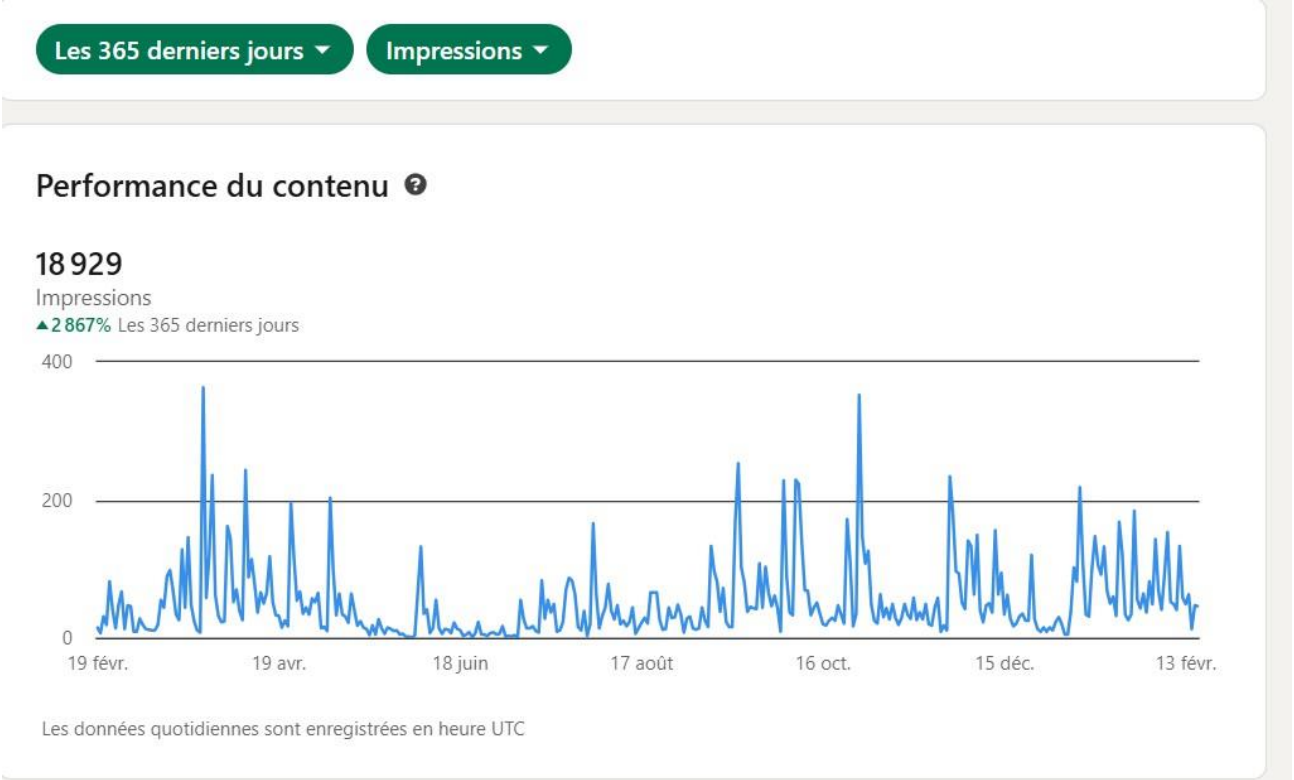

Le patrimoine

Le CRDC gère également base de données de la collection de cartes postales caprines, la collection d'étiquettes de fromages de chèvre et de photos de faisselles.

https://cartes-postales.terredeschevres.fr/

Plus de 5000 cartes postales ont été numérisées. Toutes sont sur la base de données accessible en ligne mais seules 2500 sont caractérisées. De temps en temps, une série de photos est caractérisée. Mais un très important travail de description reste à réaliser.

	Visites/mois
janvier 2024	72495
février 2024	12077
mars 2024	727
avril 2024	298
mai 2024	1081
juin 2024	308
juillet 2024	481
août 2024	482
septembre 2024	578
octobre 2024	1977
novembre 2024	1290
décembre 2024	714

Contact

Centre de Ressources et de Documentation Caprine
ACTALIA
Geneviève Freund

g.freund@actalia.eu- Tél : 05 48 00 03 42

Facebook formation fromagère fermière - Site du CRDC - Base de données technologie fromagère et élevage caprin
Facebook REXCAP - Cartes postales caprines – Cluster REXCAP - @REXCAP_NA – Web TV Caprine

Le CRDC est soutenu financièrement par le FEADER en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du programme InfoEcoCap3 et par l'ANICAP N-A pour ses actions au Legta de Melle

Union Européenne

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Sommaire Axe II :

Les actions de communication et de promotion de la filière caprine et des actions de stratégie de qualité

- Actualisation et modernisation de la stratégie de communication autour du Cabécou du Périgord (ICDP)
- Action de promotion de la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine (BRILAC – Route des fromages)
- Action de promotion du Mothais sur feuille AOC
-

Compte-rendu AAP COM 2024

Rapport d'activités 2024

Rappel des objectifs

Le programme de communication en faveur de la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine vise à :

- développer conjointement les filières longues et courtes et pérenniser la consommation des fromages de chèvres,
- identifier et valoriser les fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine et transmettre un patrimoine,
- communiquer sur les pratiques des éleveurs et répondre aux attentes sociétales,
- renforcer l'attractivité du métier d'éleveur pour assurer le renouvellement des générations.

Une identité commune **(« Les fromages de chèvres de Nouvelle-Aquitaine »**) permet de mutualiser la communication des différents territoires et démarches « qualité » de la filière.
Le programme 2024 a comporté la participation à des événements, l'organisation d'animations-dégustations, l'élaboration et la diffusion d'outils de communication, et la communication web et plan media.

I - Participation à des événements

25 jours de chargée de promotion

DU 1er AVRIL 2024 au 31 MARS 2025 (dates Appel à Projet 2024) EVENEMENTS AUXQUELS 'LA ROUTE' A PARTICIPE, POUR LA PROMOTION DE LA FILIERE CAPRINE REGIONALE :

Participation à 11 événements répartis sur 7 départements de la Région Nouvelle-Aquitaine

Mars : Journées Nationales Caprines (86)
Mai : Salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine (33)
Juin : Concours des Saveurs (17)
Sept : AG du CNAOL (79)
Sept : Salon Ambiance Terre (79)
Nov : La Ferme S'invite à Poitiers (86)
Dec : Magie de Noël à La Mothe St Héray (79)
Février 2025 : Salon International de l'Agriculture à Paris

+ collaborations sur AOP Festival avec le Syndicat du Chabichou du Poitou AOP, Tour cycliste Poitou-Charentes, Festival Périmeuh avec l'Interprofession Dordogne-Périgord

DES PARTENARIATS ET UNE OFFRE D'APPUI

Pour les événements, salons, animations dégustations...

La Route a développé des partenariats privilégiés avec :

- l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
- des collèges et lycées
- les Vins de Pays Charentais, la Cité du Vin
- EPCI Tourisme en Pays Mellois, Théâtre Auditorium de Poitiers …
- Des collectivités : Pays Mellois, Mairie de La Mothe Saint Héray, Mairie de Celles-sur-Belle, Mairie de Chef-Boutonne…
- les acteurs de la filière caprine régionale
- les acteurs de la filière lait (brebis et vache)

Avec lesquels des animations dégustations ont été organisées dans l'année.

La Route vient aussi en appui à des événements organisés par les syndicats caprins ou d'autres structures locales qui souhaitent bénéficier des ressources disponibles à la Route :

- prestation buffet de fromages avec découpe et présentation plateau de fromages Nouvelle-Aquitaine
- prêts d'outils de communication : totems, mascottes, valise pédagogique, flyers…
- prestations d'animation fabrication et/ou dégustation de fromages

Une charte de collaboration entre structures est établie pour permettre de cadrer les collaborations.

II – Animations-dégustations auprès du grand public

25 jours de chargée de promotion

ANIMATIONS ateliers moulage et dégustation de fromages à la Maison des fromages de chèvre **(Celles-sur-Belle, 79)** « Découvrez la fabrication des fromages de chèvre et dégustez-les ! »

21 ateliers à la <u>Maison des Fromages de Chèvre</u>, 410 participants

Dont :

3 Animations groupes (Voyagiste, Scolaires) sur la fabrication et dégustation

16 Ateliers des Curieux pendant les vacances scolaires

2 Ateliers « Dessine-moi une chèvre »

A cela s'ajoute **10 animations assurées *<u>in situ</u>* à la demande de nos partenaires :**
1 Animation à la Cité du Vin avec Mothais sur feuille *en avril*
1 Buffet de fromages pour lancement saison OT MELLOIS *en avril*
2 Animations fabrication et dégustation à la boutique CLS Echiré *en été*
2 Animations dégustation au Théâtre Auditorium de Poitiers *en sept et dec*
1 Buffet de fromages pour les Petites Cités de Caractères *en octobre*
2 Animations au self Lycée Poitiers *en avril et sept*
1 Animations sur évènement Eleveur Caprin Demain *en déc*

III – Création et diffusion d'outils de communication

25 jours de chargée de promotion

- ***CREATION D'OUTILS DE COMMUNCATION***

Supports de communication de la ROUTE :

- Flyers, Roll-up, Affiches et Fiches Haltes de la Route des fromages de chèvre
- Plateaux bois « Route des fromages de chèvre NA »

Supports de communication Terre des chèvres :

- Remise à jour visuel Terre des Chèvres (Nouveaux logos Igp, Aoc…)
- Réédition de roll-up, cartes postales, affiches Terre des Chèvres
- Oriflamme Fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine (version verte) et Spot Photo « Cheese » pour habillage de stands, animation salons et événements
- Réédition du dépliant « Les fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine »

Supports de com de la Route déclinés en flyers, affiche, roll-up

Plateaux bois « Route »

Mise à jour du visuel commun filière et réédition en cartes postales, affiches et roll-up *(kit par département)*

Spot photo « Cheese » habillage de stand salons

Oriflamme « Fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine » version verte

- ***MISE A DISPOSITION DE MATERIEL DE PROMOTION***

La Route dispose **de ressources matérielles en terme de promotion et de communication**. L'association met à disposition des Haltes et des structures de la filière et partenaires des outils de promotion : totem Fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine, banderoles, flammes, mascottes caprines, flyers et affiches, jeu de la chèvre, valise pédagogique, application numérique pédagogique... Supports disponibles à la Route (flyers, dépliants, banderoles, mascottes…)

IV – Site web, réseaux sociaux, plan media et communication presse

28 jours de chargée de promotion

- ***RELATIONS PRESSE RADIO ET TV***

Collaborations avec :
Presse quotidienne : Nouvelle-République, Sud Ouest, Courrier Français, La Concorde, Courrier de l'Ouest…
Presse agricole et spécialisée : La Chèvre : *double-page sur la Route dans numéro automne*, Agri79, Vienne Rurale, Guide du fromage…
Presse touristique : Office de tourisme pays Mellois, Guide « l'essentiel » Deux Sèvres Tourisme, Petit Futé Agritourisme France, Petit Futé Poitou, Guide du Routard, Tournesol…
Magazine Tourisme et Handicap : mise en valeur de nos animations adaptées aux publics
TV et Radios : France 3 Nouvelle-Aquitaine, France Bleu, Radio D4B…

- ***RESEAUX SOCIAUX DE LA ROUTE***

Route des Fromages de Chèvre de Nouvelle-Aquitaine

PAGE FACEBOOK DE LA ROUTE DES FROMAGES DE CHEVRE DE NOUVELLE-AQUITAINE.

100 publications à l'année / 3600 abonnés (+400 par rapport à 2023)
→**Couverture de 58 500** utilisateurs ayant consulté nos publications dans l'année.
Thèmes abordés : les fromages de Nouvelle-Aquitaine, les Haltes, les événements auxquels on participe, le bien-être animal, les démarches environnementales, les signes de qualité...
SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA ROUTE **https://www.facebook.com/routefromages**

INSTAGRAM DE LA ROUTE DES FROMAGES DE CHEVRE DE NOUVELLE-AQUITAINE.

70 publications/an
1100 followers (+45 par rapport à 2023)
→**Moyenne de 10 000 vues par mois**

TWITTER DE LA ROUTE DES FROMAGES DE CHEVRE DE NOUVELLE-AQUITAINE.

70 tweets/an
308 abonnés (stable)

- ***RESEAUX SOCIAUX DE LA MAISON DES FROMAGES DE CHEVRE***

PAGE FACEBOOK DE LA MAISON DES FROMAGES DE CHEVRE DE NOUVELLE-AQUITAINE

2720 abonnés
Couverture (nombre d'utilisateurs ayant consulté nos publications) : 13600

INSTAGRAM DE LA MAISON DES FROMAGES DE CHEVRE

450 followers
Couverture (nombre d'utilisateurs ayant consulté nos publications) : 550.

- ***SITES INTERNET***

SITE INTERNET DE LA ROUTE DES FROMAGES DE CHEVRE

www.ROUTEDESFROMAGESDECHEVRE.FR actualisations du site internet avec les nouveaux infos adhérents 2023 et enrichissement des pages. **80 000 visites / an** *(moyenne de 240 visites/jour)* avec des pics en période touristique.

SITE INTERNET DE LA MAISON DES FROMAGES DE CHEVRE

www.maisondesfromagesdechevre.com *EN REVISION*

Actualisation, suivi du trafic et du référencement.

SITE INTERNET TERRE DES CHEVRES

www.terredeschevres.fr espace grand public *(moyenne de 36 visites/jour)*

- ***COLLABORATION SUR DES CAMPAGNE DE COMMUNICATION et CREATION DE CONTENU WEB POUR DES PARTENAIRES***

✓ AANA Les Produits de Nouvelle-Aquitaine *Campagne « Manger ou mieux manger », Semaine SIQO,, Campagne de com Fêtes de Fin d'année, etc…*
✓ ANICAP Les Fromages de Chèvre *Duel de Chèvres, Bienvenue chez nos éleveurs, Recettes…*
✓ Interbev *pour la valorisation de la viande caprine « Oh du Chevreau »*
✓ Chabichou du Poitou AOP : *collaboration aux campagnes de communication AOP LAITIERES*
✓ Journée Nationale du Fromage : *publications web avec l'Asso Fromages de Terroir, Les Fromages de Chèvre, Les Produits de Nouvelle-Aquitaine*
✓ Syndicat du Mothais sur feuille : *publications pour la communication relative à l'obtention de l'AOC*

- ***ANIMATION D'UNE CHAINE YOUTUBE***

Cette plateforme, créée lors de la crise sanitaire en 2020, continue de s'enrichir et de fédérer une communauté et un rayonnement : nouveaux contenus, augmentation de l'impact public. Elle est un moyen efficace d'accroître la visibilité de notre association, de générer du trafic sur nos vidéos, mais aussi sur nos réseaux sociaux et notre site internet, et d'améliorer notre référencement.

https://www.youtube.com/channel/UC9WCeN-EedzPWQoB7uQCBhA

La Chaîne Youtube de la Route des fromages de chèvre en 2024 réunit :
20 vidéos mises en ligne
2150 abonnés (+260 par rapport à 2023)
→ 33 000 vues en 2024

Projet :
Actualisation de la stratégie de communication autour du cabécou du Périgord

Rapport 2024

I. Rapport Technique

Le Cabécou du Périgord est une marque collective créée en 1992 à l'initiative des éleveurs et artisans fromagers du Périgord. Ce fromage bénéficie d'une certaine notoriété, au niveau régional et nationale, et est connu du public et des consommateurs comme un produit de qualité, produit au cœur du terroir périgourdin. Cette notoriété s'est construite conjointement, par la force de commercialisation des fromageries artisanales mais aussi par des opérations de promotion valorisant le produit directement auprès des consommateurs.

En effet, la force de communication du Cabécou du Périgord s'est principalement construite sur la proximité développée au fil des années entre les éleveurs impliqués dans la marque collective et les consommateurs au cours des évènements locaux. C'est par ce vecteur que la marque collective promeut son produit auprès du grand public principalement. Ainsi, pour continuer sur cette lancée, l'Interprofession Caprine Dordogne Périgord a participé aux salons suivants :

- Au festival Elevage et Territoires qui s'est tenu à Meyrals le 29 juin 2024
- Au comice agricole urbain Péri'Meuh qui s'est tenu à Périgueux du 27 au 29 septembre 2024
- Au festival du livre gourmand 2024 qui s'est tenu du 15 au 17 novembre à Périgueux

Figure 2 : stand de promotion du Cabécou du Périgord au festival du livre gourmand 2023

Ces évènements sont principalement centrés autour de la vente et de la dégustation de Cabécou du Périgord auprès du grand public, tout en informant sur son cahier des charges, les différentes façons de le consommer (distribution de fiches recettes) mais aussi sur le métier d'éleveur de chèvre et la filière départementale. Lors de l'évènement Péri'Meuh, ce fut aussi l'occasion d'organiser des ateliers de moulage et dégustation de fromages pour des groupes de scolaires.

Figure 3 : atelier dégustations et moulage de fromage de chèvre lors de Péri'Meuh 2024

En plus d'être présente sur les évènements locaux, l'Interprofession Caprine Dordogne Périgord participe aussi à des manifestations à l'échelle régionale, mais aussi nationale, afin de faire découvrir et rayonner son savoir-faire. Elle a participé entre autres au Salon International de l'agriculture qui s'est tenu du 24 février au 3 mars 2024, avec une présence dans le hall 3 permettant de faire déguster et découvrir le produit à des milliers de visiteurs.

Figure 4 : photos du stand au SIA 2043 dans le Hall 3 et de la disposition des fromages

Le stand était partagé avec la Fédération Régionale Caprine qui promeut également tous les fromages fermiers fabriqués en Nouvelle-Aquitaine. Plusieurs éleveurs adhérents à l'interprofession ainsi que l'animateur se sont relayés pour que l'Interprofession soit présente pendant toute la durée du salon. 2800 Cabécou du Périgord ont été vendus ou dégustés sur toute la durée du salon. C'est moins qu'en 2023, car il y avait auparavant un stand supplémentaire dans le hall 1. Il s'agit d'une opération de promotion au cœur du milieu médiatique et politique agricole, qui permet de faire découvrir de fromage à de nombreux consommateurs et de défendre les intérêts des fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine .

L'interprofession Caprine Dordogne Périgord était également présente à la Foire internationale de Bordeaux du 24 au 26 mai 2024. Elle ne fut pas présente pendant toute la durée de la foire, car différents produits laitiers de Nouvelle-Aquitaine se relayaient sur le stand de l'interprofession laitière régionale. Durent ces 3 jours, Ce sont principalement des opérations de dégustation (et un peu de vente) qui ont été réalisées en même temps que des distributions de flyers et de fiches recettes qui promeuvent les différentes façons de consommer le Cabécou du Périgord.

Figure 5 : Photos du Stand de dégustation à la Foire internationale de Bordeaux 2023

Le Cabécou du Périgord fut représentée au Concours Régional des Fromages de chèvres de Nouvelle Aquitaine qui s'est tenu à Benon le 20 juin 2024 en Charente, Avec 3 éleveurs qui ont présentés

Charges (€)	Prévisionnel	Réel	Recettes (€)	Prévisionnel	Réel
Impression fiches recettes	700	0	Subvention Région Nouvelle Aquitaine	4500	4500
Achat banderoles et panneaux	800	0	Subvention Feader		
Temps d'animation/promotion	2500	2022.50	Autres subventions européennes		
Frais de déplacements/repas	1000	1065	Subventions département		
Locations de stand	1500	600	Interprofession		
Achat de fromages	2500	3272.05	Cotisations	2500	0
Impression étiquettes		407.88	vente de produits	2500	3767.43
Encart publicitaire guide Hachette		900			
TOTAL	**9500 €**	**8267.43 €**		**9500€**	**8267.43**

leurs fromages et ont concouru dans une catégorie Cabécou du Périgord.

En parallèle de ces évènements promotionnels, l'interprofession Caprine Dordogne Périgord a également participé à l'émission de Radio « Bienvenue chez Nous » sur France Bleue Périgord, continue d'actualiser son site internet en actualisant la carte des fromagers fermiers présente sur le site et en informant des différents évènements auxquels elle participe.

Rapport financier prévisionnel et réalisé de l'action « Actualisation et modernisation de la stratégie de communication autour du Cabécou du

Action de promotion du Mothais sur feuille AOC

Sommaire Axe III :

Le soutien à l'expérimentation et la recherche appliquée

- *Bilan de l'expérimentation-système PATUCHEV : repères zootechniques et évolution des sols*
- Poursuite du phénotypage des boucs d'IA pour la résistance aux strongyloses (Capgènes)
- PARADEXE : Evaluation du risque parasitaire lié à l'utilisation d'une aire d'exercice chez la chèvre laitière
- STRONGYCAP : Epidémiologie de l'infestation par Strongyloïdes chez la chèvre adulte
- CABRIOLAIT : pratiques alternatives à l'allaitement artificiel en élevage caprin : conséquence sur le comportement, le microbiote, la santé et la qualité du lait
- ELEMEXT : Etat des lieux de l'enrichissement du milieu et de l'accès à l'extérieur chez les chevrettes
- Coccidiose en centre de production de semence : origine et dynamique de l'infection
- Détection des anticorps dirigés contre *Mycobacterium avium subsp. Paratuberculosis* dans le lait de tank des élevages caprins

Poursuite du phénotypage des boucs d'IA pour la résistance aux strongyloses (Capgènes)

1- Rappel du projet :

Les « nématodes gastro-intestinaux » (notés NGI par la suite) ou strongles digestifs sont les principaux parasites internes des petits ruminants nourris à l'herbe (Mandonnet *et al* 2005, Davies *et al* 2006). Ces infestations engendrent des pertes économiques majeures, principalement dues aux pertes de production et aux coûts des traitements. Pendant longtemps, les traitements anthelminthiques ont été un moyen de lutte prédominant et efficace contre les NGI. Mais des résistances, voire des mutirésistances des NGI de petits ruminants à la plupart des molécules anthelminthiques sont observées à travers le monde (Kaplan et Vidyashankar 2012) et en France (Geurden *et al* 2014, Bordes *et al* 2020). De plus, certaines de ces molécules présentent une écotoxicité tout particulièrement pour la faune des sols (Lumaret et Errouissi 2002). Dans ce contexte, la sélection génétique offre une opportunité durable d'améliorer la santé des animaux sans impact sur l'environnement. Deux leviers sont possibles : agir sur la résilience ou sur la résistance.

La capacité de résilience permet à l'hôte de continuer à produire malgré les infections parasitaires par les NGI mais cet hôte résilient reste une source de contamination pour ses congénères. La capacité de résistance permet à l'hôte de limiter voire d'empêcher l'installation et/ou la reproduction des NGI ; l'hôte résistant permet alors de limiter la contamination de ses congénères.

La sélection d'animaux génétiquement résistants apparaît comme la voie la plus efficace car elle a un impact sur la charge parasitaire à l'échelle de l'élevage ; elle semble donc la voie à privilégier.

Plusieurs projets ont été déposés sur l'adaptation des systèmes d'élevages caprins pour limiter l'infestation en NGI (gestion des surfaces, plantes alicaments***…) mais aucun ne prend en compte la dimension génétique faute de prédicteur de résistance aux strongles***

Ce projet vise à mettre au point un test d'infestation par des strongles des boucs d'IA et donc à développer des solutions génétiques complémentaires aux gestions actuelles du parasitisme, sans lesquelles les éleveurs risquent, en dépit de la demande sociétale, de se détourner du pâturage. Il s'inscrit dans le développement agroécologique de systèmes d'élevages conciliant performances économiques, environnementales et sociétales.

2- Les objectifs de l'action :

- Augmenter le nombre de boucs phénotypés pour mettre au point une indexation
- Permettre de suivre davantage de filles en élevage pâturant pour mesurer l'infestation en condition d 'élevage
- Fournir aux éleveurs des indicateurs de résistance et de sensibilité des boucs d'IAs aux strongles pour faciliter la gestion de leur troupeau au pâturage.
- A terme (2026) disposer d'une indexation de routine sur ce caractère pour l'intégrer dans les objectifs de sélection.

Pour pouvoir élaborer les indicateurs, il est nécessaire de disposer de plusieurs centaines d'animaux phénotypés (400 à 500)

Ces travaux combinés à l'amélioration des techniques d'élevage pour optimiser le pâturage doivent permettre d'utiliser moins (ou pas) de traitements anthelminthiques et d'améliorer la longévité des chèvres dans les systèmes pâturant (Ambition 2 de NEO TERRA : Accélérer et accompagner la transition agroécologique).

3- Résumé de l'action

- Augmenter le nombre de boucs infestés (100 boucs de millésime 2023 et 2024) expérimentalement pour mesurer la dimension génétique du caractère et ainsi proposer aux éleveurs des indicateurs sur la sensibilité ou la résistance aux strongles des boucs d'IAs.

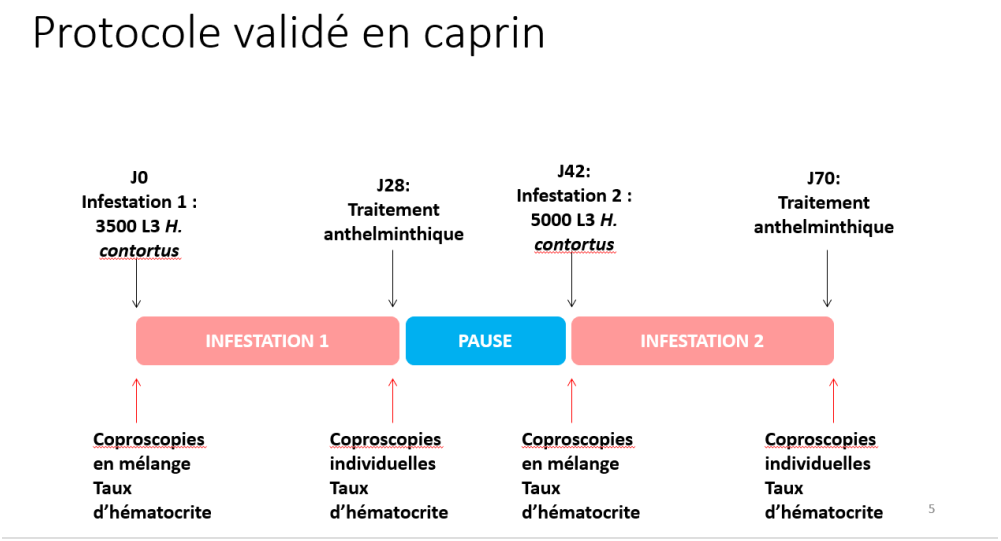

- Créer les indicateurs à diffuser aux éleveurs

4- Présentation des synergies et des collaborations inter-organismes.

Ces travaux s'inscrivent plus largement dans la feuille de route :

- De Capgènes dont l'ambition est de permettre au programme de sélection d'être un levier clé dans la transition agro écologique de la filière caprine en contribuant à la sélection d'animaux plus résilients, avec une meilleure longévité productive et respectueux de la diversité génétique.
- Ils sont à la jonction de plusieurs UMT : UMT SC3D pour des systèmes d'élevages caprins innovants, UMT GENPHYSE pour des animaux présentant une meilleure longévité dans les systèmes caprins de demain
- Dans une collaboration entre filières ovines et caprines de Nouvelle Aquitaine au travers l'utilisation de la plateforme de phénotypage déjà déployée en région pour la filière ovine
- Dans le cadre de REXCAP puisque cette thématique a fait l'objet d'intervention et d'échanges lors de comités techniques REXCAP et lors d'un colloque sur la filière agriculture biologique caprine de nouvelle aquitaine

5- Objectifs du programme :

Les travaux conduits dans le cadre du Programme ont pour objectif de mettre au point un phénotypage spécifique des boucs d'IA utilisés dans le schéma de sélection caprin et connaître son impact en :

1. mesurant la variabilité de la réponse des boucs à une infestation expérimentale avec l'espèce de NGI *Haemonchus contortus*,
2. mesurant l'effet du protocole d'infestation sur la croissance des jeunes boucs et leur production de semences (quantité, qualité et pouvoir fécondant),
3. mesurant la réponse des filles de ces boucs en conditions d'élevages pâturant.

51-Résultats obtenus

WP1 : Mise au point du protocole expérimental

Pour chaque lot, les boucs ont été infestés 2 fois. Avant et après chaque infestation une mesure coproscopique et une prise de sang ont été réalisées. 28 jours après chaque infestation, les boucs ont eu un traitement anthelminthique pour éliminer les strongles.
Le choix de la quantité de larves ingérées pour chaque infestation s'est basé sur l'expérience ovine et sur la connaissance de la réaction des chèvres lors d'essai à l'INRAE de Bourges.

Chaque lot est composé à la fois de boucs témoins et de boucs infestés.
Tous les boucs ont été hébergés dans des bâtiments dotés de cases individuelles, bénéficiant ainsi des mêmes conditions d'élevage. Tous les boucs infestés ont été soumis au même protocole d'infestation, aux mêmes dates.
Pour les lots 1 et 2 Capgènes a bénéficié de l'appui méthodologique des équipes de l'ENVT (Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse) pour infester les boucs, prélever les fèces et stocker les échantillons (larve et fécès). Compte tenu de l'expérience des animaliers sur la manipulation des boucs, les infestations ont ensuite été réalisées par les animaliers de Capgènes directement.

Au total ce sont 190 boucs infestés et 102 boucs témoins :

- « Jeunes » âgés de 4 à 7 mois (6 mois d'âge moyen)
- « Adultes » âgés de 11 à 50 mois (25 mois d'âge moyen)

Une des difficultés rencontrées sur l'infestation des jeunes, est leur faible temps de présence en quarantaine avec un protocole long qui conduit à un changement de bâtiment en cours de suivi, des épisodes de coccidioses qui peuvent apparaitre quelques semaines après l'arrivée au centre et des éliminations en cours de protocole (sanitaire lié au statut sanitaire du centre)
Le protocole retenu et validé à l'issu de ces différentes infestations apporte à la fois une bonne réponse physiologique aux infestations sans mettre en danger la santé des boucs et leur carrière de producteur de semences

Impact sur la croissance et la production de semences

Phénotypes mesurés :

5 caractères en lien avec la production de semence des boucs sont enregistrés en routine par le laboratoire de Capgènes :

- **Volume concentration et nombre de spermatozoïdes par éjaculat avant congélation**
- **Motilité et le pourcentage de vivant après décongélation sur une paillette de chaque éjaculat congelé**

Résultats obtenus

Effet sur la production totale de spermatozoïdes : les collectes ayant lieu 2 à 3 fois par semaine, 3 classes ont été faites pour caractériser la production :

- 0j-60 j : effet direct de l'infestation
- 60j-120j : effet sur la première spermatogénèse
- 120j-180j : effet sur la deuxième spermatogénèse

Effet sur la quantité de semence chez les adultes

		0-60		60-120		120-180	
		témoins	infestés	témoins	infestés	témoins	infestés
Alpine	Volume total	-0.19	-0.16	-0.12	-0.23	-0.12	-0.06
	Nombre de spz	1.67	1.75	1.4	1.39	1.6	2.15
Saanen	Volume total	-0.12	-0.2	0	0.06	0.03	-0.07
	Nombre de spz	1.65	1.57	1.39	1.56	1.77	1.52

Vol. : Volume de la semence, TotalSPZ : nombre de spermatozoïdes
Valeurs transformées selon la méthode Box-cox

Les tests statistiques d'égalité de variance entre les groupes témoins et infestés pour le nombre de spermatozoïdes et le volume des boucs AlpinS sur une période de 0 à 60 jours ont montré des résultats significatifs ($P < 0,05$; $P < 0,01$ respectivement), témoignant d'une variance différente.
Par ailleurs, aucune comparaison de moyenne (test de Student) n'a révélé de différence significative ($P > 0,05$) entre les groupes infestés et les témoins sur les mêmes périodes. Toutes les conditions requises pour ce test ont été respectées, notamment en ce qui concerne l'unicité des groupes, les effectifs, et l'égalité de variance. Ces résultats indiquent que les infestations n'ont pas eu d'impact sur les volumes et le nombre de spermatozoïdes, que ce soit directement sur les semences ou sur la spermatogenèse.

Effet sur la qualité de semence chez les adultes

		0-60		60-120		120-180	
		témoins	infestés	témoins	infestés	témoins	infestés
Alpine	mobilité	2.6	2.6	2.7	2.5	2.4	2.3
	motilité	44.2	44	46.7	43.4	41.3	39.4
Saanen	mobilité	2.6	2.7	2.7	2.7	2.5	2.6
	motilité	43.9	46.9	46.7	48.2	42.2	44.8

Après analyse statistique aucune différence significative n'a pu être identifiée.

Effet sur la quantité de semence chez les jeunes

		0-60		60-120	
		témoins	infestés	témoins	infestés
Alpine	Volume total	0.76	0.74	0.75	0.73
	Nombre de spz	3.05	2.45	3.22	2.71
Saanen	Volume total	0.62	0.53	0.80	0.78
	Nombre de spz	2.56	1.82	3.23	2.81

Effet sur la qualité de semence chez les jeunes

		0-60		60-120	
		témoins	infestés	témoins	infestés
Alpine	mobilité	2.4	2.1	2.6	2.5
	motilité	42.4	34.6	46.2	43.3
Saanen	mobilité	2.9	2.8	2.6	2.5
	motilité	52.2	48	45.4	44.2

Une tendance se dessine sur une perte de production de semences chez les jeunes dès le début de l'infestation et lors de la première spermatogénèse à la fois sur la quantité de semence produite et sa qualité. Les effectifs limités ne permettent pas d'identifier une différence statistique mais la même tendance est observée sur les 2 lots.

Une autre variable a été produite à savoir la vitesse d'obtention des 50 premières doses et des 200 premières doses stockées.

329 paillettes ont été contrôlées sur le taux de spermatozoïdes vivants et le taux d'anomalies des spermatozoïdes par les équipes du LNCR Laboratoire National pour le Contrôle des Reproducteurs. Elles correspondent à des collectes de semence réalisées avant la première infestation (moyenne de 19 jours avant) et après (en moyenne, 25 jours après). Au total,138 boucs adultes infestés ont une analyse au LNCR avant et après la première infestation

Résultats obtenus

Comparaison des moyennes phénotypiques chez les boucs infestés (Inf.) et témoins (Tem.) sur les 3 périodes par race :

Effet sur le % de spermatozoïdes anormaux marqueurs de problèmes de spermatogénèse

	% vivant	% anormaux
Boucs Infestés avant protocole	**46,5**	**5,44**
Boucs Infestés apres protocole	**46,7**	**5,99**
Boucs Témoin avant protocole	**42**	**6,34**
Boucs Témoin apres protocole	**46,2**	**6,06**

Aucune différence significative n'a été mise en évidence lors des analyses entre les boucs infestés et les témoins après la première infestation, pour tous les critères étudiés (P > 0,05). La comparaison avant et après l'infestation n'a pas montré de différence significative non plus (P > 0,05).

Pesée mensuelle des animaux jeunes par l'équipe animalier de Capgènes

Sur les animaux adultes aucune variation de poids lié à l'infestation n'a été observée ni sur les animaux jeunes en croissance

		Témoins En kg	Infestés En kg
Alpine	Poids 90 j	20.2	20.8
	Poids 120 j	23.2	24
	Poids 150 j	26.1	26.7
	Poids 180 j	28.9	28.9
	Poids 210 j	31.2	31.1
Saanen	Poids 90 j	21.7	21.5
	Poids 120 j	25	25.3
	Poids 150 j	27.9	28.4
	Poids 180 j	30.8	30.7
	Poids 210 j	33.8	33.7

Il existe une forte variabilité entre les animaux quel que soit leur statut vis-à-vis de l'infestation. Tous les mâles prennent du poids et on n'observe pas de différences statistiques entre les boucs infestés et les boucs témoins.

Suivi des boucs :

Les boucs du dispositif ont fait aussi l'objet d'un suivi mensuel par le vétérinaire sanitaire de Capgènes (contrôle de la santé de chaque bouc) et un suivi régulier par les animaliers de Capgènes sur la base d'une fiche comportementale avec une mesure avant le début du protocole et une mesure à l'issue de la deuxième infestation.

En conclusion

- **Pas d'effet du protocole sur la croissance des animaux, sur leur aspect et sur leur comportement social**
- **Pas d'effet du protocole sur la production de semences sur les animaux adultes**
- **Effet du protocole sur les animaux jeunes sur la production quantitative et qualitative de semence (non observé en ovin)**

Compte tenu des premiers résultats obtenus, une poursuite de l'analyse de la production de semence des jeunes boucs sera conduite pour savoir si l'infestation a eu un impact sur la carrière de producteur de semence des boucs.

A l'avenir, Capgènes privilégiera les infestations sur les animaux en cours de production de semence

variabilité phénotypique et génétique de résistance aux parasites gastro-intestinaux

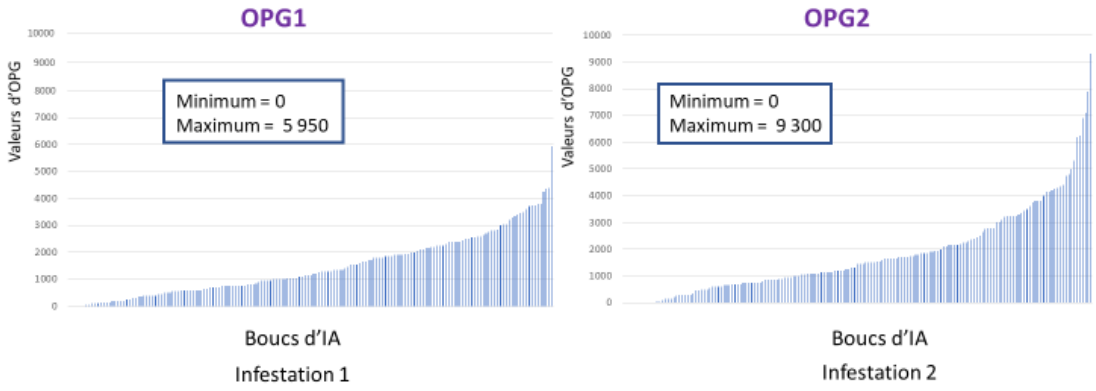

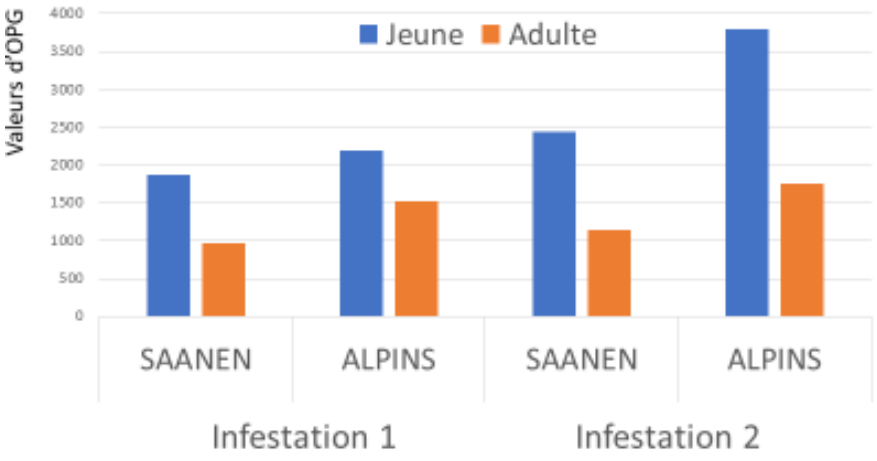

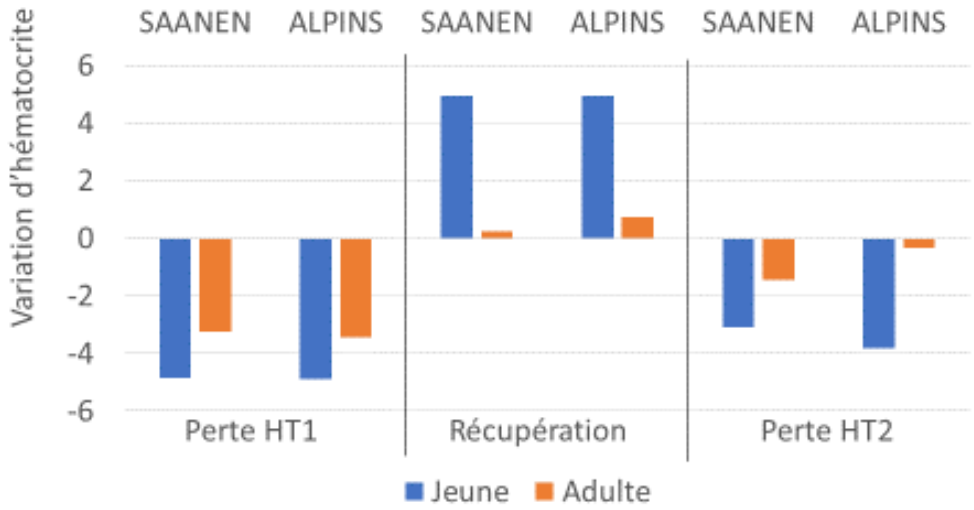

Le protocole mis en place apporte une bonne réponse immunitaire des boucs à la fois sur le niveau d'OPG et sur l'hématocrite.

- **Œufs par gramme de Fèces (OPG) :**
  - Grande variabilité de la réponse : CV=30 à 40%
  - Les boucs Alpins sont plus sensibles que les Saanen
  - Les jeunes sont plus sensibles que les adultes
  - Les OPG sont plus élevés en deuxième infestation (OPG2)
  - Lorsqu'on rapporte les OPG à l'intensité de l'infestation initiale avec les ratios OPG1/3500 et OPG2/5000, on observe une amélioration de l'immunité lors de la deuxième infestation
- **Hématocrite**
  - Globalement, pas de différence entre races
  - Les jeunes sont plus affectés que les adultes, mais ils récupèrent mieux
  - Perte HT2 < Perte HT1

Corrélations phénotypiques entre caractères de résistance au parasitisme

Estimation de l'héritabilité (matrice génomique)

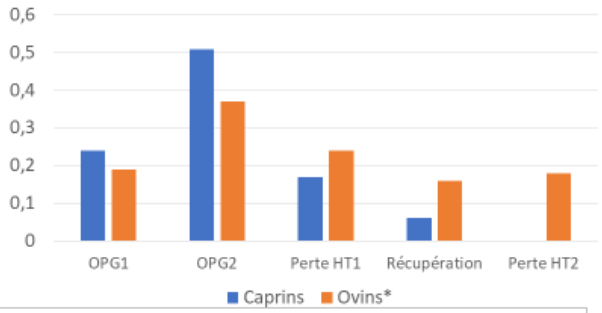

*Aguerre, 2019

Erreur d'estimation	0.29	0.42	0.30	0.27	0

- Corrélations faibles mais positives, inférieures à celles des ovins
- Corrélation positive entre OPG1 et OPG2
- Corrélation positive entre résistance et résilience
- Héritabilité OPG : du même ordre de grandeur qu'en ovins laitiers (Manech Tête Rousse)
- Héritabilité Hématocrite : plus faible en caprins
- Mais des écarts types d'erreur très importants dus aux faibles effectifs

A partir de ces résultats, 4 classements ont été testés sur OPG2 :

- Valeurs **brutes OPG2**
- Valeurs **centrées OPG2** : correction par la moyenne du lot car grosse différence de niveau d'OPG entre lots.
- Valeurs **centrées réduites OPG2 :** correction pour la moyenne du lot et on divise par l'écart-type du lot car grosse différence de variabilité entre lots aussi
- **70% OPG2 + 30% OPG1**

Corrélations phénotypiques de rang entre ces 3 classements

- Brut OPG2 x centré OPG2 = 0,86 (race Alpine)
- Brut OPG2 x centré réduit OPG2 = 0,93 (race Alpine)
- Brut OPG2 x 70% OPG2 + 30% OPG1 + 0,90 (race Alpine)

Compte tenu des corrélations obtenues qui sont très élevées, la prise en compte du phénotype OPG2 et OPG1 pour utiliser la dimension génétique dans la résistance au parasitisme parait pertinente. Pour pouvoir estimer l'héritabilité génétique, 300 à 400 animaux supplémentaires sont nécessaires (effet race).

Corrélations phénotypiques entre les phénotypes de résistance des boucs et les performances moyennes de leurs filles

Conclusion générale

Le protocole fonctionne avec des boucs qui restent en bonne santé. Il permet d'observer une grande variabilité phénotypique des boucs avec l'alpine plus sensible que la Saanen. Les jeunes boucs sont plus touchés que les adultes. La résistance (OPG) / résilience (hématocrite) est un peu différente ce qui est observé en ovins.

L'héritabilité est trop peu précise mais elle sera surement dans l'intervalle de ce qui est trouvé dans d'autres espèces/races : 0.20 à 0.30. Il faut augmenter les effectifs phénotypés pour pouvoir faire une estimation plus précise et intra-race
Le lien avec les caractères en sélection parait peu favorable d'où l'importance d'intégrer rapidement ce critère dans le programme de sélection ; Pour avoir une estimation fiable des Corrélations génétiques il faut attendre

d'avoir 300 à 400 animaux par race. Les corrélations phénotypiques laissent penser que la sélection sera difficile car le caractère de résistance est en opposition avec ceux actuellement dans ICC.

Il est tout de même possible de classer les boucs sur le phénotype OPG pour commencer à diffuser des boucs « résistants » et écarter les boucs très sensibles sur la deuxième diffusion des mâles.

L'indexation ne pourra démarrer qu'avec un phénotypage en routine de tous les mâles du schéma (besoin de 3 à 4 séries supplémentaires).
Un suivi des filles issues de troupeaux suivant le niveau d'infestation de leurs femelles sera engagé pour mesurer la transmission du caractère à la descendance comme ce qui a été pratiqué en ovin laitier.
Bien que le nombre de boucs infestés pour établir une indexation soit encore insuffisant, les indications de la résistance aux strongles à partir du phénotypage des animaux permet déjà néanmoins d'identifier des animaux « Identifiés comme résistants » à partir du phénotypage.
Les premiers boucs identifiés seront disponibles pour les éleveurs sur le catalogue IAs 2025, la poursuite des infestations sur les nouvelles générations permettra d'accentuer le nombre de boucs disponibles au catalogue et de tendre vers une indexation à terme .

Applications concrètes

- **Dès 2025 : diffusion sur le catalogue d'IA d'un indicateur de résistance au strongle (score OPG2) à partir de résultats phénotypiques**
  - **Un bouc en race Saanen identifié comme résistant aux strongles**
  - **5 boucs en race Alpin identifiés comme résistants aux strongles**
- **Permettre d'identifier les boucs les plus intéressants pour les éleveurs pâturant : constitution d'un stock de doses dédiées**
- **Dès 2025 : prise en compte de l'indicateur de résistance dans les accouplements programmés pour « doper » comme père à boucs, les boucs les plus résistants et limiter l'utilisation des boucs les plus sensibles**
- **2025-2026 : poursuite des phénotypages des boucs du centre sur la plateforme de CDO (une centaine par an) : 110 euros d'analyse par bouc**

Perspectives

- La poursuite des phénotypages doit nous permettre d'affiner les premiers indicateurs diffusés pour aller vers une indexation et une prise en compte de ce caractère dans l'objectif de sélection
- Poursuivre le suivi des femelles des boucs phénotypés pour mieux prendre en compte la transmission du caractère

- **Compte rendu financier de l'action**

NOM DU BENEFICIAIRE : CAPGENES

INTITULE DE L'OPERATION : Phénotypage des boucs d'IA pour la résistance aux strongyloses

N° DOSSIER PORTAIL : TER-20-02-2024-37176420

ETAT RECAPITULATIF TOTAL DES DEPENSES INTERNES ET EXTERNES REALISEES

A COMPLETER PAR LE BENEFICIAIRE			A COMPLETER PAR L'ADMINISTRATION	
Récapitulatif global des dépenses internes et des dépenses externes	**HT**	**TTC**	Montant total dépenses éligibles retenues HT ou TTC	Montant total écarté HT ou TTC
Dépenses de personnel	10 673,00	10 673,00		
Dépenses de fonctionnement dont coûts indirects	1 885,00	1 941,80		
Prestations de service	10 522,81	12 627,37		
Autres	-	-		
TOTAUX	**23 080,81**	**25 242,17**		

Nous certifions que les dépenses figurant dans ce récapitulatif ont été réellement supportées et dûment acquittées à compter du 01 /01 / 2024 **(date figurant dans article dépenses éligibles de la convention)** et jusqu'au 31 / 03/ 2025 **(date limite fin opération OU date acquittement factures figurant dans la convention)** par la structure qui demande le paiement de la subvention, et n'ont fait l'objet d'aucune remise, rabais, ristourne ou avoir,

Certifié exact et sincère Fait à Mignaloux-Beauvoir Le 19 février 2025 Cachet (le cas échéant), nom, prénom, qualité et signature du représentant légal de la structure Frederic Baudy Président CAPGENES AGROPOLE 2135, Route de Chauvigny 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR Tél. : 05 49 56 10 75 Fax : 05 49 56 46 53 Siret 442 497 350 000 11	Certifié exact et sincère Fait à Mignaloux-Beauvoir Le 19 février 2025 Cachet (le cas échéant), nom, prénom, qualité et signature de l'expert-comptable **ou** commissaire aux comptes **ou** comptable public **ou** comptable salarié **ou** trésorier SORNIN Aurélie Comptable CAPGENES AGROPOLE 2135, Route de Chauvigny 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR Tél. : 05 49 56 10 75 Fax : 05 49 56 46 53 Siret 442 497 350 000 11

NOM DU BENEFICIAIRE : CAPGENES

INTITULE DE L'OPERATION : Phénotypage des boucs d'IA pour la résistance aux strongyloses

N° DOSSIER PORTAIL : TER-20-02-2024-37176420

ETAT RECAPITULATIF DES DEPENSES EXTERNES REALISEES

	A COMPLETER PAR LE BENEFICIAIRE								A COMPLETER PAR L'ADMINISTRATION		
numéro de comptabilité interne à la structure	Date facture	Date de mandatement ou d'acquittement = date de décaissement figurant sur le relevé de compte correspondant	Référence facture = N°	Emetteur de la facture	Objet / Description facture	Poste de dépenses = libellé figurant dans l'annexe à la convention	Montant dépenses reçues H.T. en €	Montant dépenses reçuesT.T.C. en €	Montant total dépenses éligibles retenues HT ou TTC	montant total écarté HT ou TTC	motif de l'inéligibilité
0524/574	23/05/24	31/05/2024	DV014108	Centre départemental Elevage Ovin	Analyses+larves	Prestations services	1 702,24	2 042,69			
0924/863	25/09/24	22/10/2024	DV014181	Centre départemental Elevage Ovin	Analyses+larves	Prestations services	1 533,90	1 840,68			
1124/43	7/11/24	26/11/2024	DV014532	Centre départemental Elevage Ovin	Analyses+larves	Prestations services	3 612,70	4 335,24			
1224/229	30/12/24	24/01/2025	DV014837	Centre départemental Elevage Ovin	Analyses+larves	Prestations services	3 673,97	4 408,76			
0424/482	30/04/24	15/05/2024	W2404000981843	Chronopost	Envois analyses	Dépenses fonctionne	26,50	31,80			
0524/608	31/05/24	17/06/2024	W240500000987143	Chronopost	Envois analyses	Dépenses fonctionne	26,50	31,80			
0624/700	30/06/24	15/07/2024	W24060000992481	Chronopost	Envois analyses	Dépenses fonctionne	28,00	33,60			
0724/757	31/07/24	16/08/2024	W24070000997662	Chronopost	Envois analyses	Dépenses fonctionne	28,00	33,60			
0824/802	31/08/24	16/09/2024	W24080001002807	Chronopost	Envois analyses	Dépenses fonctionne	21,00	25,20			
0924/858	30/09/24	15/10/2024	W24090001007300	Chronopost	Envois analyses	Dépenses fonctionne	56,00	67,20			
1024/133	31/10/24	15/11/2024	W24100001012899	Chronopost	Envois analyses	Dépenses fonctionne	77,00	92,40			
1124/134	30/11/24	16/12/2024	W24110001018769	Chronopost	Envois analyses	Dépenses fonctionne	21,00	25,20			
						TOTAUX	**10 806,81**	**12 968,17**	**0,00**	**0,00**	

NOM DU BENEFICIAIRE : CAPGENES

INTITULE DE L'OPERATION : Phénotypage des boucs d'IA pour la résistance aux strongyloses

N° DOSSIER PORTAIL : TER-20-02-2024-37176420

DETAIL DES DEPENSES INTERNES LIEES AU PROJET

Temps passé en jours :

Nom de l'agent	Qualité de l'intervenant	Infestations prélèvements	Action 2 . Précisez :	Action 3. Précisez	Action 4. Précisez	TOTAL
Faucher Gael	Animalier	38,00				38
Vandermersch Benoit	Animalier	21,00				21
						59

coûts internes

Nom de l'agent	Temps prévisionnel consacré à l'action, en nbre de jours (a)	Nombre de jours travaillés par an (b)	Salaire brut + charges patronales annuels (c)	Frais salariaux liés à l'opération (d) avec d = c x a / b	Frais de déplacement liés à l'action (e)	TOTAL (f) f=d+e	Plafond 65 000 €/ETP (g) g=65K€ x a / b	TOTAL ELIGIBLE (h) h = Min(f,g)
Faucher Gael	38	220	37 695,00 €	6 510,95 €	0,00 €	6 510,95 €	11 227,27 €	6 510,95 €
Vandermersch Benoit	21	220	43 606,00 €	4 162,39 €	0,00 €	4 162,39 €	6 204,55 €	4 162,39 €
				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
					TOTAUX	**10 673,35 €**	**17 431,82 €**	**10 673,35 €**

Couts indirects **1 601,00 €**

Rappel :

Les dépenses internes (salaires et charges, déplacements) sont plafonnées à 65 000 € par ETP.
De plus, les coûts indirects sont forfaitaires (15% du montant total des frais salariaux et de déplacement.)

Cellule calculée.

CABRIOLAIT « Pratiques alternatives à l'allaitement artificiel en élevage caprin : conséquence sur le comportement, le microbiote, la santé et la qualité du lait »

Ω L'axe de l'action dans le Réseau d'Excellence Caprine:

Maîtrise des systèmes et des itinéraires techniques et économiques des élevages caprins, ainsi que la maîtrise des problématiques sanitaires - Maîtrise des problématiques sanitaires

Ω Le titre de l'action :

CABRIOLAIT « Pratiques alternatives à l'allaitement artificiel en élevage caprin : conséquence sur le comportement, le microbiote, la santé et la qualité du lait »

Ω Nom et prénom du responsable de l'action et sa fonction :

Marianne Berthelot,
Chargée de projet de recherche en bien-être des ruminants
Unité Pathologie et bien-être des ruminants,
Anses NIORT

Ω Les noms des collaborateurs et leurs fonctions:

Christophe Aubert - technicien
Christian Baudry - statisticien
Carine Paraud – chargée de recherche en parasitologie
Virginie Poisson – chargée de projet en paratuberculose
Lucie Pineau – technicienne de laboratoire
Marie-Madeleine Mialon - Inrae
Raymond Nowak – CNRS/Inrae
Nadège Aiguerperse - Inrae
Thierry Fassier – UE P3R Bourges
Jérôme Boucherot – UE P3R Bourges
Renée de Crémoux (Idele)

Ω L'organisme de rattachement, ses coordonnées

Anses, Site de Niort
Laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort
Unité Pathologie et Bien-Etre des Ruminants
60 rue de Pied de Fond
79024 NIORT

Ω Un résumé de présentation de l'action et domaine

La séparation mère-jeune précoce en élevage soulève un questionnement scientifique et sociétal depuis quelques années sur l'atteinte au bien-être animal (Napolitano et al., 2008 ; Newberry et Swanson, 2008 ; Ruth et al., 2008). Dans l'immense majorité des élevages caprins laitiers, les chevrettes sont séparées de leur mère à la naissance. Les principales raisons sont d'ordre économiques et sanitaires, afin d'éviter la transmission du CAEV, de la paratuberculose ou des mycoplasmes de la mère vers le jeune, et de limiter l'exposition précoce des jeunes notamment par voie environnementale à d'autres pathologies (maladies abortives dont fièvre Q, abcès caséeux…) ou la transmission d'agents pathogènes zoonotiques (Escherichia

coli diarrhéiques), les E. coli producteurs de shigatoxines (STEC) pouvant contaminer les produits laitiers et la chaîne alimentaire jusqu'à l'infection chez l'Homme (Brugère et al., 2012 ; Vernozy-Rozan & Roze, 2003). C'est le cas notamment en filière lait cru où les conséquences économiques pourraient être désastreuses. Cependant, des changements sont observés en particulier en filière biologique, où certains éleveurs font le choix d'élever leurs chevrettes de renouvellement sous la mère. Des différences de comportement sont observées entre chevrettes élevées avec ou sans leur mère, ces dernières étant décrites comme plus réactives (Toinon et al., 2021). Pour autant, les bénéfices et inconvénients à moyen et long-terme sur le bien-être et la santé des animaux (enrichissement social, bénéfice du lait et du microbiote maternel, mais aussi pathogènes transmis par la mère allaitante), ainsi que les risques sanitaires sur les produits, restent mal connus étant donné la mise en place récente de ces pratiques.

Les objectifs de l'action 2024 étaient d'évaluer les effets des mères sur le comportement, la santé, la croissance, le microbiote des chevrettes, ainsi que sur la production laitière et la santé des mamelles des mères. Egalement, l'objectif de l'année 2024 était également de démarrer la valorisation des travaux conduits dans le cadre de Cabriolait en 2023.

Ω Une présentation des résultats et perspectives

Une partie des résultats des travaux réalisés en 2023 ont été valorisés lors du congrès du WAFL (Welfare Assessment of Animals at Farm Level). Par ailleurs, les vidéos des tests faits en 2023 et visant à évaluer la réactivité des chevrettes à l'isolement, à un humain, à des congénères et à une situation nouvelle ont été entièrement annotées en 2024, et les données issues de ces vidéos feront l'objet d'une analyse statistique en 2025.

En 2024, 40 (ce nombre a été légèrement réduit ensuite à cause de mortalité) chevrettes ont initialement été réparties en deux groupes en fonction de leur poids de naissance et de leur âge : élevage artificiel (AR) ou avec, leur mère (MR). De nombreuses mesures ont été réalisées :

- Observations comportementales via des focus de la 1ère au sevrage, autour du sevrage et jusqu'à 2 semaines après le sevrage
- Des observations comportementales via des scans sont actuellement en cours, sur vidéos
- Des tests comportementaux ont été réalisés avant et après sevrage (à deux reprises) : réactivité vis à vis de l'humain, isolement…
- La santé des chevrettes a été suivie à travers différents aspects : diarrhées, CAEV, paratuberculose
- Les chevrettes ont été pesées régulièrement
- Des prélèvements pour analyser le microbiote des animaux ont été réalisés jusqu'à la mise-bas des chevrettes

Egalement, un suivi de la production laitière des chèvres allaitantes et de la qualité du lait a été réalisé. Ces données seront comparées à un groupe de chèvres non allaitantes (les deux groupes ont été constitués en prenant en compte leur production laitière de l'année précédente, le nombre de cellule, leur statut infectieux et leur résultat d'une sérologie CAEV).

Les perspectives pour l'année 2025 sont l'analyse des données récoltées dans le cadre de ce projet et la rédaction d'articles scientifiques.

Communications

- Berthelot, M., Derboule, L., Aigueperse, N., Deloupy-Dobin, B., Boucherot, J., Retord, A., Fassier, T., Chaillou, E., Mialon, M-M. and Nowak, R., 2024. The effects of rearing kids with non-lactating goats on kids' behavioural development. 9th International Conference on the Welfare Assessment of Animals at Farm Level (WAFL), Florence, 2024.

ELEMEXT
Etat des lieux de l'enrichissement du milieu et de l'accès à l'extérieur chez les chevrettes

Ω L'axe de l'action dans le Réseau d'Excellence Caprine:

Maîtrise des systèmes et des itinéraires techniques et économiques des élevages caprins, ainsi que la maîtrise des problématiques sanitaires - Maîtrise des problématiques sanitaires

Ω Le titre de l'action :
ELEMEXT : Etat des lieux de l'enrichissement du milieu et de l'accès à l'extérieur chez les chevrettes

Ω Nom et prénom du responsable de l'action et sa fonction :

Marianne Berthelot,
Chargée de projet de recherche en bien-être des ruminants
Unité Pathologie et bien-être des ruminants,
Anses NIORT

Ω Les noms des collaborateurs et leurs fonctions:
Carine Paraud – Chargée de projet de recherche en parasitologie
Christophe Aubert - technicien
Christian Baudry - statisticien

Ω L'organisme de rattachement, ses coordonnées
Anses, Site de Niort
Laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort
Unité Pathologie et Bien-Etre des Ruminants
60 rue de Pied de Fond
79024 NIORT

Ω Un résumé de présentation de l'action et domaine

Différents travaux ont été menés concernant l'enrichissement du milieu chez les chevrettes en 2022 et 2023. Le projet Caprifun a permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur les effets de l'enrichissement du milieu (proposition de plusieurs enrichissements de manière simultanée) sur le bien-être des chevrettes. Au cours des deux expérimentations menées dans deux élevages différents, les chevrettes dans le lot enrichi ont exprimé davantage de comportement de jeux. La 2ème année, une meilleure croissance a été observée dans le lot enrichi. Aucune blessure n'a été relevée. Les chevrettes ont utilisé les enrichissements sur les 6 à 8 semaines de suivi. La plateforme était particulièrement utilisée. Cet enrichissement, construit de manière assez large pour que les chevrettes puissent être en dessous et grimper dessus, avec deux rampes, est particulièrement important car il permet aux chevrettes à la fois d'exprimer leur comportement d'escalade, stimule l'activité physique et les jeux et offre un abri pour le repos. La combinaison bascule/plateforme semble avoir un effet positif sur les comportements de jeux. Le bidon, le disque à mâchouiller et la croix en bois sont d'autres enrichissements qui répondent également à d'autres besoins des chevrettes et qui sont

utilisés (grimper et explorer, zone de repos). La brosse semble moins utilisée dans le jeune âge, mais il serait intéressant de voir à partir de quel âge les chevrettes commencent plus particulièrement à l'utiliser. Enfin il s'est avéré que le ballon ne représentait pas d'intérêt pour les chevrettes. Ces premiers résultats permettent de donner aux éleveurs des pistes pour l'ajout d'enrichissements utiles pour les chevrettes, jusqu'au sevrage. En parallèle, une enquête a été menée par l'ANICAP pour décrire quels types d'enrichissements du milieu étaient utilisés par les éleveurs. Cette enquête a permis de décrire un large panel d'enrichissements. Cependant, cette enquête s'est concentrée sur les enrichissements chez les chevrettes généralement jusqu'au sevrage, et peu d'information sur ce qui est fait chez les chevrettes après sevrage et jusqu'à la mise-bas est disponible. Egalement, si une plaquette « Aire d'exercice » décrit ce qui existe pour les adultes, il n'y a aujourd'hui pas d'éléments de description pour ce qui est fait chez les chevrettes. Or des témoignages d'éleveurs font ressortir que certains ont mis en place des aires d'exercice pour leurs chevrettes.

L'objectif de cette action était double. Le premier était la poursuite des investigations sur l'enrichissement du milieu chez les chevrettes, à différents âges, et la description de l'utilisation d'aire d'exercice. Le deuxième était la valorisation des résultats des travaux menés en 2022 et 2023 sur les effets de l'enrichissement du milieu chez les chevrettes.

Ω Une présentation des résultats et perspectives

1. **<u>Enquête</u>**

Une enquête en ligne a été construite entre avril et juin 2024. Cette enquête comportait un peu plus d'une centaine de questions (selon les pratiques des éleveurs, toutes n'étaient pas à compléter et certaines questions ne s'ouvraient que si la réponse précédente le nécessitait). Une première phase de test a eu lieu entre mai et juin 2024 afin de voir si les questions étaient bien comprises par les participants, et d'avoir des retours sur la longueur et la clarté de l'enquête. Cette phase a été faite auprès de deux éleveuses en présentiels, puis auprès de 5 éleveurs avec la version en ligne. Tous les éleveurs, sauf un qui n'a pas pu être joint, ont été recontactés afin avoir leur ressenti sur l'enquête. Ces échanges ont permis d'améliorer le questionnaire.

Une fois finalisée, l'enquête a été diffusée en ligne entre juillet et novembre 2024 grâce à différents acteurs de la filière (ANICAP, GDS France, FNAB, CIVAM, Chambre d'agriculture…).

Les questions étaient réparties en trois sections :

- La première section visait à décrire le profil du répondant.e et de son exploitation :
    - Profil du répondant.e : âge, sexe, poste occupé, depuis combien de temps, issu ou non du milieu agricole, niveau de formation.
    - Profil de l'exploitation : département, nombre d'UMO, activités de l'exploitation, production(s) caprine(s), signe de qualité, race(s), nombre d'animaux, saisonnalité des mise-bas, modalités d'élevage des chevrettes…
- La deuxième s'intéressait aux enrichissements du milieu mis en place ou non dans le parc de vie des chevrettes :
    - Pour les participant.e.s ne mettant pas à disposition des enrichissements du milieu, il était demandé quels étaient les freins à leur mise en place, et s'ils l'envisageaient à l'avenir
    - Pour les participant.e.s mettant à disposition des enrichissements, les participant.e.s à l'enquête devaient indiquer leurs motivations et craintes, puis remplir un tableau décrivant quels enrichissements sont mis et à quelles périodes de vie des chevrettes. Les bénéfices et inconvénients étaient également demandés.
    - Des questions sur l'accès aux enrichissements pour les jeunes boucs, les boucs et chèvres adultes ont également été posées.

Rappel : Un enrichissement est défini comme un élément ou stimulus (auditif, physique, chimique, biologique, olfactif) que vous avez fourni au-delà de la gestion standard, dans le but d'améliorer le bien-être (c'est-à-dire le bien-être physique ou psychologique) de vos chevrettes.

Enrichissements mis à disposition des chevrettes de renouvellement (Ex: si vous apporter 3 enrichissements, remplir complétement 3 lignes)

	Enrichissement mis à disposition	A quelle(s) période(s) mettez-vous à disposition l'enrichissement ? (un fond rouge doit apparaître lorsque vous cochez)			Pourquoi le mettez-vous ?	Les chevrettes interagissent avec cet enrichissement : Jamais, Rarement, Parfois, Souvent, Tout le temps				
		Naissance - Sevrage	Sevrage - début de la mise à la reproduction	Début de la mise à la reproduction - mise bas		Jamais				Tout le temps
E1	Tapez votre texte ici				Tapez votre texte ici	1	2	3	4	5
E2	Tapez votre texte ici				Tapez votre texte ici	1	2	3	4	5
E3	Tapez votre texte ici				Tapez votre texte ici	1	2	3	4	5
E4	Tapez votre texte ici				Tapez votre texte ici	1	2	3	4	5
E5	Tapez votre texte ici				Tapez votre texte ici	1	2	3	4	5

Précédent Suivant

Figure 1 : tableau que devaient remplir les répondant.e.s à l'enquête si des enrichissements étaient mis à disposition des chevrettes

- La troisième partie s'intéressait à la mise à disposition d'aires d'exercice pour les chevrettes. La définition rédigée par l'ANICAP avait été reprise pour définir les aires d'exercice (une aire d'exercice est une aire de vie extérieur régulièrement proposée aux animaux en plus de celle en bâtiment. Attenante au bâtiment, elle peut être en ligne accès depuis les aires paillées) :
    - Pour ceux qui n'avaient pas d'aire d'exercice pour leurs chevrettes, les raisons étaient demandées.
    - Pour ceux qui avaient des aires d'exercice, l'année d'installation, les motivations et craintes ainsi qu'une description succincte des aires (surface, type de sol) était demandée, ainsi que les modalités d'accès générales. Enfin il était demandé si les participants rencontraient des problèmes avec le parasitisme, les bénéfices et inconvénients liés à l'utilisation de ces aires.

Un peu plus de 150 réponses ont été obtenues au 30 novembre 2024. La base de données sera nettoyée et les résultats analysés en 2025.

2. Valorisation

Un groupe de travail a été mis en place pour valoriser les travaux issus de Caprifun 2022. Les réunions ont permis la rédaction du matériel et méthode de l'article qui sera publié. Egalement les méthodes statistiques pour l'analyse des données ont été affinées, mais doivent encore être validées pour certaines données. Le travail va se poursuivre au cours de l'année 2025.

Projet PARADEXE
Evaluation du risque parasitaire lié à l'utilisation d'une aire d'exercice chez la chèvre laitière

Ω L'axe de l'action dans le Réseau d'Excellence Caprine:

Maîtrise des systèmes et des itinéraires techniques et économiques des élevages caprins, ainsi que la maîtrise des problématiques sanitaires - Maîtrise des problématiques sanitaires

Ω Le titre de l'action :
PARADEXE : Evaluation du risque parasitaire lié à l'utilisation d'une aire d'exercice chez la chèvre laitière

Ω Nom et prénom du responsable de l'action et sa fonction :
PARAUD Carine, chargée de projet de recherche en parasitologie
BERTHELOT Marianne, chargée de projet de recherche en bien-être animal
Unité Pathologie et bien-être des ruminants, Anses NIORT

Ω Les noms des collaborateurs et leurs fonctions :
AUBERT Christophe - technicien

BREMAUD Isabelle – technicienne en laboratoire

BAUDRY Christian - statisticien

Ω L'organisme de rattachement, ses coordonnées
Anses, Site de Niort
Laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort
Unité Pathologie et Bien-Etre des Ruminants
60 rue de Pied de Fond
79024 NIORT

Ω Un résumé de présentation de l'action et domaine

En accord avec les attentes sociétales, la prise en compte du bien-être animal par l'interprofession caprine nationale se traduit par la volonté de donner un accès à l'extérieur aux chèvres, si possible par le pâturage et sinon par le biais d'aires d'exercice (ANICAP, 2019). Différents types d'aires d'exercice ont été recensés par une enquête auprès d'une vingtaine d'éleveurs : des aires bétonnées, couvertes ou non, des aires en terre battue, des aires enherbées (ANICAP, 2020). Ce changement majeur dans les conditions de vie des chèvres les expose à de nouveaux agents pathogènes et en particulier à des infestations parasitaires.

Les objectifs de l'action étaient les suivants :
- Décrire les aires d'exercice mises en place par les éleveurs dans des systèmes non pâturants
- Evaluer chez ces éleveurs la pression parasitaire par une analyse de coproscopie (interprétation des résultats au regard des réponses aux questions de l'enquête)

Ω Une présentation des résultats et perspectives

Matériels et méthodes

La première action conduite en 2024 a été de constituer une liste d'élevages non pâturants utilisant une aire d'exercice. Pour cela, les différents réseaux techniques caprins (conseillers d'élevage, vétérinaires, structures de recherche et développement) ont été sollicités en octobre et novembre 2024 par un mail décrivant le

protocole et présentant les critères de recrutement (éleveurs caprins ayant une aire d'exercice mais ne pratiquant pas le pâturage, aires d'exercice de quelque nature que ce soit utilisée depuis au moins 2 ans, substrat et éléments naturels présents dans cette ou ces aires ne contribuant pas à la ration alimentaire des chèvres).
La liste s'est ensuite enrichie au fur et à mesure de contacts donnés par les éleveurs eux-mêmes.

Au final, une liste de 47 éleveurs a été constituée. Parmi eux, 18 éleveurs n'ont pas été enquêtés pour diverses raisons (pas d'aire en fonction au moment de l'enquête ou aires non utilisées, manque de temps ou d'intérêt pour l'étude, pratique du pâturage, pas de contact établi).

Vingt-neuf éleveurs ont été enquêtés. Parmi eux, 2 avaient une aire d'exercice depuis 1 an seulement, 1 depuis 2 ans mais avec un accès partiel ou pas d'accès en 2023 et en 2024. En raison du faible effectif d'éleveurs, le choix a été fait de conserver les données de ces trois éleveurs bien que les animaux n'aient pas accès à des aires depuis au moins 2 ans.

En parallèle du recrutement, un questionnaire d'enquête visant à décrire les aires d'exercice utilisées pour les chèvres adultes a été construit. Ce questionnaire d'enquête comprenait 5 parties :

- 1 partie descriptive du profil de l'éleveur et de son élevage (questions fermées)
- 1 partie descriptive de la ou les aire(s) d'exercice et de leur utilisation par les chèvres adultes (questions fermées + 1 question ouverte sur les motivations)
- 1 partie sur le parasitisme et sa gestion chez les chèvres adultes (questions fermées)
- 1 partie consacrée aux nullipares sur leur accès ou non à une aire d'exercice et à leur parasitisme (questions fermées)
- 1 partie conclusive consacrée aux retours d'expérience des éleveurs avec les aires d'exercice (questions ouvertes)

Enfin, un protocole d'exploration du niveau d'infestation parasitaire du troupeau, centré sur les strongles gastro-intestinaux a été défini. Les critères d'inclusion des animaux étaient les suivants : chèvres multipares, ayant eu accès à une aire d'exercice, choisies au hasard. Il était demandé aux éleveurs de prélever les fèces de 20 chèvres, une fois en fin de saison d'utilisation de l'aire d'exercice. Ce nombre a été choisi a été fait pour permettre la détection d'une prévalence minimale d'infestation de 15 % des chèvres, même dans les grands troupeaux. Chaque échantillon a été analysé individuellement par une méthode de coproscopie en lame de McMaster.

Résultats préliminaires : description des répondants, des caractéristiques principales des aires et des premiers résultats de parasitologie

- Profil des répondants et de leurs élevages

15 femmes et 14 hommes ont été enquêtés, tous chef.fes d'exploitation sauf une salariée responsable du troupeau caprin d'une station expérimentale. Les 2/3 des enquêtés (18/29) avaient moins de 45 ans. 11 éleveurs originaires de Nouvelle-Aquitaine, 10 de la Région Centre-Val-de-Loire, 3 d'AURA, 2 des Pays de la Loire, 2 de Bourgogne-Franche Comté, 1 d'Ile de France. Tous les enquêtés sont producteurs laitiers, 16 livreurs, 12 fromagers et 1 producteur mixte. 15 troupeaux constitués uniquement de chèvres de race Alpine, 6 troupeaux uniquement de chèvres de race Saanen et 8 troupeaux constitués de chèvres des 2 races. Aucune autre race n'a été citée. La taille des troupeaux (nombre moyen de chèvres adultes présentes au cours des 3 dernières années) variait de 30 à 800 chèvres.

- Aires d'exercice

9 éleveurs donnaient accès à une aire d'exercice aux nullipares, aux boucs et aux chèvres adultes, 11 aux chèvres adultes seulement, 5 aux boucs et aux chèvres adultes, 4 aux chèvres adultes et aux chevrettes. La moitié des éleveurs enquêtés (15/29) ont mis en place leurs aires d'exercice entre l'année 2020 et aujourd'hui), 13 autres entre 2010 et 2019 et le dernier éleveur utilise des aires d'exercice depuis 1981.

Tous les éleveurs enquêtés utilisaient une aire enherbée, sur la durée ou en début de saison (terre battue ensuite). La majorité de ces aires étaient attenantes au bâtiment et laissées en accès libre aux chèvres depuis ce bâtiment. Les pratiques d'utilisation des aires étaient très diversifiées, avec des éleveurs donnant accès aux aires toute l'année ou à certaines périodes seulement, avec également des temps d'accès journaliers variables. L'accès aux aires dépend également grandement de la météo, et les éleveurs ont souligné que le schéma général qu'ils ont décrit peuvent évoluer en fonction des conditions météorologiques.

- Parasitisme chez les chèvres adultes

28 élevages ont fait l'objet d'un prélèvement de matières fécales.
Aucune infestation par les strongles gastro-intestinaux n'a été détectée dans plus de la moitié des troupeaux (17/29). Une infestation faible (excrétion moyenne inférieure à 100 œufs par gramme de matières fécales et moins de 10 chèvres excrétrices) a été détectée dans 5 troupeaux. Dans 4 troupeaux, l'excrétion moyenne était inférieure à 200 opg mais la quasi-totalité des chèvres prélevées excrétaient des œufs. Enfin l'excrétion était élevée dans 2 troupeaux dans lesquels toutes les chèvres étaient excrétrices avec une excrétion moyenne supérieure à 500 opg.

Le traitement des données se poursuivra en 2025, en détaillant les pratiques d'utilisation des aires d'exercice et en cherchant à les mettre en relation avec les résultats de analyses parasitologiques.

STRONGYCAP :
Epidémiologie de l'infestation par *Strongyloïdes* chez la chèvre adulte

Ω L'axe de l'action dans le Réseau d'Excellence Caprine:

Maîtrise des systèmes et des itinéraires techniques et économiques des élevages caprins, ainsi que la maîtrise des problématiques sanitaires - Maîtrise des problématiques sanitaires

Ω Le titre de l'action :
STRONGYCAP : Epidémiologie de l'infestation par *Strongyloïdes* chez la chèvre adulte

Ω Nom et prénom du responsable de l'action et sa fonction :
Carine PARAUD
Chargée de projet Parasitologie
Unité Pathologie et bien-être des ruminants, Anses NIORT

Ω Les noms des collaborateurs et leurs fonctions:
Carine Paraud - Chargée de projet
BREMAUD Isabelle – Technicienne
FORESTIER Benoit, vétérinaire, clinique vétérinaire MEVETO
PIRIOU Marine, stagiaire, étudiante vétérinaire ONIRIS

Ω L'organisme de rattachement, ses coordonnées
Anses, Site de Niort
Laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort
Unité Pathologie et Bien-Etre des Ruminants
60 rue de Pied de Fond
79024 NIORT

Ω Description succincte du contexte et des enjeux repérés pour cette action :

Strongyloïdes papillosus est un parasite intestinal dont le cycle se fait en bâtiment, assez prévalent chez la chèvre adulte (36 % des chèvres examinées (Chartier et Reche, 1992)), et donc régulièrement identifié en coproscopie. Le cycle de ce parasite est complexe et les voies de contamination sont multiples : par voie per-cutanée, par voie orale à partir de l'environnement avec pénétration perlinguale ou par voir colostrale. Chez les caprins, le pouvoir pathogène de ce nématode est variable et il n'existe aucune recommandation publiée dans la bibliographie en matière de seuil de traitement par rapport à un résultat coproscopique. Chez les bovins, les signes cliniques sont observés chez le veau (signes cutanés, respiratoires, digestifs ou morts subites) (Alzieu et al., 2015). L'épidémiologie de cette parasitose et ses conséquences sont mal connues chez les caprins. Cette méconnaissance et l'absence de références quant aux seuils d'excrétion d'œufs conduisent à des pratiques de traitement très variables d'un vétérinaire à l'autre (jamais de traitement, traitement si excrétion élevée, traitement dès présence d'œufs en coproscopie). Le traitement est habituellement réalisé par des lactones macrocycliques, molécules qui ont des effets indésirables bien connus sur la faune coprophage.

L'enjeu de ce travail est de décrire la dynamique d'infestation par *Strongyloïdes* au sein des troupeaux ainsi que les conséquences de ces infestations sur les chèvres en lactation d'âge variable.

Ω Les objectifs de l'action :

L'objectif de l'action est de décrire, par coproscopie, la dynamique d'infestation par *Strongyloïdes* dans des troupeaux caprins élevés en bâtiment et adhérents au contrôle laitier, dans des lots d'âge variable (primipares et multipares). La corrélation entre l'excrétion fécale d'œufs et différents critères zootechniques (rang et stade de lactation, note d'état corporel, niveau de production laitière) sera évaluée.

Matériels et méthodes

✓ *Elevages, relevés et prélèvements*

Six élevages caprins présentant une infestation effective par *Strongyloïdes* ont été recrutés au printemps 2023 au moyen de coproscopies de groupe. Ces 6 élevages sont tous adhérents au contrôle laitier (complet ou simplifié), conduisent leurs chèvres en bâtiment à l'exception de l'un d'entre eux qui pâture au printemps (tableau 1).

Tableau 1 : principales caractéristiques des troupeaux recrutés

	Nombre de chèvres	**Race**	**Type de conduite**
Elevage 1	150	Alpine	Bâtiment
Elevage 2	530	Alpine	Pâturage au printemps
Elevage 3	350	Alpine	Bâtiment
Elevage 4	390	Alpine	Bâtiment
Elevage 5	390	Saanen	Bâtiment
Elevage 6	450	Saanen	Bâtiment

Chaque élevage recruté a été visité 4 fois, 2 fois en 2023 (juillet et octobre) et 2 fois en 2024 (janvier et avril). La visite 1 correspond à un milieu de lactation, la visite 2 à une fin de lactation, la visite 3 a été effectuée au moment du tarissement ou de la mise-bas et la visite 4 correspond au début de la lactation.

Lors de la 1ère visite, les actions suivantes ont été réalisées :

- Identification des chèvres suivies par des colliers. Selon la taille du lot, entre 20 et 30 chèvres ont été tirées au sort de façon à permettre la mise en évidence d'une prévalence minimale d'excrétion de 30 %.
- Prélèvements individuels de matières fécales sur les chèvres
- Notation de la Note d'Etat Corporel
- Remplissage d'un questionnaire de description des pratiques d'élevage

Les prélèvements de matières fécales, la notation de l'état corporel et le relevé de la température de la litière ont été réalisés à chaque visite.

✓ Analyses de laboratoire

Au laboratoire, la consistance des matières fécales a été notée (0 : consistance normale, 1 : consistance humide). Des coproscopies individuelles ont été réalisées par la méthode de McMaster (liquide de flottaison : sulfate de magnésium, densité 1,25 ; limite de détection : 50 œufs par gramme de matières fécales).

Résultats

✓ Effectifs

363 chèvres ont été identifiées à la 1ère visite. 94 d'entre elles ont quitté les élevages avant la fin du suivi pour des raisons diverses (mortalité, réforme, …). Les effectifs finaux sont les suivants (tableau 1).

Tableau 1 : nombre de chèvres recrutées par élevage à la 1ère visite et nombre de chèvres présentes par élevage sur la totalité du suivi

	Nombre de chèvres recrutées	Nombre de chèvres suivies sur toute la période
Elevage 1	40	34
Elevage 2	30	24
Elevage 3	120	89
Elevage 4	28	21
Elevage 5	91	65
Elevage 6	54	36
TOTAL	363	269

Les chèvres pour lesquelles il manquait un ou plus résultats ont été exclues du traitement des données.

- ✓ Prévalence et niveau d'excrétion

Une prévalence élevée de l'excrétion est observée dans tous les troupeaux enquêtés, elle varie de 44 % (élevage 6 visite 1) à 96 % (élevage 2, visite 3) (figure 1). Le niveau moyen d'excrétion reste globalement stable dans tous les élevages (< 500 opg) sauf dans l'élevage 2 où l'excrétion moyenne dépasse les 800 opg aux visites 2 et 3. Deux éleveurs ont souhaité réaliser un traitement des infestations par *Strongyloïdes*, l'élevage 2 entre les visites 3 et 4 et l'élevage 5 entre les visites 2 et 3, ce qui explique la baisse de la prévalence d'excrétion et du niveau moyen d'excrétion dans ces 2 élevages.

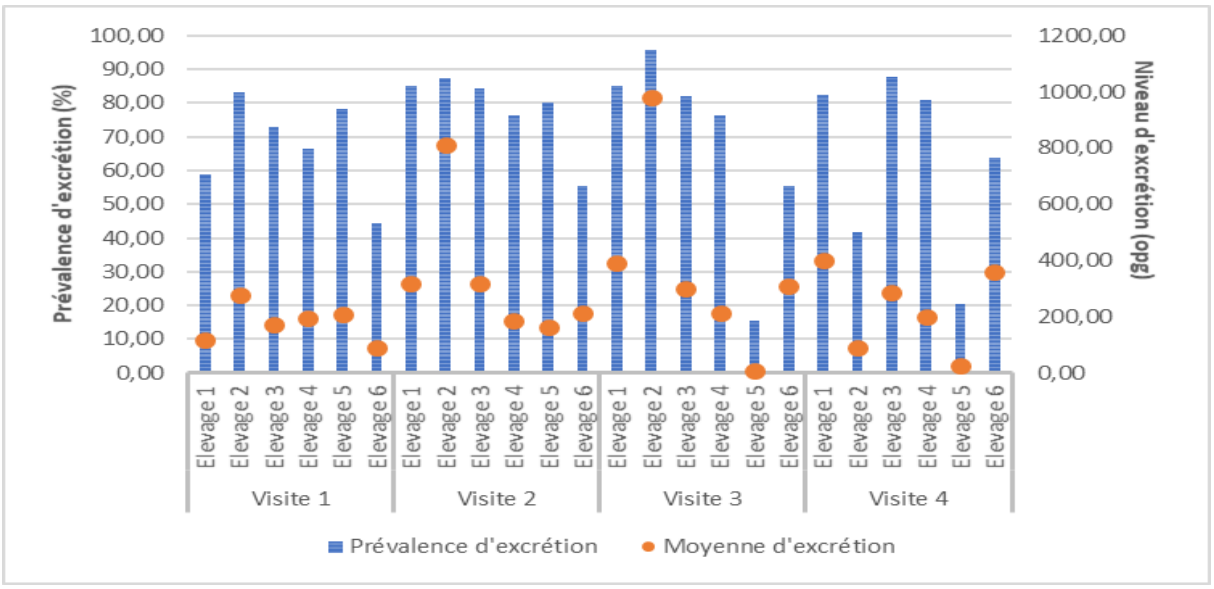

Figure 1 : évolution de la prévalence et du niveau d'excrétion par élevage en fonction de la visite (Elevage 2 : traitement par l'éprinomectine entre les visites 3 et 4 ; Elevage 5 : traitement par l'éprinomectine entre les visites 2 et 3)

La moyenne d'excrétion cache de grandes disparités d'excrétion entre chèvres. La distribution des niveaux individuels d'excrétion par élevage est illustrée sur les figures 2a à 2f.

2a : élevage 1

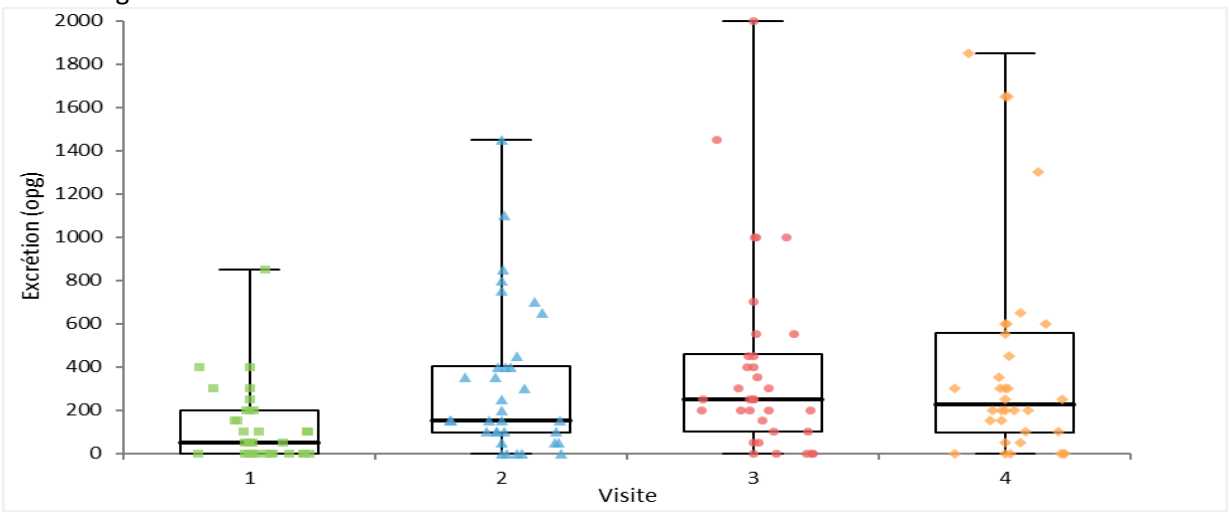

2b : élevage 2

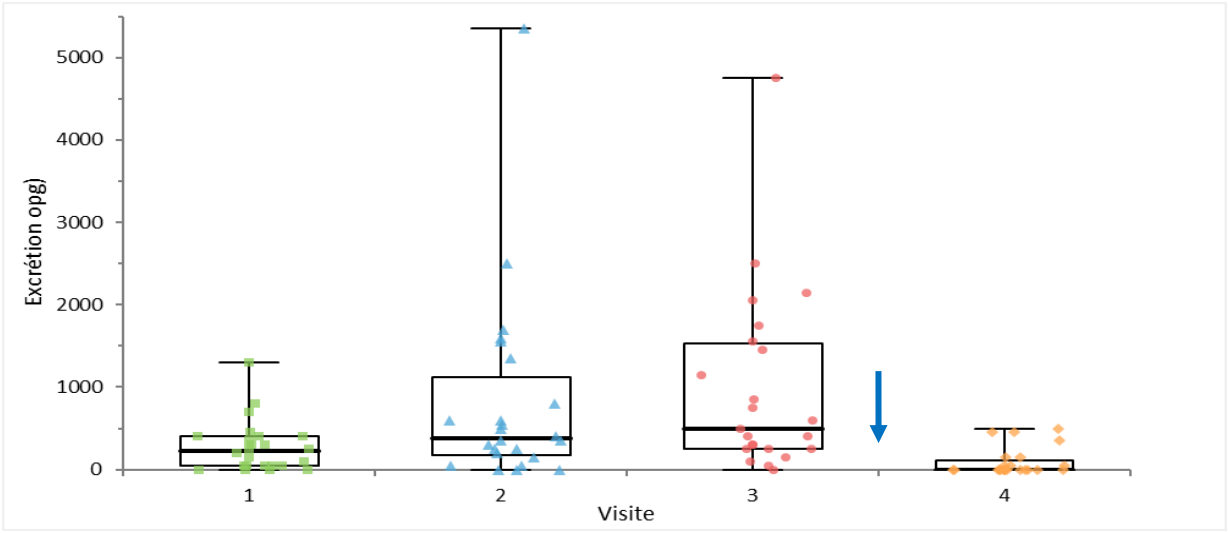

2c : élevage 3

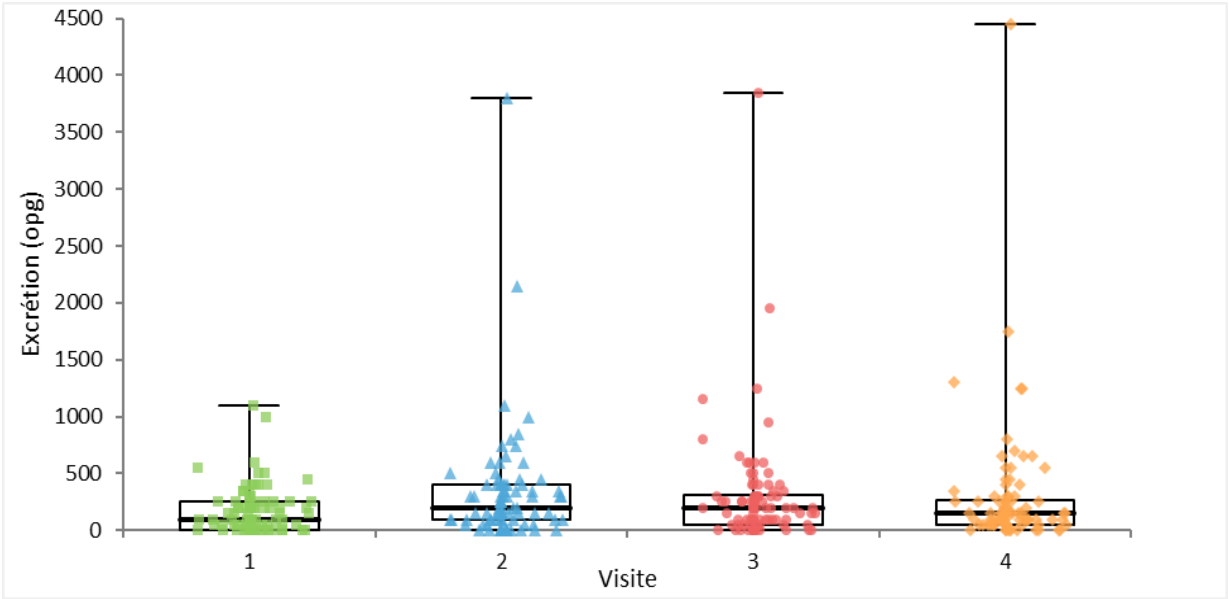

2d : élevage 4

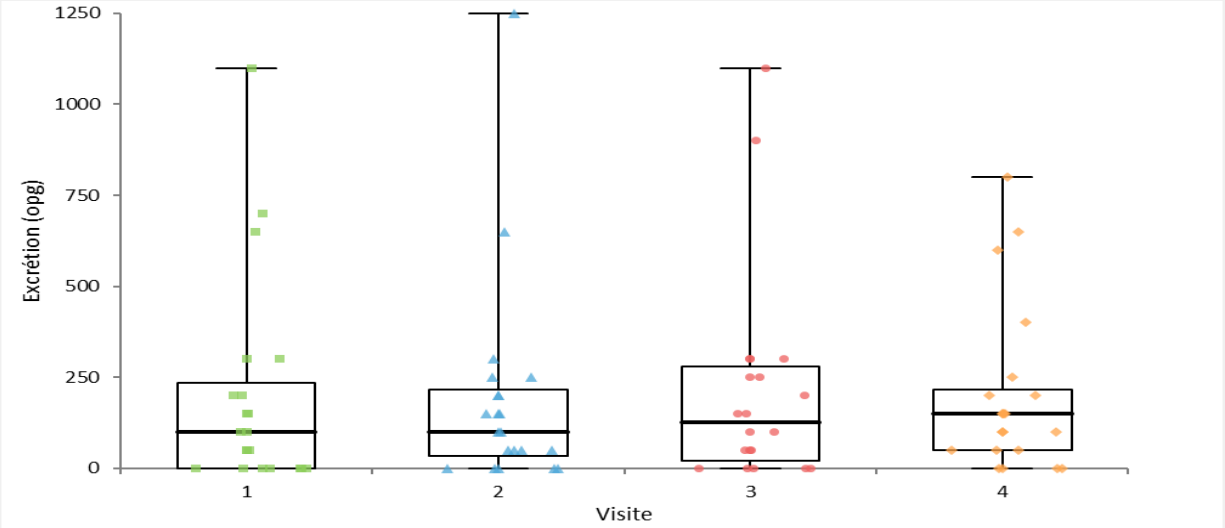

2e : élevage 5

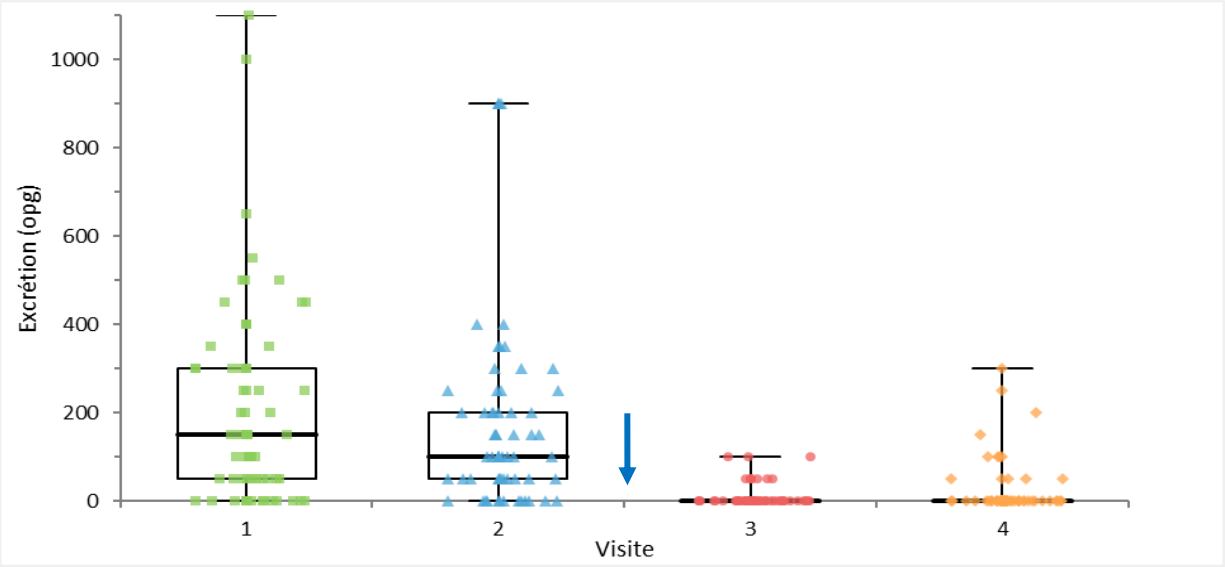

2f : élevage 6

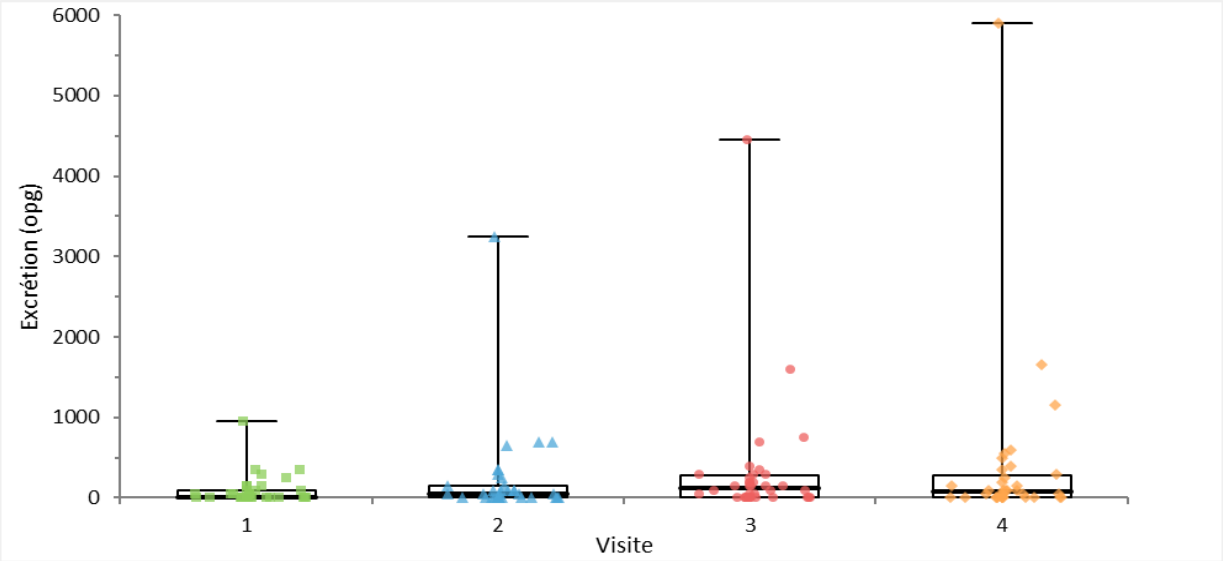

Figure 2 (2a à 2f) : distribution de l'excrétion individuelle d'œufs de Strongyloïdes par élevage et par visite (Flèche bleue : élevage 2 : traitement par l'éprinomectine entre les visites 3 et 4 ; Elevage 5 : traitement par l'éprinomectine entre les visites 2 et 3)

Si l'on considère les résultats individuels d'excrétion tous élevages et toutes visites confondues (à l'exclusion de la visite 4 de l'élevage 2 et des visites 3 et 4 de l'élevage 5, suite au traitement), 85 % des chèvres testées excrètent moins de 500 opg de *Strongyloïdes* et 65 % moins de 250 opg de *Strongyloïdes* (figure 3).

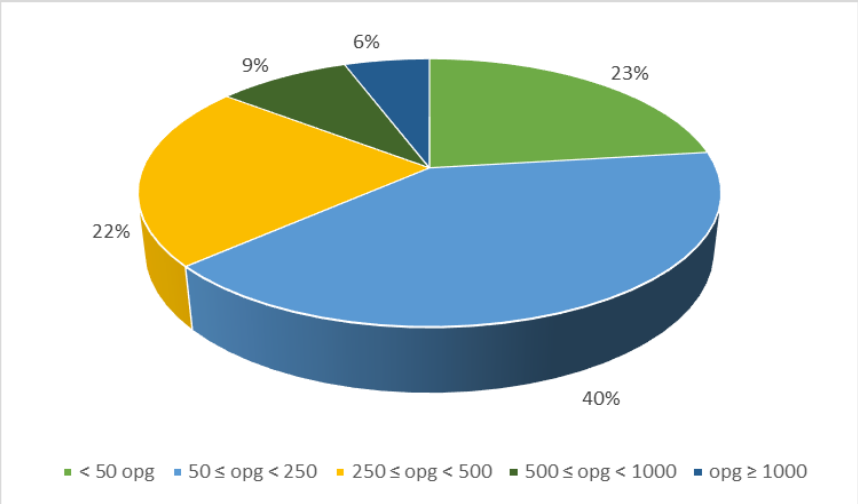

Figure 3 : distribution globale du niveau d'excrétion d'œufs de Strongyloïdes (élevages et visites confondus (n=920), après exclusion des résultats de coproscopies postérieurs au traitement dans les élevages 2 et 5)

- ✓ Facteurs corrélés au niveau d'excrétion

La corrélation de plusieurs facteurs avec le niveau d'excrétion a été testée : rang de lactation (primipares vs multipares), race (Saanen vs Alpine), conduite (bâtiment vs pâturage), note d'état corporel (< 2 vs ≥ 2), état des matières fécales (« normal » vs humide). Aucun de ces facteurs n'a montré de corrélation significative avec l'excrétion d'œufs de Strongyloïdes, en raison soir d'effets confondants, soit d'un effectif trop réduit.

Conclusion et perspectives

Ce travail montre que la prévalence d'excrétion intra-troupeau d'œufs de *Strongyloïdes*, dans des troupeaux connus pour être infestés, est élevée. Le niveau d'excrétion individuel est très variable d'une chèvre à l'autre mais la majorité des chèvres sont peu excrétrices (< 250 opg de Strongyloïdes). Ces travaux confirment l'importance numérique de l'infestation par *Strongyloïdes* dans les troupeaux mais l'importance clinique ou

zootechnique de ces infestations n'a pas pu être objectivée. A l'issue de ce travail, il n'est donc pas possible de conclure sur le bénéfice de traiter ces infestations. Les traitements réalisés par l'éprinomectine dans 2 élevages permettent de conclure que cette molécule est efficace pour traiter les infestations par *Strongyloïdes*.

Les travaux devront être poursuivis pour vérifier que l'excrétion d'œufs est bien corrélée au nombre d'adultes présents dans le tube digestif pour confirmer l'intérêt de la coproscopie pour évaluer la charge parasitaire. D'autre part, un suivi plus structuré de l'évolution de la production laitière en relation avec le niveau d'excrétion devra être mis en œuvre pour mesurer l'impact clinique ou zootechnique de l'infestation par *Strongyloïdes* et par là même justifier de l'intérêt de la réalisation d'un traitement même en cas d'infestation faible.

Références bibliographiques

Piriou, Marine, 2024. Epidémiologie de l'infestation par *Strongyloides papillosus* chez la chèvre laitière adulte. Thèse d'exercice vétérinaire, soutenue le 14 novembre 2024, Nantes. 140 p.

COCCIVRETTE : Gestion de la coccidiose chez la chevrette : Evaluation de la nécessité et de l'efficacité des traitements

Ω L'axe de l'action dans le Réseau d'Excellence Caprine:

Maîtrise des systèmes et des itinéraires techniques et économiques des élevages caprins, ainsi que la maîtrise des problématiques sanitaires - Maîtrise des problématiques sanitaires

Ω Le titre de l'action :
Coccidiose en centre de production de semence : origine et dynamique de l'infection

Ω Nom et prénom du responsable de l'action et sa fonction :
Carine PARAUD
Chargée de projet Parasitologie
Unité Pathologie et bien-être des ruminants, Anses NIORT

Ω Les noms des collaborateurs et leurs fonctions :
Carine Paraud - Chargée de projet
Nicolas Ehrhardt - OMACAP

Ω L'organisme de rattachement, ses coordonnées
Anses, Site de Niort
Laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort
Unité Pathologie et Bien-Etre des Ruminants
60 rue de Pied de Fond
79024 NIORT

Ω Un résumé de présentation de l'action et domaine

La coccidiose est une maladie parasitaire intestinale due à des protozoaires du genre *Eimeria*, avec plusieurs espèces, qui colonisent différentes parties du tube digestif. Cette maladie, très prévalente dans les élevages, est à l'origine chez les chevrettes de défauts de croissance, de diarrhée, voire de mortalité et a donc un impact majeur sur la santé et le bien-être de ces animaux et sur les performances économiques des élevages et de la filière. Un traitement médicamenteux systématique de prévention est généralement recommandé lors des périodes à risque (au sevrage en général) mais celui-ci doit faire face à plusieurs enjeux : la faible disponibilité en médicaments autorisés, l'évolution de la réglementation du médicament vétérinaire qui restreint fortement les possibilités de prévention, le risque de développement de résistance chez les coccidies et le souhait sociétal de réduction des intrants chimiques en élevage.

Les travaux menés par l'unité depuis 2021 (enquêtes et suivis d'élevages) ont confirmé que la coccidiose et sa gestion sont une réelle problématique en élevage caprin et que des besoins existent en matière d'outils de suivi de l'infection au niveau environnemental mais aussi des animaux et d'outils de mesure de l'efficacité des traitements. En 2022, une revue bibliographique sur les méthodologies de prélèvement dans l'environnement a été réalisée. Cette revue a montré que les prélèvements environnementaux présentent l'intérêt d'être non invasifs et simples à réaliser, ils sont largement utilisés pour la détection de nombreux agents pathogènes dans différentes filières (bovins, porcins, volailles). En 2023, nous avons réalisé un suivi longitudinal de l'excrétion et des pratiques dans un élevage caprin faisant face à une suspicion de résistance au toltrazuril, en utilisant des prélèvements environnementaux et sur les animaux.

Ω Une présentation des résultats et perspectives

En 2024, nous avons considéré la dynamique d'infection dans un environnement d'élevage particulier, un centre production de semence de boucs. Cette situation particulière présente l'intérêt de disposer d'un historique d'infection/expression, de traitement et de conduite complet. Les jeunes boucs ont été suivis au cours de leur séjour en quarantaine où le logement est individuel.

La dynamique d'excrétion de 53 jeunes boucs entrés au centre en fin janvier et début mars a été suivie par coproscopie pendant 6 semaines à raison d'une analyse par semaine. Les coproscopies ont été réalisées en cellule de McMaster et ont permis de dénombrer le nombre d'oocystes par gramme de matières fécales (opg). Les espèces de coccidies ont été identifiées sur la base de leur morphologie lorsque les prélèvements contenaient plus de 10 000 opg.

Ces boucs étaient issus de mise-bas désaisonnées et étaient âgés de 89 à 150 jours au moment de l'entrée en quarantaine. La plupart d'entre eux avaient reçu un traitement anti-coccidien dans leur élevage naisseur, traitement réalisé majoritairement avec un médicament contenant du diclazuril.

Tous les boucs, sauf 3, excrétaient des oocystes d'Eimeria à l'entrée en quarantaine avec des niveaux d'excrétion très variables entre individus (minimum : 50 oocystes par gramme de matières fécales ; maximum : 152200 opg). L'évolution des excrétions individuelles est représentée sur la figure 1. La majorité des boucs restent faiblement excréteurs tout au long du suivi et l'excrétion moyenne décroît au cours du temps.
Un traitement anti-coccidien de tous les animaux a été réalisé par un médicament contenant du toltrazuril après le prélèvement de 7 jours après l'entrée en station. Ce traitement a réduit l'excrétion moyenne d'oocystes de plus de 99 %. Ce traitement a été complètement efficace. Les excrétions sont restées modérées par la suite.

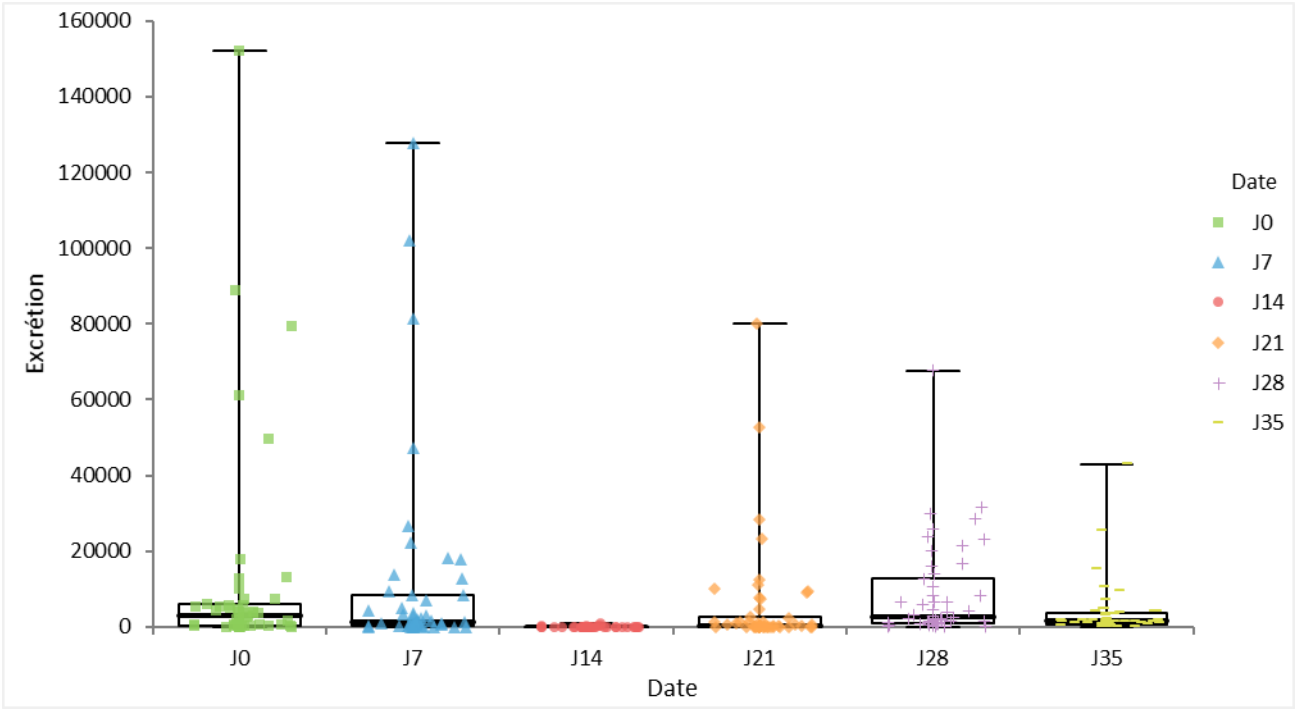

Figure 1 : évolution de l'excrétion individuelle des boucs pendant 5 semaines (jour d'entrée J0). Un traitement par du toltrazuril a été réalisé après le prélèvement de J7.

Les résultats de l'identificatoin morphologique des espèces sont présentés dans le tableau 1. Une grande diversité d'espèces a été observée dans les prélèvements avant traitement. Cette diversité est réduite après traitement, témoignant d'un effet sélectif du traitement, mais elle réaugmente par la suite. Les espèces majoritaires n'ont dominé à aucun moment, ce qui peut être mis en relation avec l'absence d'expression clinique de coccidiose.

Tableau 1 : caractéristiques de la composition spécifique des prélèvements présentant plus de 10000 opg

Date	**% de boucs avec une excrétion > 10 000 opg**	**Nombre moyen d'espèces identifiées**	**Espèces pathogènes majoritaires**
J0	18	6,2	non
J7	20	7,2	non
J14	0	Aucune identification	-
J21	11	3,6	non
J28	22	6,6	non

Ce suivi a permis de caractériser la dynamique d'excrétion de boucs âgés de plus de 3 mois dans un système d'élevage particulier. L'excrétion a été modérée, avec des espèces peu ou pas pathogènes, et maîtrisée par l'application d'un traitement efficace.

Les résultats de ce projet seront valorisés dans le cadre du projet EcoAntibio Coccidiose ovine et caprine, piloté par l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, qui a démarré au 1er trimestre 2024.

« Détection des anticorps dirigés contre *Mycobacterium avium subsp. paratuberculosis* dans le lait de tank des élevages caprins»

Ω L'axe de l'action dans le Réseau d'Excellence Caprine: - Maîtrise des problématiques sanitaires

Ω Le titre de l'action :
Détection des anticorps dirigés contre *Mycobacterium avium subsp. paratuberculosis* dans le lait de tank des élevages caprins»

Ω Nom et prénom du responsable de l'action et sa fonction :
Virginie Poisson
Responsable scientifique Paratuberculose – GDS France
Unité Pathologie et Bien-Etre des Ruminants,
Anses NIORT

Ω Les noms des collaborateurs et leurs fonctions:

Virginie POISSON (scientifique)
Lucie PINEAU (technicienne)
Christian BAUDRY (biostatisticien)
Marc TABOURET (chef unité)

Ω L'organisme de rattachement, ses coordonnées
Anses, Site de Niort
Laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort
Unité Pathologie et Bien-Etre des Ruminants
60 rue de Pied de Fond
79024 NIORT

Ω Un résumé de présentation de l'action et domaine
La paratuberculose caprine est une maladie responsable de pertes économiques directes parfois importantes dans les élevages concernés (mortalité, chute de production laitière). Sa prévalence apparait très élevée dans certains bassins caprins avec comme particularité de ne pas s'exprimer cliniquement de manière systématique mais à l'occasion de stress sanitaire, environnemental ou alimentaire.
Une étude menée, il y a une dizaine d'année au sein de l'Anses Niort, sur 81 troupeaux du nord de la région Nouvelle-Aquitaine (principalement issus des départements de la Vienne et des Deux Sèvres) a montré que plus des trois quarts (76,5 %) des troupeaux se révélaient séropositifs vis-à-vis de cette mycobactérie. La prévalence au sein de chaque élevage montrait de grandes disparités variant de 0,9 à 21,9 % des animaux. La commission sanitaire caprine Grand Ouest a placé la paratuberculose parmi les maladies pour lesquelles un plan d'action doit être mis en place du fait des impacts économiques et sanitaires dans les élevages. Des actions doivent être menées, d'une part, sur les élevages encore indemnes afin de les aider à le rester et, d'autre part, sur les élevages les plus touchés au sein desquels une diminution de la circulation des mycobactéries doit être envisagée. Ces actions nécessitent cependant de pouvoir connaitre le niveau d'infection de chaque troupeau.

La problématique des troupeaux caprins réside dans le nombre élevé d'animaux, rendant beaucoup trop coûteux un diagnostic du niveau de contamination de l'élevage à travers un diagnostic individuel. Il apparait donc important de pouvoir réaliser une estimation de la prévalence intra-troupeau à partir de mélanges de matrices, voire directement à partir du lait de tank, cette matrice regroupant toutes les chèvres en lactation. De plus, la recherche des anticorps dirigés contre *Mycobacterium avium* subsp*. paratuberculosis* à l'aide d'un test ELISA pourrait être une alternative économiquement intéressante ou un complément de tests PCR plus coûteux.

La première partie de l'étude sera de contrôler les nouveaux réactifs ELISA et d'en sélectionner un ou plusieurs pour la suite de l'étude parmi ceux qui auront satisfait à tous les critères du contrôle. Nous comparerons les résultats avec ceux obtenus précédemment afin de mesurer les modifications de performance induite par la mise à niveau des kits.
Pour observer la corrélation entre les réponses anticorps des sérums et laits individuels et les niveaux d'anticorps dans le lait de tank, nous allons sélectionner différents élevages où les prélèvements seront réalisés sur l'ensemble des animaux. Cette sélection se fera dans un premier temps par le test d'une centaine de laits de tank avec les tests ELISA sélectionnés pour la détection des anticorps dirigés contre *Mycobacterium avium* subsp*. paratuberculosis.* Cette première série d'analyses permettra d'actualiser la répartition des différents niveaux de réactivité des laits de tank de la région. Nous sélectionnerons ensuite plusieurs élevages au sein de trois niveaux de réactivité : très faibles (voire nuls), moyens ou très forts (3 à 4 élevages par niveaux, à ajuster suivant la taille des élevages). Au sein des élevages sélectionnés, nous réaliserons, toujours avec les tests ELISA sélectionnés, l'analyse individuelle des laits de toutes les chèvres en lactation afin de pouvoir étudier la corrélation entre la prévalence réelle et le résultat obtenu sur le lait de tank. L'analyse des résultats individuels permettra de déterminer l'origine d'éventuels résultats discordants entre cette prévalence et le niveau obtenu sur le lait de tank. Nous pourrons avec l'ensemble des résultats établir un niveau de corrélation entre le niveau en Ac dans le lait de tank et la prévalence dans le troupeau des animaux positifs en sérologie PTB.

Ω Une présentation des résultats et perspectives

L'unité PBER a initié en 2023 une mise à niveau des kits de détection des Ac marqueurs de la paratuberculose disponibles sur le marché français avec, dans un premier temps, la rédaction d'un cahier des charges détaillant les performances minimales exigées pour chacun des paramètres contrôlés (sensibilité analytique, inclusivité, spécificité, sensibilité diagnostique, spécificité diagnostique, répétabilité, reproductibilité...) et dans un second temps la réalisation d'un contrôle initial permettant de vérifier les performances des kits proposés. D'autre part, un cahier des charges, avec des critères de sensibilité augmentés pour la détection des Ac en mélanges, a également été diffusé. Quatre producteurs de réactifs ont répondu à la version sérums « individuels » et les contrôles initiaux réalisés fin 2023 et 2024 ont permis d'en qualifier 3. Ces cahiers des charges et les contrôles réalisés concernaient la recherche des Ac chez les bovins. Pour la recherche des Ac dans les laits de tanks caprins pour lesquels une sensibilité analytique plus importante est nécessaire, nous avons attendu que les fournisseurs nous proposent les versions plus sensibles destinées aux mélanges. Malheureusement, aucun fournisseur n'a été capable de répondre à la demande. Des discussions ont été réalisées en 2024 afin d'adapter le cahier des charges et les niveaux de performances espérés permettant d'établir et de diffuser une seconde version du cahier des charges pour la matrice « sérum de mélange ».
Dans le cadre des contrôles sur les pathologies caprines d'intérêt majeur proposés par le REXCAP en 2024, les résultats obtenus en Ac Paratuberculose sur les élevages volontaires ont confirmé la nécessité d'avoir plus de données chez les caprins entre le niveau d'Ac dans le lait de tank et la prévalence intra troupeaux afin de pouvoir conclure avec plus de certitude sur le niveau d'infestation du troupeau. Aussi nous devrons mener en 2025 les investigations envisagées sur les kits disponibles actuellement et les compléter quand des versions plus sensibles seront disponibles.

CONTACTS

Coordonnées et contacts à la Région Nouvelle-Aquitaine

- **Site de Bordeaux :**

  Contact : Mme Isabelle GARDIEN, Directrice du Service Agriculture
  Adresse postale : 14 Rue François de Sourdis - 33077 BORDEAUX Cedex
  Tél : 05 57 57 80 00

- **Site de Limoges :**

  Contact : Mme Stéphanie LUCAS, Responsable du Service Agriculture
  Ainsi que Mme Clémence GROLIERE et Mrs. Jérôme HEBRAS et Fabrice ESCURE chargés de missions Agriculture
  Adresse postale : 27 boulevard de la Corderie - CS 3116- 87031 LIMOGES Cedex 1
  Tél : 05 55 45 19 00

- **Site de Poitiers :**

  Adresse postale : 15 rue de l'ancienne comédie – C.S. 70575 - 86021 POITIERS CEDEX
  Tél : 05 49 55 77 00 - Fax : 05 49 55 77 88

Coordonnées et contacts du Réseau REXCAP

- **Frantz JÉNOT, manager du réseau REXCAP** - 12 Bis, Rue Saint Pierre - 79500 MELLE

  Tél. : 05.49.07.74.60. Port : 06.30.32.30.13. Mail : rexcap@terredeschevres.fr

Partenaires associés :

- **Géraldine VERDIER, animatrice de l'ANICAP NA –** Tél. : 05.49.44.74.80 **-** Mail **:** brilac@na.chambagri.fr
- **Geneviève FREUND, animatrice du CRDC –** Tél. : 05 46 27 69 87 – Mail : g.freund@actalia.eu